This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARTES SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

848
S149
1797

ETUDES
DE
LA NATURE.

ÉTUDES

DE

LA NATURE,

PAR JACQUES-BERNARDIN-HENRI

DE SAINT-PIERRE.

....Miseris succurrere di co. *Æneid. lib.* 1.

NOUVELLE ÉDITION,

Avec Figures.

TOME CINQUIÈME.

A BÂLE,

Chez TOURNEIZEN, Imprimeur-Libraire.

1795.

VŒUX
D'UN
SOLITAIRE.

Hist of Sci
Jul 12
1-12-27
14363

PRÉAMBULE.

Dans mes Études de la Nature, imprimées pour la première fois en décembre 1784, j'ai formé la plupart des vœux que je publie aujourd'hui en septembre 1789. J'y serai tombé, sans doute, dans quelques redites : mais les objets de ces vœux qui, depuis la convocation des États-généraux, intéressent toute la nation, sont si importans qu'on ne saurait trop les répéter, et si étendus qu'on peut toujours y ajouter quelque chose de nouveau.

Je sais que les membres illustres de notre assemblée nationale s'en occupent avec le plus grand succès. Je n'ai pas leurs talens ; mais, comme eux, j'aime ma patrie. Malgré mon insuffisance, si ma santé l'eût permis,

j'aurais ambitionné la gloire de défendre avec eux la liberté publique : mais j'ai un sentiment si exquis et si malheureux de la mienne, qu'il m'est impossible de rester dans une assemblée, si les portes en sont fermées et si les avenues n'en sont pas si libres que j'en puisse sortir au moment où je le désire. Ce désir d'user de ma liberté ne manque jamais de me prendre au moment où je crois l'avoir perdue, et il devient si vif qu'il me cause un mal physique et moral auquel je ne peux résister. Il s'étend plus loin que l'enceinte d'un appartement. Pendant les émeutes de Paris (qui commencèrent après le départ de M. Necker, le 13 juillet, au même jour que, l'année passée, le royaume fut désolé par la grêle), lorsqu'on brûlait les bâtimens des barrières autour de la ville, qu'au-dedans l'air retentissait du bruit alarmant des tocsins

que sonnaient, jour et nuit, tous les clochers à la fois, et des clameurs du peuple qui criait que les housards entraient dans les faubourgs, pour y mettre tout à feu et à sang; Dieu, en qui j'avais mis ma confiance, me fit la grace d'être tranquille. Je me résignai à tout événement, quoique seul dans une maison isolée et dans une rue solitaire, à l'extrémité d'un faubourg. Mais quand le lendemain, après la prise de la bastille, l'éloignement des troupes étrangères dont le voisinage avait causé tant d'alarmes, et l'établissement des patrouilles bourgeoises, j'appris qu'on avait fermé les portes de Paris, et qu'on n'en laissait sortir personne, il me prit alors la plus grande envie d'en sortir moi-même. Pendant que tous ses habitans se félicitaient d'avoir recouvré leur liberté, je comptais avoir perdu la mienne : je me tenais pour prison-

nier dans les murs de cette vaste capitale ; je m'y sentais à l'étroit. Je ne rendis le calme à mon imagination, que lorsque j'eus trouvé, en me promenant sur le boulevard de l'hôpital, une porte grillée dont la serrure et les barreaux avaient été rompus, et qui n'était pas encore gardée : alors je m'en fus dans la campagne, où je fis une centaine de pas, pour m'assurer que je n'avais pas perdu mes droits naturels, et qu'il m'était permis d'aller par toute la terre. Après cet essai de ma liberté, je me sentis tout-à-fait tranquille, et je m'en revins dans mon quartier tumultueux, sans me soucier depuis d'en ressortir.

Lorsque, quelques jours après, des têtes coupées à la Grève, sans formalité de justice, et des listes affichées, qui en proscrivaient beaucoup d'autres, firent craindre à tout le monde que des méchans ne se servissent de

la vengeance du peuple, pour satisfaire leurs haines particulières, et que Paris, livré à l'anarchie, ne devînt un théâtre de carnage et d'horreur; quelques amis m'offrirent des campagnes paisibles et agréables, tant au-dedans qu'au-dehors du royaume, où je pourrais goûter le repos si nécessaire à mes études; je les ai remerciés. J'ai préféré de rester dans ce grand vaisseau de la capitale, battu de tous côtés de la tempête, quoique je sois inutile à sa manœuvre; mais dans l'espérance de contribuer à sa tranquillité. J'ai donc tâché de calmer des esprits exaltés, ou de ranimer ceux qui étaient abattus, quand j'en ai trouvé l'occasion; de contribuer de ma personne ou de ma bourse aux gardes si nécessaires à la police; d'assister, de tems à autre, à quelque comité de mon district, un des plus petits et des plus sages de Paris, pour y dire mon mot,

quand je le peux; et sur-tout de mettre en ordre ces Vœux pour la félicité publique, dont je m'occupe depuis six mois. J'ai abandonné, pour cet unique objet, des travaux (1) plus faciles, plus agréables et plus utiles à ma fortune; je n'ai eu en vue que celle de l'état.

Dans une entreprise si supérieure à mes forces, j'ai marché souvent sur les pas de l'assemblée nationale, et quelquefois je m'en suis écarté : mais si j'avais toujours eu ses idées, il serait fort inutile que je publiasse les miennes. Elle se dirige vers le bien public, par de grandes routes, en

(1) Telle est, entre autres, l'édition in-8.° de toutes mes œuvres, que j'avais annoncé que je commencerais au mois de juin de cette année, et que j'ai renvoyée à des tems plus heureux. M. Didot, jeune, mon imprimeur, avait fait graver et fondre, exprès pour cette édition, par M. Henri Didot, jeune artiste d'un talent supérieur, un caractère d'une proportion nouvelle dans l'imprimerie.

corps d'armée, dont les colonnes s'entre-aident, et quelquefois malheureusement se choquent; et moi, loin de la foule, sans secours, mais sans obstacles, par des sentiers qui m'ont mené vers le même but. Elle moissonne, et moi je glane. Je rapporte donc à la masse commune quelques épis cueillis sur ses pas, et même au-delà, dans l'espérance qu'elle daignera les recueillir dans ses gerbes.

Cependant j'ai à me justifier de m'être écarté quelquefois de sa marche et même de ses expressions. Par exemple, l'assemblée n'admet que deux pouvoirs primitifs dans la monarchie, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Elle attribue le premier à la nation, et le second au roi. Mais je conçois dans la monarchie, ainsi que dans toute puissance, un troisième pouvoir nécessaire au maintien de son harmonie, que j'appelle

modérateur. J'ai d'abord été obligé d'employer l'expression de modérateur que je ne pouvais suppléer par celle de modératif qui n'est pas encore d'usage ; et celle-ci m'a forcé d'user des anciennes dénominations de pouvoir législateur et exécuteur, qui ont d'ailleurs le même sens que celles de pouvoir législatif et exécutif, afin d'établir une consonnance entre mes expressions comme entre mes idées.

Quant au pouvoir modérateur que j'admets comme essentiel à la monarchie, ce n'est que par lui que je conçois que le roi a la sanction des lois; car le pouvoir exécuteur ne me semble comporter que le *veto* qui excite dans ce moment de si grandes réclamations.

Le *veto* est si bien une suite du pouvoir exécuteur, qu'il appartient même à un simple général d'armée,

astreint à exécuter des ordres inhumains, ou à un tribunal chargé de promulguer des édits injustes. Turenne avait le droit de refuser à Louis XIV d'incendier le Palatinat ; et tout magistrat, sous Charles IX, de publier l'édit du massacre de la Saint-Barthelemi, comme tout Français, de l'exécuter. Tout homme a le droit de se refuser à l'exécution d'une loi politique contraire à la loi naturelle. Or le roi, chargé du pouvoir exécuteur des lois qu'il n'a pas faites, a le droit d'employer, comme ses sujets, le *veto* dans le cas où quelques-unes de ces lois lui paraîtraient contraires au bien public qui est la loi naturelle d'un état.

« C'est l'assemblée nationale, me » dira-t-on, qui a décidé ce qui con» venait au bonheur de la nation, et » elle seule connaît ce qui lui con» vient. » Mais une assemblée ne peut-

elle pas se tromper ? Des peuples entiers se trompent. Voyez l'histoire de la nation ; voyez celle du monde.

Cependant, je l'avoue, le *veto* royal a quelque chose de bien dur ; et quoiqu'en Angleterre, le roi, pour l'adoucir, dise : « J'aviserai, » ce mot signifie au fonds : « Je ne le veux pas. » Sans doute, il est alarmant pour une nation de penser qu'une loi utile à ses intérêts, reçue, après bien des débats, à la pluralité des voix, dans une assemblée de ses députés, déjà bien difficiles à rassembler, se trouvera tout-à-coup comme non-avenue par le *veto* du roi sollicité par le parti de l'opposition qui se réservera cette dernière ressource. Ainsi les intérêts d'un peuple entier seront sacrifiés aux intérêts de quelque corps, et souvent de quelques courtisans qui ont plus d'accès que lui auprès du prince : et tous ses efforts, pendant des siè-

icles, seront arrêtés dans un instant par la simple force d'inertie du trône. Je ne suis point surpris que la seule crainte du *veto* royal ait excité au palais-royal un *veto* plébéïen au moins aussi à craindre.

C'est précisément pour empêcher le *veto* du pouvoir exécuteur dans le prince, que je lui attribue la sanction du pouvoir modérateur. Ces deux effets diffèrent autant que leurs causes, dont j'ai montré, dans cet ouvrage, et la différence et la nécessité. Le *veto* est une puissance négative qui appartient à l'esclave qui a une conscience, comme au despote qui n'en a point: mais la sanction est une puissance approbative qui ne convient qu'au monarque. Un général a son *veto*, parce qu'il ne sanctionne pas les ordres qu'il reçoit: un roi, comme chef de l'état, a une sanction, parce qu'il ne peut opposer de *veto* aux

lois dont il est censé avoir reconnu l'utilité et la nécessité. Si le roi refuse de sanctionner une loi nouvelle, c'est parce qu'il la croit nuisible à l'état; alors il en fera connaître les inconvéniens ; on l'amendera et on la modifiera. La sanction est une discussion paisible d'un père de famille avec ses enfans.

« Mais, me répondra-t-on, si le roi » refuse sa sanction, ou l'assemblée » ses amendemens, la loi se trouvera » annullée ; refuser d'approuver une » loi, c'est refuser de l'exécuter; ainsi » la sanction a les mêmes inconvé- » niens que le *veto*. » A cela je réponds que la loi ne sera point annullée, comme elle le serait par le *veto*; mais elle restera sans être sanctionnée.

« Voilà donc de nouveaux débats » entre le peuple et son prince forti- » fié du parti de l'opposition. » J'en

conviens, mais toutes les choses de ce monde se débattent les unes contre les autres : les élémens contre les élémens, les opinions contre les opinions. C'est de leur lutte que naît l'harmonie. Toutes les vertus se balancent entre deux contraires. Tenons donc un juste milieu, puisqu'il s'agit d'être justes. Prenons garde, en fuyant le despotisme, de nous jeter dans l'anarchie. Si le char est versé d'un côté, ne le renversons pas de l'autre ; rétablissons-le sur son essieu monarchique et ses roues plébéïennes, afin de lui rendre l'équilibre et le mouvement. Ne croyons pas que la sanction royale elle-même puisse laisser, comme un *veto*, des questions législatives sans solution. Il est impossible que tôt ou tard le roi ne se rende aux raisons de l'assemblée, ou l'assemblée aux raisons du roi, puisque l'un et l'autre n'ont d'autre but que

l'intérêt public. Ce qui éternise les procès parmi les hommes, ce sont leurs intérêts particuliers. Ils sont bientôt d'accord sur leurs intérêts communs. Or l'intérêt public étant commun aux députés de la nation et à son monarque, la discussion que peut entraîner la sanction royale, ne peut tourner qu'au profit de la législation.

Mais dans cette balance d'opinions sur le même intérêt, voyez que de probabilités se rencontrent en faveur des arrêtés de l'assemblée. Est-il probable d'abord que quelques aristocrates, après être convenus de soumettre leurs intérêts à la majorité des voix de l'assemblée nationale qui leur a pareillement soumis les siens, iront s'intriguer auprès du roi, pour arrêter l'effet des délibérations nationales, parce qu'elles leur sont défavorables? Est-il probable que le roi, pour

les

les intérêts de ces aristocrates infidèles à leurs vœux, refusera de sanctionner des lois utiles à la nation, réclamées par la majorité de ses députés et par un peuple entier capable, pour les maintenir, de se livrer à une insurrection générale? D'ailleurs le roi étant obligé de consentir les lois, avant que l'assemblée consente les impositions, s'il refusait la sanction des lois arrêtées par la majorité de l'assemblée, n'est-il pas plus que probable que cette majorité lui refusera à son tour la sanction des impositions? Je considère avec peine, en légiste, ainsi que l'assemblée elle-même, les effets de la sanction royale, comme ceux d'un procès entre le monarque et la nation: l'événement peut en être douteux; mais il ne le sera pas que le peuple, en la conservant à son prince, aura été juste et loyal envers lui. Le peuple s'est bien confié

de la discussion de ses lois à des puissances aristocrates ennemies jusqu'à présent de ses intérêts : pourquoi ne se fierait-il pas de leur sanction à une puissance amie, maintenant que ces lois lui sont favorables? Il ne faut pas que le peuple se méfie de son roi. Leurs intérêts sont toujours les mêmes. Enfin l'assemblée ayant proclamé Louis XVI, le restaurateur de la liberté française, pourrait-elle lui refuser la sanction des lois qui assurent cette même liberté?

La sanction royale est nécessaire à toutes les puissances de l'état. 1.° Elle est de droit, par rapport au roi comme homme. Si le roi ne pouvait sanctionner les lois, il aurait moins de prérogatives que le moindre de ses sujets; car chacun d'eux a le droit, non-seulement de voter pour les lois par ses deputés, mais, s'il les trouve défavorables, il peut les récuser en-

tièrement en abandonnant son pays, sans le consentement de personne; ce que ne peut faire le roi, sans le consentement de la nation, parce que son absence peut entraîner la ruine de l'état. 2.° La sanction est de justice, par rapport au roi comme monarque. Le roi étant chargé de faire exécuter les lois, il est censé, ainsi que je l'ai dit, reconnaître, en les sanctionnant, leur utilité et leur nécessité. 3.° La sanction royale est nécessaire à la tranquillité de la monarchie. Plusieurs aristocrates, chargés des vœux de leurs corps et membres de l'assemblée nationale, ayant déclaré, dès son ouverture, qu'ils ne reconnaissaient d'autre autorité que celle du roi, et étant forcés maintenant, par la majorité des voix de leur assemblée et le vœu de la nation, de sacrifier leurs privilèges, pourraient dire que la loi qui les y oblige n'est

pas monarchique, si elle n'était pas sanctionnée du monarque, et sous ce prétexte, refuser de la reconnaître, ce qui pourrait susciter des troubles à l'avenir. 4.° La sanction royale est nécessaire à la permanence des lois, et au respect qui leur est dû, sut-tout de la part du peuple. Ceci mérite la plus grande considération. Quoique rien ne soit plus respectable aux yeux même d'un monarque, que les décrets d'une nation assemblée par ses députés, cependant le peuple n'y voit guère que des hommes semblables à lui dans ses représentans, et que des ennemis dans ceux des ordres supérieurs. D'ailleurs, à cause de leur périodicité, il cessera bientôt d'y voir ses législateurs. Un fleuve qui renouvelle ses eaux est toujours le même fleuve, parce que la forme de ses rivages ne change pas; mais une assemblée qui renouvelle ses membres,

n'est plus la même assemblée, parce que la plupart des hommes diffèrent d'opinions et bientôt de projets. Le peuple n'arrête son attention et ses respects que sur des projets immuables, ou qu'il croit tels, et qui lui en imposent par leur grandeur ou leur éloignement. *Major è longinquo reverentia;* le respect augmente avec la distance. Il est donc nécessaire de fixer les regards du peuple vers le trône dont il approche peu, comme vers un centre permanent et digne de tous ses hommages. Les nations républicaines ont donné à leurs lois le nom d'un seul législateur; telles furent celles de Zaleucus chez les Locriens, de Lycurgue à Sparte, de Solon à Athènes; et les nations monarchiques, le nom du monarque qui avait promulgué les leurs, et par conséquent sanctionnées; telles furent celles de Cyrus en Perse, de Zoroas-

tre, roi des Bactriens, en Asie; de Moïse, chef des Hébreux; de Numa et ensuite de Justinien, à Rome; de Charlemagne, dans l'empire d'occident; de Saint Louis, en France; de Pierre le Grand, en Russie; de Frédéric II, en Prusse; telles sont les lois d'Angleterre promulguées d'abord en 1040, sous le nom de Lois d'Édouard, et rétablies ensuite en 1215 par la nation, sous le nom de Grande Charte. Les anciens ont si bien senti la nécessité d'une sanction auguste, pour rendre les lois vénérables aux peuples, qu'ils ont souvent supposé qu'elles avaient été sanctionnées par la divinité même. Ainsi celles de Numa le furent par la nymphe Égérie; celles de Zaleucus, par Minerve; celles de Mahomet, par Dieu même, avec la médiation des anges; mais ces législateurs, en voulant se procurer de grands avantages, tombèrent dans

de grands inconvéniens ; car toute tromperie porte avec elle sa punition. Lorsque ces lois ne convenaient plus aux besoins des citoyens, ou qu'il fallait les appliquer à d'autres contrées, on ne pouvait les changer, parce que la divinité qui les avait sanctionnées était invariable. Ainsi les Turcs se sont abstenus de faire la conquête de plusieurs pays, parce qu'il n'y avait pas d'eaux courantes pour leurs ablutions légales. C'était encore pis, lorsque les peuples, en s'éclairant, venaient à connaître que la divinité ne s'était point mêlée de leur législation ; alors ils passaient du mépris du législateur qui les avait trompés, au mépris de la loi. C'est ce qui est arrivé à plusieurs états et religions dont la ruine n'a pas eu d'autre fondement. Il n'en est pas de même des lois sanctionnées par un monarque qui les varie, de concert avec son peuple ; sui-

vant ses besoins, et les leur rend permanentes par la seule démonstration de leur utilité. Mais comme aucune loi politique n'est bonne, si elle ne pose sur les lois de la nature, et que rien n'est permanent sans le secours de son auteur, il est nécessaire que le roi sanctionne le code de nos lois par une invocation religieuse qui le consacre à jamais aux sentimens du cœur, comme aux lumières de la raison. Le mot de sanction même semble venir de *sanctus*, saint. Ce préambule, digne du style d'Orphée ou de celui de Platon, doit précéder, comme un péristile antique, le temple auguste de nos lois, élevé pour le bonheur des hommes et dédié à l'Éternel, par le monarque qui doit en être le pontife.

Voilà ce que ma conscience m'oblige de dire sur les intérêts du roi, que je regarde comme inséparables de ceux du peuple. Quant au peuple,

c'est vers lui que j'ai dirigé tous mes vœux, parce que je le considère comme la partie principale de l'état. Peut-être l'affection que je lui porte, sous ce point de vue, m'aura fait illusion à moi-même? Peut-être me reprochera-t-on d'avoir trop compté sur sa modération ou sa constance? On m'objectera, sans doute, que ses représentans, dont j'ai désiré qu'on augmentât le nombre dans l'assemblée nationale, ne sont déjà que trop puissans, puisqu'ils ont opéré dans l'état une si puissante et si grande révolution. J'ai parlé de cette révolution qui venait d'arriver, comme d'une suite nécessaire de l'insuffisance de ses représentans; et je suis persuadé que s'ils eussent balancé, par leur nombre, la pondération de ceux des deux autres ordres, l'insurrection du peuple n'eût point eu lieu. C'est son désespoir qui l'a produite,

D'ailleurs c'est une question de savoir qui, de l'armée qui est venue environner la capitale, ou du peuple qui y était renfermé, a rompu le premier l'équilibre des pouvoirs entre les députés des trois ordres. Ce serait encore une autre question à décider, si le clergé et la noblesse ne se seraient pas plus écartés de la modération que le peuple, si, comme lui, ils avaient eu la toute-puissance. La guerre de la ligue et celle de la fronde qui n'avaient pour but que des intérêts de corps ou de princes, ont versé sans comparaison plus de sang, et d'une manière plus illégale, que l'insurrection du peuple qui a pour objet l'intérêt public. Il ne faut pas mettre sur son compte les émeutes occasionnées par la cherté du blé, ainsi que les brigandages exercés dans plusieurs provinces. La plupart de ces troubles ont été excités par ses ennemis qui cher-

chent à le diviser, afin de l'armer contre lui-même. Ce qu'il y a de certain, c'est que par-tout il s'oppose, de toutes ses forces, à ces désordres.

Maintenant que le peuple français a recouvré sa liberté par son courage, il doit s'en montrer digne par sa sagesse. Il doit rejetter avec horreur ces proscriptions illégales qui le feraient tomber lui-même dans les crimes de lése-nation qu'il veut punir; il doit être en garde contre le zèle qui l'anime, et invoquer, pour son propre intérêt, la prudence des lois; car il ne faut qu'une calomnie jetée par ses ennemis dans son sein exalté de l'amour du bien public, pour lui faire abattre, de ses propres mains, la tête du meilleur citoyen.

O peuple de Paris, qui servez d'exemple aux peuples des provinces; peuple ingénieux, facile, bon, généreux, qui attirez dans votre sein

les hommes de toutes les nations par l'urbanité de vos mœurs, songez que c'est à cette urbanité que vous avez dû, en tout tems, votre liberté morale, préférée même par des républicains à leur liberté civile. Vous venez de briser les liens du despotisme : ne vous en donnez point de plus insupportables par ceux de l'anarchie. Ceux-là ne tirent que d'un côté, ceux-ci de tous les côtés à la fois. C'est votre ensemble qui a fait votre force, à laquelle rien n'a pu résister. Mais ce n'est point à la force que Dieu a donné un empire durable, c'est à l'harmonie. C'est par leur harmonie, que les petites choses se rassemblent et deviennent grandes; et c'est souvent à cause de leurs forces que les grandes se séparent, se heurtent, se brisent et deviennent petites. D'où viennent tant de prétentions d'individus, de corps, de districts, de mo-

tions et d'émotions ? Voulez-vous faire soixante cités dans une seule cité ; et à votre exemple, les provinces feront-elles soixante républiques dans le royaume ? Qu'en deviendrait alors la capitale ? Communes de Paris, en multipliant vos lois, vous multiplierez vos liens ; en vous divisant, vous vous affaiblirez ; en courant chacune à part à la liberté, vous pouvez tomber tour à tour dans l'esclavage, ou ce qui est encore pis, dans la tyrannie. Qu'avez-vous à craindre aujourd'hui pour vous, sinon vous-mêmes ? Vos ennemis principaux sont dispersés ; votre grand ministre des finances a été rendu à vos vœux, et avec lui travaillent dans le plus parfait concert, les autres ministres du roi, remplis du même zèle pour votre bonheur ; les deux premiers ordres de l'état vous ont fait des sacrifices qui ont été au-delà de vos désirs ; les

troupes royales vous ont prêté serment de fidélité, et vous avez des troupes nationales entièrement à vos ordres; votre roi mérite toute votre confiance, non-seulement pour avoir ordonné ou préparé ces dispositions, mais pour s'être abandonné sans réserve à la vôtre, en venant sans gardes et sans défense, au milieu de votre capitale pleine de troubles, vous redemander votre amour, comme un père qui ne vous avait jamais ôté le sien, et qui, en vous voyant armées de toutes sortes d'armes, pouvait douter s'il retrouverait en vous ses enfans. Pour l'amour de l'harmonie, sans laquelle il n'y a point de salut pour les peuples, reposez-vous de vos intérêts sur la vigilance de vos districts composés de vos comités; que vos districts, de leur côté, s'en rapportent, sur l'ensemble de leurs opérations, à la sagesse de votre assemblée muni-

cipale, formée de vos députés, dont la prévoyance, le zèle et le courage, si bien dirigés par les deux chefs vertueux que vous avez vous-mêmes choisis, vous ont préservées du brigandage et de la famine dont vous étiez menacées. Que votre assemblée municipale se confie, à son tour, aux lumières et à la justice de l'assemblée nationale que vous avez, conjointement avec les communes du royaume, chargée de vos doléances et revêtue du pouvoir législateur. C'est sur-tout sur cette assemblée auguste que vous devez établir votre sécurité, parce qu'elle s'occupe du bonheur de tout le royaume, en liant à vos intérêts ceux des corps, des provinces et des nations par une constitution sanctionnée du roi, chef auguste et nécessaire de la monarchie, dont votre capitale est le centre. Enfin, vous devez mettre toute votre confiance dans

la providence de l'auteur de la nature qui prépare souvent, par des infortunes, la félicité des grandes nations, comme la fécondité de l'automne par la rigueur des hivers; et qui, en vous donnant, après l'année la plus calamiteuse, la moisson la plus abondante qu'on ait vue de mémoire d'homme, verse déjà ses bénédictions sur une constitution qui sera fondée sur ses lois. Heureux si, du sein de ma solitude et des orages qui l'ont troublée, je fournis à ce vaisseau, chargé de nos destins et déjà mis sur le chantier, pour voguer sur la mer des siècles, je ne dis pas une voile ou un mât, mais seulement la plus simple manœuvre.

ÉTUDES

ÉTUDES

DE

LA NATURE.

VŒUX D'UN SOLITAIRE.

LE premier mai de cette année 1789, je descendis, au lever du soleil, dans mon jardin, pour voir l'état où il se trouvait, après ce terrible hiver, où le thermomètre a baissé, le 31 décembre, de 19 degrés au-dessous de la glace. Chemin faisant, je pensais à la grêle désastreuse du 13 juillet, qui avait traversé tout le royaume, mais qui, par la grâce de Dieu, avait passé sur le faubourg où je demeure, sans y faire de mal. Je me disais : « Pour cette fois, rien ne sera échappé, dans mon petit jardin, à un hiver de Pétersbourg. »

En y entrant, je ne vis plus, ni choux, ni

artichauts, ni jasmins blancs, ni narcisses ; presque tous mes œillets et mes hyacintes avaient péri ; mes figuiers étaient morts, ainsi que mes lauriers-thyms, qui avaient coutume de fleurir au mois de janvier. Pour mes jeunes lierres, ils avaient, pour la plupart, leurs branches sèches, et leur feuillage couleur de rouille.

Cependant le reste de mes plantes se portait bien, quoique leur végétation fût retardée de plus de trois semaines. Mes bordures de fraisiers, de violettes, de thyms et de primevères, étaient toutes diaprées de verd, de blanc, de bleu et de cramoisi ; et mes haies de chèvre-feuille, de framboisiers, de groseillers, de rosiers et de lilas, étaient toutes verdoyantes de feuilles et de boutons de fleurs. Pour mes allées de vignes, de pommiers, de poiriers, de pêchers, de pruniers, de cerisiers et d'abricotiers, elles étaient toutes fleuries. A la vérité les vignes ne commençaient qu'à entr'ouvrir leurs bourgeons ; mais les abricotiers avaient déjà des fruits noués.

A cette vue, je me dis : « A quelque chose malheur est bon. Les calamités d'un pays peuvent servir aux prospérités d'un autre. Si toutes les plantes du midi de l'Europe ne peuvent supporter les hivers de la France, il est évi-

dent que plusieurs arbres à fruits de la France peuvent résister aux hivers du Nord. On peut cultiver dans les jardins de Pétersbourg, des cerises, des pêches précoces, des prunes de reine-claude, des abricots, des abricots-pêches et de tous les fruits qui peuvent mûrir dans le cours d'un été ; car l'été y est encore plus chaud qu'à Paris. » Cette réflexion me fit d'autant plus de plaisir, que je n'avais vu en 1765 à Pétersbourg, d'autres arbres que des pins, des sorbiers, des érables et des bouleaux.

Quoique je n'aie sur le globe d'autre propriété foncière qu'une petite maison et son petit jardin d'un demi-quart d'arpent, que j'habite dans le faubourg Saint-Marceau, j'aime à m'y occuper des intérêts du genre humain ; car il s'est occupé des miens dant tous les tems et dans tous les lieux. Il est certain que mes cerisiers viennent originairement du royaume de Pont, d'où Lucullus les apporta à Rome, après avoir défait Mithridate. Je ne doute pas que mes abricotiers, dont le fruit s'appelle en latin *malum armeniacum*, ne descendent, de greffes en greffes, d'un arbre de leur espèce, apporté d'Arménie par les Romains. Suivant le témoignage de Pline, mes vignes tirent leur origine de l'Archipel, mes poiriers du

mont Ida, et mes pêchers de la Perse, après que ces contrées eurent été subjuguées par les Romains, qui avaient coutume d'amener dans leur pays, non-seulement les rois, mais les arbres de leurs ennemis, en triomphe. Quant aux choses qui sont à mon usage habituel, je dois certainement mon tabac, mon sucre et mon café, aux pauvres nègres d'Afrique, qui les cultivent en Amérique sous les fouets des Européens. Mes manchettes de mousseline viennent des bords du Gange, si souvent désolé par nos guerres. Pour mes livres, ma plus douce jouissance, j'en ai obligation à des hommes de tous les pays, et sans doute aussi à leurs infortunes. Je dois donc m'intéresser à tous les hommes, puisqu'ils travaillent pour moi par toute la terre, et que j'ai lieu d'espérer que ceux qui m'y ont devancé, ayant principalement contribué à mon bonheur par leurs maux, je peux aussi concourir par les miens à celui de ceux qui doivent m'y survivre.

Il n'est pas douteux que je ne doive les premiers témoignages de ma reconnaissance aux hommes auxquels je suis redevable des premiers besoins de la vie, tels qu'à ceux qui me préparent mon pain et mon vin, qui filent mon linge et mes habits, qui défendent mes posses-

sions, etc.... c'est-à-dire aux hommes de ma nation.

En pensant donc aux révolutions de la nature qui avaient désolé la France l'année dernière, je songeai à celles de l'état qui les avaient accompagnées, comme si tous les malheurs s'entresuivaient. Je me rappelai l'édit imprudent qui avait permis l'exportation des grains, lorsque nous n'en avions pas notre provision assurée; cette banqueroute publique qui avait plané sur nos fortunes, dans le même tems que ce nuage affreux de grêle traversait nos campagnes; l'épuisement total de nos finances, qui avait fait périr plusieurs branches de notre commerce, comme ce terrible hiver plusieurs de nos arbres fruitiers; enfin ce nombre infini de pauvres ouvriers, que le concours de tant de fléaux aurait fait mourir de misère, de froid et de faim, sans les secours de leurs compatriotes.

Je pensai alors au ministre des finances, dont le retour a rétabli le crédit public, et a été pour nous comme celui de l'étoile du matin, après une nuit orageuse; aux états-généraux, qui allaient, avec le printems, faire renaître de plus beaux jours; et je me dis: Les royaumes ont leurs saisons comme les campagnes; ils ont leur hiver et leur été, leurs grêles et leurs

rosées : l'hiver de la France est passé ; son printems va revenir. Alors, plein d'espérance, je m'assis au bout de mon jardin, sur un petit banc de gazon et de trèfle, à l'ombre d'un pommier en fleurs, vis-à-vis une ruche dont les abeilles voltigeaient en bourdonnant de tous côtés.

A la vue de ces abeilles si actives, dont la ruche n'avait eu d'autre abri pendant l'hiver que le creux d'un rocher, je me rappelai qu'elles n'avaient point essaimé au mois de juin, et qu'il en était arrivé de même à la plupart de celles du royaume, comme si elles avaient prévu qu'elles auraient besoin d'être rassemblées en grand nombre pour se tenir chaudement pendant la rigueur d'un hiver extraordinaire. D'un autre côté, comme je n'ai enlevé aux miennes aucune portion de leur miel, et que jamais elles n'en exportent, elles ont passé dans l'abondance des vivres une saison où quantité de mes compatriotes en ont manqué. En voyant que l'instinct de ces petits animaux avait surpassé l'intelligence humaine, je me dis : « O heureuses les sociétés des hommes, si elles avaient autant de sagesse que celles des abeilles ! » et je me mis à faire des vœux pour ma patrie.

Je me représentai les 24 millions d'hommes

qui composent, dit-on, le peuple français, non comme de sages abeilles qui naissent avec tout leur instinct, mais comme un seul homme qui vit depuis plus de trois mille ans, et qui, comme un homme, n'acquiert son expérience qu'en passant par un long cercle de maux, d'erreurs et d'infirmités.

D'abord enfant du tems des Gaulois, il a été pendant plusieurs siècles, au maillot, entouré par les Druides, des bandes de la superstition; puis adolescent sous les Romains, qui le conquirent et le policèrent, il s'instruisit, sous le joug grave de ses maîtres, des arts, des sciences, de la langue et des lois qui le régissent encore aujourd'hui : ensuite devenu un jeune homme sous les Francs indisciplinés qui se confondirent avec lui, il s'est livré, pendant leur anarchie, à toute la fougue de la jeunesse, et a passé un grand nombre d'années dans les fureurs des guerres civiles. Enfin, depuis Charlemagne, éclairé de quelques lumières par le retour des lettres qui commencèrent à se naturaliser sous François I, comme un jeune homme qui se forme pour le commerce du monde, il a cherché les plaisirs de l'amour et de la gloire. Son goût de galanterie et d'héroïsme s'est épuré sous Heuri IV, et s'est perfectionné sous Louis XIV. A cette der-

nière époque, l'amour des conquêtes utiles a paru l'occuper principalement; il est devenu ambitieux comme un homme dont la jeunesse se passe, et qui cherche à s'établir d'une manière solide. Mais bientôt convaincu par son expérience, qu'on ne peut trouver son bonheur dans le malheur d'autrui, il a commencé à s'occuper de ses véritables intérêts, de son agriculture, de ses manufactures, de son commerce, de ses grands chemins, de ses établissemens aux colonies, etc... Il a cherché alors à se délivrer des préjugés de son enfance, des fausses vues de son adolescence, des vanités de sa jeunesse, et il est entré ainsi dans l'âge mûr. Sa raison a fait d'années en années de nouveaux progrès. Il sent aujourd'hui, sous Louis XVI, que la gloire de ses rois ne consiste que dans son bonheur. De son côté, il s'occupe plus du soin de rendre sa vie tranquille que brillante, et commode que fastueuse.

On peut suivre dans tous les siècles les périodes de son caractère, par celles de son costume. Du tems des Gaulois, presque nu comme un enfant, et coiffé de sa simple chevelure, il ne portait que des sayons. Il s'est vêtu, sous les Romains, de toges et de robes écourtées, comme un étudiant. Toujours armé sous les Francs, il s'est couvert de brassarts, de cuissarts, de cot;

tes de maille et de casques. Depuis François I jusqu'à Henri IV, et même jusqu'à Louis XIV, il s'est mis en pourpoint découpé, en fraises, en plumes, en trousses et en rubans, sans toutefois quitter son épée, comme un jeune homme qui fait l'amour. Sous Louis XIV, devenu plus grave, il a ajouté à sa parure d'amples canons, et une énorme perruque. Aujourd'hui, comme un homme mûr qui cherche ses commodités, il préfère un chapeau sur sa tête à un chapeau sous le bras, une canne à une épée, et un manteau à une armure.

Pendant que le peuple français se disposait par les mœurs et la philosophie, à une vie plus heureuse et à un ensemble national, l'administration, soumise à d'anciennes formes, suivait toujours son ancien cours. A chaque révolution de l'esprit public, elle avait adopté des lois nouvelles, sans abroger les anciennes; des besoins nouveaux, sans retrancher les superflus, et s'était plus occupée de la fortune des courtisans, que de celle des sujets. Ainsi, d'incohérences en incohérences, d'impôts en impôts, de dettes en dettes, elle s'est trouvée sans argent et sans crédit, avec un peuple sans moyens. Alors elle s'est vue dans la nécessité de convoquer les États-généraux, pour préserver d'une ruine universelle la nation dont le peuple est par-tout la base fondamentale.

Cependant ce peuple, devenu majeur par tant de siècles d'expériences et d'infortunes, traîne encore après lui les lisières de son enfance. Des corps se sont présentés, se disant chargés de sa tutelle, et ont prétendu le ramener aux anciennes formes de la monarchie, c'est-à-dire, de le remettre, avec ses lumières, son étendue et sa puissance, dans le même berceau où il a été si long-tems faible, trompé et misérable.

Mais quel corps de la monarchie pourrait être rappelé aujourd'hui à ses anciennes formes? A commencer par celui qui en est le chef auguste, le roi pourrait-il être ramené aux tems où le peuple joint à l'armée, l'élisait au champ de Mars, en l'élevant sur un bouclier? Et quand Louis XVI lui-même voudrait descendre du trône pour rétablir le peuple dans ses anciens droits, ne se jetterait-il pas à ses pieds pour le supplier de ne pas le livrer aux fureurs des guerres civiles qui ont ensanglanté les premiers tems de la monarchie, par l'élection de ses rois? Le clergé voudrait-il revenir aux anciens tems où il prêcha l'évangile dans les Gaules, comme les apôtres, pieds nus, vêtu d'une seule robe, et un bâton de voyageur à la main, devenu, par la munificence de ce même peuple, une crosse pontificale? Les nobles voudraient-ils voir renaître

ces tems anciens, où ils se mettaient au service des grands pour avoir de la protection et du pain, toujours prêts à verser leur sang pour des querelles qui leur etaient étrangères? Qu'ils jugent de l'état de leurs ancêtres sous le régime féodal, par celui des nobles polonais de nos jours! Enfin le parlement lui-même voudrait-il revenir à ces tems, qui ne sont pas bien anciens, où la plupart de ses membres n'étaient que les scribes et les gens d'affaires des grands, qui alors ne savaient pas même écrire, et s'en faisaient honneur.

L'homme faible cherche par-tout le repos. S'il manque de lois, il se repose de sa législation sur un législateur. S'il a besoin de lumières, il se repose de sa doctrine sur un docteur. Par-tout il établit des bases pour reposer sa faiblesse: mais par-tout la nature les renverse, et le force, à son exemple, de se lever et de combattre. Elle-même n'a composé ce globe et ses habitans, que de contraires qui luttent sans cesse. Notre sol est formé de terre et d'eau; notre température, de chaud et de froid; notre jour, de lumière et de ténèbres; l'existence des végétaux et des animaux, de leur jeunesse et de leur vieillesse, de leurs amours et de leurs guerres, de leur vie et de leur mort. L'équilibre des êtres n'est établi que sur leurs

combats. Il n'y a de durable que leur écoulement, d'immuable que leur mobilité, de permanent que leur ensemble ; et la nature, qui varie à chaque instant leurs formes, n'a de lois constantes que celles de leur bonheur.

Pour nous, déjà si éloignés des antiques lois de la nature, par les lois même de nos sociétés, où les anciens droits de l'homme sont méconnus, nos opinions, nos mœurs et nos usages varient d'année en année. Les siècles nous roulent et nous déforment sans cesse en nous poussant vers l'avenir. Rappeler aux anciennes formes de son origine un peuple éclairé, puissant, immense, c'est vouloir renfermer un chêne dans le gland d'où il est sorti.

Comment donc nos rois voudraient-ils rappeler le peuple français à ses anciennes formes, c'est-à-dire, à ses anciennes erreurs et à son ancienne ignorance? N'est-ce pas à ce qu'il a produit dans les derniers siècles, c'est-à-dire, aux derniers fruits de son industrie, que nos rois, qui buvaient jadis dans des cornes d'élan, erraient çà et là dans les forêts des Gaules, parcourant de tems en tems leur capitale sans pavé, dans un chariot traîné par des bœufs, qu'ils doivent aujourd'hui les délices de leurs châteaux et la magnificence de leurs équipages? N'est-ce pas par les leçons tardives de son ex-

périence, qu'ils ne craignent plus d'être détrônés par les maires de leur palais, et qu'ils doivent, ainsi que leurs descendans, leur permanence sur le trône, suivant des lois inébranlables comme l'amour de ce peuple éclairé? O Henri IV! que seraient devenus vos droits attaqués par Rome, par l'Espagne et par des grands ambitieux de votre royaume, sans l'amour de votre peuple, qui, malgré les anciennes formes qu'on vous opposait à vous-même, vous appelait à le délivrer des tyrans? Comment le clergé, ministre d'une religion amie du genre-humain, voudrait-il soumettre aux anciennes formes du Druidisme, le peuple français sous le règne de Louis XVI? C'est ce même peuple qui, se rangeant en foule autour des premiers missionnaires des Gaules, fit ployer ses chefs barbares sous le joug du christianisme. Ce fut le peuple qui, par le pouvoir tout-puissant de ses opinions, éléva l'abbaye à l'opposite du château, et le clocher à celui de la tour. Il opposa la crosse à la lance, la cloche à la trompe, et les légendes des saints aux archives des barons; monument contre monument, bronze contre bronze, tradition contre tradition. Comment les nobles de nos jours pourraient-ils regarder le peuple comme flétri de tous tems par la puissance féodale de leurs

ancêtres, eux qui comptent dans leur propre sein si peu de familles qui remontent au-delà du quatorzième siècle? Mais s'il était vrai que leurs ancêtres eussent réduit jadis le peuple en servitude, comment oseraient-ils aujourd'hui faire valoir leurs anciens privilèges auprès de ce même peuple, non pour l'avoir jadis défendu ou protégé comme doivent faire les nobles de toute nation, mais pour l'avoir conquis et opprimé; non pour l'avoir servi, mais asservi; non comme les descendans de ses patriciens, mais de ses tyrans. Sont-ce là les titres qu'ont fait valoir auprès de lui, les Bayards, les Duguesclins, les Crillons, les Montmorencys, qui ont fait tant de prouesses pour obtenir de vivre dans sa mémoire jusqu'à nos jours? Que dis-je! nos nobles, si remplis aujourd'hui d'humanité et du véritable honneur, pourraient-ils, dans un siècle éclairé, mépriser cette foule d'hommes paisibles et bons qui s'occupent de leurs plaisirs après avoir pourvu à tous leurs besoins, et du sein desquels sortent ces braves grenadiers qui, après leur avoir frayé le chemin des honneurs aux dépens de leur sang, retournent à leur charrue, servir dans l'obscurité cette même patrie qui fait un partage si inégal de ses récompenses? Comment enfin le parlement pourrait-il

réduire aux anciennes formes de la servitude, un peuple qui lui a donné en quelque sorte la puissance tribunitive, et du sein duquel il est sorti lui-même ?

Après tout, est-il bien vrai que le peuple français ait toujours été sous la tutelle féodale de ses chefs ? Quelques écrivains ont avancé qu'il était serf dans son origine. Mais, soit qu'on rapporte cette origine au tems des Gaulois, des Romains ou des Francs, qui sont les trois grandes époques de son histoire, on verra qu'il a toujours été libre.

Les Gaulois, qui firent sous Brennus une invasion en Italie, et brûlèrent la ville de Rome, ressemblaient beaucoup aux Sauvages de l'Amérique, qui certainement ne font pas la guerre avec des esclaves. L'esclavage ne s'établit que chez les peuples riches et policés, comme ceux de l'Asie, et il est le fruit de leur despotisme, qui est toujours proportionné à leurs richesses. Les peuples pauvres et sauvages sont toujours libres, et quand ils font des prisonniers de guerre, ils les incorporent avec eux, à moins qu'ils ne les vendent, ne les mangent ou ne les sacrifient à leurs dieux. L'opulence fait des mêmes citoyens des despotes et des esclaves ; mais la pauvreté les rend tous égaux. Nous en voyons des exemples dans nos sociétés. Les

domestiques d'un homme riche, et même ses amis, quand ils sont pauvres, se tiennent dans ses anti-chambres, et ne paraissent qu'avec respect en sa présence; mais les domestiques de nos paysans sont familiers avec leurs maîtres, se mettent à table avec eux, et obtiennent même leurs filles en mariage.

Lorsque les Gaulois commencèrent à se civiliser et à chercher la fortune, ils se louaient dans les armées romaines, comme des hommes libres. Je crois même que César remarque qu'il n'y avait point d'armées où on ne trouvât des soldats Gaulois. Nous voyons dans Hérodote et Xénophon, que les Grecs, si amoureux de leur liberté, se mettaient aux gages même des rois de Perse, quoique ennemis naturels de leur patrie. Nous trouvons des usages semblables chez les Suisses de nos jours. Ces coutumes sont communes à tous les peuples libres, et elles n'existent point chez les peuples régis par le despotisme, ni même par l'aristocratie. Vous ne verrez à la solde d'aucune puissance de l'Europe, des régimens formés de Russes, de Polonais ou de Vénitiens. A la vérité, la constitution politique des Gaules accordait plusieurs prérogatives injustes aux chefs des Gaulois, et à leurs Druides, ainsi que l'a remarqué César; et ce fut sans doute par ses défauts

anti-populaires

anti-populaires qu'elle fut aisément renversée par celle des Romains. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Gaulois adoptèrent des Romains, leur religion, leurs lois, leurs coutumes, et jusqu'à leurs habillemens. Nous nous gouvernons en partie par le droit Romain, et nos magistrats, ainsi que les professeurs de nos universités, portent encore la toge romaine. Notre langue française est dérivée de la langue latine. Ces révolutions ne sont point des effets naturels de la conquête et du pouvoir des peuples conquérans, mais des preuves que les peuples conquis sont mécontens de leur ancienne constitution. Les Romains n'étaient jaloux que de la puissance ; ils étaient indifférens sur tout le reste. Les Grecs conservèrent, sous leur empire, leur langue, leur religion, leurs lois et leurs mœurs, dont nous voyons encore des traces, même sous l'empire des Turcs. Enfin un peuple conquis reste tellement attaché à sa constitution, quand il la trouve bonne, qu'il y soumet quelquefois le peuple conquérant. C'est ce que nous pouvons voir par l'exemple des Tartares, qui ont toujours adopté les lois et les coutumes de la Chine, après s'en être rendus maîtres. D'un autre côté, ces révolutions morales ne se font point chez des peuples esclaves. Il est très-remarquable que

les peuples occidentaux de l'Asie, n'ont rien adopté des Grecs ni des Romains qui les ont subjugués, pas même le langage. On ne parle ni latin ni grec en Asie. Un peuple esclave tient à sa constitution par l'esprit de servitude, comme un peuple libre par le sentiment de la liberté; mais celui-ci en change l'orsqu'il en est mécontent.

Quoi qu'il en soit, les Romains donnèrent les droits de citoyens romains aux habitans de plusieurs villes et même de quelques provinces des Gaules; ce qu'ils n'auraient pas fait si elles avaient été peuplées d'esclaves. Quantité de Romains s'établirent ensuite dans les Gaules. L'empereur Julien aimait le séjour de Paris, « à cause, disait-il, du caractère grave de « ses habitans, qui se rapprochait du sien. » Le caractère parisien a bien changé depuis, quoique le climat de Paris soit resté le même. Mais ce n'est pas le climat qui fait le caractère d'un peuple, comme tant d'écrivains l'ont dit d'après Montesquieu; c'est la constitution politique. Les Gaulois, simples et féroces sous les Druides, furent sérieux sous les graves Romains toujours gouvernés par la loi, et gais sous les Francs amis de l'indépendance, parce que, n'ayant jamais eu de bonne constitution, ils en changèrent à ces trois époques. Indépendamment de la gaieté des Gaulois, qui ne date

que des Francs, et qui est une preuve morale de leur liberté, j'en trouve une autre qui n'est pas moins forte, en ce que les deux peuples n'ont plus porté que le même nom, ce qui n'arrive jamais lorsque le peuple conquérant ne se confond pas avec le peuple conquis : témoins, de nos jours, les Turcs et les Grecs, les Mogols et les peuples de l'Indoustan, les Espagnols et les Indiens de l'Amérique et du Pérou, les Anglais et les Indiens orientaux, les habitans de nos Colonies et les Nègres. Au contraire les Tartares qui ont conquis la Chine se sont confondus avec les Chinois, et ne forment plus avec eux qu'une seule nation, ainsi que les peuples du nord et de l'orient, qui, tels que les Vandales, les Goths, les Normands, etc. s'amalgamèrent avec les peuples de l'Europe chez lesquels ils firent des invasions. D'ailleurs il est prouvé par l'histoire que le peuple Gaulois était libre sous la première race des rois francs, puisqu'il les élisait avec l'armée.

Du tems de Charlemagne, il y avait quantité d'hommes libres en France. Aurait-ce été avec des esclaves condamnés nécessairement à l'ignorance dans un siècle de barbarie, que ce grand prince aurait formé ses écoles, ses académies et ses cours de justice, dont les membres, d'un autre côté, ne pouvaient sortir

de cette noblesse militaire qui alors n'estimait que la gloire des armes ? Une preuve évidente de l'existence de ces hommes libres, c'est que Charlemagne les convoque nommément à ses états-généraux avec les barons et les évêques. Il y a plus ; c'est que, dans l'assemblée de 806, où il partagea, quelques années avant sa mort, ses états entre ses trois enfans par un testament confirmé par les seigneurs français et le pape Léon, « il laissa à ses peuples la liberté « de se choisir un maître après la mort des « princes, pourvu qu'il fût du sang royal ; » liberté que le président Hénault juge digne d'être remarquée.

A la vérité, une partie du peuple des campagnes fut asservie à la glèbe, par des chefs qui usurpent des droits qui ne leur appartenaient pas. Voici ce qu'en dit le président Hénault dans ses Remarques particulières sur les rois de France de la seconde race.

« On peut distinguer les terres possédées « par les Francs, depuis leur entrée dans les « Gaules, en terres saliques et en bénéfices « militaires.

« Les terres saliques étaient celles qui leur « échurent par la conquête ; et elles étaient « héréditaires. Les bénéfices militaires insti- « tués par les Romains avant la conquête des

« Francs, étaient un don du prince, et ce don « n'était qu'à vie : il a donné son nom aux bé- « néfices possédés par les ecclésiastiques. Les « Gaulois de leur côté, réunis sous la même « dénomination, continuèrent de jouir, comme « du tems des Romains, de leurs possessions « en toute liberté, à l'exception des terres « saliques, dont les Français s'étaient empa- « rés, qui ne devaient pas être considérables, « vu le petit nombre des Français et l'étendue « de la monarchie. Les uns et les autres, quelle « que fût leur naissance, avaient droit aux « charges et aux gouvernemens, et étaient « employés à la guerre, sous l'autorité du prince « qui les gouvernait. La constitution du royau- « me de France est si excellente, qu'elle n'a « jamais exclu et n'exclura jamais les citoyens « nés dans le plus bas étage, des dignités les « plus relevées. » Matharel, réponse au livre d'Hotman, intitulé, *Francogallia*.

« Vers la fin de la seconde race, un nou- « veau genre de possession s'établit sous le « nom de fief. Les ducs ou gouverneurs des « provinces, les comtes ou gouverneurs des « villes, les officiers d'un ordre inférieur, pro- « fitant de l'affaiblissement de l'autorité royale, « rendirent héréditaires dans leurs maisons, « des titres que jusque-là ils n'avaient possédés

« qu'à vie ; et ayant usurpé également et les « terres et la justice, s'érigèrent eux-mêmes « en seigneurs propriétaires des lieux, dont « ils n'étaient que les magistrats, soit mili- « taires, soit civils, soit tous les deux ensem- « ble. Par-là fut introduit un nouveau genre « d'autorité dans l'état, auquel on donna le « nom de suzeraineté ; mot, dit Loiseau, qui « est aussi étrange que cette espèce de seigneu- « rie est absurde.

« La noblesse, ignorée en France jusqu'au « tems des fiefs, commença avec cette nou- « velle seigneurie ; ensorte que ce fut la pos- « session des terres qui fit les nobles, parce « qu'elle leur donna des espèces de sujets nom- « més vassaux, qui s'en donnèrent à leur tour « par des sous-inféodations ; et ce droit des « seigneurs fut tel, que les vassaux étaient « obligés, dans de certains cas, de les suivre « à la guerre contre le roi même. »

Ces faits sont si connus, qu'ils ont été cités dans un ouvrage publié en faveur de la liberté du peuple, par un député même de la noblesse de Vivarais aux États-généraux actuels. Je les ai rapportés pour faire deux réflexions bien importantes : la première, c'est que des hommes comblés des bienfaits du roi, se constituant en corps aristocratique, ont pu obliger

les sujets du roi de les suivre à la guerre contre lui-même; la seconde, c'est que rien n'est si aisé et si commun pour des corps aristocratiques, que d'attenter aux droits d'un peuple qui n'a point de représentans auprès de son prince, et aux intérêts d'un prince qui n'a point de liaison avec son peuple. Il n'est pas besoin pour la France de recourir aux usurpations des ducs, des comtes et de leurs subordonnés, du tems de la seconde race de nos rois; nous en avons vu de plus grandes de nos jours. Les Gaulois, sous les Francs leurs vainqueurs, pouvaient parvenir aux premières dignités de l'état, quelle que fût leur naissance; mais une ordonnance du département de la guerre a déclaré, le 22 mai 1781, sous un roi ami du peuple, qu'aucun homme non-noble ne pourrait devenir officier militaire, et a ôté ainsi à vingt-quatre millions d'hommes, jusqu'à l'honneur d'être lieutenans de milice.

Que devient donc aujourd'hui l'axiome de Matharel sur l'excellence de notre constitution, « qui n'a jamais exclu et n'exclura jamais les « citoyens nés dans le plus bas étage, des di- « gnités les plus relevées. » Cependant aucun des corps qui se disent chargés du maintien de notre ancienne constitution, et qui veulent nous y rappeler, n'a réclamé contre cette der-

nière injustice, parce qu'elle n'intéressait que les anciens droits du peuple, et le peuple n'a jamais pu défendre ses droits, parce qu'il n'a point de représentans auprès de son prince.

Quoi qu'il en soit, quelle famille noble de nos jours pourrait prouver sa descendance des usurpateurs de la noblesse sous la fin de la seconde race de nos rois, et qu'en pourrait-elle conclure contre la liberté du peuple? Une famille de princes nationaux du tems des Gaulois, a pu être réduite à l'esclavage sous les Romains; et une famille d'esclaves sous les Romains, devenir noble sous les Francs : car les peuples conquérans ont souvent la politique, pour asservir les peuples conquis, d'y abaisser ce qui est élevé, et d'y élever ce qui est abaissé. Quel homme aujourd'hui pourrait prouver seulement qu'il descend des Gaulois, des Romains ou des Francs? Des spéculateurs en politique ont cru reconnaître les Gaulois dans nos paysans, les Romains dans nos bourgeois, et les Francs dans les nobles. Mais les Goths, les Alains, les Normands, ne sont-ils pas venus, par leurs incursions et leurs conquêtes, confondre encore ces trois ordres de citoyens? Les Anglais n'en firent-ils pas autant lorsqu'ils s'emparèrent de la plus grande partie du royaume? Après ces bouleversemens de la

guerre, sont venus ceux du commerce. Quantité d'Italiens, d'Espagnols, d'Allemands, d'Anglais, se sont établis chez nous, et s'y établissent encore tous les jours. Toutes ces nations se sont confondues, par des alliances, avec toutes les classes de nos citoyens, dont les races d'ailleurs se sont croisées, depuis les plus illustres jusqu'aux plus humbles, par des mariages de finances : notre peuple est formé des ruines de tous ces peuples, comme le sol qui produit nos moissons, est composé des débris des chênes et des sapins de nos anciennes forêts. Il y a peut-être tel misérable charretier, qui roule toute l'année depuis le fond de l'Auvergne jusqu'à Paris, et depuis Paris jusqu'au fond de l'Auvergne, dont les aïeux donnèrent des fêtes au peuple romain, et coururent dans le cirque sur de superbes quadriges; et tel pauvre enfant qui grimpe dans nos cheminées pour les ramoner, descend peut-être de ces fiers Gaulois qui mirent le feu à Rome et escaladèrent le capitole. Nous tirons avec empressement du sein de la terre, des urnes mutilées, des inscriptions obscures, des bronzes rongés de vert-de-gris, pour y chercher les noms de ces anciennes familles; mais leurs descendans sont encore dans la vie, et nous en offriraient les médailles vivantes, si nous en savions déchiffrer

les empreintes. Une ville d'Italie se vante de les connaître ; et pendant que toute cette contrée fait un commerce de ses monumens de pierre, Milan fournit, pour fort peu d'argent, des lettres de noblesse, et des armoiries antiques, aux familles les plus obscures de l'Europe, sur leurs simples noms. Mais à quoi sert cette vanité ? notre noblesse n'est pas moins que notre peuple, l'ouvrage du tems qui dissout et recompose toute chose avec les mêmes élémens. Si les sables de la mer sont des débris de ses rochers, ses rochers à leur tour ne sont que des amalgames de ses sables.

Non-seulement le peuple est composé dans l'origine des mêmes familles que son clergé et sa noblesse, mais c'est lui qui est en particulier l'unique cause de la splendeur de ces deux corps ; c'est de son sein que sortent les hommes chargés de leur éducation, et de leur inspirer de l'honneur et de la vertu. C'est lui qui est la principale source de la lumière, de l'industrie et de la puissance même militaire ; c'est lui seul qui fait fleurir l'agriculture et le commerce. Que dis-je? le peuple est tout; il est le corps national, dont les deux autres ordres ne sont que des membres accessoires ; il peut exister sans eux, et ils ne peuvent être sans lui. On n'a jamais vu de nation formée uniquement de

prêtres ou de nobles; mais il y a eu beaucoup de nations florissantes formées du simple peuple. Les Romains ont subsisté long-tems sans corps de clergé. Leurs magistrats étaient leurs pontifes. La plupart des républiques grecques, avec le même régime, n'avaient point de corps de noble; et quoique quelques écrivains aient avancé que la noblesse était le plus ferme appui des monarchies, il est certain que la plus ancienne monarchie qui soit au monde, la Chine, n'a jamais su ce que c'était qu'un gentilhomme. Il n'y a de noble à la Chine que la famille de Confucius; et sa noblesse est fondée, non sur ce que Confucius asservit ses concitoyens par les armes, par l'intrigue ou par l'argent, mais sur ce qu'il les éclaira de ses lumières et de ses vertus. Ses descendans, distingués par quelques honneurs, n'ont d'ailleurs aucun droit aux charges et dignités de l'empire, et ils n'y parviennent, comme les autres sujets, que par leur mérite personnel. Il n'y a point de nobles dans les états despotiques de la Turquie et de la Perse, où le pouvoir absolu de leurs monarques a besoin cependant d'hommes qui leur soient dévoués.

Au contraire, le peuple est tellement la base de la puissance publique, même dans les monarchies, que l'état est tombé, dès que

le clergé et la noblesse ont séparé leurs in
rêts des siens : c'est ce que prouve le bas-e
pire des Grecs, où ces deux ordres s'étant s
parés de tout, sous des princes faibles, le p
ple, sans patriotisme et sans propriété, lai
les Turcs renverser le trône. On en voit aujo
d'hui un exemple semblable dans le Mog
où le peuple, séparé de ses brames et de s
naïres, voit avec indifférence des poigné
d'Européens s'emparer de son gouverneme
et de son pays. Nous devons nous rappel
nous-mêmes ou plutôt nous devons oublier
jamais quels ont été les auteurs de tant d
guerres civiles qui ont désolé pendant si lon
tems notre monarchie, et qui s'efforcèrent d
la renverser, en y appelant même les étran
gers : certainement ce ne fut pas le peuple. Mai
rien n'est plus frappant à cet égard que ce qu
s'est passé de nos jours en Pologne. D'abord
la noblesse aristocratique de ce pays a éprouvé,
dans tous les tems, une suite perpétuelle d'in-
fortunes, uniquement pour s'être séparée de
son peuple ; et si elle fit autrefois quelques
conquêtes sur les Russes, les Prussiens et les
peuples de l'Autriche, c'est que leur régime
féodal était alors plus mauvais que celui de
la Pologne. Mais lorsque la noblesse de cha-
cune de ces nations a été forcée de se rappro-

cher de son peuple, non en l'élevant à elle par des lois équitables; mais en descendant vers lui par le poids du gouvernement despotique, qui rend tous les sujets égaux, elle a formé avec lui un ensemble national, auquel la noblesse polonaise, livrée à elle seule, n'a pu résister. Celle-ci donc a vu, il y a quelques années, sa monarchie partagée par les trois puissances voisines, qui n'ont employé, contre ses diètes patriciennes, qu'un bien petit nombre de régimens plébéïens; et malgré les circonstances favorables où elle se trouve aujourd'hui, par la guerre des Turcs qui embarrasse la Russie et l'Autriche, et par la faveur particulière du roi de Prusse, elle fait de vains efforts pour recouvrer son indépendance, parce qu'elle n'appelle point son peuple à la liberté.

Le peuple est donc tout, même dans les monarchies. « Les peuples ne sont pas faits « pour les rois, mais les rois sont faits pour les « peuples, » a dit Fénélon, d'après les lois de la justice universelle; à plus forte raison, le clergé et la noblesse. C'est au peuple que tout doit se rapporter, prêtres, nobles, officiers, soldats, magistrats, ministres, rois; comme les pieds, les mains, la tête et tous les sens se rapportent au tronc dans le corps humain. Le bonheur du peuple est la loi suprême, ont dit

les anciens : *Salus populi*, *suprema lex e*

Depuis les trois seigneurs Persans, Ot nès, Mégabyse et Darius, qui réduisiren l'état démocratique, aristocratique et mor chique, les formes de gouvernement que c cun d'eux voulait donner à la Perse, on a s vent agité quelle était la meilleure des tro comme s'il était impossible qu'il y en eût d'. tres. Pour moi, considérant combien, dep ce tems-là, il y a eu dans tous les pays différentes sortes de gouvernemens qui ne so point compris dans cette division, je crois qu'u nation peut exister sous toutes sortes de fo mes, pourvu que le peuple y soit heureu: comme un homme peut vivre par-tout de to tes sortes de régimes, pourvu que son cor se porte bien.

En effet, les mœurs des nations ne sont pa moins variées que celles des particuliers. Il a des peuples qui vivent errans dans les désert comme les Arabes et les Tartares; et d'autre qui ne sortent point de leur pays, comme le Chinois : il y en a qui se répandent chez tou tes les nations, comme les Juifs et les Armé niens; et d'autres ne communiquent avec au cun étranger, comme les Japonais : d'autre se rassemblent en nombre infini dans des villes, comme les peuples policés; et d'autres se dis-

persent en familles solitaires et vivent dans des hippas, comme les insulaires de la nouvelle Zélande.

Les gouvernemens des hommes ne sont pas moins différens que leurs mœurs. A commencer par l'état monarchique, s'il y a quantité de pays régis par un seul roi, il en a existé de très-florissans où il y en a eu deux à la fois, comme à Lacédémone : je crois même qu'il ne serait pas impossible d'en trouver qui aient été bien gouvernés par des triumvirs. Quant à la nature des monarchies, il y en a d'héréditaires par les mâles, du père au fils, comme la nôtre; d'autres le sont par les femmes, de l'oncle au neveu, comme en certains royaumes d'Afrique et d'Asie; dans d'autres, le souverain peut choisir son successeur dans sa famille, comme en Turquie, à la Chine et en Russie; d'autres, sont électives dans un corps de nobles, par les nobles seuls, comme en Pologne; d'autres sont balancées par un sénat de prêtres, comme chez les Juifs, ou par un corps de soldats, comme à Alger. Quant aux aristocraties, il y en a qui ont choisi leurs chefs dans un corps de religieux nobles et guerriers, comme à Malte; d'autres dans un corps d'esclaves soldats, comme les douze beys de l'Égypte choisis parmi les Mamelus; d'autres

dans un sénat de nobles légistes; comm
Gènes et à Venise. Quant aux démocratie
elles élisent leurs chefs dans un corps de ma
chands, comme la Hollande; ou de labo
reurs, comme la Suisse; ou dans des étra
gers qui passent, comme la petite républiq
de Saint-Marin. D'autres ont été mêlées d'
ristocratie et de démocratie, comme la rép
blique Romaine; d'autres des trois gouvern
mens à la fois, comme l'Angleterre.

J'observe que tous ces gouvernemens o
eu également des origines faibles; que ceu
qui n'ont pas pris d'accroissement, ou qui l'o
perdu après l'avoir acquis, n'ont eu pour bu
que la puissance d'un seul corps : tels ont ét
ceux de Pologne, de Gènes, de Venise, d
Malte, qui ont sacrifié les intérêts de leur peu
ple à ceux de leur noblesse. Je remarque, a
contraire, que ceux qui ont prospéré, son
ceux qui ont eu pour unique objet la puissanc
ou le bonheur du peuple : ainsi Lacédémone
donna des lois à la Grèce et à une partie de
l'Asie. Elle en eût donné, comme Rome, à
l'univers, si elle eût compris dans ses citoyens
les Ilotes ses cultivateurs. C'est par l'influence
du peuple que la Turquie est devenue célèbre
par ses conquêtes, la Chine par sa durée, la
Hollande par son commerce, l'Angleterre par

sa

sa puissance maritime et ses lumières, la Suisse plus heureuse par la liberté et son repos.

Je remarque encore deux choses bien importantes à la prospérité des peuples. 1.° C'est que tous ceux qui ont fleuri ont été gouvernés par deux puissances opposées, et que ceux qui sont tombés en ruine, n'ont été régis que par une seule, parce que la nature ne forme d'harmonies que par des contraires. 2.° C'est qu'il n'y a aucun gouvernement, de quelque nature que ce soit, qui n'ait eu un chef, sous le nom de doge, de bey, de roi, de pape, de sultan, d'émir, de daïri, d'empereur, de stathouder, de grand-maître, de consul, d'avoyer, etc. parce que toute société a besoin d'un modérateur.

A Lacédémone, le pouvoir des éphores était opposé à celui des deux rois : sans ce contrepoids, les deux rois se seraient détruits eux-mêmes par la jalousie du gouvernement, comme il arriva dans la décadence de l'empire romain, où deux empereurs à la fois sur le trône en accélérèrent la ruine. Chez les Chinois, le souverain n'est despotique que par la loi de l'empire qu'il fait exécuter; mais sa volonté particulière est tellement balancée et circonscrite par les tribunaux conservateurs des anciens rites, qu'il ne peut changer sans

leur aveu la moindre coutume, pas même forme d'un habit. D'un autre côté, le respect de ces tribunaux est inspiré au peuple dès la plus tendre enfance, avec une telle religion que chacun d'eux pourrait se rendre maître de l'empire, s'ils ne se balançaient les uns les autres, et si l'empereur n'en était le modérateur. Il en est à-peu-près de même chez les Turcs, où la puissance du muphti balance toujours celle du Sultan; aucun ordre militaire, aucune sentence de mort ne peut être promulguée par le sultan, sans un fetfa religieux ou permission du muphti.

Chez les Romains, la puissance des tribuns était opposée à celle des consuls : mais comme ces deux puissances, qui représentaient, l'une celle du peuple, l'autre celle de la noblesse, n'avaient point de modérateur qui tînt l'équilibre entre elles, elles agitèrent sans cesse l'état par leurs luttes. Les Romains avaient si bien senti le besoin d'un modérateur dès les premiers tems de leur république, que dans les tems de crise ils créaient un dictateur. Le dictateur était un despote d'un moment, qui rétablissait toutes choses dans l'ordre. Il sauva plusieurs fois la république, quand il ne fut question que de guerres étrangères; mais il la perdit dans les guerres civiles. En effet, on ne pou-

vait le choisir que dans une des deux puissances contraires, et on achevait alors de détruire entre elles l'équilibre au lieu de le rétablir. C'est ce qui arriva dans les horribles proscriptions de Sylla et de Marius. Sylla, chef du parti de la noblesse, resta tout puissant par la dictature. Montesquieu le loue de l'avoir abdiquée, comme d'un grand effort de courage; il le représente confondu dans la foule comme un simple particulier, laissant chaque citoyen le maître de lui redemander justice du sang qu'il avait répandu. Comme le jugement de Montesquieu est d'un grand poids, je prendrai la liberté de le réfuter, parce qu'il renferme une grande erreur. On ne saurait être trop en garde contre l'autorité des noms. Sylla n'abdiqua point par grandeur, mais par faiblesse, pour ne pas offrir en sa personne un centre unique à la vengeance publique. A qui un citoyen Romain se serait-il adressé pour avoir justice de Sylla redevenu simple particulier? Le sénat, les consuls, les tribuns, les soldats, tous les magistrats de Rome, n'étaient-ils pas des créatures de Sylla, complices de ses proscriptions, et intéressés à en arrêter les poursuites? Que dis-je? Sylla simple particulier, exerça sa tyrannie jusqu'au

moment de sa mort, et la preuve en est
son histoire. « Le jour de devant qu'il tré
« sât, étant averti que Granius, qui deva
« l'argent à la chose publique, différait
« payer, attendant sa mort, il l'envoya que
« et le fit venir en sa chambre, là où, sitôt
« fut venu, il le fit environner par ses mi
« tres, et leur commanda de l'étrangler
« vant lui; mais à force de crier après lu
« de se tourmenter, il fit crever l'aposthu
« qu'il avait dedans le corps, et rendit gra
« quantité de sang; au moyen de quoi lui ét
« toute force faillie, il passa la nuit en grai
« agonie, et puis mourut. » (Voyez Plut
que.) Qui aurait donc osé demander
comptes à Sylla, qui en faisait rendre de
rigoureux le dernier jour de sa vie? Enfin s
crédit était encore si grand, même après
mort, que les dames romaines firent, a
d'honorer ses funérailles, des dépenses qu'ell
n'ont jamais faites avant ni après lui pour a
cun Romain. « Entre autres choses, ajoute Pl
« tarque, elles y contribuèrent si grande qua
« tité de senteur et de drogues odoriférant
« à faire parfums, qu'outre celles qui furer
« portées en deux cent dix manes, on en form
« une fort grande image à la semblance d

« Sylla même, et une autre d'un massier por-
« tant les haches devant lui, toutes faites
« d'encens fort exquis et de cinnamome. »

Ainsi le pouvoir du peuple fut opprimé par celui de la noblesse, fortifié par Sylla de celui de la dictature. Mais lorsque César, revêtu de la même dictature, se fut rangé du côté du peuple, alors le parti de la noblesse fut opprimé à son tour. Enfin, lorsque les empereurs ses successeurs, au lieu d'être modérateurs de l'empire, eurent réuni en leurs personnes la puissance consulaire et tribunitive, l'empire tomba, parce que les deux puissances qui se balançaient, fixées à leur centre, ne lui donnaient plus de mouvement. C'est ainsi que les fonctions du corps humain sont paralysées, lorsque le sang, au lieu de circuler dans les membres, s'arrête à la région du cœur.

Nous sommes donc dans une grande erreur, lorsque nous voulons, par le sentiment de notre faiblesse, donner des bases immuables à un gouvernement qui se meut toujours. La nature ne tire des harmonies constantes que des puissances mobiles. Le type des sociétés, comme celui de la justice, peut se représenter par une balance dont le service ne gît que dans le contre-poids de ses deux fléaux : le repos

des corps en mouvement est dans leur éq
libre.

Je conclus donc que tout gouvernement
florissant et durable, lorsqu'il est formé
deux puissances qui se balancent, qu'il a
chef qui en est le modérateur, et qu'il a pc
centre le bonheur du peuple. Voilà, à m
avis, les seuls moyens et la seule fin qui fc
prospérer et durer les états, soit qu'ils soi
monarchiques, aristocratiques ou républicai
or c'est ce que prouve l'histoire de tous l
pays; car il ne suffit pas de citer dans un pa
quelques années brillantes, pour justifier d
principes de politique jetés au hasard, comn
ont fait plusieurs écrivains; il faut voir fleu
et durer long-tems tout un état, pour jug
de la bonté de sa constitution, comme on ju
de celle d'un homme, non par quelque tor
de force, mais par une santé égale et bie
soutenue.

On pourra m'objecter quelques société
d'hommes vivans suivant les lois de la nature
qui ont subsisté sans ces luttes intérieures e
sans chef, se portant au bien de leur état
comme des abeilles aux travaux de leur ruche,
par le sentiment de leur bonheur commun.
Mais si leurs contre-poids politiques n'étaient
pas dans leur société, ils étaient au-dehors.

Je doute même que les abeilles, dont l'instinct est si sage, prissent tant de soin d'amasser des provisions, de les placer dans le tronc des arbres, de s'y bâtir des maisons de cire, et d'y vivre rassemblées, si elles n'avaient à lutter contre les vents, les pluies, les hivers et plusieurs autres sortes d'ennemis : les guerres du dehors assurent leur concorde au-dedans. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que chaque ruche a un modérateur dans sa reine. Il en est de même des habitations des fourmis, et, je crois, de toutes celles des animaux qui vivent en république. Heureuses les sociétés des hommes, si elles n'avaient de même à combattre que les obstacles de la nature ! leurs jouissances s'étendraient par toute la terre, dont ils sont destinés à recueillir les productions ; le genre humain ne formerait qu'une famille, dont chaque individu n'aurait besoin d'autre modérateur que Dieu et sa conscience. Mais, dans nos états mal constitués, tous les biens se trouvent accumulés sur un petit nombre de citoyens ; ainsi, ne pouvant les demander à la nature, nous sommes obligés de les disputer aux hommes, et de tourner nos forces contre nous-mêmes.

Ces principes posés, je trouve notre gouvernement français constitué comme tous ceux

qui, dès leur origine, se sont écartés des l
de la nature : il est divisé en deux puissan
qui se balancent mutuellement. L'une est fo
mée de l'ordre du clergé et de celui de
noblesse, qui depuis plusieurs siècles ont réu
leurs intérêts; l'autre de l'ordre du peupl
qui commence à s'éclairer sur les siens. M
il s'en faut bien que l'équilibre soit entre ell
A la vérité, quelques-uns de nos rois ont tâc
de le former, en donnant au peuple quelq
pondération, par l'établissement des comm
nes, des offices municipaux et des parlemen
mais les membres de ces corps tendans la pl
part vers les priviléges de la noblesse et l
bénéfices du clergé, les intérêts du peuple so
restés sans défenseur. Il n'y a que quelqu
écrivains isolés, qui, s'occupant de ceux de
hommes, ont été les seuls représentans d
peuple, et lui ont donné des tribuns secret
jusque dans la conscience des grands. Cepen
dant le roi est aussi intéressé que le peuple à
l'équilibre politique, puisqu'il en est le modé
rateur, et qu'une des puissances qui doivent
être balancées, ne peut surpasser l'autre, sans
qu'il se trouve lui-même hors de mesure, et
dans l'impuissance d'en faire mouvoir aucune.

Non-seulement tous les membres du corps
politique doivent être en équilibre pour l'inté-
rêt du peuple, mais ils doivent rapporter à lui

seul leurs intérêts particuliers. Or le clergé et la noblesse sont précisément le contraire de ce qu'ils devraient être et de ce qu'ils ont été dans leur origine ; car ils sont réunis entre eux par des intérêts particuliers, et séparés de la cause populaire.

Lorsque le roi, le clergé et la noblesse d'un état font corps avec leur peuple, ils ressemblent aux branches d'un grand arbre qui, malgré les tempêtes, sont ramenées dans leur équilibre par le tronc qui les porte et les réunit. Mais lorsque ces puissances ont des centres différens du peuple, ils sont semblables à ces arbres qui croissent par hasard au haut d'une vieille tour : ils en décorent quelque tems les crénaux ; mais avec les siècles, leurs racines se glissent entre les assises des pierres, en séparent les jointures, et finissent par renverser le monument qui les a portés.

Le roi, le clergé et la noblesse ont un rapport si nécessaire avec le peuple, que ce n'est que par lui qu'ils ont eux-mêmes des rapports communs entre eux. Sans le peuple, ils seraient divisés d'intérêts comme de fonctions. Ils sont semblables aux branches d'un arbre qui tendent toutes à la divergence, et n'ont de réunion entre elles que par le tronc qui les rassemble. Quoique cette comparaison soit bien propre à faire sentir les liaisons populaires, aux-

quelles je voudrais amener nos puissan
politiques, puisque ces liaisons n'existent
encore parmi nous, et qu'il faut différenc
en corps qui ont des centres séparés,
membres d'un même tout, je me servirai d'u
image plus propre à rendre l'ensemble act
de nos États-Généraux, et à flatter les p
tentions des ordres supérieurs. Je consid
donc le roi comme le soleil, dont l'emblê
est celui de ses glorieux ancêtres; le clergé
la noblesse, comme deux corps planétai
qui tournent autour du soleil, en réfléch
sant sa lumière; et le peuple, comme le glo
obscur de la terre que nous foulons aux pied
mais qui cependant nous porte et nous nourr
Que les puissances de la nation se considère
donc comme des puissances du ciel, ainsi q
d'ailleurs elles le prétendent; mais qu'elles
rappellent en même tems, que malgré le p
vilége qu'elles ont d'avoir leur sphère part
culière et d'avoisiner celle du soleil, elles n'
sont pas moins ordonnées à la sphère du peupl
puisque le soleil lui-même, avec toute sa splè
deur, n'existe dans les cieux que pour les ha
monies de la terre et de ses plus petites plante

Je ferai donc des vœux pour l'harmonie d
quatre ordres qui composent aujourd'hui
nation, et je commencerai par celui qui en e
le premier mobile.

VŒUX POUR LE ROI.

Plusieurs écrivains célèbres considèrent le pouvoir national dans la monarchie, comme divisé en deux; en pouvoir législateur, et en pouvoir exécuteur : ils en attribuent le premier à la nation, et le second au roi.

Cette division me paraît insuffisante, parce qu'il y manque un troisième pouvoir, nécessaire à tout bon gouvernement, le pouvoir modérateur, qui appartient essentiellement au roi dans la monarchie. Le roi n'y est pas seulement un simple commis de la nation, un doge ou un stathouder; c'est un monarque chargé de diriger ses opérations. Le clergé, la noblesse, et même le peuple, ne voient et ne régissent chacun en particulier que des parties détachées de la monarchie, dont ils ne sont que des membres; le roi en est le cœur, et peut seul en connaître et faire mouvoir l'ensemble. Les trois corps de la monarchie réagissent sans cesse les uns contre les autres, ensorte que livrés à eux-mêmes, il arriverait bientôt qu'un d'entre eux opprimerait les deux autres, ou en serait opprimé, sans que le roi, qui n'aurait que le pouvoir exécuteur, pût

faire autre chose que d'être l'agent du parti le plus fort, c'est-à-dire, de l'oppression. Il faut donc que le roi ait encore le pouvoir modérateur, c'est-à-dire, celui de maintenir l'équilibre, non-seulement entre ces corps, mais de réunir leurs forces au-dehors contre les puissances étrangères, dont lui seul est à portée de connaître les entreprises. C'est le pouvoir modérateur qui constitue le monarque.

Les écrivains dont j'ai parlé ont entrevu la nécessité de ce pouvoir dans le roi, et ils ont agité s'il devait consister dans un simple *veto*, comme en Angleterre, ou dans un certain nombre de voix délibératives, qui lui seraient réservées comme prérogative royale.

Le *veto* est un pouvoir d'inertie, capable de faire échouer les meilleurs projets. Il faut au contraire au roi un pouvoir d'activité qui puisse les faire réussir. Le cœur, dans le corps humain, n'est jamais sans action : ainsi en doit-il être du monarque dans la monarchie.

Quant aux voix délibératives à réserver au roi, on est fort embarrassé pour en déterminer le nombre. Je hasarderai quelques réflexions à ce sujet. Le nombre des voix dans l'assemblée nationale est à-peu-près de douze cents ; dont six cents appartiennent au clergé et à la noblesse, et six cents aux communes.

Or, si les six cents voix des deux premiers ordres étaient égales en pondération aux six cents voix des communes, comme elles le sont en nombre, il y aurait équilibre entre elles, et le roi n'aurait besoin que de sa seule voix pour faire pencher la balance du côté qui lui plairait : que dis-je ? la voix du roi, qui dispose de tous les emplois, est de sa nature si prépondérante, qu'elle entraînerait seule toutes les autres, comme il arrive dans les états despotiques, si elle n'était elle-même balancée.

Il est donc inutile de multiplier la voix du roi dans l'assemblée nationale, pour lui donner de la pondération ; il suffit de la lui réserver : mais il est bien nécessaire de réformer la balance nationale elle-même, pour la rendre susceptible d'équilibre. Quoique ses bras soient égaux en longueur, ses bassins ne le sont pas en pesanteur. On peut dire que celui du clergé et de la noblesse est d'or, et celui du peuple de paille. Le premier est tellement rempli de mitres, de cordons, de dignités, de gouvernemens, de magistratures, de richesses, de bienfaits accordés déjà en survivance pour l'avenir, quoiqu'ils appartiennent dans l'origine à l'autorité royale ou au peuple même, que la balance a toujours penché de ce côté-là, mal-

gré les efforts que quelques rois ont fait pour la relever. Ainsi ce bassin pèse non-seulement de son propre poids, mais de celui du pouvoir royal, qu'il a attiré de son côté ; ensorte que pour ramener celui du peuple à l'équilibre, il faut, ou que la loi rende le bassin plébéïen plus pesant, en y faisant passer un certain nombre d'emplois et de dignités, ou qu'il augmente la longueur de son bras, en multipliant les voix des représentans du peuple dans les assemblées nationales. Alors le levier plébéïen devenant plus long, le prince n'aura besoin que de peu d'efforts pour le faire pencher ; et le pouvoir modérateur deviendra dans la monarchie, ce qu'est le poids courant le long du grand levier dans la balance romaine. Ce n'est que par le nombre de ses voix que le peuple à Rome balançait la pondération des voix des sénateurs. Dans le parlement d'Angleterre, le nombre des membres de la chambre haute ne monte qu'à 245, tandis que celui des membres de la chambre des communes est de 540, c'est-à-dire, de plus du double. Sans une proportion équivalente, jamais le côté plébéïen ne pourra se mettre en équilibre, que lorsque les six cents voix, qui le composent, seront appuyées par les voix de 24 millions d'hommes qu'ils représentent : alors, quoique son bassin

soit léger, son bras devenant infiniment long, sa réaction deviendra infiniment puissante. Ce moment de révolution sera celui où il conviendra au roi de reprendre son pouvoir modérateur pour rétablir la balance monarchique.

Alors l'influence royale sera semblable à celle du soleil, qui balance dans les cieux les globes qui tournent autour de lui.

J'ai désiré plus d'une fois que le roi parcourût tous les ans ses états d'une extrémité à l'autre, comme le soleil visite tour à tour chaque année les deux pôles de la terre. Mes vœux semblent prêts à s'accomplir. A la vérité le mouvement sera différent, mais l'effet sera le même. Ce ne sera pas le roi qui ira vers le peuple; ce sera le peuple qui ira vers le roi. Ce système de politique est simplifié, comme celui de notre astronomie, où l'on suppose, avec beaucoup de vraisemblance, que ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, mais la terre qui tourne sur elle-même autour du soleil, et lui montre tour à tour ses pôles glacés.

Cet ordre me semble encore plus convenable aux fonctions d'un roi, qui, après tout, n'est qu'un homme, et qui doit non-seulement répandre ses lumières sur son peuple, mais qui a besoin à son tour d'en recevoir de

lui. Ainsi le roi saura, par l'assemblée nationale, ce qui se passe dans les assemblées provinciales; par les assemblées provinciales, dans les assemblées des villes; et par celle des villes, dans celles des villages.

Les hommes comme les affaires circuleront sous ses yeux; car le moindre paysan pourra être député de l'assemblée de son village à celle de la ville de son district, de celle de cette ville à celle de sa province, et de celle de sa province à l'assemblée nationale. Ainsi par ces périodes, les députés de l'assemblée nationale pourront montrer successivement au roi tous ses sujets, comme la terre présente au soleil toutes les parties de sa circonférence.

Je suppose ici que les assemblées des villages, des villes et des provinces, auront lieu dans tout le royaume, qu'elles seront à la fois permanentes et périodiques, c'est-à-dire, qu'elles se renouvelleront chaque année dans un tiers de leurs membres, et qu'il en sera de même de l'assemblée nationale, qui doit être le centre de toutes ces assemblées; car il doit y avoir de l'harmonie dans toutes les parties de l'état. Accorder la permanence aux assemblées des villages, des villes et des provinces, et la refuser à l'assemblée nationale,

nale, c'est dans une montre, où les petites, les moyennes et les grandes roues sont en mouvement, ôter le grand ressort.

Il résultera de la permanence de l'assemblée nationale, qu'aucun corps aristocratique ne pourra se mettre désormais entre le roi et la nation; et de la périodicité de ses membres, qu'elle ne pourra elle même se changer en corps aristocratique. Comme le roi a de droit le pouvoir exécuteur, il n'y pourra passer aucune loi qui ne soit revêtue de sa sanction; et comme il a aussi le pouvoir modérateur, cette assemblée étant formée de deux puissances dont les intérêts sont opposés, il aura toujours le pouvoir d'y maintenir l'équilibre. Elle ne peut donc, ni par ses opérations, ni par sa durée, porter aucun ombrage à l'autorité royale.

Il y a plus, c'est qu'elle seule peut faciliter les opérations d'un bon gouvernement; et c'est par elle seule que les intérêts du roi et du peuple, qui sont les mêmes, se trouveront réunis. Le roi, en donnant aux députés des communes le pouvoir de défendre les intérêts du peuple, leur donne en même tems celui de défendre les intérêts de la royauté, qui ne sont que la prospérité même du peuple; et s'il arrivait, comme par le

passé, du désordre dans l'administration, le peuple ne pourrait en accuser le roi, qui lui donne le pouvoir perpétuel d'y veiller et de lui en proposer les remèdes.

Puisse cet ordre si simple, si naturel et si juste, être admis dans tous les gouvernemens du monde, pour le bonheur des nations et de leurs princes! Les goûts, les mœurs, les modes, les discordes et les guerres se communiquent d'un royaume à l'autre; pourquoi n'en serait-il pas de même de la concorde et des bonnes lois? Puisse donc Louis XVI en recevoir à jamais la louange qui lui en sera due par son propre peuple! Puisse-t-il l'obtenir de la reconnaissance de toutes les nations, et remplir la devise glorieuse qu'il tient de ses ancêtres, mais que lui seul aura méritée; un soleil éclairant plusieurs mondes, avec ces mots: « Il suffit à tous, » *Nec pluribus impar.*

VŒUX POUR LE CLERGÉ.

IL serait bien à souhaiter que le clergé n'eût jamais séparé ses intérêts de ceux du peuple. Quelque riche que soit le clergé d'un état, la ruine du peuple entraîne bientôt la sienne. C'est ce que prouve l'exemple des Grecs de Constantinople, dont les Patriarches se mêlaient des fonctions des empereurs, et les empereurs de celles des patriarches. Le peuple épuisé par son clergé et par ses princes, qui s'étaient emparés de toutes ses propriétés, même en opinions, resta sans patriotisme : que dis-je? on l'entendait crier, pendant le siège où les Turcs s'emparèrent de Constantinople : « Nous aimons mieux voir ici des turbans qu'un « chapeau de cardinal. » J'observerai ici que la religion d'un état n'est pas toujours son plus ferme soutien, comme on l'a tant de fois avancé; car l'empire grec de Constantinople est tombé, et sa religion est restée. Il en est arrivé de même au royaume de Jérusalem. D'un autre côté, beaucoup de religions ont changé dans différens états dont les gouvernemens n'ont pas cessé de subsister : telles ont été les anciennes

religions de plusieurs royaumes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, auxquelles ont succédé les religions chrétienne et musulmane, sans que plusieurs de ces états aient changé même de dynastie. Le bonheur du peuple est la seule base inébranlable du bonheur des empires; il l'est aussi de celui de son clergé. Le clergé grec de constantinople est réduit, sous les Turcs, à vivre d'aumônes, dans les mêmes lieux où il fit élever, sous ses princes nationaux, de superbes temples, où triomphe aujourd'hui une religion ennemie. Un clergé ambitieux appauvrit son peuple, et un peuple pauvre rend tôt ou tard son clergé misérable.

Non-seulement le clergé est lié au peuple par ses intérêts, mais par ses devoirs. Il est l'avocat naturel des malheureux, et obligé de les secourir de son superflu. La plupart de ses biens lui ont été légués à ces conditions. J'aurais donc souhaité que les chefs du clergé eussent été à la tête de leurs troupeaux, pour en défendre les intérêts, comme dans les anciens tems de notre monarchie, où les peuples eux-mêmes élisaient leurs pasteurs dans cette intention. Mais puisque ces anciennes formes si respectables ont changé, même dans un corps si attentif à les conserver, je désire au moins que le clergé se pénètre dans l'assemblé nationale,

des maximes évangéliques qu'il annonce dans les églises. Je ne parle pas du denier payé à César par S. Pierre, de l'ordre même de Jésus; car j'observerai à cette occasion, d'après la question même que Jésus fit à S. Pierre, que ce n'étaient pas, chez les Romains, les citoyens qui payaient les impôts, mais les étrangers. En effet, on voit, par l'histoire, que le peuple romain, loin de payer des impositions, était souvent nourri par des distributions de blé, et par les tributs des provinces conquises. Chez les Turcs, le carach ou tribut ne se paie que par les Grecs. Cet usage me semble assez général en Asie. Jésus paraît l'étendre à tous les royaumes du monde, comme fondé sur la justice naturelle. Peut-être au fond n'était-il question que des impositions personnelles et non des impositions territoriales. Quoi qu'il en soit, comme d'abus en abus le régime fiscal a succédé parmi nous au régime féodal, il est impossible maintenant de subvenir aux besoins de l'état, sans les contributions de tous ses membres. La plus grande partie de notre clergé a sacrifié à cet égard ses anciennes prérogatives d'une manière généreuse : cependant l'intérêt de la vérité m'oblige encore à dire qu'il a fait aussi en cela un acte de justice, puisque beaucoup de biens lui ont été donnés autrefois

par l'état, ainsi qu'à la noblesse, à la charge même du service militaire.

Mais le peuple lui demande aujourd'hui d'autres contributions, pour beaucoup de biens qui lui ont été légués par des particuliers, à la charge du service encore plus sacré des malheureux. On peut sans doute y comprendre beaucoup de riches commanderies religieuses, destinées jadis aux services des lépreux et des hôpitaux. Que le clergé se pénètre donc de cette loi naturelle, la base et la fin de l'évangile; de cette loi qui est la source de toutes les vertus, de la justice, de la charité, de l'humanité, du patriotisme, de la concorde, de la bienséance, de la politesse, et de tout ce qui se fait d'aimable, même parmi les gens du monde : « Ne faites pas à autrui ce que vous « ne voudriez pas qu'on vous fît. » Qu'il considère que ce peuple, qui l'a autrefois si richement doté, succombe aujourd'hui sous le poids des impôts; que les vices contre lesquels il prêche depuis si long-tems, ne sont point inspirés à l'homme par la nature, mais qu'ils sont des résultats nécessaires de nos institutions politiques; qu'ils naissent de l'opulence extrême d'un petit nombre de citoyens qui se sont tout approprié et de l'indigence absolue d'un très-grand nombre d'autres qui n'ont plus rien; que

d'une part, l'opulence produit les voluptueux, les avares, les monopoleurs, les ambitieux qui seuls causent tant de maux; et que de l'autre, l'indigence oblige les filles de se prostituer, les mères d'exposer leurs enfans, et qu'elle fait les séditieux, les voleurs, les charlatans, les superstitieux, et cette foule de misérables qui, dépouillés de tout par les premiers, sont forcés de chercher à vivre à leurs dépens.

Je souhaite donc que le clergé vienne au secours des malheureux, et pourvoie d'abord au besoin da ses propres membres, ensorte qu'il n'y ait pas un seul ecclésiastique qui n'ait décemment de quoi vivre. Un simple vicaire de village ne doit pas manquer du nécessaire, dès que les évêques ont du superflu. Ainsi il me semble juste que l'assemblée nationale emploie les revenus des riches abbayes, fondées autrefois par la nation, en distributions faites dans tout le royaume, par les assemblées provinciales, aux indigens de tout pays et de toute communion, au connu et à l'inconnu, à l'exemple de l'homme de Samarie, parce que la charité de l'évangile doit s'étendre à toutes les religions, et l'hospitalité française à tous les peuples.

Il est nécessaire que le clergé abolisse dans son sein ces étranges et honteux établissemens

que n'ont jamais connus les Grecs, ni les Romains, ni les Barbares; je veux dire les couvens, qui servent en France de maison de force et de correction. Ces lieux de douleur, où des moines se chargent, pour de l'argent, des vengeances de l'état et des familles, sont répartis en grand nombre dans tout le royaume, et ils sont si odieux, qu'ils ont flétri même les noms des saints qu'on a osé leur donner pour patrons. Il y en a où l'on voit des cages de fer, invention du cruel Louis XI. La plupart ont des réputations si infamantes par leurs punitions, qu'un jeune homme ou une jeune fille y sont plus déshonorés, que s'ils avaient été enfermés dans des prisons publiques. Ainsi des religieux et des religieuses ne rougissent pas de faire les viles fonctions de geoliers et de bourreaux, pour se former des revenus considérables. N'est-il pas bien étrange que des personnes consacrées à Dieu, qui prêchent par état d'humanité, la consolation et le pardon des injures, se soient faits les agens de la cruauté, de l'infamie et de la vengeance, pour acquérir des richesses; et que, d'un autre côté, les peuples aient vu s'élever ces maisons plus cruelles et plus déshonorantes que la Bastille, sans apercevoir la contradiction qu'il y avait entre la doctrine et la conduite de

ceux qui les établissaient. C'est à l'état, et non à des religieux, à punir ceux qui troublent l'état.

Je désire encore que le clergé, ayant contribué par son superflu à détruire l'indigence, source de tant de vices particuliers, combatte par son éloquence l'ambition, cette autre source des vices privés et publics; qu'il en proscrive les premières leçons dans nos écoles, où elle s'est introduite sous le nom d'émulation, et arme dès l'enfance les citoyens les uns contre les autres, en inspirant à chaque enfant d'être le premier; que les prédicateurs de l'évangile sévissent, au nom de Dieu, contre l'ambition des rois de l'Europe, qui résulte de l'éducation ambitieuse qu'ils font donner à leurs sujets, et qui, après avoir causé les malheurs de leurs peuples, fait encore ceux du genre humain; que ces saints ministres de la paix attaquent les lois sacrilèges de la guerre; qu'ils cessent eux-mêmes de décorer nos temples dédiés à la charité, avec des drapeaux obtenus par le sang des nations; qu'ils s'opposent de tous leurs moyens à l'esclavage des nègres, qui sont nos frères par les lois de la nature et de la religion; qu'ils s'abstiennent de bénir les vaisseaux qui vont à la traite de ces infortunés, ainsi que les étendards autour desquels se rassemblent nos sanguinaires soldats;

qu'ils refusent leur ministère à tout ce qui contribue au malheur des hommes ; qu'ils répondent aux puissances qui voudraient les contraindre à consacrer les instrumens de leur politique, ce que la religieuse Théano répondit au peuple d'Athènes, qui voulait l'obliger de proférer des malédictions contre Alcibiade, coupable cependant d'avoir profané les mystères de Cérès : « Je suis religieuse pour prier « et bénir, non pas pour détester et maudire. » Que nos prêtres disent donc aux puissances ambitieuses : « Nous n'avons pas été envoyés « pour exciter les hommes aux fureurs de la « guerre, mais à la concorde, à l'amour et à « la paix ; pour bénir des vaisseaux de guerre, « des vaisseaux négriers, des régimens ; mais, « à l'exemple de Jésus, des enfans, des noces « et des mariages. »

Ainsi le clergé français, en s'intéressant au sort des malheureux, se rendra cher aux hommes de toutes les nations. Il verra renaître dans le cœur des peuples son empire religieux, comme dans les premiers tems où il leur annonça l'évangile, et fit, au nom du Dieu de la paix, trembler les tyrans.

VŒUX POUR LA NOBLESSE.

Puisse cette noblesse, qui, dans des siècles barbares, donna au peuple des exemples d'héroïsme en tems de guerre, et d'urbanité en tems de paix, lui en donner de toutes les vertus patriotiques dans un siècle éclairé! Je désire non-seulement qu'elle marche, comme autrefois, à la tête de ses guerriers, pour le défendre contre les ennemis du dehors, et qu'elle en protège les faibles contre les ennemis du dedans, comme du tems des anciens chevaliers; mais que s'élevant à la grandeur romaine, elle adopte dans son sein les familles plébéïennes qui s'illustreront par la vertu : ainsi les Catons et les Scipions furent adoptés par des familles patriciennes. Puisse-t-elle encore, à l'exemple de la noblesse romaine, se lier avec le peuple par les liens du mariage! Auguste, au milieu de sa gloire, donna en mariage Julie, sa fille unique, au plébéïen Agrippa; et Tibère sur le trône, Drusille, sa petite-fille, et fille de Germanicus, à Lucius Cassius, « de « race plébéïenne, antique et honorable,» dit Tacite. Nos rois eux-mêmes ont contracté plusieurs fois de pareils mariages. Henri IV, qui

se piquait d'être le premier gentilhomme de son royaume, épousa Marie de Médicis, qui descendait d'une famille d'anciens négocians de Florence. A la vérité, la noblesse se rapproche aujourd'hui du peuple par des alliances plébéïennes; mais si elles étaient plus fréquentes, et si elles n'avaient pas seulement la fortune pour objet, on ne verrait pas tant de filles nobles languir dans le célibat.

Par-tout où le peuple est méprisé, la noblesse est malheureuse. C'est le ressentiment du peuple qui entretient parmi elle l'esprit des guerres civiles et des duels. Voyez les discordes éternelles de la noblesse polonaise; voyez les anciennes factions des barons d'Angleterre, avant que la liberté eût rapproché d'eux leur peuple; et celles de nos princes et de nos ducs avant Louis XIV, qui, par son despotisme, mit à peu près tous ses sujets de niveau.

Par-tout où le peuple est méprisé, la noblesse est de peu de considération. Là où il est serf, elle est domestique. Voyez la Pologne, où les laquais et jusqu'aux moindres serviteurs des grandes maisons sont de l'ordre des nobles. Quel gentilhomme français ne préfère aujourd'hui le service du peuple dans nôtre gouvernement monarchique, au service d'un grand, comme du tems du régime féodal? Qui n'ai-

merait mieux mille fois être un noble anglais vivant avec ses fermiers, et balançant dans la chambre des pairs, ou même dans celle des communes, les intérêts de sa nation et les destinées du monde, que d'être un naïre de l'Inde, qu'un homme du peuple n'ose toucher, sous peine de mort; mais qui lui-même est obligé de sacrifier sa conscience et sa vie aux caprices du despote qui le soudoie?

O nobles, qui voulez élever votre ordre, élevez l'ordre du peuple! Ce fut la grandeur du peuple romain qui fit la grandeur du sénat romain. Plus un piédestal est haut, plus sa colonne est élevée: plus la colonne est liée avec le piédestal, plus elle est solide.

Il est très-remarquable que les Romains n'accordèrent les plus illustres marques de distinction, qu'à ceux de leurs citoyens qui avaient bien mérité du peuple. « La couronne civique, « dit Pline, était plus honorable, et donnait « plus de privilèges, que les couronnes mu- « rales, obsidionales et navales, parce qu'il y « a plus de gloire à sauver un citoyen, qu'à « prendre des villes et à gagner des batailles. »

Ces marques d'illustration, réservées aux seuls serviteurs du peuple, furent, du tems de la république, les vraies causes de la grandeur du sénat romain, parce qu'on ne sert un

peuple que par des vertus ; mais elles le devinrent de sa décadence, lorsque, du tems des empereurs, elles ne furent données qu'à ceux qui avaient bien mérité de la cour, parce qu'on ne sert les courtisans qu'avec des vices.

Puisque nous vivons dans un siècle où les membres du corps politique sont encore des parties saines, sous un chef semblable à Marc-Aurèle, je me sens entraîné à souhaiter que nous nous rapprochions en quelque sorte des anciens Romains. Je désirerais donc, pour lier la noblesse au peuple, et le peuple à la noblesse, qu'on créât un ordre de chevalerie, à l'imitation de la couronne civique. Cet ordre serait donné à tout citoyen qui aurait bien mérité du peuple, dans quelque genre que ce pût être. Il conférerait des privilèges honorables, tels que le droit de séance aux assemblées des villages, des villes, des provinces, et même à l'assemblée nationale. Ils auraient, en certains jours de l'année, le privilège d'entrer chez le roi, et en tout tems chez les ministres, avec la prérogative d'y présenter des requêtes pour tous les hommes qui seraient dignes, par leurs vertus, de l'attention du gouvernement. La marque de cet ordre serait une couronnne de chêne brodée sur la poitrine, avec cette légende : *Pour le peuple.*

L'assemblée nationale pourrait seule présenter au roi les citoyens qu'elle jugerait dignes de cette illustration, qui ne pourrait être accordée et conférée que par sa majesté elle-même en personne.

Cet ordre du peuple serait la noblesse personnelle pour ceux qui ne seraient pas nés nobles; car il n'y aurait plus à l'avenir d'anoblissement héréditaire, l'expérience de tous les tems et de tous les pays ayant appris que la vertu et le vice ne se transmettent point avec le sang.

Quant aux nobles d'origine, ils conserveraient pour leurs descendans leurs anciennes prérogatives; mais ils acquerraient, par cette nouvelle illustration, le pouvoir d'adopter un plébéïen décoré du même ordre; et dans ce cas seulement, la noblesse deviendrait héréditaire dans l'adopté. Ainsi la noblesse deviendrait chère au peuple, puisqu'il trouverait en elle le seul moyen de perpétuer son élévation; et le peuple deviendrait cher à la noblesse, puisqu'elle ne trouverait qu'en lui le moyen de s'illustrer et de conserver de grands noms prêts à s'éteindre. Si vous y joignez les alliances contractées par des mariages, nos patriciens et nos plébéïens se trouveraient rapprochés, non par les liens de l'argent, mais par

ceux de la nature et de la vertu. Tels sont mes vœux pour que le peuple s'élève vers la noblesse sans orgueil, et que la noblesse descende vers le peuple sans bassesse.

D'un autre côté, comme cette même noblesse a quantité de parens, que leur pauvreté confond avec les dernières classes du peuple, ainsi que je l'ai vu fréquemment dans nos provinces, sur-tout en Bretagne, il est nécessaire de lui ouvrir des moyens de subsistance. Je suis persuadé que c'est dans cette intention qu'a été fait, il y a quelques années, l'article de l'ordonnance du département de la guerre, qui réserve aux seuls gentilshommes, les places d'officiers dans les régimens. Mais des gentilshommes nés dans le sein de l'indigence, ne peuvent jamais faire les fonctions d'un officier; car ce grade exige parmi nous, sur-tout aujourd'hui, une éducation et des lumières qu'on ne peut acquérir sans la fortune.

Je me rappelle avoir vu un jour en basse-Normandie, un pauvre gentilhomme qui gagnait sa vie à faire des lions d'argile. Pour dire la vérité, ces lions ne ressemblaient guère à des lions; mais enfin, ils indiquaient dans leur auteur un sentiment noble, que la pauvreté n'avait point abattu. Ce sentiment même se propageait au loin par son ouvrage. Quand un gentilhomme

gentilhomme du canton un peu aisé avait mis une couple de ces lions sur deux pilastres de terre et de caillou, à droite et à gauche de sa barrière, il appelait, à l'imitation des princes, sa basse-cour, une cour d'honneur.

J'aime à voir un homme, et sur-tout un gentilhomme, trouver en lui-même des ressources contre l'injustice du sort, et, comme un sapin sur un rocher, s'élever et se maintenir droit, malgré les tempêtes.

Un art, quelque petit qu'il soit, est dans l'opulence une distraction contre les passions et l'ennui; mais dans l'indigence, c'est une ressource contre le besoin. La religion chez les Turcs fait un devoir, même aux sultans, de savoir un métier, et de s'en occuper. Je sais bien qu'un gentilhomme peut exercer un art libéral; mais pourquoi pas un art mécanique? Un art libéral ne sert guère que le luxe, et exige des talens enfans des passions: un art mécanique est nécessaire aux besoins des hommes, et ne demande que de la patience compagne de la vertu. A la vérité un noble, chez nous, peut faire du verre sans déroger; mais pourquoi pas de la poterie? En voici, je crois, la raison: comme depuis longtems, nous ne portons de respect qu'à la fortune, nous avons anobli tous les états qui y

mènent, ou qui ne servent qu'à son luxe : e
comme le verre était fort rare dans son origin
il ne servait qu'aux gens riches : il fut do
permis à un gentilhomme d'être verrier. C'e
encore par la même raison qu'il lui est loisib
d'être de la compagnie des Indes, fermie
général, acteur de l'opéra, comme si un ge
tilhomme en sabots, pouvait parvenir à c
brillans emplois! On lui permet, à la vérit
de placer ses enfans à l'école militaire; ma
cette institution de Louis XV, destinée u
quement à la pauvre noblesse, n'est guère u
ressource pour elle aujourd'hui, parce qu'el
lui est souvent enlevée par des familles rich
de son ordre, ou même de l'ordre plébéien
et que d'ailleurs elle est insuffisante.

Il me semble donc nécessaire de permettr
aux pauvres gentilshommes l'exercice de tou
tes les professions; car si la noblesse consist
à être utile à la patrie, toutes les professions
et les plus communes sur-tout, remplissen
cet objet. Ce ne sont ni les arts, ni les métier
qui peuvent dégrader l'homme; ce sont le
vices. On a vu dans tous les tems des homme
illustres par des vertus patriotiques, sortir de
toutes les conditions. Agathocles, vainqueur
de la Sicile, était fils d'un potier; le chance-
lier Olivier, d'un médecin; le maréchal Faber,

d'un libraire ; Francklin, le libérateur de l'Amérique anglaise, d'un imprimeur, et a été imprimeur lui-même. Christophe Colomb, avant de découvrir le nouveau monde, gagnait sa vie à faire des cartes de géographie. Il n'y a si petit état, qui ne puisse nourrir un grand homme.

En permettant à la noblesse d'exercer, sans déroger, tous les arts de la paix, un royaume ne pourra tomber en léthargie par l'oisiveté de ses nobles, lorsqu'ils sont riches, comme aujourd'hui en Espagne, en Portugal et en Italie; ni en convulsion par leur esprit militaire, lorsqu'ils sont pauvres, comme autrefois chez nous, et chez la plupart des peuples de l'Europe.

Nos historiens ne voient jamais que les résultats de nos maux, parce qu'ils ne les attribuent qu'à la politique; les causes morales qui les occasionnent leur échappent toujours: c'est qu'ils ne s'occupent que de la fortune des rois, et que les intérêts du genre humain leur sont indifférens. Ils rapportent les guerres perpétuelles de l'Europe, à l'ambition de ses princes, et ils ont raison; mais il est très-important de remarquer que l'ambition des princes, et les guerres tant intérieures qu'extérieures qui en ont été la suite, ont eu pour première

cause, dans chaque état, l'ambition des n bles, qui, étant en grand nombre, et n'aya d'autres moyens de subsister que la professi militaire, portèrent leurs princes à la guer et aux conquêtes, afin d'avoir pour eux m mes des grades, des pensions et des gouve nemens. L'opinion des rois ne se forme que d opinions de leurs courtisans. Ainsi dans l pays où le clergé est nombreux et pauvre, en est résulté, par les controverses, quantit de guerres spirituelles qui ont fait également le malheur des peuples, mais qui ont donn à ceux qui les ont entreprises, et soutenues des bonnets de docteur, des bénéfices, de évêchés et des chapeaux de cardinal. Aujour d'hui que les puissances de l'Europe, éclairée par leurs intérêts pécuniaires, portent leu ambition vers le commerce, ce ne sont point les corps du clergé et de la noblesse qui nous attirent des querelles nationales; ce sont les corps du commerce. Combien de guerres ont été excitées jusqu'aux extrémités du monde, par les compagnies européennes des Indes, de l'Assiento, des Moluques, des Philippines, de Guinée, du Sénégal, de la mer du Sud, de la baie d'Hudson, etc. La dernière guerre qui a mis en armes l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, le cap de

Bonne-Espérance, les Indes orientales, les deux Amériques, et qui a achevé le déficit de nos finances, qui nécessite aujourd'hui nos états-généraux, doit son origine à la compagnie anglaise de la Chine, qui voulait obliger les habitans de Boston de payer un impôt sur le thé. Ainsi les derniers orages qui ont troublé le repos du monde, sont sortis d'une théière.

Ce sont les corps dont l'ambition se combine avec celle de notre éducation, qui nous rendent si mobiles, nous autres Européens. Ce sont les corps qui perdent la patrie, en rapportant la patrie à eux-mêmes, et en privant le peuple de ses relations naturelles. Ce qui perd les sciences dans un pays, c'est lorsque des compagnies de docteurs s'interposent entre le peuple et les lumières, ainsi qu'il est arrivé en Espagne, en Italie et chez nous. Ce qui perd l'agriculture et le commerce, c'est lorsque des compagnies de monopoleurs se mettent entre le peuple et les récoltes ou les manufactures. Ce qui perd les finances, c'est lorsque des compagnies d'agioteurs se mettent entre le peuple et le trésor royal. Ce qui perd une monarchie, c'est lorsqu'un corps de nobles se met entre le peuple et son monarque, comme en Pologne. Ce qui perd une religion,

c'est lorsqu'un corps de prêtres se met entre le peuple et Dieu, comme chez les Grecs du bas-empire et ailleurs. Enfin ce qui fait la ruine et le malheur du genre humain, c'est lorsqu'une patrie elle-même intolérante, comme les corps qui la composent, se met entre les autres patries, et veut avoir à elle seule la science, le commerce, la puissance et la raison de tout l'univers.

Il est donc bien nécessaire de lier aux intérêts du peuple les intérêts des corps qui n'en doivent être que les membres, puisqu'ils en entraînent la ruine lorsqu'ils ont des intérêts particuliers, et qu'au lieu d'être ses véhicules, ils deviennent ses barrières. Il n'est pas moins nécessaire de réformer l'éducation publique, puisque les corps ne doivent leur esprit ambitieux qu'à l'éducation européenne, qui dit à chaque homme dès l'enfance : « Sois le premier; » et à chaque corps : « Sois le maître. »

Les moyens d'illustration et d'anoblissement étant réservés désormais aux seuls citoyens qui auront bien mérité du peuple, la noblesse et le peuple se trouveront liés par les liens mutuels de la bienveillance, qui doit rapprocher tous les hommes, mais sur-tout ceux de la même nation.

Ménénius Agrippa rapprocha le peuple ro-

main de son sénat, par l'allégorie des membres qui tombèrent en langueur en refusant de travailler pour l'estomac : mais qu'aurait-il dit, si le sénat romain lui-même s'était séparé de son peuple, et n'eût voulu rien avoir de commun avec lui? Dans son ingénieux apologue, le sénat qui régissait l'empire pouvait être comparé aux parties précordiales du corps humain; mais parmi nous l'autorité étant monarchique, la noblesse ne peut être regardée à plusieurs égards que comme les mains armées de la nation. Le peuple, du sein duquel sortent les soldats, partage avec elle ce service, et par ses travaux, ses arts et son industrie, doit se considérer de plus comme les mains laborieuses du corps politique : il en est aussi les yeux, la voix et la tête, puisque c'est de lui que viennent la plupart des savans, des orateurs et des philosophes qui l'éclairent, ainsi que des magistrats qui le régissent : enfin il en est le corps proprement dit; puisque les autres corps lui doivent leur existence, n'existent eux-mêmes que pour lui, et ne sont, par rapport à lui, que ce que sont les membres par rapport au corps humain. Dans notre état monarchique, ce n'est point la noblesse qu'on peut comparer au cœur et à l'estomac du corps politique, c'est la royauté; et c'est ce qu'a fort bien senti

le judicieux La Fontaine, en nous appliquant l'apologue de Ménénius. Voici comme il peint les fonctions royales et celles du peuple, dans sa fable des membres et de l'estomac.

Je devais, par la royauté,
Avoir commencé mon ouvrage;
A la voir d'un certain côté,
Messer Gaster (1) en est l'image:
S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.
De travailler pour lui les membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme,
Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.
Il faudrait, disaient-ils, sans nous qu'il vécût d'air:
Nous suons, nous peinons comme des bêtes de somme;
Et pour qui? pour lui seul: nous n'en profitons pas;
Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
Chômons, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre.
Ainsi dit, ainsi fait: les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher:
Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher.
Ce leur fut une erreur dont ils se repentirent:
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur;
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur:
Chaque membre en souffrit, les forces se perdirent;
Par ce moyen, les mutins virent
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux,
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.
Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale;

(1) « Gaster », mot grec qui signifie l'estomac: c'est de lui que vient suc gastrique, c'est-à-dire, suc nourricier.

Elle reçoit et donne, et la chose est égale :
Tout travaille pour elle, et réciproquement,
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage le magistrat,
Maintient le laboureur, donne paie au soldat,
Distribue en cent lieux ses graces souveraines,
Entretient seule tout l'état.
Ménénius le sut bien dire.
La commune (2) s'allait séparer du sénat :
Les mécontens disaient qu'il avait tout l'empire,
Le pouvoir, les trésors, l'honneur, la dignité,
Au lieu que tout le mal était de leur côté :
Les tributs, les impôts, les fatigues de guerre.
Le peuple hors des murs était déjà posté ;
La plupart s'en allaient chercher une autre terre,
Quand Ménénius leur fit voir
Qu'ils étaient aux membres semblables ;
Et par cet apologue, insigne entre les fables,
Les ramena dans leur devoir.

Pour moi qui n'ai pas le talent de mettre en vers simples et charmans les leçons profondes de la politique, je me contenterai de rapporter en prose bien commune, une fable indienne, plus convenable que l'apologue romain aux

(2) « Commune », mot qui, chez nous, a signifié de tout tems le peuple, et qui a été remplacé, depuis peu, par celui de tiers-état, « parce que, dit Jean-Jacques, l'intérêt particulier « de deux ordres a été mis au premier et second rang, et l'in- « térêt public seulement au troisième. »

rapports de notre noblesse, et même du clergé avec le peuple.

LES PALMES ET LE TRONC DU PALMIER.

Le palmier, le plus élevé des arbres fruitiers, portait autrefois, comme les autres arbres, ses fruits dans ses rameaux. Un jour les palmes, fières de leur élévation et de leurs richesses, dirent à leur tronc : « Nos fruits sont la joie du « désert, et nos feuillages toujours verds en « sont la gloire. C'est sur nous que les caravanes « dans les plaines, et les vaisseaux le long des « rivages, règlent leur cours. Nous nous élevons « si haut, que le soleil nous éclaire avant son « aurore, et même après son coucher. Nous « sommes les filles du ciel; nous vivons le jour « de sa lumière, et la nuit de ses rosées. Pour « vous, enfant obscur de la terre, vous ne « buvez que des eaux souterraines, et vous « ne respirez que sous nos ombrages : votre « pied est toujours caché dans les sables; votre « tige n'est couverte que d'une écorce gros- « sière, et si votre tête peut prétendre à quel- « que honneur, ce n'est qu'à celui de nous « porter. » Le tronc leur répondit : « Filles in- « grates, c'est moi qui vous ai donné la nais- « sance, et c'est du sein des sables que ma « sève vous nourrit, engendre vos fruits pour

« me reproduire, et vous élève vers les cieux « pour les conserver; c'est ma force qui pré- « serve, à cette hauteur, votre faiblesse de la « fureur des vents. » A peine il avait parlé, qu'un ouragan, sorti de la mer des Indes, vint ravager la contrée. Les palmes se renversent, se redressent, se froissent les unes contre les autres, et se dépouillent en gémissant de leurs fruits. Cependant le tronc tient bon, il n'est aucune de ses racines qui ne tire et ne soutienne du sein de la terre les palmes agitées au haut des airs. Le calme revenu, les palmes, qui n'avaient plus que des feuilles, offrirent à leur tronc de mettre à l'avenir leurs fruits en commun sur sa tête, et de les préserver de leur mieux en les couvrant de leurs feuillages. Le palmier y consentit, et depuis cet accord, cet arbre porte au haut de sa tige ses longs régimes de fruits jusque dans la région des vents, sans craindre les tempêtes : son tronc est devenu le symbole de la force, et ses palmes celui de la vertu et de la gloire.

Le palmier, c'est l'état; son tronc et ses fruits, c'est le peuple et ses travaux; les ouragans sont ses ennemis; les palmes de l'état sont les naïres et les brames, quand ils sont les amis du peuple.

VŒUX POUR LE PEUPLE

C'est un nom bien étrange que le nom *tiers-état*, donné en France au peuple, c'e à-dire, à plus de vingt millions d'hommes, l le clergé et la noblesse, qui, tous deux ense ble, ne sont tout au plus que la quarantiè partie de la nation. Je ne crois pas que cet dénomination ait lieu dans aucun pays du mo de. Qu'aurait dit le peuple romain, dont nation était comme la nôtre divisée en tro ordres sous les empereurs, si ses sénateurs ses chevaliers, lui eussent donné le nom d tiers-état? Que dirait le peuple anglais, s était qualifié ainsi par les lords et les évêque de sa chambre haute? Le peuple français est il moins respectable aux ordres qu'il entretien pour sa prospérité et sa gloire?

Par tout pays le peuple est tout: mais si on le considère comme un corps isolé, relativement aux autres corps qui constituent l'éta avec lui, il est, comme nous l'avons vu, le premier en ancienneté, en utilité, en nombre et en puissance, puisque la puissance des autres corps, émane de lui, et n'existe que pour lui.

Il me semble donc juste que le corps du peu-

ple conserve son nom propre, ainsi qu'ont fait les corps du clergé et de la noblesse, et qu'on l'appelle l'ordre du peuple. On peut substituer encore au nom de tiers-état, celui de communes, ainsi qu'il est d'usage en Angleterre, et qu'il l'a été fréquemment chez nous. Ce nom de communes caractérise en particulier le peuple de chaque province du royaume, désigné de tout tems par les noms de communes du Dauphiné, de la Bretagne, de la Normandie, etc. qui toutes ensemble forment les communes du royaume. Ce nom de communes n'a jamais été donné qu'au peuple, ainsi qu'on peut le prouver par l'autorité des écrivains qui ont le mieux connu la valeur des expressions, entre autres par celle de La Fontaine. En effet, les intérêts du peuple sont communs non-seulement à chaque province, mais aux autres ordres de la nation, parce que son bonheur fait le bonheur général. Il n'en est pas de même des intérêts des autres ordres, qui leur sont particuliers. D'un autre côté, le nom de tiers-état donné au peuple, suppose, comme l'a fort bien remarqué Jean-Jacques, que son intérêt n'est que le troisième, quoiqu'il soit de sa nature le premier. Or comme les hommes forment à la longue leurs idées, non sur les choses, mais sur les mots, la justice demande

fut-ce que ceux de la fortune. Les corps de la noblesse et du clergé, dans notre ordre politique, devraient être le contraire de ce qu'ils sont : au lieu d'être réunis entre eux contre le peuple, ils devraient lutter l'un contre l'autre pour ses intérêts, comme les peuples de l'Europe luttent pour la liberté de son commerce, de sa navigation, de sa pêche, ou pour tel autre prétexte qui intéresse le droit naturel des hommes : c'est ce droit qu'ils invoquent sans cesse. La commune de France devrait se régir, au moins quant à la forme, par les mêmes lois que la commune du genre-humain.

En parlant des moyens de rapprocher du peuple le clergé et la noblesse, j'ai indiqué aussi ceux de rapprocher le peuple de ces deux corps, non par le sentiment de l'ambition, qui n'est propre qu'à diviser les membres d'un état, mais par celui de la vertu qui les réunit. Notre peuple n'a que trop de penchant à s'élever; l'éducation et l'exemple le poussent sans cesse en haut. Il faut l'inviter, non à monter, non à descendre, mais à se tenir en place : il ne lui convient d'être ni tyran, ni esclave; il doit lui suffire d'être libre. La vertu tient en toutes choses le milieu; c'est aussi là où est la sureté, la tranquillité, le bonheur.

Je

Je désire donc qu'aucun bourgeois ne désire jamais de sortir de l'ordre du peuple; mais s'il y sent les inquiétudes de la gloire, qu'il reste encore dans son ordre; car il n'y a point d'état qui ne lui présente une carrière capable de satisfaire même la plus vaste ambition.

O plébéïen, qui ne trouvez aucune gloire comparable à celle qui donne la naissance, et qui rougissez d'être homme parce que vous n'êtes pas gentilhomme, êtes-vous légiste? soyez le défenseur de la vertu, et la terreur du crime. Nouveau Dupaty, enlevez à nos codes barbares leurs innocentes victimes; faites la guerre à nos Verrès, à nos Catilina; prenez en main les causes des nations, et songez qu'avec les foudres de l'éloquence, Cicéron a protégé des rois, et que Démosthène en a fait trembler. N'êtes-vous qu'un simple commerçant? c'est le commerce qui vivifie les empires; c'est au commerce que les deux plus riches états de l'Europe, la Hollande et l'Angleterre, doivent leur puissance; c'est par le commerce que leurs marchands voient à leur solde, non-seulement une foule de gentilshommes, mais des princes et des souverains. Le commerce même élève sur le trône. Rappelez-vous ces anciens négocians de Flo-

rence, qui ont régné dans leur patrie, et ont donné deux reines à la vôtre. Seriez-vous un malheureux navigateur, errant comme Ulysse de mers en mers, loin de votre pays? Vous êtes l'agent des nations : non-seulement vous pourvoyez à leurs besoins, mais vous leur communiquez ce qu'il y a de plus précieux chez les hommes, après la vertu, les arts, les sciences et les lumières. Ce sont les hommes de votre état qui ont fait connaître les îles aux îles, les nations aux nations et les deux mondes l'un à l'autre : sans eux, le globe, avec ses plus rares productions, nous serait inconnu. Songez à la gloire de Christophe Colomb, à laquelle nulle gloire, même royale, n'est comparable, puisque lui seul a changé, par la découverte de l'Amérique, les besoins, les jouissances, les empires, les religions et les destins de la plupart des peuples du monde. Êtes-vous, au contraire, un artiste toujours sédentaire, comme Thésée dans les enfers? ô combien de routes vous sont ouvertes, du sein du repos, vers une gloire innocente! combien vous en présentent la peinture, la sculpture, la gravure, la musique, dont les productions ravissent de plaisir et d'admiration! Combien d'artistes même dont les noms

seront célèbres à jamais, quoique leurs ouvrages n'existent plus; tant les hommes sont avides de suivre les traces célestes de leur génie, et de recueillir jusqu'aux paillettes d'or que roule, avec les siècles, le brillant fleuve de leur renommée! Est-il quelque noble européen dont le nom doive durer et s'illustrer autant que ceux des Phidias et des Apelles, qui jouissent depuis deux mille ans, des hommages de la postérité, et qui ont compté pendant leur vie, des Alexandres au nombre de leurs courtisans. N'êtes-vous qu'un philosophe, à qui personne ne fait la cour? considérez que vous ne la faites vous-même à personne. Les nobles dépendent des rois, et les philosophes ne relèvent que de Dieu: les nobles vivent en gentilshommes, et vous en hommes, ce qui est bien plus noble. Sans les philosophes, les peuples égarés par de vaines illusions, ne connaîtraient ni les lois, ni l'ensemble de la nature. Ils sont les sources premières des arts, du commerce et des richesses des nations. Rappelez-vous les admirables découvertes de Galilée, qui le premier pesa l'air, et démontra le mouvement de la terre autour du soleil; et cette foule d'hommes illustres qui ont étendu la sphère de l'esprit humain dans l'astronomie,

la chimie, la botanique, etc..... Ils sont les époques les plus mémorables des siècles, et leur gloire durera autant que celle de la nature dont ils sont les enfans. Êtes-vous homme de lettres? c'est vous qui distribuez la gloire aux autres hommes. Illustres écrivains! semblables à la Vénus de Lucrèce, sans vous rien ne se fait d'agréable dans la sphère de l'intelligence, et n'est permanent dans les champs de la mémoire. Soit que vous vous livriez à la poésie, à la philosophie ou à l'histoire, vous êtes le plus ferme appui de la vertu. C'est par vous que les nations se lient d'intérêt et d'amitié d'une extrémité du monde à l'autre, et des siècles passés aux futurs. Sans vous, les rois et leurs peuples s'écouleraient, sans laisser d'eux aucun souvenir. Tout ce qu'il y a de fameux parmi les hommes vous doit sa célébrité, et vos propres noms surpassent en splendeur les noms de ceux que vous illustrez. Quelle gloire égala jamais celle d'Homère, dont les poëmes servirent à régler les anciennes républiques de la Grèce, et dont le génie, depuis 26 siècles, préside encore parmi nous aux lettres, aux beaux arts, aux théâtres et aux académies?

N'êtes-vous, après tout, qu'un paysan obscur

attaché à la culture de la terre? oh! songez que vous exercez le plus noble, le plus aimable, le plus nécessaire et le plus saint de tous les arts, puisque c'est l'art de Dieu même. Mais si ce poison de la gloire, inspiré chez nous dès l'enfance à toutes les conditions, par l'émulation, fermente dans vos veines; si vous avez besoin des vains applaudissemens des hommes, au milieu de vos paisibles vergers; rappelez-vous tous les maux que la gloire entraîne après elle, l'envie des petits, la jalousie des égaux, la perfidie des grands, l'intolérance des corps, l'indifférence des rois. Songez au sort de ces hommes que j'ai nommés parmi ceux qui ont le mieux mérité de leur patrie et de la postérité; à la tête de Cicéron, coupée par Popinius Léna, son propre client, et clouée à cette même tribune qu'il avait autrefois honorée de son éloquence; à Démosthène, poursuivi par l'ordre des Athéniens qu'il avait défendus contre Philippe, jusque dans le temple de Neptune de l'île de Calauria, et se hâtant d'avaler du poison, pour trouver dans la mort un refuge plus assuré que celui des autels. Songez au poignard qui tua un des Médicis dans cette même ville qu'ils avaient comblée de leurs bienfaits; aux fers qui atta-

chèrent Colomb, au retour de son second voyage du nouveau monde, et qu'il fit mettre en mourant dans son tombeau, comme un monument de l'ingratitude des rois qu'il avait si magnifiquement servis; à Galilée, dans les prisons de l'inquisition, forcé de se rétracter à genoux, de la vérité sublime qu'il avait démontrée; à Homère, aveugle et mendiant, chantant de porte en porte ses poëmes sublimes, chez ces mêmes Grecs qui devaient un jour y chercher l'origine de leurs lois et de leurs plus illustres républiques. Rappelez-vous en France le Poussin, couvert de gloire dans toute l'Europe, excepté dans sa patrie, obligé d'aller demander dans une terre étrangère de la considération et du pain; Descartes fugitif en Suède, aprés avoir éclairé son pays des premiers rayons de la philosophie; Fénélon exilé dans son diocèse, pour avoir aimé Dieu plus que ses ministres, et les peuples plus que les rois. Enfin, représentez-vous cette foule d'hommes célèbres et infortunés, qui, déchirés en secret par les calomnies mêmes de leurs propres amis, languirent dans le mépris et la pauvreté, et, sans avoir seulement la consolation d'être plaints, eurent la douleur de voir les honneurs et les récompenses qui leur

étaient dus, donnés à d'indignes rivaux. Alors vous bénirez votre obscurité, qui vous permet au moins de recueillir le fruit de vos travaux et l'estime de vos voisins; d'élever une famille innocente à l'ombre de vos vergers, et d'atteindre, dans une vie si orageuse, à la seule portion du bonheur que la nature ait répartie aux hommes. Pendant que les tempêtes brisent les cèdres sur le haut des montagnes, l'herbe échappe à la fureur des vents, et fleurit en paix au fond des vallées.

VŒUX POUR LA NATION.

LA nation est formée de l'harmonie des trois ordres, du clergé, de la noblesse et du peuple, sous l'influence du roi, qui en est le modérateur. Les députés de ces trois ordres se rassemblent aujourd'hui dans l'assemblée nationale, à-peu-près dans le nombre de 300 pour le clergé, de 300 pour la noblesse, et de 600 pour le peuple.

Comme les deux premiers ordres ont réuni leurs intérêts depuis plusieurs siècles, on peut les considérer comme formant un seul corps qui balance celui du peuple : il en résulte donc deux puissances qui réagissent l'une contre l'autre, et dont le contre-poids est nécessaire, ainsi que nous l'avons dit, à l'harmonie de tout gouvernement moderne. Le roi donc peut tenir la balance monarchique en équilibre, en appuyant le peuple de sa puissance, en cas que le clergé et la noblesse tendissent à l'aristocratie; ou en la dirigeant du côté des deux premiers ordres, si le peuple pesait vers la démocratie. Dans cette hypothèse, j'ai comparé l'état à une balance romaine; les deux puissances, à deux leviers d'une grandeur inégale;

et la royauté, au poids qui court le long du plus grand, pour soulever les fardeaux.

Nous avons vu le peuple, par son nombre, représenter le grand bras de la balance, et le clergé avec la noblesse, le petit bras; mais ce petit bras est d'une si grande pondération, que l'effet du grand est nul, si le roi ne pèse de son côté. C'est du côté du clergé et de la noblesse que sont les dignités et les bénéfices ecclésiastiques et militaires, la meilleure partie des terres du royaume, la disposition de tous les emplois, et même l'influence des parlemens, ces anciens pères du peuple, ainsi que les vœux de beaucoup de plébéïens, qui cherchent à se rapprocher des premiers par les ennoblissemens, ou s'en laissent subjuguer par l'espoir des protections, et par le seul respect d'une grande naissance.

Si la puissance du peuple, dont le nombre est au moins quarante fois plus considérable que celui du clergé et de la noblesse, s'est affaiblie de siècles en siècles, au point de perdre toutes ses prérogatives et son équilibre contre leur puissance réunie, j'en conclus que les députés du peuple ne sont pas en nombre suffisant dans l'assemblée nationale, où ils ne sont qu'en nombre égal à ceux des autres ordres.

A la vérité, on compte que, dans le corps

du clergé, les curés se rapprocheront des députés des communes, à cause des liens du sang ; mais ne seront-ils pas encore plus portés à se rapprocher de leurs évêques, à cause des liens de l'intérêt ? L'esprit de corps ne l'emporte-t-il pas sur l'esprit de famille ? Les députés des communes n'ont donc à opposer aux députés des deux premiers ordres, que la misère de 20 millions d'hommes, ou le désespoir qui en est le résultat.

Ils ne peuvent balancer le sentiment de l'intérêt de ces corps, que par le sentiment de l'intérêt du peuple, d'où dépend la conservation publique. Ainsi, soit qu'ils votent par ordre, ou par tête, la lutte est inégale pour eux ; car ils ont à craindre de la part des deux autres ordres, de perdre des voix par les attraits de la fortune, tandis qu'ils n'ont d'espérance d'y en gagner, que par ceux de la vertu.

Nous avons comparé l'état à un arbre, dont les corps particuliers divergeaient en branches, et dont le peuple formait le tronc. Nous avons vu que plus les branches se multipliaient, plus le tronc était affaibli : mais si, par une monstruosité dont la nature ne nous montre pas d'exemples, les branches étaient plus puissantes que le tronc lui-même, l'arbre serait facilement renversé.

Pour rendre plus sensible l'harmonie né-

cessaire entre les diverses parties de l'état, je me servirai d'une image déjà bien ancienne. La nation peut se représenter comme un vaisseau; le peuple, avec ses travaux, ses arts et son commerce, en est la carène chargée d'agrès, de provisions et de marchandises dont la cargaison fait l'objet du voyage. C'est à la carène que se proportionnent toutes les parties du vaisseau. La noblesse peut se rapporter aux batteries qui le défendent; le clergé, aux voiles et à la mâture qui le font mouvoir; les opinions politiques, morales et religieuses, aux vents qui le poussent tantôt à droite, tantôt à gauche; l'administration, aux cordages et aux poulies qui en varient la manœuvre; la royauté, au gouvernail qui dirige sa couse, et le roi, au pilote. C'est donc à l'intérêt du peuple que le roi doit veiller principalement, comme un pilote veille à la carène du vaisseau; car si ses hauts sont trop chargés par une mâture trop élevée, ou par une artillerie trop pesante, elle est encore en danger de renverser. Elle est encore en péril de couler bas, si des vers la rongent sans bruit, et y font des voies d'eau.

En suivant cette allégorie, la puissance du peuple doit surpasser en pondération celle des deux autres corps, afin que le vaisseau de l'état

soit toujours ramené dans son équilibre. Or il arrive, avec le tems, dans un état, ce qui arrive, pendant le cours d'un voyage, dans un vaisseau dont la carène s'allège de plus en plus par la consommation des vivres et des agrès, qui sont portés des parties inférieures du vaisseau dans ses parties supérieures. Ainsi le peuple tend toujours à monter vers les corps du clergé et de la noblesse, par l'appât des bénéfices et des anoblissemens. Le roi doit donc opposer le fort du gouvernail aux deux forces prépondérantes du clergé et de la noblesse, en faveur de celle du peuple, qui a besoin du contre-poids de la puissance royale pour les balancer. Il en résulte donc la nécessité d'augmenter le nombre des députés des communes dans l'assemblée nationale, afin de donner au roi même la facilité de conserver sa propre puissance, qui ne consiste que dans l'équilibre politique. C'est la prépondérance en nombre des députés des communes sur ceux de la chambre haute, qui assure en Angleterre la constitution de l'état. Voilà pourquoi dans les tempêtes politiques, il est ramené fort aisément dans son équilibre, parce que l'intérêt du peuple, qui est l'intérêt national, y domine toujours par le grand nombre de ses représentans. Au contraire, on peut comparer plusieurs états de

l'Europe, remarquables en effet par leur faiblesse (parce que le clergé, ou la noblesse, ou tous les deux ensemble, dominent sans le concours du peuple), à des vaisseaux renverés sur le côté par le poids de leurs parties supérieures, qui sont incapables d'aucune manœuvre, qui flottent encore, parce que la mer qui les environne est tranquille, mais qui, à la moindre tempête, courent risque d'être tout-à-fait submergés.

En attendant que l'expérience nous ait appris dans quelle proportion le clergé et la noblesse d'une part, et les communes de l'autre, doivent avoir des députés dans l'assemblée nationale pour y conserver un équilibre de puissance, il me semble nécessaire de la régler suivant certains principes, sans lesquels il est impossible d'y former aucun projet sage, et encore moins de l'exécuter.

1°. Le premier principe qu'on doit y poser c'est qu'aucune proposition n'y soit reçue ou rejetée par acclamation, mais qu'il soit donné au moins un jour pour que chaque député en délibère et en donne son avis par écrit, afin qu'il puisse conserver, par l'examen, la liberté de son jugement, et par le scrutin, celle de son suffrage.

Un des inconvéniens qui m'ont éloigné le

plus de nos assemblées, et je parle des plus graves, c'est la légéreté de leurs jugemens, et la pesanteur du mien. Je n'y ai jamais entendu proposer aucune question, qu'elle n'ait été décidée avant que j'aie eu seulement le tems de l'examiner. Je ne suis pas le seul qui me sois trouvé dans ce cas. Un voyageur célèbre, qui avait fait le tour du monde, se trouva fort embarrassé à son retour à Paris. Ses compatriotes et ses amis, gens savans, le questionnaient tous à la fois sur ce qu'il avait vu dans les pays étrangers. Il ne savait comment les satisfaire; mais il se trouva bientôt fort à son aise, parce qu'il s'aperçut que les questionneurs de sa droite répondaient sur le champ et définitivement à ceux de sa gauche, et ceux de sa gauche à ceux de sa droite, de sorte qu'il ne lui restait qu'à garder le silence. Pour moi, je l'avoue, je ne me déciderais pas sur-le-champ à accepter une simple invitation de dîner à la campagne, que j'aime beaucoup, sans y avoir pensé quelque tems, et tout seul. Il faut auparavant que je me représente, non le tems qu'il fera, mais le caractère du maître et de la maîtresse de la maison, celui de leurs amis, de leurs cousins, de leurs beaux esprits, de leurs alentours, de leurs survenans; de peur qu'au lieu d'aller à une partie de plaisir, je

n'aille à une partie de déplaisir, ainsi qu'il m'est arrivé plus d'une fois, faute d'y avoir suffisamment réfléchi.

Pour revenir à nos assemblées publiques, quel en ets le membre qui voudrait décider sur-le-champ d'une proposition d'où dépendrait sa fortune particulière? à combien plus forte raison ne doit-il pas le faire, lorsqu'il s'agit de la fortune nationale? Il faut donc que chacun d'eux y examine à loisir ce qu'il veut décider pour tous et pour toujours; il faut de plus qu'il donne son sentiment, non de vive voix, à la manière française, mais par écrit, à la manière des Romains. Rien n'est plus contraire à la sagesse des délibérations que les acclamations. Si celui qui fait une motion à une voix forte, de l'audace et des partisans, comme en ont tous les ambitieux, il entraîne la multitude, qui ne résiste guère à ceux qui font beaucoup de bruit; il fera sur-le-champ adopter à toute une assemblée les projets les plus dangereux, et il la liera aussi-tôt par le lien du serment, afin de lui ôter jusqu'à la ressource du repentir. Un homme sensé, qui en prévoit les conséquences, n'osera seul heurter de front un grand parti, de peur de se faire des ennemis personnels, où il aura besoin lui-même de tems pour motiver son opinion en parti-

oulier ; ou il manquera de facilité pour l'exprimer en public. D'ailleurs comment faire rentrer en eux-mêmes ceux qui n'existent jamais que dans l'opinion d'autrui, et engager à se rétracter une multitude qui a donné son approbation avec tant d'éclat ? Les délibérations privées et par écrit évitent tous ces inconvéniens ; et s'il nous en fallait des preuves, nous les trouverions dans les assemblées de tous les peuples sages anciens et modernes.

Doit-on voter dans l'assemblée nationale par ordre ou par tête ? Cette question, qui a été fort agitée, me semble renfermer en elle-même sa solution. Puisque chaque député est membre de l'assemblée nationale, il doit y perdre de vue l'intérêt de son ordre, pour ne s'occuper que de celui de la nation. Il doit donc y voter par tête, comme un citoyen qui n'a d'autre but que l'intérêt public ; et non par ordre, parce que chaque ordre a son intérêt particulier. Quelques patriotes ont proposé d'admettre le vœu par tête, lorsqu'il s'agirait de l'intérêt de la nation, et le vœu par ordre, lorsqu'il s'agirait de l'intérêt particulier d'un ordre. Mais dès qu'une motion qui intéresse particulièrement un ordre, est proposée dans l'assemblée nationale, c'est qu'elle intéresse aussi la nation ; car autrement on ne l'y proposerait

proposerait pas. La plupart des abus publics n'intéressent-ils pas quelque ordre en particulier? Les laisser décider par ordre, dont chacun a son *veto*, n'est-ce pas les laisser sans décision?

Le vœu par tête a aussi ses inconvéniens; mais, je le répète, ils ne sont que pour le peuple; car pour maintenir son équilibre, il faut qu'il compte sur les vertus de ses députés, exposés à de grandes séductions, et sur les vertus encore plus grandes des députés des deux autres ordres, auxquels la nation demande le sacrifice de plusieurs priviléges très-séduisans.

D'autres patriotes ont proposé de laisser certains cas difficiles au jugement d'un comité formé des membres des trois ordres. Quand Rome et Albe voulurent mettre fin à leurs querelles, Rome chargea de la sienne les trois Horaces, et Albe, les trois Curiaces: mais je crois que si la plume en eût décidé, comme tant d'autres, elle ne se serait jamais terminée. L'épée la trancha, parce que c'étaient deux villes ennemies: mais les corps de notre assemblée sont des membres de la même nation; ils doivent tendre sans cesse à se réunir, et jamais à combattre. Plusieurs députés du clergé et de la noblesse ont donné, par des

sacrifices en tout genre, les plus grandes preuves de générosité et de patriotisme. Pour en augmenter le sentiment dans tous les ordres, et établir entre eux une confiance mutuelle, je voudrais qu'un ordre, dans des cas embarrassans, au lieu de prendre les défenseurs de ses intérêts parmi ses membres, les choisît au contraire parmi ceux qu'il estime les plus gens de bien dans l'ordre opposé.

En changeant seulement les intérêts des parties, on a quelquefois dénoué des cas bien difficiles. Qu'on se rappelle, dans La Fontaine, le testament expliqué par Ésope.

Un certain homme avait trois filles,
Toutes trois de contraire humeur :
Une buveuse, une coquette ;
La troisième, avare parfaite.
Cet homme, par son testament,
Selon les lois municipales,
Leur laissa tout son bien par portions égales,
En donnant à leur mère tant,
Payable quand chacune d'elles
Ne posséderait plus sa contingente part.

L'aréopage les partagea d'abord suivant leur inclination.

. . . . . On composa trois lots :
En l'un, les maisons de bouteille,
Les buffets dressés sous la treille,

La vaisselle d'argent, les cuvettes, les brocs,
Les magasins de malvoisie,
Les esclaves de bouche, et pour dire en deux mots,
L'attirail de la goinfrerie :
Dans un autre, celui de la coquetterie,
La maison de la ville, et les meubles exquis,
Les eunuques et les coiffeuses,
Et les brodeuses,
Les joyaux, les robes de prix :
Dans le troisième lot, les fermes, le ménage,
Les troupeaux et le pâturage,
Valets et bêtes de labeur.

Mais chaque fille restant attachée à son lot, leur mère se trouvait sans argent, puisqu'elle n'en pouvait avoir que lorsque chacune d'elles

Ne posséderait plus sa part héréditaire.

Ésope leur distribua leurs lots tout au contraire de l'aréopage. Il donna

A la coquette l'attirail
Qui suit les personnes buveuses ;
La biberonne eut le bétail ;
La ménagère eut les coiffeuses.

Alors chacune des filles, mécontente de sa portion, s'en défit, et la mère fut payée.

Les trois sœurs, épithètes à part, sont nos trois ordres ; et leur mère, c'est la nation

qui leur redemande son douaire sur leur part d'héritage, quand elles s'en seront défaites.

Si une simple permutation d'intérêts peut quelquefois accorder les affaires, je trouve qu'une permutation d'intéressés peut aussi accorder les parties, ce qui est encore plus difficile. Je suis bien sûr, au moins, qu'on peut tout obtenir des Français par le sentiment de l'honneur. Le clergé et la noblesse ont sacrifié leurs priviléges pécuniaires, et ils n'ont opposé de résistance que pour leurs droits honorifiques. Mais si quelques-uns de ces droits étaient onéreux à l'agriculture, et si le peuple, pour leur opposer ceux de l'humanité, choisissait ses défenseurs parmi les plus gens de bien du clergé et de la noblesse, je ne doute pas qu'ils ne fussent abolis. D'un autre côté, je suis convaincu que si le clergé et la noblesse prenaient dans la chambre des communes les défenseurs des droits honorifiques accordés à la dignité de leurs places, ou à la vertu de leurs ancêtres, ces droits leur seraient conservés, et que s'ils n'étaient pas compatibles avec la dignité de l'homme et la liberté nationale, ils en seraient dédommagés magnifiquement, tels que par ceux des adoptions, qui les rendraient à l'avenir les uniques sources de la noblesse héréditaire : d'ailleurs

vingt millions d'hommes manquent-ils de moyens d'honorer leurs nobles, lorsque ces nobles se rapprochent d'eux?

Je trouve donc qu'un comité de confiance, formé réciproquement d'arbitres choisis dans chaque ordre, par l'ordre qui lui est opposé d'intérêts, substituerait aux intrigues de la politique qui embarrassent les affaires les plus simples, la franchise de la générosité qui simplifie les plus embarrassées. Les ordres de notre assemblée auraient-ils moins de grandeur que les anciens Gaulois nos ancêtres, et auraient-ils moins de confiance les uns à l'égard des autres, que n'en ont eue entre elles des nations étrangères? Lorsqu'Annibal passa dans les Gaules, les Gaulois convinrent avec lui que s'ils avaient à se plaindre des Carthaginois, ils s'en rapporteraient au jugement des chefs Carthaginois; mais que si les Carthaginois à leur tour se plaignaient des Gaulois, les femmes de ceux-ci décideraient de la justice de leurs plaintes. Ces deux peuples vécurent en bonne intelligence, pour s'être fiés à leur générosité mutuelle, et pour avoir choisi les arbitres de leurs différens dans ce qu'il y avait de plus digne de respect et de confiance dans le parti opposé. Il y a apparence que dans certains cas ils s'en seraient rapportés à la

justice même d'Annibal, également intéressé à complaire aux uns et aux autres ; lui qui, entre autres talens, eut l'art de se concilier toutes sortes de nations dont il composait son armée. Pourquoi les trois ordres de notre nation ne se confieraient-ils pas également à l'équité du roi, qui en est le médiateur naturel, et qui a sacrifié tant de fois ses intérêts à l'intérêt public ?

Le second principe sur lequel on doit poser la constitution future de l'état, est la permanence de l'assemblée nationale, et le retour périodique de ses membres.

Au moyen de la permanence de l'assemblée, il y aura un ensemble dans toutes les parties de l'administration déjà constituée dans une grande partie du royaume, en assemblées de villages, de villes et de provinces. L'assemblée nationale qui en forme le centre, doit mettre sans cesse sous les yeux du roi les hommes et les affaires, et établir entre lui et le dernier de ses sujets, une communication perpétuelle de lumières, de services, de protection et de secours, qui ne pourra jamais être interceptée par aucun corps intermédiaire ; ce qui ne manquerait pas d'arriver, si l'assemblée nationale n'était que périodique, ainsi qu'on l'avait proposé.

D'un autre côté, au moyen de la périodicité des membres de l'assemblée nationale, aucun d'eux n'aura le tems de s'identifier avec sa place, et de devenir un agent du despotisme, en se laissant corrompre par l'influence ministérielle, ou celui de l'aristocratie, encore plus dangereux que le despotisme.

Il me semble qu'on doit renouveler les membres de cette assemblée tous les trois ans, ou tous les cinq ans, si on le juge plus convenable, non tous à la fois comme en Angleterre, mais seulement la troisième ou la cinquième partie chaque année, afin que le plus grand nombre de ses membres soit toujours instruit des affaires.

Jamais l'assemblée nationale ne pourra porter atteinte aux prérogatives royales, parce que ses membres se renouvelleront sans cesse, qu'elle sera formée de deux puissances qui se balancent sous l'influence de la royauté, et que ce sera une loi fondamentale de la constitution future, comme elle l'est de la monarchie, qu'aucune proposition n'y recevra la sanction de loi, que du roi seul.

Le troisième principe essentiel à la constitution future de la France, et à son ensemble, est l'établissement des assemblées à la fois permanentes et périodiques dans tous les villages,

villes et provinces du royaume, à l'instar de l'assemblée nationale, avec laquelle elles doivent correspondre.

De pareilles assemblées doivent être formées dans chaque quartier de Paris, et on en doit tirer des députés pour en composer l'assemblée municipale, afin que cette ville immense avec ses quartiers, soit assimilée à une province avec ses districts.

On doit étendre ces dispositions à nos colonies; mais, s'il est juste d'admettre leurs députés blancs dans l'assemblée nationale, il ne l'est pas moins d'y appeler leurs députés noirs, dans la classe des noirs libres, puisque étant employés à la culture et à la défense de nos colonies, ils ne sont pas moins intéressés que les autres citoyens, à délibérer sur les intérêts de leur métropole. De plus, la convocation des noirs libres dans l'assemblée nationale préparera l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, comme la convocation des hommes libres dans nos anciens états-généraux prépara l'abolition de la servitude féodale, qui avait envahi une partie des Gaules. Enfin ces hommes nés sous un autre ciel, repoussés par leur patrie, et participant aux bienfaits de la nôtre, augmenteront la majesté d'une assemblée qui prend sous sa protection tous les

infortunés, et ils concourront peut-être à assurer un jour à son humanité, une gloire que les conquérans n'ont jamais due à leurs victoires, celle de voir dans son sein voter pour sa prospérité, des députés de toutes les nations.

Quand aux conditions nécessaires pour être électeur dans les assemblées rurales, municipales, provinciales et nationale, il me semble que c'en est une essentielle de posséder une portion de terre labourable, comme en Angleterre, afin de relever l'agriculture, et d'empêcher que la pluralité des électeurs ne se compose d'indigens que la nécessité oblige de vendre leurs vœux; mais, d'un autre côté, j'estime qu'il est inutile et injuste d'exiger, comme en Angleterre, une propriété territoriale encore plus grande de chaque député à l'assemblée nationale; car il est certain que les électeurs étant à l'abri des premiers besoins, ne seront jamais exposés à être corrompus par des députés sans fortune, et que des députés sans fortune, choisis par des électeurs qu'ils ne peuvent corrompre, doivent avoir des qualités personnelles très-recommandables. Il est possible en effet que dans cette classe si nombreuse d'hommes de tous les ordres, qui n'ont aucune propriété, il se trouve des citoyens

très-éclairés et très-patriotiques, qui doivent leur pauvreté même à leurs vertus ; un Socrate, un Aristide, un Épaminondas, un Bélisaire, un Jean-Jacques.

Ces députés doivent être défrayés honorablement. J'ai entendu à ce sujet des gens se faire un faux point d'honneur, et prétendre que des députés de la patrie devaient la servir gratuitement. Mais puisque tous ceux qui la servent dans des corps qui ne la servent pas toujours, s'en font payer, depuis les cardinaux jusqu'aux sacristains, depuis les maréchaux de France jusqu'aux soldats, et depuis le chancelier jusqu'au moindre clerc, pourquoi n'en serait-il pas de même des membres de l'assemblée nationale ? il est aussi juste que ceux qui servent directement la patrie vivent de la patrie, que ceux qui servent l'autel vivent de l'autel. D'ailleurs c'est le seul moyen d'ouvrir l'entrée de ces assemblées aux hommes de mérite qui sont pauvres. Chaque député à l'assemblée nationale doit donc recevoir un traitement honorable, non de l'ordre ou de la province qui le députe, mais de la nation, afin de lui rappeler qu'il a cessé d'être député de son ordre et de sa province, pour devenir membre de la nation. Ce traitement doit être égal pour les députés de tous les

ordres, parce que leurs services sont égaux; et quelque faible qu'il soit, il doit être regardé par chacun d'eux comme aussi honorable que celui que les rois font à leurs ambassadeurs, puisqu'ils le reçoivent des peuples à la solde desquels sont les rois eux-mêmes.

Ces dispositions générales faites ou rectifiées sur de meilleurs plans, il n'y a aucun abus, qu'avec le tems les assemblées permanentes et périodiques de villages, de villes et de provinces, ne puissent réformer, et aucun bien qu'elles ne puissent faire. Certainement dans les lieux où elles sont établies, on ne s'est pas aperçu qu'elles aient empiété sur la liberté des peuples ou sur l'autorité royale qu'elles éclairent et qu'elles servent : il en sera de même de l'assemblée nationale qui doit en être le centre.

Ceci posé, cette assemblée constituée sous les yeux du roi, comme la nation même qu'elle représente, durant toujours, et se renouvelant sans cesse, s'occupera du soin de détruire les maux avant de faire le bien.

Elle abolira d'abord ceux qui affligent l'agriculture, cette mère nourrice de l'état, comme les capitaineries, les droits de chasse, les gabelles, les corvées, les milices et la taille; ceux qui désolent le commerce, comme les

impôts trop onéreux et disproportionnés, les péages des rivières, les droits à l'entrée des villes sur les vins, qui doivent y payer à proportion de leur prix; ceux qui affligent le corps politique, comme la vénalité des charges, les survivances, les pensions non-méritées; enfin ceux qui attaquent la liberté de l'homme dans ses opinions, dans sa conscience, et même dans sa personne, comme la servitude des habitans du mont Jura, et l'esclavage des noirs dans nos colonies. Elle s'occupera de la réforme de la justice civile et criminelle, de celle de l'éducation, sans laquelle aucun plan de législation n'est stable; et après avoir remédié aux maux qui intéressent notre postérité, elle étendra ses recherches sur ceux qui regardent les autres nations, et se communiquent à nous par les correspondances que la nature a établies entre toutes les familles du genre humain.

Les cahiers des provinces ont pris en considération la plupart de ces objets; mais je doute que l'assemblée nationale, chargée de les réformer, puisse y suppléer par des lois précises et invariables; car, comme je l'ai dit, les hommes ne peuvent saisir que des harmonies, c'est-à-dire, de ces vérités qui sont toujours entre deux contraires: de là vient que

les lois sont mobiles par tout pays, et qu'elles changent avec les mœurs et les siècles. Il en faut excepter les lois naturelles qui ne varient point, parce qu'elles sont les bases de l'harmonie générale, qui seule est constante ; c'est à celles-là qu'il faut rappeler toutes les autres. C'est donc à la sagesse de l'assemblée nationale à saisir, sur tous les points de la législation, un *medium* harmonique, et à l'y maintenir; ce qui nécessite la permanence de l'assemblée, comme je l'ai dit. Au reste, comme il a paru d'excellens mémoires sur la plupart de ces matières, je ne m'arrêterai qu'à quelques considérations dont on peut ne s'être pas assez occupé, mais qui me semblent très-importantes, parce qu'elles regardent le peuple, dont l'intérêt est l'intérêt national.

Le roi a déjà déclaré ses intentions paternelles au sujet de ses capitaineries, qui détruisent, par le gibier, les récoltes des paysans, et envoient aux galères les paysans qui détruisent le gibier. On doit se flatter qu'à l'exemple du roi, les seigneurs régleront et restreindront d'eux-mêmes leurs droits de chasse, qui sont aussi de petites capitaineries.

La gabelle, cette autre pépinière de galériens, a aussi attiré les regards paternels de sa majesté : il y a lieu d'espérer que cet impôt

sera détruit ; que les campagnes auront en abondance l'usage du sel si nécessaire aux bestiaux ; et que la mer, ce quatrième élément, sera aussi libre aux Français, que les trois autres élémens du globe.

Puisse sa majesté, pour attirer la bénédiction du ciel sur les opérations de son assemblée nationale, délivrer des prisons et des galères ceux de ses sujets qui sont les victimes des lois désastreuses des capitaineries et des gabelles !

On doit encore soulager les gens de la campagne, de la corvée des chemins, ou de l'argent qu'ils paient pour y suppléer, en y faisant contribuer non-seulement les abbayes et les châteaux de leurs districts, mais les villes au commerce desquelles ces chemins servent principalement, ainsi que les voyageurs qui les détériorent, en y voyageant à cheval ou en voiture. On peut établir, pour cet effet, de poste en poste, des barrières et des péages, ainsi qu'en Angleterre, en Hollande, et en plusieurs lieux de l'Allemagne.

Quant aux milices, la noblesse semble craindre d'en porter la charge, soit en personne, soit en argent ; cependant la défense de l'état lui semble principalement dévolue, puisqu'elle a été jusqu'à présent toute militaire. Ce n'est qu'à cette considération qu'on lui a accordé

autrefois ses titres, ses fiefs et ses prérogatives, qu'elle s'est rendue héréditaires. Elle a gardé pour elle le bénéfice, et en a laissé la charge au peuple. Mais mon désir étant de délivrer les campagnes du fardeau de la milice, et, qui pis est pour des Français, de sa tâche, parce qu'elle est devenue une marque de roture, il s'en faut bien que je la veuille faire supporter à la noblesse. Loin de vouloir rendre les nobles roturiers, je voudrais rendre les roturiers nobles, ou plutôt je voudrais anoblir la vertu, et qu'il n'y eût que le vice de vilain. On doit donc délivrer de toute flétrissure l'agriculture, le plus noble des arts, et le seul dont toutes les fonctions conviennent à la vertu.

Il est aussi à désirer que l'industrie, le commerce, l'urbanité et la richesse de nos villes se répandent dans nos campagnes, dont les habitans sont si pauvres et si malheureux. Il est constant que la plupart de nos bourgeois ne se concentrent dans les villes, qu'afin de ne pas payer dans les campagnes l'impôt roturier de la taille, et que leurs enfans n'y tirent pas à la milice. D'un autre côté, quoique nos paysans, qui n'ont pas les mêmes idées d'honneur sur la nature morale des impositions, ne soient sensibles qu'à leur poids fiscal, rien n'a pu jusqu'à présent les familiariser avec le fléau

de la milice, parce qu'il attaque les plus doux sentimens de la nature, en les privant de leurs enfans. C'est la crainte de la milice qui les oblige d'envoyer leurs enfans dans les villes, aimant mieux en faire des laquais que des soldats. Il résulte donc de la taille et de la milice, que nos campagnes manquent d'habitans, et que nos villes en sont surchargées. Comme l'impôt fiscal de la taille sera suppléé par un impôt territorial, également supporté par les propriétaires de tous les ordres, ce sera déjà un grand obstacle ôté à l'agriculture. Pour l'impôt personnel de la milice, il ne paraît pas si facile de le remplacer. Il semble fort étrange que ce soit chez nous un honneur de servir le roi dans l'état militaire, et une espèce de honte de tirer à la milice. Je trouve deux raisons de cette contradiction : la première, c'est que le service de la milice est forcé ; la seconde, comme je l'ai déjà dit, c'est qu'il est une preuve de roture, parce que les nobles n'y tirent point. La première raison est de la plus grande force pour des hommes libres ; la seconde n'en a pas moins pour des bourgeois, dont les enfans sont dressés à l'ambition par l'éducation publique ; ainsi la milice n'est pas moins contraire aux préjugés nationaux, qu'aux sentimens naturels.

La

La crainte de la milice est aussi une des grandes raisons qui en éloignent nos jeunes paysans. Le cœur humain est si jaloux de sa liberté, que, quoique l'état d'officier soit honorable et bien payé, je suis convaincu qu'il ne se présenterait pas un seul gentilhomme pour le remplir, si on voulait l'y contraindre. Tenez la porte d'un jardin public toujours ouverte, peu de personnes iront s'y promener : mettez-y des soldats pour forcer les passans d'y entrer, tout le monde la fuira : tenez-la bien fermée avec des barrières et des gardes pour en éloigner les curieux, chacun voudra y pénétrer, et y emploiera ses recommandations.

Pour inspirer à la jeunesse de nos villages le goût du service, je commencerais par le leur interdire. Loin de faire de l'état de milicien un sujet de crainte, de honte, et quelquefois de punition, j'en ferais un d'espoir, d'honneur et de récompense. Je commencerais par apprendre à nos jeunes paysans, que ce n'est que sur le courage de ses sujets les plus vertueux que la patrie compte pour sa défense, et je ne permettrais qu'aux plus honnêtes d'entre eux de s'exercer les jours de fête au maniement des armes, à tirer au blanc, à faire l'exercice ; etc : alors on verrait bientôt parmi eux autant d'empressement pour la milice,

qu'ils en ont d'éloignement aujourd'hui. En cas de guerre, ils seraient toujours prêts à marcher, non sous les ordres de nos simples gentilshommes ou de nos riches bourgeois, comme nos milices provinciales, mais sous ceux d'officiers vieillis dans le service, qui trouveraient dans ces commandemens, des retraites plus agréables que celles de l'hôtel des invalides.

Il serait nécessaire aussi d'améliorer l'état de nos soldats, dont la paie n'est que de cinq sols par jour. Du tems d'Henri IV, elle était aussi de cinq sols, mais les cinq sols de ce tems-là font plus de vingt sols d'aujourd'hui, par comparaison au prix des denrées. Il ne s'agit que d'augmenter la paie de nos soldats, pour en avoir autant que l'on voudra, comme on a des hommes de toutes les professions. On leur fera gagner avec profit cet accroissement de paie, en les employant aux travaux des chemins, des ports, des monumens publics, etc...., ainsi qu'y étaient employés les soldats Romains. D'un autre côté, les fonds militaires se trouveront augmentés de l'argent que produiront les impositions sur les chemins; d'une partie des dépenses sur les bâtimens royaux; des redevances des fiefs, tant nobles qu'ecclésiastiques, autrefois chargés du service mili-

taire; des contributions que fourniront encore pour cet objet les corporations des villes; enfin des économies à faire sur les pensions trop nombreuses, et trop considérables de l'état-major de l'armée. Ces moyens me semblent suffisans à l'entretien et à l'émulation de nos soldats, sur-tout si on leur donne pour retraites et expectatives, la garde des villes, les maréchaussées, et même beaucoup de petits emplois civils, comme en Prusse, et qu'on leur présente dans leur service même, une route ouverte à tous les grades militaires, comme elle l'est dans tous les pays du monde.

La servitude militaire ôtée de dessus nos campagnes, on délivrerait nos rivières et nos ports de mer de la servitude nautique. Aucun navigateur ne serait forcé de servir sur les vaisseaux du roi, quoique le traitement des matelots y soit plus lucratif que celui des soldats dans les régimens. On se gardera bien d'imiter les Anglais, qui, pour avoir des matelots en tems de guerre, font la presse, encore plus injuste que notre milice. Pourquoi nos négocians en trouvent-ils plus qu'ils n'en ont besoin? c'est qu'ils les paient bien. Pourquoi donc l'état serait-il moins équitable à l'égard des gens de mer, que de simples marchands? Il a incomparablement plus de moyens. Il peut aug-

menter les revenus de sa marine, en employant en tems de paix ses vaisseaux et ses matelots à des transports, et à une multitude de services nautiques : il peut offrir à ses matelots quantité de retraites, dans nos arsenaux, dans nos ports, sur nos rivières, et même dans nos colonies.

Au reste tout français doit avoir l'espérance de monter, par son mérite, jusqu'aux premières places de son état, sans naissance, sans argent et sans intrigue. C'est à cette liberté, et à ses perspectives que la France a dû sa grandeur sous le despotisme même, et notamment sous celui de Louis XIV, le plus absolu de nos despotes. On peut observer que depuis ce prince, les talens se sont affaiblis en France; précisément dans les parties de l'administration, dont les corps sont devenus aristocratiques. Il vaut mieux, sans contredit, que l'état soit honoré, enrichi, sauvé par le fils d'un paysan, que déshonoré, ruiné, perdu par le fils d'un prince. Ainsi, comme par le passé, un soldat pourra devenir maréchal de France; un matelot, chef d'escadre, et même amiral; un simple répétiteur de collège, grand-aumônier; un avocat, chancelier, afin que nous puissions revoir encore des Faber, des Jean Bart, des Amiot, des l'Hôpital. Rome n'a dû,

dans tous les tems, son ensemble, sa puissance et sa durée, qu'en donnant à tous ses citoyens de parvenir à tout. Rome moderne, comme Rome antique, leur a offert à tous des dignités, des triomphes, l'empire et même l'apothéose.

La liberté civile de parvenir, en France, à tous ses emplois, doit donc s'étendre à tous ses citoyens, parce qu'elle est de droit français. Quant à la liberté individuelle, ou de la personne, elle est de droit naturel; tout Français a le droit de sortir de sa ville, de sa province et du royaume, comme il sort de sa maison. Cette liberté ne peut être restreinte, par des passeports, que dans les tems de troubles. C'est le salut du peuple qui doit être la règle de ses exceptions, comme il doit être celle de toutes les lois politiques.

On a beaucoup débattu de la liberté de penser. Il est certain qu'aucun gouvernement ne peut l'ôter à personne. Je peux être, au-dedans de moi, républicain comme un Spartiate à Constantinople, ou juif à Goa. La conscience ne doit ses comptes qu'à Dieu: c'est un état interdit à tous les tyrans. On y pénètre par la persuasion, et non par la force. C'est une fleur qui s'ouvre aux rayons du soleil, et qui se ferme aux vents orageux. Ainsi

la liberté passive de penser est de droit naturel. Quant à la liberté active, c'est-à-dire, celle de publier ses pensées, elle se réduit à la liberté de parler; Or la liberté de parler doit être réglée dans un état, comme la liberté d'agir. Certainement il n'y est permis à personne d'agir d'une manière nuisible à la société ou à ses membres; il n'y doit donc pas l'être de publier des pensées qui pourraient leur faire tort. Je trouve même que l'assemblée nationale doit établir des lois plus rigoureuses que les nôtres contre les calomniateurs, les plus méchans de tous les hommes; puisque le mal, fait par leurs paroles, est plus grand et plus durable que celui que des brigands commettent par leurs actions. La liberté de publier ses pensées, ou la liberté de la presse, doit donc être réglée sur la liberté même d'agir; et comme celle-ci ne doit éprouver aucune contrainte, lorsqu'il s'agit du bonheur public, le bonheur public doit être la règle de la liberté de la presse.

La liberté religieuse, ou la liberté de conscience proprement dite, est, comme la liberté de penser, non-seulement de droit naturel, mais du droit des gens : elle dérive de cet axiôme de justice universelle : « Ne faites pas » à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on

» vous fît ». Or comme nous réclamons chez les peuples étrangers la liberté d'exercer notre religion, nous devons à notre tour leur laisser la même liberté chez nous. La plupart des peuples de l'Asie l'accordent à toutes les nations, et même la liberté de prêcher. Sans cette tolérance mutuelle, il ne peut y avoir ni communication de lumières, ni même de commerce entre les hommes. Tous les peuples seraient séquestrés les uns des autres, comme les Japonnais le sont des Européens. Si par l'intolérance on ferme l'entrée des états aux erreurs, on la ferme aussi aux vérités; on prive la nation du droit national dont nos ancêtres ont usé, lorsqu'ils ont reçu librement la religion que nous professons, et on lui ôte de plus la liberté de la répandre chez les autres peuples auxquels nous n'accordons pas des droits réciproques. Pour que les Européens s'arrogent la prérogative d'envoyer des prédicateurs au Japon, il faut que les Japonnais aient aussi celle d'envoyer des prédicateurs en Europe. Cependant, comme la gloire de Dieu et le bonheur des hommes doivent être la base de toute législation, on doit intolérer les religions superstitieuses, qui soumettent l'homme à l'homme, et non l'homme à Dieu; ou intolérantes, qui rompent les communications en-

tre les hommes, qui les damnent sans les connaître, qui leurs apprennent à tourmenter leurs semblables ou eux-mêmes, afin de se rendre agréables à Dieu, qui cependant est le père et l'ami des hommes.

Comme il n'est pas juste que le Français qui veut être libre en France soit tyran dans les autres parties du monde, il est nécessaire d'abolir l'esclavage des noirs, dans nos colonies d'Afrique et d'Amérique : il y va non-seulement de l'intérêt de la nation, mais de celui du genre humain. Quantité de maladies physiques et morales dérivent de cette violation de la loi naturelle. Sans parler de plusieurs guerres qu'occasionne la traite des noirs, et qui, comme toutes celles de l'Europe, s'étendent jusqu'au bout du monde, les maladies physiques du climat des noirs, telles que les fièvres de Guinée, ont fait périr quantité de nos matelots et de nos soldats : d'autres, comme les pians, se sont naturalisées dans nos colonies. Mais les maladies morales sont plus dangereuses, plus durables et plus expansives.

Il serait possible de prouver que la plupart des opinions qui en différens tems ont bouleversé l'Europe, sont venues des pays lointains. Le jansénisme, par exemple, paraît nous avoir été apporté de l'Orient par les

croisades, avec la peste et la lèpre; du moins on trouve les maximes du jansénisme dans des théologiens mahométans cités par Chardin. La peste et la lèpre ne subsistent plus chez nous; mais le jansénisme dure encore, et fait même, dit-on, des progrès en Espagne. Nous ne saurions douter que nos opinions, à leur tour, n'aient troublé le repos des autres nations, témoins nos querelles religieuses, qui ont mis en garde contre nous les peuples de la Chine, et nous ont fait expulser du Japon. L'inquisition, qui a commencé à Rome en 1204, dans le tems des premières croisades, se répandit d'abord dans une partie de l'Italie, et de là chez les Portugais et les Espagnols; elle dévasta, par l'entremise de ces peuples, une partie des côtes de l'Asie et de l'Afrique, et plus de la moitié de l'Amérique. En 1566, elle força les Hollandais de secouer le joug de l'Espagne. A-peu-près dans le même tems, elle obligea les peuples du nord de l'Europe de se séparer de la religion romaine; et les peuples du midi qui restèrent catholiques, de lui opposer les plus fortes barrières: ensuite, semblable à une bête féroce qui se jette sur ses conducteurs lorsqu'elle manque de proie, elle n'a cessé de répandre la terreur dans les pays qui lui ont donné la naissance; Dieu vou-

lant, par un acte de sa justice universelle, que les peuples intolérans trouvassent leur punition dans les tribunaux même de leur intolérance.

L'esclavage des noirs, que nous avons établi dans nos colonies, à l'imitation des Portugais et des Espagnols, a produit des réactions à-peu-près semblables; car les habitans de nos colonies faisant aujourd'hui, au moyen de leurs richesses, des alliances avec nos grands seigneurs, ils les accoutument insensiblement à regarder le peuple blanc qui les nourrit en France, comme destiné à la servitude, ainsi que le peuple noir qui cultive leurs possessions en Amérique. C'est à l'influence de ce régime tyrannique, qui s'est étendu même sur notre administration, qu'on peut rapporter cette étrange ordonnance du ministère de la guerre, déjà citée, qui déclara, il y a quelques années, qu'aucun homme non-noble ne pourrait être officier dans les troupes du roi; ordonnance injurieuse pour la nation française, et dont je ne crois pas qu'on puisse trouver d'exemple chez aucun peuple du monde, ni dans aucun tems de notre monarchie, avant celui de l'établissement de l'esclavage dans nos colonies. On peut, à la vérité, en excuser le motif, ainsi que je l'ai fait, sur la nécessité de réser-

ver des emplois honorables aux pauvres gentilshommes : mais la noblesse ne peut être honorée, lorsque le peuple est avili ; car le plus haut degré d'illustration, où elle puisse elle-même s'élever, est d'être, comme celle de Rome ancienne, à la tête d'un peuple illustre.

Des réglemens semblables à celui du département de la guerre se sont introduits dans tous les corps. Le clergé ne veut plus d'évêques, que tirés du corps des nobles ; il a oublié que les apôtres étaient de simples pêcheurs : que dis-je ? la plupart des ecclésiastiques, quoique roturiers, ne font aucun cas de leurs chefs, s'ils ne sont bons gentilshommes. Depuis quelques années, les parlemens exigent plusieurs degrés de noblesse pour être conseiller de grand'chambre, et séparent ainsi leurs intérêts de ceux du peuple, dont ils sont les enfans dans l'origine, et dont ils devraient être les pères par leurs fonctions. Il en est de même des compagnies municipales, financières et commerçantes qui réservent leurs principales dignités aux nobles. Enfin jusqu'à nos corps de lettrés, de savans et d'artistes, ils élisent, quand ils le peuvent, leurs chefs parmi des nobles, quelquefois fort ignorans, quoique ces corps soient, par leur nature, des républiques dont les rangs ne doivent se régler que sur les talens. Louis XIV ne pen-

sait pas ainsi, lorsqu'un cardinal, sous prétexte de la goutte, lui ayant demandé la permission de s'asseoir dans un fauteuil, aux séances de l'académie française dont il était membre, le roi, au lieu d'un fauteuil, en envoya quarante à l'académie; afin qu'aucun de ses membres, quelque qualifié qu'il fût, ne pût s'attribuer d'autre distinction que celle que donne le génie. Or je crois que cet esprit de servitude, où le peuple de tous les états court aujourd'hui de lui-même, nous vient, dans l'origine, de l'établissement de l'esclavage dans nos colonies; car auparavant je ne trouve rien de semblable dans notre histoire. C'est aussi de cette époque que date la multiplicité des titres financiers, littéraires et autres qualifications dont chacun tâche aujourd'hui d'alonger son nom, au défaut des comtés, baronnies et marquisats; tandis qu'autrefois les hommes, même de la plus grande qualité, n'ajoutaient à leurs noms de famille, que ceux de leur baptême. On trouve des exemples encore plus frappans et plus nombreux de ces abus de titres, parmi les Portugais et les Espagnols, parce qu'ils nous ont précédés dans l'établissement de l'esclavage aux Indes, et dans le mépris des peuples dans leur pays.

Ces opinions tyranniques, déjà si répandues

en France, prennent naissance dans l'esclavage de nos îles de l'Amérique, comme dans un foyer toujours subsistant de servitude, et se propagent en Europe par la voie de leur commerce, ainsi que la peste se transporte de l'Égypte avec ses productions. Or comme on n'a point établi jusqu'ici, sur les côtes de France, de quarantaine pour les hommes d'au-delà des mers, infectés par naissance, par habitude et par intérêt, du dogme de l'esclavage, et que la dépravation des esprits est encore plus contagieuse que celle des corps, il est de toute nécessité que l'esclavage du peuple noir soit aboli dans nos colonies, de peur qu'un jour il ne s'étende par l'influence de l'opinion de quelques particuliers riches, jusque sur le peuple blanc et pauvre de la métropole. Les Anglais, qui nous devancent en maturité et en sagesse, ont déjà pris en considération cette cause du genre humain : elle doit être plaidée dans leur parlement, comme elle aurait dû l'être dans l'aréopage. Il s'est formé à Paris, comme à Londres, une société amie et patronne des pauvres noirs esclaves, au moins aussi digne de l'estime publique que celle de la Merci. C'est à cette société respectable à porter les doléances de ces infortunés à l'assemblée nationale.

Mais comme il ne faut pas ruiner les hom-

mes qu'on veut réformer, j'observerai, en faveur des habitans de nos colonies, qu'il faut procéder peu à peu à l'abolition de la servitude de leurs noirs ; autrement on ferait le malheur des maîtres et des esclaves. Les révolutions de la politique doivent être périodiques comme celles de la nature. On peut d'abord tarir la source de l'esclavage aux îles, en défendant la traite des noirs en Afrique ; ensuite on réduira la servitude personnelle des noirs à celle de la glèbe ; puis celle de la glèbe en affranchissement, qu'on fera dépendre de leur bonne conduite à l'égard de leurs maîtres, afin qu'ils leur aient, en partie, obligation de leur liberté.

Ces changemens sont d'autant plus faciles à faire, que les cultures des îles sont bien moins pénibles et dispendieuses que celles de l'Europe. Il ne faut ni lourdes charrues, ni herses, ni attelages de chevaux, ni triples labours, pour planter le manioc, le maïs, la patate, le café, la canne à sucre, l'indigo, le cacaotier et le cotonier, comme pour nos blés, nos vignes, nos lins et nos chanvres. Les campagnes de nos îles se cultivent comme nos jardins, avec des bêches, des pioches, des hottes. Des femmes et des enfans suffisent à la plupart de leurs récoltes.

A la vérité les manufactures de sucre exi-

gent de grandes dépenses en bâtimens, ainsi que le concours de beaucoup d'ouvriers. Des partisans de l'esclavage en ont voulu conclure la nécessité d'employer aux îles des ateliers de noirs esclaves. Cette conséquence si faible est même leur plus fort argument contre la liberté des noirs. Mais il ne faut pas en Europe d'ateliers d'esclaves pour entretenir et faire mouvoir les manufactures de tannerie, de tapisserie, de papier, d'armes, d'épingles, etc. qui demandent un grand concours d'hommes, et plus d'ensemble dans leur fabrique que celles du sucre. Un habitant d'ailleurs qui a un moulin à sucre, n'a pas plus besoin de cultiver toutes les cannes de son canton, pour en recueillir à lui seul le profit, qu'il n'est nécessaire que le possesseur d'un pressoir en Bourgogne ait à lui seul tous les vignobles de son coteau. Ceux qui fabriquent chez nous les toiles, ne cultivent point le lin et le chanvre, ni ceux qui font le papier ne ramassent point dans les rues les chiffons de toile, ni ceux qui impriment et font des livres, ne se chargent pas d'en manufacturer le papier. C'est de la répartition des différens arts dans des mains libres, qu'est venue leur perfection en Europe. Les petites propriétés artistes sont nécessaires au progrès de l'industrie; comme

celles des terres à celui de l'agriculture. Si les fabriquans de sucre aux colonies étaient chargés uniquement de sa fabrique, et les cultivateurs, de la culture des cannes, il ne serait pas nécessaire de raffiner en Europe le sucre des îles. On y filerait, comme aux Indes, l'étoupe du Caire, les fils du bananier et le coton; on en ferait des cordages et des toiles. Les vastes habitations de Saint-Domingue et des Antilles, divisées en petites propriétés, et devenues libres, seraient aussi industrieuses, et j'ose dire, plus agréables, par la facilité de leur culture et par la température de leur ciel, que les fermes et les métairies de la France, où les hivers sont si rudes. Elles offriraient une multitude d'emplois et de métiers à quantité de nos pauvres paysans et ouvriers, qui manquent en France de travaux; et les habitans de nos colonies se trouveraient plus riches, plus heureux et plus distingués, quand, au lieu d'esclaves étrangers, ils auraient des fermiers compatriotes, et au lieu d'habitations, des seigneuries.

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur l'abolition de la servitude main-mortable des habitans du mont Jura. Il est bien étrange que cette servitude se soit maintenue jusqu'à présent, dans un coin du royaume, par les chanoines

noines de Saint-Claude, malgré les invitations de Louis XVI, les prérogatives de la France, les droits de la nature et les lois de l'évangile. La durée de cet abus prouve la puissance et la tyrannie des corps. Les chanoines de Saint-Claude se détermineront sans doute d'eux-mêmes à restituer la liberté à des paysans français, à l'exemple de leur vertueux évêque, sans y être contraints par l'assemblée nationale, qui a le droit de réformer toutes les injures faites à la nation.

Chefs du peuple dans tous les ordres, je vous le répète, au nom de celui qui a lié les destins de tous les hommes, votre propre bonheur dépend de celui du peuple : si vous le haïssez, il vous haïra, il vous rendra au centuple le mal que vous lui ferez : mais si vous l'aimez, il vous aimera; si vous le protégez, il vous protégera : vous serez forts de sa force, comme vous êtes faibles de sa faiblesse. Voulez-vous donc vous-mêmes vivre libres? n'attentez pas à sa liberté; acquérir des lumières? ne l'aveuglez pas de préjugés; calmer vos propres ames? ne lui donnez pas d'inquiétudes; travailler à votre propre grandeur? occupez-vous de son élévation : souvenez-vous que vous êtes le sommet de l'arbre dont il est la tige.

L'assemblée nationale doit s'occuper sur-tout

du soin de réformer la justice civile et criminelle, dont les codes sont des monumens des siècles de barbarie, où le plus fort opprimait le plus faible. Elle réformera, par exemple, cette loi dénaturée par laquelle le témoignage d'une femme est déclaré bon pour constater un maléfice, et nul pour attester la simple prise de possession d'un bénéfice. Elle abolira cette autre loi, qui donne les deux tiers des terres à l'aîné de la famille, l'autre tiers à tous les frères cadets, fussent-ils une douzaine, et une simple portion de cadet à partager à toutes les sœurs, fussent-elles en même nombre que les garçons; ensorte que, joignant l'expression de la galanterie française à une disposition inhumaine, elle déclare qu'un père peut marier sa fille avec un chapeau de roses, c'est-à-dire, avec rien. Cette loi, qui existe parmi la noblesse d'une grande partie du royaume, paraît être venue des barbares du nord, en ce qu'elle est en vigueur parmi les paysans même de cette portion de la Normandie appelée le pays de Caux, où s'établirent d'abord les ducs normands. Elle est inconnue à Paris et dans ses environs, où les frères partagent également avec leurs sœurs. Cette capitale du royaume ne serait jamais parvenue au point de richesse, d'urbanité, de lumières et de splendeur qui en

sont en quelque sorte la capitale de l'Europe, si cette loi féodale y eût existé.

Pour moi, venant à penser aux causes qui rendent une ville illustre, et qui en font le centre des nations, je vois que ce n'est, ni la magnificence des monumens, ni les privilèges accordés au commerce, ni la douceur du climat, ni même la fécondité du sol, mais le bonheur dont y jouit la plus aimable portion du genre humain. Il y a sur la terre des villes plus heureusement situées que Paris, et qui sont bien moins fameuses et beaucoup moins peuplées. Naples est dans un climat délicieux; Rome moderne est remplie de monumens augustes; Constantinople est sur les limites des trois parties du monde, l'Europe, l'Asie et l'Afrique : d'autres villes, comme les capitales du Pérou et du Mexique, sont assises sur les bords du vaste Océan, dans un sol rempli d'or, d'argent, de pierreries, et sous un ciel égal, qui ne connaît ni les ardeurs de l'été, ni les rigueurs de l'hiver : d'autres, comme Ceylan, Amboine, Java, sont dans des îles fortunées, au milieu des forêts de cannelliers, de giroflers et de muscadiers. Cependant aucune de ces villes n'est comparable à Paris, parce que les femmes y sont réduites à un esclavage civil ou moral. Il y a même en France des villes

naturelle qui les rend dans tout le cours de notre vie les législatrices de nos goûts, de nos usages, et même de nos opinions. Elles sont, dès notre enfance, nos premiers apôtres : ce sont elles qui nous apprennent, tous petits, à faire de la même main le signe de la croix, et la révérence aux dames ; à honorer à la fois les autels et leur sexe, comme si elles cherchaient dans nos jeunes ames des protections pour l'avenir, et à nous inspirer sur leur sein des habitudes religieuses et tendres, qui doivent un jour leur servir de sauve-garde contre la barbarie de nos institutions. Les lois doivent donc venir avec les mœurs au secours de leur faiblesse, en les appelant par toute la France au partage égal de nos fortunes et de nos droits, puisque la nature les a appelées à celui de nos plaisirs et de nos peines.

L'assemblée nationale doit encore s'occuper du soin d'établir dans tout le royaume, les mêmes lois, ainsi que les mêmes poids et mesures, afin de faire régner parmi les citoyens l'ensemble si nécessaire à la prospérité publique.

Elle doit aussi réformer la justice criminelle, qui n'a pas moins d'abus que la justice civile. L'humanité de nos magistrats, soutenue de la volonté de la nation et de la sanction

du roi, pénétrera dans le ténébreux labyrinthe de nos lois, déjà éclairé par les Servans et les Dupaty... afin d'ôter au crime ses refuges, et d'empêcher l'innocence de s'y égarer. Pour s'y guider eux-mêmes, ils ne perdront jamais de vue cette loi que la nature n'a point tracée sur des colonnes de marbre ou sur des tables de bronze, ou sur des parchemins, et qu'elle n'a écrite ni en égyptien, ni en hébreu, ni en latin; mais qu'elle a empreinte avec les caractères du sentiment, ce langage de tous les siècles, dans la conscience de tous les hommes, pour y être la base éternelle de la justice et du bonheur des sociétés: « Ne faites pas à autrui ce que vous ne vou- « driez pas que l'on vous fît. »

Il s'ensuivra que les récompenses seront communes et personnelles à tous les Français, pour les mêmes vertus, comme les punitions pour les mêmes vices. C'est le seul moyen de détruire le préjugé qui honore toute la postérité d'une famille, à cause de la gloire d'un de ses membres, ou qui la déshonore pour le crime d'un seul. Cependant, on doit abolir tous les châtimens qui sont infamans et cruels. Il me semble même juste de subsistuer, sans flétrissure corporelle, à l'exemple des Romains, la peine du banissement hors du royaume à celle des prisons per-

pétuelles ou des galères. Souvent un homme, après avoir fait une mauvaise action dans son pays, où il a été égaré par l'indigence, ou séduit par l'exemple, ou entraîné par les passions, se corrige dans un pays étranger où il est plus heureux, et sur-tout où il est inconnu. Souvent, au contraire, il achève de se dépraver, livré à lui-même dans une prison, ou flétri dans la société des citoyens par l'opinion publique, qui le poursuit à jamais jusque dans ses enfans. On doit aussi rendre la peine de mort très-rare; elle ne devrait avoir lieu que pour punir les assassinats prémédités, comme dans la loi du talion chez les Hébreux. On a aboli la peine de mort en Russie dans tous les cas, excepté celui de lèse-majesté, et les crimes y sont bien plus rares qu'autrefois, où cette peine était très-commune. Nous devons imiter l'humanité des Anglais, qui envoient la plupart de leurs criminels dans les pays nouvellement découverts. Il est aussi convenable d'adopter leurs jugemens par pairs et par jurés dans les procédures. Ce dernier moyen peut également servir à constater les bonnes actions pour les récompenser, et les mauvaises pour les punir. Il n'est pas juste que les lois punissent toujours, et ne récompensent jamais; qu'un homme soit envoyé aux galères ou au

supplice, pour avoir attenté à la fortune ou à la vie des citoyens, et qu'il ne reçoive aucune faveur publique, pour avoir entretenu parmi eux la concorde, et les avoir consolés dans leurs infortunes. Notre justice n'a qu'une épée; elle ne sait que frapper; sa balance ne lui sert qu'à peser les maux, et jamais les biens. Il est donc juste que nos tribunaux puissent décerner des récompenses comme des punitions, et dresser des autels comme des échafauds. Alors les pierres de nos carrefours, toujours couvertes d'arrêts de flétrissure ou de mort, cesseront d'être, comme à Gênes, des pierres infamantes; elles s'honoreront des fastes de la vertu. Les entrées de nos villes, au lieu d'effrayer les voyageurs par des fourches patibulaires, les inviteront à y chercher des asiles par des arcs de triomphe élevés, comme à la Chine, à la mémoire des bons citoyens.

Tels sont les principaux abus qu'il me semble nécessaire de réformer avant toute autre réforme. Maintenant je vais faire quelques réflexions sur l'impôt territorial, qui doit suppléer à la taille, acquitter les dettes de l'état, et être payé, sans exception, par tous les propriétaires des terres.

Il me semble que pour que l'impôt territorial soit réparti également sur les personnes,

il doit l'être inégalement sur les fortunes, c'est-à-dire, qu'il doit croître à proportion de l'étendue de chaque propriété : ainsi la portion de terre nécessaire pour nourrir une famille, étant déterminée, cette portion paierait davantage à mesure qu'elle augmenterait dans chaque propriété. Les Romains, dans les premiers tems de leur république, avaient borné à 7 arpens la quantité de terre nécessaire à la subsistance d'une famille. Comme nous ne sommes pas si sobres que les anciens Romains, que notre climat, plus froid que celui de l'Italie, exige plus de besoins; que nos terres sont moins fécondes; que nous payons des dîmes et d'autres sortes d'impositions qui leur étaient inconnues; et qu'ils participaient au contraire aux tributs qu'ils imposaient aux nations conquises, pour le soulagement même du peuple Romain, on peut fixer en France à 20 arpens, la quantité de terre nécessaire aux besoins d'une famille. Ceci posé, l'arpent étant taxé par un impôt territorial, prélevé en nature et non en argent, chaque propriété qui serait au-delà de 20 arpens, supporterait une légère taxe, appelée l'impôt de censure. Cet impôt de censure serait payé par ceux qui posséderaient deux propriétés de 20 arpens; il doublerait pour ceux qui en auraient 3, quadru-

plerait pour ceux qui en auraient 4, etc.... Ainsi, pendant que les propriétés particulières iraient en progression arithmétique 1, 2, 3, 4, l'impôt de censure croîtrait en progression géométrique 1, 4, 8, etc... de manière qu'il serait égal, pour une possession de mille arpens, à l'impôt territorial de ces mêmes mille arpens; il serait double pour celle de deux mille, quadruple pour celle de trois mille; octuple pour celle de quatre mille.

Cet impôt de censure croîtrait avec l'étendue des propriétés, comme le tarif des diamans et des glaces, dont le luxe est d'ailleurs bien moins dangereux que celui des terres, qui entraîne infailliblement la ruine d'un état, ainsi que l'ont observé Plutarque et Pline, à l'occasion de l'Afrique, de la Grèce et de l'empire romain. On peut ajouter à ces exemples, dans les mêmes siècles, la Sicile, une partie de l'Asie; et, dans ces tems modernes, la Pologne, l'Espagne et l'Italie. Il est donc à présumer que cet impôt de censure mettrait en France un frein aux grandes propriétés territoriales, bien mieux que les lois prohibitives, promulguées en vain à Rome sous les empereurs, qui fixèrent à 500 arpens le terme de la plus grande propriété individuelle. Il est toujours aisé d'enfreindre une loi prohibitive,

lorsque la prohibition n'en suit pas la transgression pas à pas. La cupidité, ainsi que les autres passions, est comme un chariot qui descend une montagne; si vous ne l'enrayez dès le départ, vous ne l'arrêterez pas dans le milieu de sa course.

Cet impôt de censure me paraît à tous égards fondé en justice; car si vingt arpens appartenant à une famille, paient la moitié moins que vingt arpens des mille qui appartiendraient à un seul propriétaire, d'un autre côté, ces 20 premiers arpens rendent à proportion beaucoup plus en denrées et en hommes. Mille arpens, sous un seul propriétaire, ont, chaque année, un tiers de leur étendue en jachères, et sont mis en valeur tout au plus par dix familles domestiques, de cinq personnes chaque, c'est-à-dire, par cinquante personnes, en y comprenant les femmes et les enfans; tandis que ces mille arpens, divisés en cinquante propriétés de vingt arpens, seront cultivés par-tout, et feront vivre cinquante familles libres et industrieuses, c'est-à-dire, deux cents cinquante citoyens. Or, l'abondance des denrées et des hommes, sur-tout des hommes libres, est la première richesse des états.

Il résulterait de cet impôt de censure territoriale, que les grandes propriétés payant

plus et rendant moins, deviendraient plus rares, et que les petites propriétés payant moins et rendant plus, deviendraient plus communes. Les premières seraient moins recherchées par les gens riches, sur-tout quand on en aurait retranché les droits de chasse et les autres, en tant qu'ils sont onéreux à l'agriculture; et les secondes le seraient beaucoup par les bourgeois d'une fortune médiocre, quand elles ne seraient plus opprimées et flétries par les corvées, les milices et les tailles : ainsi l'impôt de censure deviendrait une digue contre l'opulence et l'indigence extrême, qui sont les deux sources de tous les vices nationaux. On pourrait l'étendre à toutes les grandes propriétés en emplois, en maisons et en argent, sans toucher toutefois à aucune des grandes propriétés actuelles, même territoriales. Ces vœux, que je forme pour la félicité publique, ne sont que pour l'avenir, et ne doivent pas causer à présent la ruine d'aucun grand propriétaire particulier.

Après avoir parlé des propriétés rurales, je ferai quelques observations sur le blé, la plus importante de leurs productions, et qui est, par sa nature, une propriété nationale. La liberté du commerce des grains a suscité beaucoup d'ouvrages pour et contre : mais comme,

par une suite de notre éducation ambitieuse, on n'agite chez nous aucune question, que dans le dessein de briller, il est arrivé que celle-ci, fort simple de sa nature, comme tant d'autres, est devenue fort problématique, parce que plus le bel esprit débat de la vérité, plus il l'embrouille.

Il est certain qu'il n'y a point de famille un peu à son aise, qui n'ait sa provision d'argent assurée au moins pour vivre un an : il est bien étrange que la grande famille de l'état n'ait pas sa provision de blés emmagasinée pour vivre au moins cet espace de tems. Faute de magasins de blés, la liberté de leur commerce en a épuisé plusieurs fois le royaume.

Les émeutes populaires n'ont presque jamais d'autres causes que la disette de blés. Nos ennemis, tant du dehors que du dedans, saisissent le moment où il est permis de les exporter, en enlèvent tout ce qui est à vendre, à quelque prix que ce soit, bien assurés que dans trois mois ils nous le revendront au double : ainsi nous ressemblons aux sauvages qui vendent leur lit le matin, et qui sont obligés de le racheter le soir. Il est donc nécessaire que l'état, avant de permettre l'exportation des blés, en ait sa provision au moins pour un an au-delà de la récolte future; et pour cela,

il a besoin de magasins publics. Il ne faut, pour décider cette question, ni mémoire ministériel, ni dissertation académique; il ne faut que du sens commun. Si vous voulez vous appuyer sur des exemples, voyez Genève, la Suisse et la Hollande, qui, avec des territoires ingrats ou insuffisans, vivent dans une abondance assurée, au moyen de leurs magasins publics; tandis que les paysans manquent souvent de pain en Pologne et en Sicile qui fournissent des blés à toute l'Europe. Nous devons craindre, dit-on, les monopoles, si nous avons des magasins. S'ils dépendent des particuliers, on a raison; ce sont les magasins particuliers qui font les disettes publiques : mais on n'a rien de semblable à redouter, si les magasins de blé sont à la nation, et administrés par les assemblées provinciales. A la vérité, les assemblées provinciales pourraient les réserver entièrement pour l'usage de leurs provinces, qui se trouveraient dans l'abondance, lorsque les provinces voisines tomberaient dans le besoin; mais c'est ce qui ne peut arriver sous l'inspection et la correspondance de l'assemblée nationale, qui, instruite du superflu des blés dans un canton, et de leur rareté dans un autre, éclairerait l'autorité royale, et par son moyen, entretiendrait dans tout le royaume

l'équilibre des subsistances de premier besoin. C'est une des raisons entre mille, qui nécessite la permanence de l'assemblée nationale, et le changement périodique de ses membres.

Nos livres politiques, pour complaire aux chefs de l'administration, se sont beaucoup occupés des moyens d'augmenter les richesses des états. Il semble qu'un peuple ne puisse jamais avoir trop de vins, trop de blés, trop de bestiaux, et sur-tout trop d'argent; car c'est-là où tout aboutit en dernier ressort. Mais comment se fait-il qu'on a toujours trop de cette première richesse des empires, je veux dire de l'espèce humaine, puisque presque par toute l'Europe elle est si misérable, et qu'on ne sait qu'en faire? Un berger n'est point surchargé du nombre de ses moutons; il n'expose point au carrefour de son village de petits agneaux qui viennent de naître; mais des pères et des mères abandonnent tous les jours leurs enfans nouveau-nés aux carrefours des villes, et à la porte de leurs hôpitaux. Le nombre des enfans trouvés à Paris, monte chaque année à 5 et à 6 mille, et il est le tiers de ceux qui y reçoivent le jour. Dans cette ville si riche et si indigente, les plus méprisables rebuts ont une valeur; on y ramasse, au coin des rues, des os, des bouteilles cassées, des cendres,

cendres, des loques; un vieux chat y a son prix, ne fût-ce que pour sa peau : mais personne n'y veut d'un homme misérable. Cet habitant du fortuné royaume de France, cet enfant de Dieu et de l'église, ce roi de la nature, va sollicitant à chaque porte l'indulgence du chien de la maison, pour y demander d'une voix lamentable, à un être de son espèce, de sa nation et de sa religion, un morceau de pain que souvent il lui refuse. C'est bien pis à la porte des hôtels, où un Suisse ne lui permet pas même de se montrer. C'est encore pis dans son grenier, d'où la faim le chasse, quand la honte, plus mordante qu' unchien et plus rébarbarative qu'un Suisse, lui défend d'en sortir.

Mais la mendicité même n'est plus la ressource de l'indigence, puisqu'on emprisonne les mendians. Je désire donc, pour subvenir aux besoins du peuple, que tout homme valide manquant de travail, ait le droit d'en demander à l'assemblée de son village ou de son quartier. Si elle n'en a point à lui donner, elle enverra sa demande à l'assemblée de la ville dont elle ressortit; celle-ci, dans le même cas, la portera à l'assemblée provinciale, qui la fera parvenir à l'assemblée nationale, si elle est dans la même impuissance.

Ainsi l'assemblée nationale aurait en dernier ressort l'état de toutes les familles indigentes du royaume, comme elle aurait celui de tous ses besoins et de ses ressources : elle s'emploierait donc auprès du roi pour l'établissement de ces familles indigentes dans les provinces qui manqueraient d'ouvriers, ou bien dans nos colonies et les terres nouvellement découvertes, sous un régime semblable à celui de la future constitution, afin de lier toujours ces Français à leur patrie, et d'étendre par toute la terre la population, la puissance et la félicité de leur métropole. Ces prévoyances journalières sont encore des raisons qui nécessitent la permanence de l'assemblée nationale.

Ainsi la Bretagne et Bordeaux avec leurs landes; la Normandie avec ses veys, que la mer couvre et découvre deux fois par jour; la Rochelle et Rochefort avec ses marais stagnans; la Provence avec ses rochers et ses plaines de cailloux; la Corce avec ses montagnes et ses makis; les îles de l'Amérique avec leurs solitudes, et tant d'autres terres concédées, comme celles de la Corce, en grandes propriétés de dix mille arpens à la fois, et qui sont restées incultes entre les mains de leurs grands propriétaires sans argent, se trouveraient mises en valeur par les petites propriété-

tès, et fourniraient de nombreux débouchés à tous nes hôpitaux, sur-tout à ceux des enfans-trouvés. L'indigence, coupée dans ses racines, cesserait de produire la mendicité, le vol et la prostitution qui en sont les fruits naturels. Pour les hommes pauvres et invalides, ils seraient soulagés dans leurs familles, ou dans des hospices, au moyen de secours administrés par les assemblées de chaque district; on y emploierait les revenus des hôpitaux, ces vastes foyers de misères et d'épidémies. D'ailleurs, comme il n'y aurait plus de pauvre en santé dans le royaume, il ne s'y trouverait que fort peu de pauvres malades.

Au reste, en indiquant aux pétitions des indigens une période à parcourir d'assemblée en assemblée, je n'ai point voulu donner des entraves à leur liberté; mais j'ai désiré offrir des moyens assurés de secours, non-seulement à eux, mais aux villages, aux villes, aux provinces et à l'état même. Si les particuliers ont besoin de travail, les sociétés entières ont souvent besoin de travailleurs. Michel Montaigne désirait qu'on établît à Paris un bureau de renseignement, où ceux qui auraient besoin ou superfluité de quoi que ce fût, pourraient s'adresser mutuellement. Nous avons exécuté en partie son idée, par l'établissement

des petites affiches et de quelques journaux semblables ; mais nous ne l'avons guère appliquée qu'aux objets de luxe, tels qu'aux meubles, aux carrosses, aux chevaux, aux maisons, aux terres, et fort rarement aux hommes. Il faut l'étendre aux besoins des campagnes, des villes et des provinces, et de l'état même. Or, il n'y a qu'une assemblée nationale permanente, qui puisse embrasser à la fois les besoins publics et privés. C'est d'ailleurs un acte de justice ; car si l'état a le droit d'exiger du peuple, des milices, des matelots et des corvées, dans ses besoins pressans, le peuple a aussi dans les siens le droit de demander à l'état des moyens de subsister. Au reste, tout Français a le droit de s'adresser directement à l'assemblée nationale ; et s'il préfère de chercher fortune hors du royaume, il doit avoir la liberté d'en sortir, comme tout étranger doit avoir celle d'y entrer et de s'y établir, avec le libre exercice de sa religion, afin de fixer chez nous, par l'équité de nos lois, les hommes que nous attirons par l'urbanité de nos mœurs.

La confiance rétablie entre les trois ordres, les intérêts des deux premiers liés à celui du peuple, et balancés par celui du roi ; les assemblées rurales, municipales, provinciales

et nationale rendues permanentes dans leur ensemble, périodiques dans leurs membres, et concordantes dans leurs délibérations; l'agriculture délivrée de toutes ses entraves, des capitaineries, des gabelles, des milices; la liberté individuelle conservée à chaque citoyen dans sa fortune, sa personne et sa conscience; l'esclavage aboli aux colonies et au mont Jura; la justice civile et criminelle réformée; l'impôt territorial assis proportionnellement aux territoires, et aux besoins de l'état et de ses dettes; les moyens de subsister multipliés, et assurés au peuple par les digues opposées aux grandes propriétés : il sera dressé, sur tous ces objets, une constitution sanctionnée par le roi, dont l'exécution sera confiée aux tribunaux, pour être à l'avenir le code national.

Il est inutile que l'assemblée s'occupe du soin de renfermer, dans cette constitution, tous les cas possibles; ils sont innombrables, et il en est qu'il serait triste de prévoir, et dangereux de publier. Comme l'assemblée doit être permanente, elle y pourvoira à mesure qu'ils se présenteront. Elle aura assez de peine à réparer le passé, et à régler le présent, sans prendre inutilement celle de donner des lois à l'avenir.

Quelque sagesse qui préside à la rédaction de ce code, il ne faut pas croire que les lois en seront immuables. Il n'y a d'immuable que les lois de la nature, parce qu'il n'y a que son auteur qui, par sa sagesse infinie, ait connu les besoins de tous les êtres dans tous les tems: au contraire les législateurs des nations n'étant que des hommes, en connaissent à peine les besoins présens, et ne sauraient prévoir ceux que l'avenir leur prépare.

Les lois politiques doivent donc être variables, parce qu'elles n'intéressent que les familles, les corps et les patries, sujets eux-mêmes au changement: et les lois de la nature doivent être permanentes, parce que ce sont les lois de l'homme et du genre humain, dont les droits sont invariables. Or, je ne connais point d'état en Europe où le contraire ne soit arrivé, c'est-à-dire, où l'on n'ait rendu les lois politiques permanentes, et celles de la nature si variables, qu'à peine aujourd'hui on en peut reconnaître les traces.

Par exemple, l'hérédité de la noblesse, qui n'a pas été héréditaire dans son origine, est une loi politique rendue permanente dans toute l'Europe: cependant elle devait varier suivant le besoin des états; car on devait prévoir que les familles nobles se multiplieraient

plus que les autres, parce qu'elles ont plus de crédit, et partant, plus de moyens de subsister; et que les familles bourgeoises riches tendraient sans cesse à s'incorporer avec elles par les anoblissemens; de sorte que le nombre des hommes oisifs allant toujours en augmentant, et celui des hommes laborieux toujours en diminuant, l'état, au bout de quelques siècles, se trouverait affaibli par sa propre constitution.

C'est en effet ce qui est arrivé à l'Espagne et à d'autres pays. Ce ne sont ni les guerres, ni les émigrations en Amérique, qui ont affaibli l'Espagne, comme tant de politiques l'ont dit; c'est au contraire la paix, et la trop grande multiplication des familles nobles qui s'en est ensuivie. Les longues et cruelles guerres de la ligue détruisirent en France beaucoup de gentilshommes; et la France, loin de s'affaiblir, augmenta en population et en richesse, jusqu'à Louis XIV. Les émigrations de l'Angleterre, qui est bien moins étendue que l'Espagne, ont formé en Amérique des colonies bien plus florissantes et plus peuplées que les colonies espagnoles; et, loin de diminuer les forces de l'Angleterre, elles les auraient augmentées, si elles avaient été mieux liées

avec leur métropole, dont elles se sont séparées à cause de leur puissance même.

C'est qu'en Angleterre les intérêts de la noblesse sont liés avec ceux du peuple, et que, comme lui, elle se livre à l'agriculture, à la navigation marchande, au commerce, etc. Enfin plusieurs états en Italie, qui, comme Venise, Gênes, Naples, la Sicile, etc. n'ont ni guerres à supporter, ni colonies à entretenir, sont dans un état de faiblesse qui augmente de plus en plus, sans qu'on puisse l'attribuer à d'autres causes qu'à l'hérédité même de la noblesse, et aux anoblissemens qui y multiplient la classe oisive des nobles, aux dépens des classes laborieuses du peuple.

Si l'ancienne loi épiscopale qui ordonnait en Europe aux testateurs, de stipuler dans leurs testamens, sous peine de nullité, des donations en faveur de l'église, avec privation de la sépulture ecclésiastique contre les gens qui mouraient sans faire de testament, n'avait pas été abrogée, ainsi que la permission aux gens de main-morte d'acquérir des biens-fonds, il est certain que toutes nos terres seraient depuis long-tems au pouvoir du clergé, comme toutes nos dignités sont à celui de la noblesse. Il est encore certain que si la coutume qui permet

aux gens de finance d'agioter les papiers publics, n'est pas abolie chez nous, tout notre argent se trouvera entre les mains des agioteurs. Il en est de même des compagnies privilégiées en tout genre. Ainsi une nation peut, par la seule permanence des lois et des coutumes, qui ont peut-être servi autrefois à sa prospérité, se trouver à la fin dépouillée de son honneur, de ses terres, de son commerce et de sa liberté.

Au contraire, une nation, en rendant variables, pour l'intérêt de quelques corps, les lois de la nature qui doivent être permanentes, abolit à la longue la plupart des droits de l'homme : tantôt ce sont ceux du mariage, tantôt ceux de la liberté personnelle, comme au mont Jura et dans nos colonies, etc.

Ce sera donc une loi fondamentale de notre constitution future, que les seules lois de la nature seront permanentes, et que toutes les lois politiques pourront être changées et réformées par l'assemblée nationale, toutes les fois que l'exigera le bonheur de la nation, parce que le bonheur d'une nation est lui-même une conséquence de cette loi de la nature, qui s'est proposé constamment, dans les harmonies variables de ses ouvrages, le bonheur de tous les hommes.

Mais comme les lois de la nature disparaissent elles-mêmes des sociétés, par les seuls préjugés inspirés à l'enfance, ensorte que les hommes viennent à croire que ce qui est naturel leur est étranger, et que ce qui leur est étranger est naturel, il est nécessaire de poser la base de notre constitution future sur une éducation nationale, afin qu'au défaut de la raison, elle devienne agréable à notre postérité, au moins par la douceur de l'habitude.

VŒUX POUR UNE ÉDUCATION NATIONALE.

Avant d'établir une école de citoyens, on devrait établir une école d'instituteurs. J'admire avec étonnement que tous les arts ont parmi nous leur apprentissage, excepté le plus difficile de tous, celui de former des hommes. Il y a plus : l'état d'instituteur est, pour l'ordinaire, la ressource de ceux qui n'ont point de talent particulier. L'assemblée nationale doit s'occuper soigneusement d'un établissement si nécessaire. Elle choisira des hommes propres à faire des instituteurs, non parmi des docteurs et des intrigans, suivant notre usage, mais parmi des pères de famille qui auront bien élevé eux-mêmes leurs enfans. Je ne parle pas de ceux qui en ont fait des savans et des beaux esprits, mais de ceux qui les ont rendus pieux, modestes, naïfs, doux, obligeans et heureux, c'est-à-dire qui les ont laissés à-peu-près tels que la nature les avait faits. Il ne faudra, pour remplir ces places, ni brevets de maître-ès-arts, ni lettres du grand chantre, mais des enfans beaux et bons; et comme c'est à l'œuvre qu'on doit connaître

l'ouvrier, on jugera capables d'élever des citoyens, des hommes qui ont bien élevé leur famille.

Ces instituteurs doivent jouir de la noblesse personnelle, à cause de la noblesse de leurs fonctions. Ils seront sous l'inspection immédiate de l'assemblée nationale, et ils auront sous leur direction, tous les maîtres de sciences, de langues, d'arts et d'exercices. Ils seront répartis dans les principaux quartiers de Paris, et dans toutes les villes du royaume, pour y établir des écoles nationales; et il ne pourra y avoir, même dans un village, de simple maître d'école qui ne soit institué par eux.

Ils s'occuperont d'abord à réformer toute notre éducation gothique et barbare du tems de Charlemagne. Je n'ai pas besoin de dire qu'ils en banniront l'ennui, la tristesse, les larmes, les châtimens corporels; qu'ils élèveront les enfans à l'amour, et non à la crainte, pour en faire des citoyens, et non des esclaves, etc.... Puisqu'ils sont pères d'enfans heureux, la nature leur en a appris bien plus qu'à moi, inutile célibataire : mais comme ils sont Français, ils ne doivent pas être moins en garde contre les méthodes qui exaltent l'ame, que contre celles qui l'avilissent.

Ils banniront donc l'émulation de leurs écoles. L'émulation, dit-on, est un stimulant; c'est précisément pour cela qu'ils doivent la réprouver. Hommes sans art et sans artifice, laissez les épices aux hommes dont le goût est affaibli; ne présentez aux enfans de la patrie, que des mets doux et simples comme eux et comme vous. Il ne faut pas donner la fièvre à leur sang pour le faire circuler; laissez-le couler de son cours naturel : la nature y a assez pourvu dans un âge si actif et si remuant. Les inquiétudes de l'adolescence, les passions de la jeunesse, les soucis de l'âge viril, ne l'enflammeront un jour que trop, sans qu'il soit en votre pouvoir de le calmer.

L'émulation est un stimulant d'une étrange espèce. Nous ne nous servons pas d'elle; c'est elle qui se sert de nous. Quand nous nous proposons de subjuguer un rival, c'est elle qui nous subjugue. Semblable à l'homme qui brida et monta le cheval à sa requête, pour le venger du cerf, une fois en selle sur notre ame, elle nous force d'aller où nous n'avons que faire, et de courir après tout ce qui va plus vîte que nous. Elle remplit toute la carrière de notre vie, de soucis, d'inquiétudes et de vains désirs, et quand la vieillesse a ralenti tous nos mouve-

mens, elle nous épronne encore par de vains regrets.

Post equitem sedet atra cura.

Ai-je eu besoin dans l'enfance de surpasser mes camarades à boire, à manger, à promener, pour y trouver du plaisir? Pourquoi a-t-il fallu que j'apprenne à les devancer dans mes études, pour y prendre du goût? N'ai-je pu m'instruire à parler et à raisonner sans émulation? Les fonctions de l'ame ne sont-elles pas aussi naturelles et aussi agréables que celles du corps? Si elles attristent nos enfans, c'est la faute de nos méthodes, et non celle de la science. Ce n'est pas faute d'appétit de leur part. Voyez comme ils sont imitateurs de tout ce qu'ils voient faire et de tout ce qu'ils entendent dire! Voulez-vous donc attacher les enfans à vos exercices? faites comme la nature pour les siens: attachez-y du plaisir; ils y courront d'eux-mêmes.

L'émulation est la cause de la plupart des maux du genre humain. Elle est la racine de l'ambition; car l'émulation produit le désir d'être le premier, et le désir d'être le premier, n'est autre chose que l'ambition, qui se partage, suivant les positions et les caractères, en ambition positive et négative, d'où coulent presque tous les maux de la vie sociale.

L'ambition positive engendre l'amour de la louange, des prérogatives personnelles et exclusives pour soi ou pour son corps, des grandes propriétés en dignités, en terres et en emplois ; enfin elle produit l'avarice, cette ambition tranquille de l'or, par où finissent tous les ambitieux. Mais l'avarice seule traîne à sa suite une infinité de maux, en ôtant aux autres citoyens les moyens de subsister, et produit, par une réaction nécessaire, les vols, les prostitutions, le charlatanisme, la superstition.

L'ambition négative engendre, à son tour, la jalousie, les médisances, les calomnies, les querelles, les procès, les duels, l'intolérance. De toutes ces ambitions particulières, se compose l'ambition nationale, qui se manifeste dans un peuple par l'amour des conquêtes, et dans son prince, par celui du despotisme : c'est de l'ambition nationale que dérivent les impôts, l'esclavage, les tyrannies, et la guerre, qui seule est le fléau du genre humain.

J'ai cru fort long-tems l'ambition naturelle à l'homme ; mais aujourd'hui je la regarde comme un simple résultat de notre éducation. Nous sommes enveloppés de si bonne heure par les préjugés de tant d'hommes qui ont des intérêts à nous les inspirer, qu'il nous est bien

difficile de démêler dans le reste de la vie, ce qui nous est naturel ou artificiel. Pour juger des institutions de nos sociétés, il faut nous en éloigner; mais pour juger des sentimens de notre cœur, il faut y rentrer. Pour moi, qui ai été long-tems repoussé en moi-même par les mœurs publiques, et qui m'éloigne du monde de plus en plus par mes habitudes, il me semble que l'homme ne se porte de lui-même, ni à s'élever au-dessus, ni à s'abaisser au-dessous de ses semblables, mais à vivre leur égal. Ce sentiment est commun à tous les animaux, dont les individus et les espèces ne sont point asservis les uns aux autres; à plus forte raison doit-il l'être à tous les hommes, qui ont un besoin mutuel de s'entre-secourir. L'amour de l'ambition n'est donc pas plus naturel au cœur humain, que celui de la servitude. L'amour de l'égalité tient le milieu entre ces deux extrêmes, comme la vertu dont il ne diffère pas: il est la justice universelle; il est entre deux contraires, comme l'harmonie qui gouverne le monde. C'est lui que Confucius appelait « le juste milieu » qu'il regardait comme la cause de tout bien, et qu'il appelait encore par excellence « la vertu du cœur. » Il en faisait consister le principe dans la piété, c'est-à-dire, dans l'amour de tous les hommes en général.

général. Il recommande souvent dans ses écrits, « de ne pas faire souffrir aux autres, ce qu'on « ne voudrait pas souffrir soi-même. » C'est sur cette base naturelle qu'a été élevé l'édifice inébranlable des lois de la Chine, le plus ancien empire de l'univers. Les enfans ni les jeunes gens ne sont point élevés, à la Chine, à se surpasser les uns les autres. Ils ne connaissent, dit le philosophe la Barbinais, ni nos thèses, ni nos disputes d'écoles. Ils sont simplement soumis à des examens de morale, par des commissaires nommés par la cour. Ces commissaires choisissent ceux qui se montrent les plus capables, de quelque condition qu'ils soient, pour les faire passer, par différens grades, à celui de mandarin, d'où ils peuvent parvenir jusqu'au ministère.

L'émulation que nous inspirons à nos enfans est, si j'ose dire, une ambition renforcée; car l'ambitieux ne veut monter tout au plus qu'à la première place; mais l'émulateur veut encore s'élever aux dépens d'un rival. Ce n'est pas assez pour lui de parvenir au sommet de la montagne; il veut en voir tomber ses rivaux. C'est un dieu cruel auquel il ne suffit pas d'avoir un temple et de l'encens; il lui faut des victimes.

Il est remarquable que l'émulation qu'on

nous inspire dès l'enfance, produit un plus mauvais effet, chez nous autres Français, et nous rend plus vains qu'aucun autre peuple de l'Europe. Il y en a plusieurs raisons dans nos mœurs ; mais sans sortir de notre éducation, je trouve une cause particulière de l'ambition vaniteuse de nos enfans, dans celle de nos professeurs. En Suisse, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Russie, et je crois, dans toutes les universités de l'Europe, les places de professeurs mènent à des magistratures, à des places de conseiller aulique, ou à d'autres emplois qui les lient à l'administration de l'état : il en était de même autrefois chez nous, avant que tout y fût devenu vénal. Ces professeurs étrangers dirigent donc, en partie, leurs disciples vers le but où ils tendent eux-mêmes, c'est-à-dire, vers la chose publique. Mais nos régens français, obligés de circonscrire toute leur ambition dans des collèges, ne la satisfont qu'en l'inspirant aux enfans, sans en prévoir les conséquences pour les citoyens. Ils établissent parmi eux de petits empires, dont ils distribuent les dignités et les couronnes, mais avec elles, les jalousies et les haines, qui accompagnent par-tout l'émulation. Cependant, ils ont assez d'exemples de ses fatales suites chez les peuples anciens et

modernes. Pour quelques talens, que de vices elle y a fait éclore ! Au reste, si l'émulation a élevé de grands hommes dans quelques républiques, c'est parce que les citoyens pouvaient y parvenir à tout. Mais chez nous, où le mérite seul ne mène plus à rien, où on ne peut s'élever aux petites places sans argent, aux grandes sans naissance, et à aucune sans intrigue, la foule des ambitieux ne s'occupe qu'à abattre tout ce qui s'élève. Un voyageur, homme de mérite, me disait, il y a quelque tems : « Je trouve aujourd'hui dans le mépris, « des hommes que j'ai laissés ici, l'année passée, « au plus haut degré de l'estime publique. S'ils « ne la méritaient pas, pourquoi l'ont-ils ob« tenue ; et pourquoi l'ont-ils perdue, s'ils la « méritaient ? Il y a en France un agiot de ré« putations que je n'ai vu nulle part. »

C'est l'émulation des enfans qui est chez nous la première cause de l'inconstance des hommes : comme elle inspire, avec ses croix, ses médailles, ses livres, ses prix, ses thèses, ses concours, à chacun d'eux d'être le premier, elle les remplit d'insubordination pour leurs supérieurs, de jalousie pour leurs égaux, et de mépris pour leurs inférieurs. Mais comme les extrêmes se touchent, cette éducation ambitieuse est en même tems très-servile. Comme

elle ne les mène que par l'amour de la louange, ou par la crainte du blâme, elle les met pour toute la vie à la discrétion des flatteurs, qui, pour l'ordinaire, ne savent pas moins médire que flatter. Les suffrages d'autrui, qu'ils veulent toujours captiver, les captivent à leur tour d'une telle force, qu'il leur suffit d'être entourés de détracteurs de la vérité la plus évidente, pour qu'ils ne l'admette jamais; ou de prôneurs de l'opinion la plus absurde, pour qu'ils se la persuadent à la longue. Leur propre jugement ployant sous le faix de cette tyrannie, dont on leur a fait subir le joug dès l'enfance, leur conscience ne se forme plus que de l'opinion versatile d'autrui, qui devient pour eux la seule règle du bien et du mal.

Notre éducation ne nous dispose pas moins à l'opiniâtreté qu'à l'inconstance. C'est par la vanité et la faiblesse qu'elle nous inspire, que l'esprit de parti a tant de pouvoir, et qu'il suffit à un ambitieux de dire, à ceux de ses partisans qui balanceraient à soutenir ses opinions, « Vous n'avez pas de courage, » pour les ramener à lui. Il y a cependant, non du courage, mais beaucoup de faiblesse à se laisser entraîner aux passions d'un homme, de son corps, ou même de sa patrie. C'est parce que d'un côté on n'ose y résister, et que de

l'autre on est environné de forces qui nous appuient, qu'on se croit fort. Si on était dans le parti opposé, on serait de l'avis contraire par la même faiblesse. Lorsque je vois deux hommes disputer avec chaleur, je me dis souvent: chacun d'eux soutiendrait une opinion opposée, s'il était né à cent lieues d'ici. Que dis-je? il suffit seulement de la traverse d'une rue, pour être à jamais l'ennemi juré d'une opinion, dont on aurait été le plus zélé partisan, si on avait été élevé dans la maison voisine. Changez l'éducation d'un homme, vous changez son régime, son habit, sa philosophie, sa morale, sa religion, son patriotisme, etc. L'africain pensera comme l'européen, et l'européen comme l'africain: le républicain aura les sentimens du despote, et le despote ceux du républicain. Certes, c'est une chose bien humiliante pour l'homme, et capable de nous éloigner de la recherche de la vérité, en voyant que non-seulement nos lumières acquises, mais nos sentimens, qui semblent naître avec nous, dépendent presque entièrement de notre éducation.

Nous sommes donc forcés, si nous aimons la vérité et les hommes, de revenir aux lois de la nature, puisque celles des sociétés nous remplissent de préjugés dès la naissance, et

nous rendent souvent les ennemis les uns des autres. Or, pour y disposer l'enfance, il faut lui inspirer l'esprit de modération. Cet esprit que les enthousiastes, les fanatiques et tous les ambitieux, regardent comme une faiblesse, est le véritable courage; car il résiste seul aux partis opposés. C'est la royauté de l'ame, qui, comme celle de la nature, tient la balance entre les extrêmes, et maintient l'harmonie des êtres. La vertu tient le milieu: *Stat in medio virtus.*

On dressera donc les enfans à ne jamais perdre le sentiment de leur conscience, et à l'appuyer sur celui de la divinité, qui n'est pas moins naturel à l'homme. On développera en eux ce sentiment par la lecture simple de l'évangile: ainsi, au lieu de leur apprendre à se préférer aux autres, par une émulation qui est pour les autres et pour eux une source perpétuelle de troubles, on les laissera se contenter d'abord d'eux-mêmes, afin qu'en y rentrant dans les orages d'une société discordante, ils y trouvent au moins le repos et la paix. Bientôt on les élèvera à préférer les autres à eux-mêmes, par la connaissance de leurs propres besoins, auxquels ils ne peuvent pourvoir tout seuls. De là dérivera l'amour de leurs pères, de leurs mères, de leurs parens, de

leurs amis, de leur patrie, de tous les hommes, ainsi que l'exercice de toutes les vertus qui font le bonheur des sociétés. On leur enseignera toutes les sciences convenables à ces principes. On retranchera donc de leur éducation une partie des années employées à la stérile étude de la langue latine, qu'on peut apprendre par l'usage, méthode plus courte, plus sûre et plus agréable que celle de nos grammaires; on y joindra l'usage de la langue grecque, dont l'étude est beaucoup trop négligée parmi nous.

Toute l'éducation de l'Europe porte aujourd'hui sur ces deux langues mortes, qui ne servent en rien a nos besoins. Cependant je ne peux, pour l'honneur des lettres, m'empêcher de faire ici une réflexion; c'est que la gloire des empires dépend uniquement des gens de lettres. Si on apprend aujourd'hui le grec et le latin, si toute l'éducation européenne est fondée, depuis Charlemagne, sur cette étude; si nous parlons si souvent de la Grèce et de l'Italie, et de leurs anciens habitans; c'est parce que ces pays ont produit une douzaine d'écrivains, tels qu'Homère, Platon, Hippocrate, Plutarque, Xénophon, Démosthène, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, Tacite, Pline, etc..... C'est donc pour une

douzaine d'hommes de génie de l'antiquité, ou deux douzaines au plus, que sont fondées nos universités, en sorte que s'ils n'avaient pas existé, nous n'aurions point d'éducation publique, et personne ne s'embarasserait pas plus en Europe, de savoir le grec et le latin, que l'arabe ou le tartare. A la vérité, Rome et la Grèce ont produit beaucoup d'hommes célèbres en différens genres; mais il en est de même de plusieurs pays, comme la Chine, dont nous ne parlons point dans les collèges, parce que nous ne connaissons point d'écrivains fameux qui les aient célébrés. D'ailleurs ceux qui nous ont fait connaître les Grecs et les Romains, n'avaient besoin, ni de leurs grands hommes, ni de leurs villes, pour nous laisser de grands monumens; il leur suffisait de leur génie. C'est celui d'Homère qui a fait errer Ulysse, et créé les dieux et les héros de l'Iliade. Celui de Virgile n'avait eu besoin, pour venir jusqu'à nous, et bien au-delà, que de ses bergers et de ses bergères. Les bords des ruisseaux où il se repose, nous plaisent plus que ceux du Gange, et les travaux de ses abeilles nous intéressent autant que la fondation de l'empire romain. Les autres ont de même leurs talens particuliers. Certes, ils méritent bien tous qu'on emploie quelques années

de l'enfance à les connaître, et plusieurs années de la vie à en jouir; mais ils avaient eux-mêmes trop de bon sens pour ne pas désapprouver, s'ils vivaient parmi nous, que l'éducation des nations européennes portât uniquement sur l'étude de leurs ouvrages. Eux-mêmes n'ont point passé toute leur première jeunesse à apprendre des langues étrangères, mais à étudier la nature dont ils nous ont laissé des tableaux ravissans. Un étranger arrivé à Prague, demandait le plan de cette ville à son hôte, afin, disait-il, de la connaître. « Le plan « de Prague est à Vienne, lui répondit l'hôte: « nous n'en avons pas besoin ici; nous avons « la ville. » Ainsi pouvons-nous dire par rapport aux ouvrages des anciens, même les plus parfaits: « Nous n'avons pas besoin des Géorgi-« ques, nous avons la nature. » A la vérité, les anciens nous ont laissé de grandes connaissances sur les affaires et les hommes de leurs tems; mais nous avons nos compatriotes qu'il faut éclairer et rendre plus heureux.

Si les sciences et les lettres influent sur la prospérité d'une nation, comme on n'en peut douter, peut-être conviendrait-il que la nation élût les membres de ses académies, comme ceux de ses autres assemblées. Les lumières doivent être en commun, ainsi que les autres

richesses de l'état. Lorsque les académies élisent leurs propres membres, elles deviennent des aristocraties très-nuisibles à la république des sciences et des lettres. Comme on ne peut y être admis qu'en faisant la cour à ses chefs, il faut s'astreindre à leurs systêmes. Les erreurs se maintiennent par le crédit des corps, tandis que la vérité isolée ne trouve point de partisans. C'est ainsi que les universités apportèrent de si longs obstacles au progrès des sciences naturelles, en maintenant la doctrine d'Aristote contre le progrès des lumières. Képler se plaint amérement de celles de son tems. Ce restaurateur de l'astronomie avait découvert et démontré que les comètes étaient des corps planétaires, et non de simples météores, comme le prétendaient les universités, d'après Aristote. Il dit dans une de ses lettres, que ses livres, qui renfermaient une vérité si neuve et si évidente, restaient sans honneur, tandis que ceux qui contenaient des opinions contraires, étaient prônés et se répandaient par-tout, à cause du crédit des universités dans les librairies. Qu'aurait-il dit de leur influence sur l'opinion publique, si elles avaient eu, comme les académies de notre tems, à leur disposition tous les journaux? Qu'on se rappelle les persécutions que des corps de théologiens firent

éprouver à Galilée, pour avoir démontré le mouvement de la terre. Voyez aujourd'hui dans quelle stupeur les académies maintiennent les sciences et les lettres en Italie. Peut-être serait-il à propos qu'elles fussent assimilées chez nous aux assemblées nationales, c'est-à-dire, qu'étant permanentes, leurs membres fussent périodiques, et qu'ils fussent élus ou conservés dans leurs offices par la nation, tant qu'ils s'acquitteraient de leurs devoirs. Quoiqu'il en soit, comme les écoles de la patrie ne seront que sous l'influence de l'assemblée nationale, il n'est pas à craindre qu'il s'y introduise la tyrannie du régime aristocratique.

On substituera donc à une partie de nos études grammairiennes de l'antiquité, celles des sciences qui nous approchent de Dieu, et nous rendent utiles aux hommes, telles que la connaissance du globe, de ses climats, de ses végétaux, des différens peuples qui l'habitent, des relations qu'ils ont avec nous par le commerce, et sur-tout l'étude du nouveau code constitutionel, qui doit être un code de patriotisme et de morale.

On joindra aux exercices de l'intelligence qui doivent former l'esprit et le cœur des enfans, ceux qui fortifient le corps et le rendent propre à servir la patrie, comme la natation, la course

à pied, les évolutions militaires, usités chez les anciens que nous étudions si long-tems dans la théorie, et si inutilement dans la pratique. On apprendra à chacun d'eux un art conforme à ses goûts, afin qu'il puisse trouver en lui-même des ressources contre les révolutions de la fortune.

On accoutumera les enfans au régime végétal, comme le plus naturel à l'homme. Les peuples qui vivent de végétaux sont, de tous les hommes, les plus beaux, les plus robustes, les moins exposés aux maladies et aux passions, et ceux dont la vie dure plus long-tems. Tels sont en Europe une grande partie des Suisses. La plupart des paysans, qui sont par tout pays la portion du peuple la plus saine et la plus vigoureuse, mangent fort peu de viande. Les Russes ont des carêmes et des jours d'abstinence multipliés, dont leurs soldats même ne s'exemptent pas; et cependant ils résistent à toutes sortes de fatigues. Les nègres, qui supportent dans nos colonies tant de travaux, ne vivent que de manioc, de patates et de maïs. Les Brames des Indes, qui vivent fréquemment au-delà d'un siècle, ne mangent que des végétaux. C'est de la secte pythagorique que sont sortis Épaminondas, si célèbre par ses vertus, Archytas par son génie pour les mé-

baniques, Milon de Crotone par sa force, et Pythagore lui-même, le plus bel homme de son tems, et sans contredit le plus éclairé, puisqu'il fut le père de la philosophie chez les Grecs. Comme le régime végétal comporte avec lui plusieurs vertus, et qu'il n'en exclut aucune, il sera bon d'y élever les enfans, puisqu'il influe si heureusement sur la beauté du corps et sur la tranquillité de l'ame. Ce régime prolonge l'enfance, et par conséquent la vie humaine. J'en ai vu un exemple dans un jeune Anglais âgé de quinze ans, et qui ne paraissait pas en avoir douze. Il était de la figure la plus intéressante, de la santé la plus robuste, et du caractère le plus doux : il faisait les plus grandes traites à pied, et ne se fâchait jamais, quelqu'événement qui lui arrivât. Son père, appelé M. Pigot, me dit qu'il l'avait élevé entièrement dans le régime pythagorique, dont il avait reconnu les bons effets par sa propre expérience. Il avait formé le projet d'employer une partie de sa fortune, qui était considérable, à établir dans l'Amérique anglaise, une société de Pythagoriciens occupés à élever, sous le même régime, les enfans des colons américains, dans tous les arts qui intéressent l'agriculture. Puisse réussir cette éducation, digne des plus beaux jours de l'antiquité ! Elle ne

convient pas moins à une nation guerrière, qu'à une nation agricole. Les enfans des Perses, du tems de Cyrus, et par son ordre, étaient nourris avec du pain, de l'eau et du cresson : ils se choisissaient entre eux des chefs auxquels ils obéissaient ; ils formaient des assemblées, où, comme dans celles de leurs pères, on agitait toutes les questions qui intéressaient le bien public. Ce fut avec ces enfans devenus des hommes, que Cyrus fit la conquête de l'Asie. J'observe que Lycurgue introduisit une grande partie du régime physique et moral des enfans des perses, dans l'éducation de ceux de Lacédémone.

Il est au moins indispensable d'apprendre à nos enfans ce qu'ils doivent pratiquer étant hommes, et de préparer la génération prochaine à goûter notre nouvelle constitution, de peur qu'un jour, par émulation à l'égard de leurs pères, ainsi que nous avons fait souvent à l'égard des nôtres, ils ne viennent à renverser toutes nos lois uniquement pour avoir la vanité d'en substituer d'autres à leurs places. Il résultera d'une éducation nationale, liée à notre législation future, une constitution appropriée à nos besoins et à ceux de notre postérité. Il arrivera de là que la plupart de nos bons esprits n'étant plus repoussés des emplois

publics, par leur vénalité, ne s'isoleront plus dans des académies et des universités pour s'y occuper uniquement des affaires de la Grèce et de Rome, où ils nous font admirer leur intelligence, qu'ils n'emploient presque jamais à servir leur pays; semblables à ces vases antiques qui nous plaisent par la beauté de leurs formes, mais qui ne servent que de parade dans nos cabinets, parce qu'ils n'ont point été taillés pour nos usages.

Après avoir pourvu au bonheur du peuple français, par tous les moyens qui peuvent en perpétuer la durée au-dedans du royaume, il est digne de l'assemblée nationale de s'occuper de ceux qui peuvent l'assurer au-dehors avec les autres nations.

VŒUX POUR LES NATIONS.

LA même politique qui lie pour leur bonheur, toutes les familles d'une nation les unes avec les autres, doit lier entre elles toutes les nations, qui sont des familles du genre humain. Tous les hommes se communiquent, même sans s'en douter, leurs maux et leurs biens, d'un bout de la terre à l'autre. La plupart de nos guerres, de nos épidémies, de nos préjugés, de nos erreurs nous sont venus du dehors. Il en est de même de nos arts, de nos sciences et de nos lois. Mais sans s'arrêter qu'aux biens de la nature, voyez nos champs. Nous devons presque tous les végétaux qui les enrichissent, aux Égyptiens, aux Grecs, aux Romains, aux Américains, à des peuples Sauvages. Le lin vient des bords du Nil, la vigne de l'Archipel, le blé de la Sicile, le noyer de la Crète, le poirier du mont Ida, la luzerne de la Médie, la pomme de terre de l'Amérique, le cerisier du royaume de Pont, etc. Quelle ravissante harmonie forme aujourd'hui l'ensemble de ces végétaux étrangers, au milieu de nos campagnes françaises! Vous diriez que la nature, comme un roi, y convoque ses états-généraux;

raux. On y distingue différens ordres comme parmi des citoyens. Ici sont les humbles graminées, qui, semblables aux paysans, portent les utiles moissons: de leur sein s'élève des arbres fruitiers, dont les fruits moins nécessaires sont plus agréables, mais qui exigent des greffes et une éducation plus soignée, comme des bourgeois. Sur les hauteurs sont les chênes, les sapins, et les puissances des forêts, qui, comme la noblesse, mettent les plaines à l'abri de vents, ou comme le clergé, s'élèvent vers le ciel pour en attirer les rosées. Dans le coin d'un vallon, sont des pépinières comme des écoles où s'élève la jeunesse des vergers et des bois. Aucun de ces végétaux ne nuit à l'autre; tous jouissent du sol et du soleil; tous s'entr'aident et se prêtent des grâces mutuelles: les plus faibles servent d'ornemens aux plus robustes, et les plus robustes d'appui aux plus faibles. Le lierre, toujours verd, tapisse l'écorce raboteuse du chêne; le guy doré brille dans le sombre feuillage de l'aune; le tronc nu de l'érable s'entoure des guirlandes du chèvre-feuille, et le peuplier pyramidal de l'Italie, élève vers le ciel les pampres empourprées de la vigne. Chaque classe de végétaux a son oiseau comme son prôneur: l'alouette s'élève en chantant du sein

des moissons; la tourterelle soupire au haut d'un orme; le rossignol, du milieu d'un buisson, fait entendre ses touchantes doléances. En diverses saisons, des tribus d'hyrondelles, de cailles, de pluviers, de loriots, de rouges-gorges, arrivent du nord ou du midi, font leurs nids dans nos campagnes, et se reposent dans les caravanserails que la nature leur a préparés. Chacun d'eux adresse ses pétitions au soleil, comme à un roi, et lui demande ses bienfaits pour le district qu'il habite: ils ne s'arrêtent dans nos plaines, nos guérets et nos bocages, que parce qu'ils y reconnaissent les plantes de leurs pays, et qu'ils y trouvent à vivre dans l'abondance. L'homme seul n'a point d'asyle dans les possessions de l'homme, s'il lui est étranger. En vain l'Italien soupire à la vue du figuier qui a ombragé son enfance; en vain l'Anglais admire dans nos champs français les cultures de son pays: l'un et l'autre mourront de faim au milieu de nos récoltes, et peut-être en prison, s'ils n'ont point de passe-ports, et s'ils sont d'une nation ennemie.

Ce n'est point par cette indifférence pour les étrangers, que les Orientaux sont parvenus à ce point de grandeur qui les a rendus le centre des nations. Ils ne voyagent point chez les peuples de l'Europe, mais ils attirent chez

eux les hommes de tous les pays, par des établissemens pleins d'humanité. C'est pour leurs princes et leurs citoyens riches, l'objet le plus méritoire de leur religion, de construire, pour l'utilité des voyageurs, des ponts sur les rivières, des réservoirs d'eau fraîche dans des lieux arides, et des caravanserails dans les villes et sur les chemins. Souvent le tombeau du fondateur s'élève auprès du monument de sa bienfaisance, et on y distribue, à certains jours, des vivres à tous les passans. Le voyageur bénit la main qui lui prépare un secours inespéré au milieu d'une solitude, et il conserve à jamais le souvenir de cette terre hospitalière. Les Orientaux permettent à toutes les nations l'exercice de leur religion; et s'ils en reçoivent des ambassadeurs, ils les défraient pendant tout le tems de leur séjour. Telles sont, à l'égard des étrangers, les mœurs des Turcs, des Perses, des Indiens, des Chinois; de ces peuples que nous osons appeler barbares.

Il n'y a que l'étude de la nature qui puisse nous éclairer sur les droits du genre humain et sur les nôtres. Des corps intolérans les ont usurpés en Europe, pendant des siècles vraiment barbares. Ils détournèrent, à leur profit, nos respects, nos richesses, nos lumières, et

nos devoirs; mais en s'emparant de l'empire de l'opinion, ils ne purent se rendre maîtres de celui de la nature. Ce fut le retour des lettres qui nous rappela à ses lois. On vit naître d'abord l'étude de ses harmonies chez les peuples sensibles, et celle de ses élémens chez les peuples pensans. L'Italie eut des peintres et des poètes; l'Allemagne, des naturalistes; et l'Angleterre, des philosophes. Bientôt les lumières s'étendirent du règne fossile au végétal: Tournefort parut en France, et Linnæus en Suède. L'étude des végétaux avait fait, vers le commencement de ce siècle, les plus grands progrès en Angleterre. Des amis des hommes et de la nature, transplantèrent dans leurs jardins les plantes agrestes de nos campagnes, et naturalisèrent dans nos campagnes les plantes étrangères qu'ils cultivaient dans leurs jardins. On se reposa près de sa maison, sur l'herbe des prairies, au pied des arbres des forêts, et on voyagea dans nos plaines à l'ombre des maronniers d'inde et des acacias de l'Amérique. Quelques philosophes, entr'autres Buffon, tentèrent chez nous de naturaliser les animaux étrangers; mais faute d'avoir connu que le règne animal était lié nécessairement au règne végétal, ces tentatives n'eurent presque aucun succès. La renne et la vigogne refu-

sèrent de vivre dans nos climats, où elles ne trouvaient pas même les plantes de leur pays, qui servent à leur nourriture. Cependant, des animaux des contrées les plus chaudes, enfermés dans nos serres, avec les végétaux de leurs climats, y firent des petits. On vit en France, avec surprise, naître des titiris, des makis de Madagascar, et des perroquets de Guinée. Sans doute leurs parens, entourés de bananiers, d'yucas, d'aloès, se crurent dans les forêts de l'Afrique, et le sentiment de la patrie fit renaître en eux celui de leurs amours. Sans doute, chacun d'eux ferait son nid dans nos campagnes, si le végétal qui doit nourrir ses petits y donnait son fruit.

Oh! qu'il serait digne d'une nation éclairée, riche et généreuse, d'y naturaliser des hommes étrangers, et de voir dans son sein des familles asiatiques, africaines et américaines, se multiplier au milieu des plantes même dont nous leur sommes redevables. Nos princes élèvent dans leurs ménageries, près de leurs châteaux, des tigres, des hiènes, des ours blancs, des lions et des bêtes féroces de toutes les parties du monde, comme des marques de leur grandeur; il leur serait bien plus glorieux d'entretenir autour d'eux des infortunés de toutes

les nations, comme des témoignages de leur humanité.

A la vérité, l'intérêt de la politique commence à répandre ce sentiment en Europe, et c'est le nord qui nous en donne l'exemple. La Russie se pique d'avoir sous sa dépendance des hommes de toutes les nations et de toutes les religions. Lors du couronnement de l'impératrice Catherine II à Moscow, son premier peintre m'ayant fait l'honneur de me consulter sur la composition du tableau qu'il en devait faire, je lui conseillai d'y représenter des députés de toutes les nations qui sont sous l'empire de Russie, des Tartares, des Finlandais, des Cosaques, des Samoïèdes, des Livoniens, des Kamtschadales, des Lapons, des Sibériens, des Chinois, etc. portant chacun en présent quelques productions particulières à son pays. Les physionomies, les costumes et les tribus de tant de peuples différens, auraient, selon moi, mieux figuré dans cette auguste cérémonie, que les diamans et les tapisseries de la couronne. Mais, soit que cette idée simple et populaire ne plût pas à un peintre de cour, ou qu'elle lui parût d'une trop difficile exécution, il lui substitua les lieux communs et inintelligibles de l'allégorie. Il y avait de mon tems

au service de Russie, des Français, des Anglais, des Hollandais, des Allemands, des Danois, des Suédois, des Polonais, des Espanols, des Italiens, des Grecs, des Persans... La Russie doit ces grandes vues à Pierre-le Grand. Ce prince avait jusqu'à des Nègres dans son service militaire. Il y éleva au grade de lieutenant-général, un noir de Guinée, appelé Annibal, qu'il avait fait instruire dès l'enfance, et qui l'avait suivi dans toutes ses campagnes. Il honora cet Africain de sa confiance, au point de lui donner la place de directeur général du génie; ce que je suis bien aise de rapporter, pour faire voir la mauvaise foi de ceux qui ne supposent pas les Nègres capables d'un certain degré d'intelligence. J'ai vu à Pétersbourg, en 1765, le fils de ce général nègre, qui était colonel d'un régiment, et estimé de tout le monde, quoique mulâtre. Pourquoi, nous autres Français, qui nous croyons plus policés que les Russes, n'avons-nous pas encore rendu une pareille justice aux nations. A la vérité, j'ai vu des Turcs au service du roi, mais c'était sur les galères. Étant à Toulon en 1763, au moment de m'embarquer pour Malthe, menacée d'un siège de la part des Turcs, un homme à barbe longue, en turban et en robe, qui était assis sur ses talons à la

porte du café de la marine, m'embrassa les genoux comme j'en sortais, et me dit en langue inconnue, quelque chose que je n'entendais pas. Un officier de la marine, qui l'avait compris, me dit que cet homme était un Turc esclave, qui, sachant que j'allais à Malthe, et ne doutant pas que son sultan ne prît cette île, et ne réduisît tous ceux qui s'y trouveraient à l'esclavage, me plaignait de tomber, si jeune, dans une destinée semblable à la sienne. Je remerciai ce bon musulman de l'intérêt qu'il prenait à moi, et je demandai à cet officier pourquoi ce Turc lui-même était esclave en France, puisque nous étions en paix avec les Turcs, et qui plus est leurs alliés ? Il me dit « que cet homme avait été pris sur un vais-« seau barbaresque, mais que c'était seule-« ment par grandeur pour le service du roi, « qu'on le tenait dans l'esclavage, ainsi que « quelques uns de ses compatriotes ; qu'on « avait, pour cet usage, déjà bien ancien, une « galère appelée la galère turque ; qu'on les « y traitait avec douceur, en les laissant faire « à peu près tout ce qu'ils voulaient, excepté « que l'on veillait soigneusement à ce qu'ils « n'écrivissent point à Constantinople, de peur « qu'ils ne fussent réclamés par la Porte. » Ce mot de grandeur m'est revenu plusieurs

fois dans l'esprit, sans que j'aie pu le comprendre. Quel rapport y a-t-il entre la grandeur de nos rois, et l'esclavage de quelques Turcs qui ne leur ont jamais fait de mal? C'est sans doute aussi pour cette même grandeur, qu'on représente des hommes enchaînés au pied de leurs statues. Mais puisque nos rois veulent avoir des Turcs, comme les rois de l'Asie ont des éléphans, il me semble qu'il serait plus digne de leur grandeur, de les mettre dans un bon hospice, que sur une galère.

A la vérité, les princes de l'Europe entretiennent des régimens étrangers chez eux, et des consuls, des résidens et des ambassadeurs chez les peuples étrangers; mais ces ministres de leur politique sont souvent les causes de nos discordes. Les peuples doivent se lier entre eux, non par des traités de guerre ou de commerce, mais par des bienfaits; non par les intérêts de l'orgueil ou de l'avarice, mais par ceux de l'humanité et de la vertu.

C'est à nous autres Français à en montrer l'exemple aux nations. Nous sommes de tous les peuples de l'Europe ceux qui ont le plus de philanthropie, et nous la devons à nos mauvaises institutions. La philanthropie est naturelle au cœur humain, mais la nature l'a divisée en différens degrés, afin que nous en

fissions l'apprentissage en parcourant les différens âges de la vie. Nous passons successivement par l'amour de notre famille, de notre tribu, de notre patrie, avant de nous instruire à aimer le genre humain. Dans l'enfance nous apprenons à aimer nos parens, qui nous ont donné la naissance et l'éducation; dans la jeunesse, la tribu nous assure un état pour subsister, et une compagne pour nous reproduire; dans l'âge viril, la patrie qui nous associe à ses emplois, et nous donne les moyens d'établir notre famille; enfin, dans la vieillesse, délivrés de la plupart de nos passions, nous étendons nos affections au genre humain. Mais ces degrés que la nature nous fait parcourir dans la carrière de la vie, pour en étendre avec elle les jouissances, sont détruits par nos habitudes sociales. L'amour de la famille s'éteint dès notre enfance, par les nourrices et les pensions hors de la maison paternelle; celui de notre tribu, par les mœurs financières, qui confondent tous les rangs; celui de la patrie, parce que nous n'y pouvons parvenir à rien sans argent : il ne nous reste donc qu'à aimer le genre humain, dont nous n'avons point à nous plaindre. Au reste, cette disposition philanthropique, est celle que nous demande en tout tems la nature; car elle a fait les hom-

mes pour s'aimer et s'entr'aider par toute la terre. Il est même très-remarquable que la plupart des peuples qui se sont rendus célèbres dans les premiers degrés de la philanthropie, s'y sont arrêtés, et ne sont point parvenus au dernier. Les Chinois, dont le gouvernement patriarchal est fondé sur l'amour paternel, se sont séquestrés du genre humain encore plus par leurs lois que par leur grande muraille. Les Indiens et les Juifs, si attachés à leurs castes ou tribus, ont méprisé les autres peuples au point de ne jamais s'allier avec eux par des mariages. Les Grecs et les Romains, si fameux par leur patriotisme, ont regardé les autres nations comme des barbares; ils ne les nommaient pas autrement, et ils mirent toute leur gloire à s'emparer de leur pays. On peut dire cependant à la louange des Romains, qu'ils ont réuni souvent à eux les peuples conquis, en leur accordant les droits de citoyen romain; et cette politique humaine fut la véritable cause de leur succès rapide et de leur grandeur. Occupons-nous, nous autres Français, du bonheur des nations; c'est un moyen sûr de faire la conquête du monde. Les Tartares en ont envahi une partie par leur nombre; les Grecs, sous Alexandre, par la discipline; les Romains, par le patriotisme; les Turcs,

par la religion ; tous par la terreur. Conquérons-le par l'amour. Leur empire s'est écoulé ; le nôtre sera durable. Déjà nous avons subjugué l'Europe par nos arts, nos modes et notre langue ; nous régnons sur les esprits ; régnons encore sur les cœurs. Montrons à tous les peuples de l'univers une législation qui assure notre bonheur. Invitons-les, par notre exemple, à rétablir chez eux les lois de la nature ; et en attendant, faisons-les jouir de ses premiers droits, en leur offrant chez nous des asyles.

Pour remplir un objet si intéressant, je désirerais que l'on y destinât un vaste emplacement, dans le voisinage de Paris, sur le bord de la Seine, du côté de la mer. On le choisirait dans un terrain inégal, formé de montagnes, de rochers, de ruisseaux, de bruyères, de prairies. On y sèmerait toutes les plantes exotiques déjà naturalisées dans notre climat, ou celles qui peuvent l'être ; la grande vesce de Sibérie aux fleurs bleues et blanches, qui donne un abondant pâturage, le trèfle du même pays, qui n'est pas moins fécond ; le chanvre de la Chine, qui s'élève, comme un arbre, à 15 pieds de hauteur ; les différens mils, le gom de la Mingrelie, le blé de Turquie, la rhubarbe de la Tartarie, la garance, etc... On y

planterait, en différens groupes, les arbres et les arbrisseaux étrangers qui ont résisté dans nos jardins à notre dernier hiver, les acacias, les thuyas, les arbres de Judée et de Sainte-Lucie, les sumachs, les sorbiers, les ptéléas, les lilas, les andromédas, les liquidambars, les cyprès, les ébéniers, les amélanchiers, les tulipiers de Virginie, les cèdres du Liban, les peupliers d'Italie et de Hollande, les platanes d'Asie, et d'Amérique, etc. Chaque végétal y serait dans le sol et l'exposition qui lui seraient le plus convenables. On y ferait contraster le bouleau à feuillage mobile et gai, avec le sapin pyramidal et sombre; le catalpa aux larges feuilles en cœur, qui dresse au ciel ses branches roides comme celles d'un candélabre, avec le saule de Babylone, dont les rameaux traînent à terre comme une longue chevelure; l'acacia, dont les ombres légères jouent avec les rayons du soleil, avec l'épais mûrier de la Chine, qui leur interdit tout passage; le thuya, dont les rameaux aplatis ressemblent aux feuillures d'un rocher, avec le mélèze qui porte les siens garnis de pinceaux semblables à des houpes de soie. On peuplerait ces bosquets, de faisans, de canards de Manille, de poules d'Inde, de paons, de daims, de chevreuils, et de tous les animaux innocens qui peuvent supporter

notre climat. On verrait dans leurs clarières le cerf léger se promener auprès de la tortue rampante ; et sous leurs ombrages, le brillant pivert grimper sur les écorces du sapin, où l'écureuil de Sybérie, au gris de perle argenté, s'élancerait de branche en branche. Le long d'un ruisseau, le cygne voguerait en paix auprès du castor occupé à bâtir une loge sur son rivage. Beaucoup d'oiseaux seraient attirés dans ces lieux par les végétaux de leurs pays, et s'y naturaliseraient comme eux, lorsqu'ils n'auraient rien à redouter des chasseurs.

On diviserait ce terrain en petites portions suffisantes à l'amusement d'une famille, et on les donnerait en toute propriété à des infortunés de toutes les nations, pour leur servir de retraites. On y bâtirait aussi des logemens convenables à leurs besoins, et on leur fournirait, de plus, des vivres et des habits suivant leurs costumes.

Quel spectacle plus grand, plus aimable et plus touchant, que de voir sur des montagnes et dans des vallées françaises, des arbres de toutes les parties de la terre, des animaux de tous les climats, et des familles malheureuses de toutes les nations, se livrant en liberté à leur goût naturel, et rappelés au bonheur par notre hospitalité. A l'ombre de l'olivier de

Bohême, ou plutôt de Syrie, dont l'odeur est aimée des Orientaux, un Turc silentieux, échappé au cordon du sérail, fumerait gravement sa pipe; tandis que dans son voisinage, un Grec de l'Archipel, joyeux de n'être plus sous le bâton des Turcs, cultiverait en chantant, l'arbrisseau du laudanum. Un Indien du Mexique effeuillerait le coco, sans être forcé par un Espagnol d'aller le boire dans les mines du Pérou; et près de là, l'Espagnol méditant, lirait tous les livres propres à l'instruire, sans craindre l'inquisition. Le paria n'y serait point voué à l'infamie par le Brame, et de son côté, le Brame n'y serait point opprimé par l'Européen. La justice et l'humanité s'étendraient jusqu'aux animaux. Le sauvage du Canada n'y désirerait point de dépouiller l'ingénieux castor de sa peau, et aucun ennemi ne souhaiterait, à son tour, d'enlever au sauvage sa chevelure. Les hommes et les animaux innocens y trouveraient en tout tems des asyles assurés. Un Anglais, dans une île semée de rey-gras, s'exerçant à élever des coursiers, ou à construire des barques encore plus légères à la course, se croirait dans sa patrie; tandis qu'un Juif qui n'en a plus, se rappellerait la sienne et les chants de Jérusalem, sur les bords de la Seine, au pied d'un saule de Babylone. Un bateau

attaché à un tilleul, renfermerait la famille d'un Hollandais, toujours prêt à voguer le long du fleuve pour le besoin de la colonie; et une tente sur des roues, atelée de chameaux, contiendrait celle d'un Tartare errant, qui chercherait, à chaque saison, l'exposition qui lui conviendrait le mieux. Sur la plus haute montagne, un Lapon, sous un bois de sapins, ferait paître en été son troupeau de rennes auprès d'une glacière; tandis qu'au fond de la vallée, au midi, dans les plus rigoureux hivers, un Nègre du Sénégal cultiverait, dans une serre, des nopals chargés de cochenille. Beaucoup de plantes et d'animaux qui se refusent à nos éducations, aimeraient à se reproduire entre les mains de leurs compatriotes; et beaucoup de familles étrangères, qui meurent de regret hors de leur patrie, se naturaliseraient dans la nôtre, au milieu des plantes et des animaux de leur pays.

Il n'y aurait de chaque nation qu'une seule famille, qui la représenterait, non par son luxe qui excite la cupidité, mais par des infortunes qui sont pour tous les hommes un objet d'intérêt. Ces retraites ne seraient données ni à la naissance, ni à l'argent, ni à l'intrigue, mais au malheur. Parmi les prétendans du même pays, on accorderait la préférence à celui qui aurait

aurait éprouvé le plus d'infortunes, et qui les aurait le moins méritées. Ils n'auraient d'autres arbitres que les autres habitans du lieu, qui, ayant passé par les mêmes épreuves, seraient leurs pairs et leurs juges naturels.

Cet établissement coûterait peu à l'état. Chaque province de France pourrait y fonder un asyle pour une famille de la nation qui a le plus de rapport avec son commerce. Autant en pourraient faire ceux de nos grands seigneurs, qui ayant bien mérité de leurs vassaux, se sentent dignes d'être les protecteurs d'une nation. Enfin les puissances étrangères seraient admises à en établir chez nous de semblables, pour une famille de leurs sujets. Ces puissances ne tarderaient pas à nous imiter chez elles. La plupart ont, comme nous, des soldats étrangers à leur service, et des ambassadeurs nationaux chez les étrangers, le tout pour leur gloire, c'est-à-dire, souvent pour faire du mal aux hommes. Il leur en coûterait bien moins de faire, pour l'intérêt de l'humanité, ce qu'ils ont fait si long-tems et si vainement pour l'intérêt de leur politique.

Les plus grands avantages en résulteraient pour nos manufactures et notre commerce. On trouverait dans ces familles de nouvelles industries pour les arts et les cultures, des ob-

servations pour les savans et les philosophes, des interprètes pour toutes les langues, et des centres de correspondance pour toutes les parties du monde. Ainsi, comme à Amsterdam, chaque colonne de la bourse, inscrite du nom d'une ville étrangère, est le centre du commerce de la Hollande avec cette ville; chaque famille, échappée au malheur, serait, dans cet hospice, le centre de l'hospitalité de la France à l'égard d'un peuple étranger. Il ne serait plus besoin à un Français de voyager hors de son pays, pour connaître la nature et les hommes: on verrait dans ce lieu tout ce qu'il y a de plus intéressant par toute la terre, les plantes et les animaux les plus utiles; et ce qu'il y a de plus touchant pour le cœur humain, des infortunés qui ont cessé de l'être. En rapprochant toutes ces familles, on affaiblirait entre elles les préjugés et les haines qui divisent leurs nations, et causent la plupart de leurs malheurs.

Au milieu de leurs habitations serait un bois inhabité, formé de tous les arbres étrangers que la nature a naturalisés chez nous, et de ceux qui croissent d'eux-mêmes dans nos forêts, tels que les ormes, les peupliers, les chênes, etc... Au centre de ce bois seraient des bocages de tous nos arbres fruitiers, de

noyers, de vignes, de pommiers, de poiriers, de châtaigniers, d'abricotiers, de pêchers, de cerisiers, entremêlés de champs de blé, de fraisiers et de légumes, qui servent à la nourriture des hommes. Au milieu de ces cultures, terminées par un ruisseau assez escarpé pour servir de barrière aux animaux, serait une vaste pelouse, où paîtraient jour et nuit des troupeaux de vaches, de brebis, de chèvres et de tous les animaux qui sont utiles à l'homme par leur lait, leur laine, ou leurs services. Du centre de cette pelouse s'élèverait un temple en rotonde, ouvert aux quatre parties du monde, sans figures, sans ornement, sans inscriptions et sans portes, comme ceux qui furent élevés dans les premiers tems, à l'auteur de la nature. Chaque jour de l'année, chaque famille viendrait tour à tour, au lever et au coucher du soleil, y réciter, dans la langue de ses pères, la prière de l'évangile, qui, s'adressant à Dieu comme au père des hommes, convient aux hommes de toutes les nations. Ainsi, comme la plupart des religions ont consacré à Dieu un jour particulier dans chaque semaine; les Turcs, le vendredi; les Juifs, le samedi; les chrétiens, le dimanche; les peuples de la Nigritie, le mardi, et sans doute d'autres peuples, le lundi, le mercredi

et le jeudi, Dieu serait honoré dans ce temple d'un culte solennel chaque jour de la semaine, et dans une langue différente tous les jours de l'année.

Comme les animaux heureux se rassembleraient sans crainte autour des habitations des hommes, de même les hommes heureux se réuniraient sans intolérance autour du temple de la divinité. La reconnaissance envers Dieu et envers les hommes, y rapprocherait peu à peu les langues, les costumes et les cultes qui divisent les habitans par toute la terre. La nature y triompherait de la politique. Ces habitans y offriraient en commun à Dieu les fruits dont il soutient la vie humaine dans nos climats. Comme l'année est un cercle perpétuel de ses bienfaits, et que chaque lune amène ou des feuillages, ou des fruits, ou des légumes nouveaux, chaque lune nouvelle serait l'époque de leurs récoltes, de leurs offrandes et de leurs fêtes principales. Dans ces jours sacrés, toutes les familles se rassembleraient autour du temple, pour y prendre en commun des repas innocens avec les racines des plantes, les fruits des arbres, les blés des graminées, et le lait des troupeaux. L'amour les rapprocherait encore davantage. Les jeunes gens des deux sexes y danseraient sur la pelouse au son des divers

instrumens de leur pays. L'Indienne du Gange, un tambour à la main, brune et vive comme une fille de l'Aurore, verrait en riant un enfant de la Tamise, épris de ses charmes, apporter à ses pieds les riches mousselines dont Calcuta dépouille sa patrie. Les bienfaits de l'amour y répareraient les rapines de la guerre. La timide Indienne du Pérou reposerait ses yeux sur ceux d'un jeune Espagnol, devenu son amant et son protecteur. La Négresse de Guinée, au collier de corail, aux dents d'ivoire, sourirait au fils de l'Européen qui donna jadis des fers à ses pères, et ne désirerait d'autre vengeance, que d'enchaîner le fils à son tour dans ses bras d'ébène.

L'Amour et l'Himénée y réuniraient des amans de toutes les nations, des Tartares et des Mexicaines, des Siamois et des Laponnes, des Russes et des Algonkines, des Persans et des Moresques, des Kamtschadales et des Géorgiennes. Le bonheur y inviterait tous les hommes à la tolérance. La Française, en dansant, poserait d'une main une couronne de fleurs sur la tête de l'Allemand, et de l'autre verserait du vin dans la coupe du Turc. Elle animerait, par la liberté et les graces décentes, ces fêtes hospitalières, données dans son pays à tous les peuples de l'univers; et quand le so-

leil couchant prolongerait sur la pelouse l'ombre des bois, et en dorerait les cimes de ses derniers rayons, tous les chœurs de danse, réunis autour du temple, chanteraient à l'auteur de la nature un hymne de reconnaissance, que répéteraient au loin les échos.

Oh! que ne puis-je un jour voir dans cet asyle du genre humain, quelques-uns des infortunés que j'ai rencontrés hors de leur patrie, sans que personne prît à eux aucun intérêt. Un jour à l'île de France, un esclave faible et blanc, dont les épaules étaient écorchées à porter des pierres, se jetta à mes pieds, et me pria d'intercéder pour sa liberté, que, depuis plusieurs années, des Européens lui avait ravie, contre le droit des gens, puisqu'il était Chinois. J'intercédai auprès de l'intendant de l'île, qui, ayant été à la Chine, le reconnut pour Chinois, et le renvoya dans son pays. Mais à quoi sert d'être délivré de l'esclavage, quand il reste à combattre la pauvreté, le mépris et la vieillesse? Une fois, à Paris, un vieux noir, tout décharné, fumant sur une borne un petit bout de pipe, et presque nu au milieu de l'hiver, me dit d'une voix mourante: « Ayez pitié d'un misérable Nègre! » Infortuné, me dis-je en moi-même, à quoi te peut servir la pitié d'un homme comme moi?

Non-seulement toi, mais ta nation entière, a besoin de la pitié des puissances de l'Europe! Combien de fois des enfans, des femmes, des vieillards qui ne parlaient pas français, se sont présentés à moi dans les rues, ne pouvant expliquer leurs malheurs et leurs besoins que par des larmes? Ce n'est point pour eux, mais pour leurs souverains, que les ambassadeurs de leurs nations résident à Paris. S'il y en avait seulement une famille entretenue par l'état, ils trouveraient au moins avec qui pleurer. Que ne puis-je un jour voir dans l'asyle que je leur souhaite, des hommes des nations qui m'ont honoré moi-même de leur hospitalité et de leurs larmes. J'en ai trouvé en Hollande, en Russie, en Prusse qui m'ont dit : « Oubliez « une patrie qui vous repousse, et passez vos « jours avec nous. » Quelques-uns m'ont dit, ce que peut-être jamais un homme riche dans mon pays n'a dit à son ami pauvre : « Accep- « tez la main de ma sœur, et soyez mon frère. » Mais comment moi-même aurais-je accepté une main qui m'aurait donné une compagne et un frère; quand loin de ma patrie, je ne pouvais plus disposer de mon cœur? Non, ce ne sont ni les climats, ni les langues qui divisent les hommes; ce sont les corps et les patries. Par-tout j'ai trouvé les corps intolérans

et les cours trompeuses; mais par-tout j'ai trouvé l'homme bon et le malheureux sensible. Oh! que la France, se couvrirait de gloire si elle ouvrait dans son sein une retraite aux infortunés de toutes les nations. Heureux si je pouvais consacrer à ce saint établissement les faibles fruits de mes travaux! Heureux si j'y pouvais finir mes jours, ne fut-ce que dans une chaumière, sur quelque crête escarpée de montagne, sous des sapins et des génévriers, mais voyant au loin, sur les coteaux et dans leurs vallons, des hommes jadis divisés de langues, de gouvernemens et de religions, réunis au sein de l'abondance et de la liberté par l'hospitalité française.

Je vous adresse ces vœux, ô Louis XVI! qui, en convoquant vos États-Généraux, m'y avez invité, en appelant tous vos sujets au pied de votre trône. Je vous les recommande, ministres d'une religion amie des hommes; noblesse généreuse qui ambitionnez une gloire immortelle; défenseurs du peuple dont la voix doit se faire entendre à la postérité; vous tous qui, par la vertu, la naissance, la fortune ou les talens, formez des puissances dans l'assemblée auguste de la nation. Je vous y nomme pour mes représentans, femmes opprimées par les loix, enfans rendus misérables par notre

éducation, paysans dépouillés par les impôts, citoyens forcés au célibat, serfs du Mont-Jura, nègres de nos colonies, infortunés de toutes les nations; si vos chagrins et vos larmes pouvaient se faire entendre au milieu de cette assemblée de citoyens éclairés et justes, les vœux que je forme pour vous y deviendraient bientôt des lois.

Puissent ces vœux s'accomplir un jour! Qu'à la vue d'un clocher ou d'un château, qui s'élève au milieu des moissons, la veuve qui chemine seule à pied, et la mère de famille encore plus malheureuse, entourée d'enfans misérables, se réjouissent, comme à la vue des asyles destinés à les protéger, à les consoler et à les nourrir. Ou plutôt, ô France! que dans tes riches campagnes, on ne voye désormais aucun indigent; que les petites propriétés répandent jusque dans tes landes, l'industrie, l'abondance et la joie; que dans tes moindres hameaux chaque fille trouve un amant, et un amant une épouse fidelle; que tes mères y voyent multiplier leurs récoltes avec leurs familles; que tes enfans y soient préservés à jamais de cette funeste ambition qui cause tous les maux du genre humain; qu'ils apprennent du cœur maternel à ne vivre que pour aimer, et à n'aimer que pour propager la

vie; et que tes vieillards, coopérateurs de ta félicité future, finissent leurs jours dans les espérances et la paix, qui ne sont données qu'à ceux qui ont aimé Dieu et les hommes.

O France! puisse ton roi se promener sans garde au milieu de ses enfans, et les voir à leur tour apporter au pied de son trône les tributs de leur reconnaissance! Puissent les nations de l'Europe y rassembler leurs États-Généraux, et ne faire avec nous qu'une seule famille dont il soit le chef! Puissent enfin tous les peuples du monde, dont nous aurons recueilli les infortunés, y envoyer un jour des députés, bénir Dieu dans toutes les langues, et y servir l'homme dans tous ses besoins!

SUITE
DES VŒUX
D'UN
SOLITAIRE.

QUELQUES personnes ont paru surprises de ce qu'ayant parlé, dans mes *Études de la Nature*, des causes qui devaient produire la révolution, j'aie refusé d'y prendre aucun emploi. A cela, je répondrai ce que j'ai déjà dit : c'est que depuis plus de vingt ans ma santé ne me permet pas de me trouver dans aucune assemblée, politique, savante, religieuse, et même de plaisir, dès qu'il y a de la foule et que les portes en sont fermées. Des amis prétendent que le désir de sortir, et les agitations spasmodiques que j'éprouve alors, viennent d'un sentiment exquis de la liberté : cela peut être ; mais à dieu ne plaise que je fasse passer mes défauts pour des vertus ! Mes maux sont de véritables maux ; ils naissent du désordre

de mes nerfs dérangés par les secousses de ma vie (1). Indépendamment des causes physiques qui m'ont éloigné des assemblées, j'en avais de morales. J'avais fait une si longue et si malheureuse expérience des hommes, que depuis long-tems j'étais résolu de n'attendre d'eux aucune portion de mon bonheur. En conséquence, je m'étais retiré, depuis plusieurs

(1) Ce mal est bien plus ancien qu'on ne pense. Voici ce que je trouve, à ce sujet, au commencement de la 54e. épître de Sénèque à Lucilius :

Longum mihi commeatum dederat mala valetudo; repentè me invasit. Quo genere, inquis? Prorsùs meritò me interrogas : adeò nullum mihi ignotum est. Uni tamen morbo quasi assignatus sum : quem quare græco nomine appellem, nescio. Satis enim aptè dici suspirium potest. Brevis autem valdè et procellæ similis, impetus est. Intrà horam ferè desinit. Quis enim diù expirat? Omnia corporis aut incommoda aut pericula per me transierunt : nullum mihi videtur molestius. Quidni? Aliud enim quidquid est, ægrotare est; hoc est, *animam agere*. Itaque medici hanc meditationem mortis vocant.

« Mon indisposition m'avait donné une trève assez » longue, mais elle est venue tout d'un coup me re- » prendre. Quelle sorte de mal, me dites vous? cer- » tainement vous avez raison de me le demander : car » il n'y en a pas un que je n'aie senti. Cependant je » suis presque entièrement sujet à un seul : je ne » sais si je dois l'appeler du nom que les Grecs lui

années dans un des faubourgs de Paris le moins fréquenté. Là, je me consolais des vains efforts que j'avais faits autrefois pour servir ma patrie en réalité, en m'occupant de sa prospérité en spéculation. J'ai cru dans ma retraite m'acquitter suffisamment de mon devoir de citoyen, en osant, sous l'ancien régime, publier les désordres qui devaient amener la révolution, et

---

» donnent ; mais comme eux, on peut bien l'appeler » *soupir*. Sa violence dure peu, mais elle ressemble à » celle d'un orage, elle passe presque dans une heure : » car qui peut être long-tems à rendre l'esprit ? Tous » les dangers et toutes les incommodités, qui peuvent » menacer un corps, sont passés sur moi ; mais je n'en » connais point de plus insupportable. Comment cela ? » Parce que dans tout autre mal, ce n'est enfin qu'être » malade ; mais dans celui-ci, c'est mourir. C'est pour- » quoi les médecins le nomment *méditation à la mort*.»

Ce mal ressemble parfaitement, selon moi, au mal de nerfs. Il fut peut-être pour Sénèque la cause de sa philosophie, et fut aussi le remède de son mal : elle lui apprit à le supporter ainsi que les méchancetés de Néron. La philosophie est donc nécessaire à tous les hommes, puisqu'on peut être, dans la retraite la plus paisible, aussi violemment tourmenté par un *soupir*, que par le plus cruel tyran.

Les épîtres de Sénèque à Lucilius sont, à mon avis, son meilleur ouvrage. Il les composa dans sa vieillesse, après avoir été long-tems éprouvé par le malheur.

les moyens que je croyais propres à la prévenir en remédiant à nos maux. J'ai attaqué dans mes *Études de la Nature*, publiées pour la première fois en 1784, les abus des finances, des grandes propriétés territoriales, de la noblesse, du clergé, des académies, des universités, de l'éducation, etc....; sans santé, sans réputation, sans corporation, sans patron et sans fortune qui seule équivaut dans le monde à toutes les autres ressources. Il y a plus, c'est que je n'avais pour subsister qu'une médiocre gratification annuelle qui était à la disposition du département dont j'avais le plus combattu la puissance et les désordes, celui des finances. Le bienfait que j'en recevais était si casuel, qu'il dépendait chaque année de la volonté de ses premiers commis, et ensuite de celle du ministre, si dépendant lui-même de la volonté d'autrui, qu'il y en a eu dix successivement dans l'espace de douze ans. Je ne crois pas qu'aucun écrivain, parmi ceux même qui se sont le plus dévoués à la cause publique, se soit trouvé dans ma position. Jean-Jacques était lié personnellement avec des grands qui aimaient ses ouvrages; avec des ministres qui en favorisaient la publication, même en les faisant saisir; avec de jolies femmes qui les défendaient contre tous: mais ce qui vaut en-

core mieux, ses seuls talens en musique pouvaient le faire vivre dans une indépendance absolue de tout le monde. Pour moi, il était fort douteux que j'en eusse dans aucun genre; mais il ne l'était pas que j'étais sans aucune sorte de prôneurs : car j'étais brouillé, à cause de mes principes même, avec les philosophes qui avaient à leur disposition les principaux journaux, ces trompettes de la renommée.

On jugera des difficultés que j'ai eu à surmonter, par celles que j'ai rencontrées pour faire approuver, imprimer et publier mes *Études de la Nature*. J'en ai d'abord composé la meilleure partie dans un hôtel garni de la rue de la Madeleine, et je les ai rassemblées dans un petit donjon de la rue neuve St. Etienne-du-Mont, où j'ai habité quatre ans au milieu des inquiétudes physiques et domestiques d'une espèce rare. C'est là aussi où j'ai éprouvé les plus douces jouissances de ma vie, au milieu d'une solitude profonde et d'un horizon enchanteur. J'y serais peut-être encore si par caprice on ne m'avait obligé d'en sortir, pour le détruire; ce fut là où je mis la dernière main à mes Études de la Nature, et où je les ai publiées. Je fus d'abord demander un censeur à la chancellerie; mais une espèce de secrétaire de la librairié voulut m'obliger d'y laisser mon

manuscrit. Comme il était rempli d'idées qui m'étaient particulières, il ne convenait pas que je l'abandonnasse à l'indiscrétion ou à l'insouciance des bureaux. Après plusieurs sollicitations, j'obtins de le confier au censeur que j'avais demandé. C'était un savant distingué par ses lumières : il l'approuva tout entier; mais d'après les réglemens, il fut obligé de me renvoyer à un théologien, parce qu'il y avait de la morale. Celui-ci trouva mauvais que je ne me fusse pas d'abord adressé à lui. Il me disputa chaque page de mon manuscrit. Il attachait des idées dangereuses aux mots les plus innocens : il trouvait mauvais, par exemple, que j'eusse dit que Louis XVI avait appelé les Anglo-Américains à la liberté : il voulait me retrancher ce mot de *liberté*, condamné, disait-il par M. le garde des sceaux, comme un signe de ralliement des philosophes. J'eus bien de la peine à lui faire comprendre que je n'entendais point parler de la liberté de penser des Anglo-Américains, mais de leur liberté politique, à laquelle Louis XVI avait coopéré, au sçu de toute la terre. Il ne voulait point que je parlasse de l'abus des corps, excepté cependant de ceux de l'université, parce qu'il était professeur du collége royal qui rivalise avec elle pour l'éducation. J'admirais comme

plusieurs

plusieurs de mes meilleures preuves sur la Providence me coûtaient des disputes avec un théologien. Plusieurs fois j'ai été au moment de lui retirer mon manuscrit, lui disant que j'allais me plaindre au garde des sceaux et lui demander un autre censeur. Mais le remède aurait été pire que le mal. Plus on changeait de censeurs, plus ils devenaient difficiles. Les derniers nommés, par esprit de corps, ou pour faire valoir leur exactitude comme le premier, allaient mettant de plus en plus l'ouvrage en discussion au rabais, comme des frippiers qui vont toujours en mésoffrant au-dessous du prix que le premier venu d'entre eux a fixé à un habit. Il me fallut donc, malgré moi, consentir à quelques retranchemens, notamment sur le clergé. Je supprimai un article, selon moi, très-important. J'y proposais, comme une étude également utile à l'humanité et à la religion, de faire faire aux jeunes ecclésiastiques destinés à être ministres de charité, une partie de leur séminaire dans les prisons et les hôpitaux, afin de leur apprendre à remédier aux maladies de l'ame, comme on apprend dans les mêmes lieux aux jeunes médecins à remédier à celles du corps. Moyennant quelques autres sacrifices, mon censeur théologien me rendit mon manuscrit au bout de trois mois.

Il n'y mit pour toute approbation que son nom ; mais il m'en fit voir en même tems une de douze lignes, remplie des plus grands éloges, en me disant : « Voilà les approbations que je donne « aux ouvrages dont je suis content » ; c'était pour une nouvelle traduction de l'Odyssée d'Homère, dont personne n'a parlé.

Je retirai donc mes *Etudes de la Nature*, de cette inquisition. Mais je n'étais pas au terme de ma peine ; il fallait les faire imprimer. Il était bien juste aussi, dans ma position, que je recueillisse quelqu'argent de mes longs travaux. Je m'adressai donc à une veuve libraire de la cour, qu'un de mes amis qui y avait des emplois considérables, m'avait vantée comme une personne bien loyale, et à laquelle il m'avait recommandé. Elle me reçut d'abord très-froidement, sur la proposition que je lui fis de faire les avances de l'impression de mon livre et de la rembourser ensuite sur sa vente ; mais dès que j'eus nommé mon nom et celui de mon ami, elle prit un air riant, et se félicita de ce qu'il avait pensé à elle pour lui faire avoir de bons ouvrages. Je lui montrai mon manuscrit, et je la priai de me dire ce qu'en coûteraient les frais d'impression. Elle jugea qu'il en fallait faire six petits volumes in-12, et les tirer à 1500 exemplaires. Ensuite elle me donna

un état des frais de composition, de tirage, de papier, d'assemblage, de magasinage, de brochure, de remises pour sa vente et pour les libraires de Province. J'en pris une note sous sa dictée, et l'ayant examinée chez moi, je trouvai que je lui resterais encore redevable de quelque chose, en supposant que mon édition se vendît bien. Je songeai alors à la faire à mes dépens en trois volumes, pour diminuer de la moitié les frais de brochure et de remises aux libraires, évalués par la note à 15 sols par volume, ce qui faisait pour la seule vente une dépense de trente-quatre pour cent. Je n'avais pour tout argent que 600 livres; j'en trouvai avec bien de la peine 1200 autres à emprunter, de quelques amis riches, et je ne doutai pas qu'avec ces avances en argent comptant, qui allaient alors à plus du tiers des frais de l'édition, je ne pusse traiter directement avec un imprimeur, d'autant que je devais lui abandonner l'édition entière jusqu'à ce qu'il se fût remboursé de tous ses frais. Ces conditions étaient encore plus avantageuses que celles des libraires qui ne paient et ne s'acquittent de leurs impressions qu'avec des billets à un an et un an et demi de terme; mais j'oubliais que je n'étais qu'un auteur. Je fus donc chez un des plus fameux imprimeurs de Paris, croyant

que j'éprouverais moins de difficultés avec un artiste riche et éclairé. Il me reçut d'abord fort révérentieusement, et me présenta un exemplaire de ses belles éditions, croyant que je venais pour en acheter; mais lorsque je lui eus fait part de mon projet et que je lui eus demandé le prix de son impression, il changea de visage. Il refusa de me satisfaire; il me dit qu'il n'imprimait que pour son compte, et qu'il n'employait son imprimerie que pour des ouvrages dont les succès étaient décidés. Un ami m'indiqua un autre imprimeur, qu'on avait prévenu en ma faveur et qui ne demandait pas mieux que de traiter avec moi. Cet imprimeur accepta toutes mes conditions, et me pria de lui confier mon manuscrit pour juger, me dit-il, combien il contiendrait de feuilles d'impression. Il me le rendit au bout de quelques jours, en me disant qu'il ne pouvait pas s'en charger, parce qu'il lui était survenu des affaires. La même chose m'arriva successivement avec trois ou quatre autres qui ne sont pas des moins renommés de Paris. Dès qu'ils avaient mon manuscrit, ils en différaient l'impression sous divers prétextes; tantôt ils en voulaient augmenter le prix, tantôt celui du papier; et quand je consentais à leurs demandes, ils me le rendaient, en me disant que

mon ouvrage n'était point à la mode, qu'ils l'avaient communiqué à des connaisseurs, qu'il n'aurait point de succès. Quand ils l'ont vu prospérer, ils m'ont calomnié, en disant que j'avais manqué de confiance en eux.

Ces différens obstacles dont j'abrége le récit, en retardèrent la publication encore près de trois mois. Enfin résolu de ne me plus fier aux réputations si fausses et aux recommandations qui m'ont toujours porté malheur, je m'en rapportai à cette providence qui ne m'a jamais trompé. Je fus de mon propre mouvement dans une imprimerie, et m'étant adressé à un prote fort honnête et fort instruit, appelé M. Bailly, je conclus sur-le-champ avec lui et avec son imprimeur, M. Didot le jeune, dans lequel je trouvai des facilités et une probité dont j'ai eu à me louer de toute manière.

Mon ouvrage imprimé, j'éprouvai d'autres difficultés pour le faire annoncer. J'en envoyai des exemplaires aux principaux journaux, mais comme ils attendent, selon leur coutume, le jugement du public pour y conformer le leur les premiers n'en rendirent compte qu'au bout de quatre mois. Ils en insérèrent d'abord quelques satires anonymes, et ils en rejetèrent les éloges qu'on leur en adressait; ils gardèrent ensuite le silence sur le fond qui déplaisait

aux académies, et ils n'en louèrent que le stile auquel ils attribuèrent tout son succès. Il était plus grand que je n'aurais osé l'attendre. On le contrefaisait de toutes parts. On me manda de Marseille que toutes les provinces méridionales étaient remplies de ses contrefaçons, mais qu'on était bien surpris de n'y pas trouver un exemplaire de l'édition originale. Il semblait que non-seulement tous les libraires de province se fussent ligués pour la ruine d'un auteur qui avait osé faire imprimer son ouvrage à ses dépens, mais que les inspecteurs, et même le chef suprême de la librairie y prêtassent la main. L'inspecteur de la librairie de Lyon, ayant reçu ordre plusieurs fois de faire des visites chez des contrefacteurs bien connus, loin de les trouver en contravention, il les plaignit au contraire, de ce que mon libraire ne leur faisait pas des remises assez fortes. Il est certain cependant qu'il y a eu une multitude de contrefaçons de mes Études faites par des libraires de cette ville, et qu'un d'entre eux, que j'ai nommé ailleurs, a porté l'impudence jusqu'à les faire annoncer chez lui dans le catalogue de la foire de Leipsick. Toutes mes réquisitions à cette occasion ont été vaines. A qui me serais-je adressé pour avoir justice ? Un des principaux libraires de

Marseille fit entrer dans cette ville une balle de contrefaçons de mon ouvrage, qui fut saisie; le garde des sceaux ordonna quelle serait confisquée au profit de la librairie de Marseille, c'est-à-dire, des contrefacteurs même. Je savais bien qu'un homme isolé ne peut obtenir de justice d'un homme qui tient à un corps. Je songeai donc à opposer le corps des gens de lettres à celui des libraires. Mais la vanité divise les premiers et l'intérêt réunit les derniers. Un jeune poëte, membre de plusieurs lycées et académies, m'étant venu voir, je lui parlai de l'utilité que retireraient les gens de lettres répandus en sociétés accréditées dans tout le royaume, s'ils veillaient mutuellement aux intérêts les uns des autres, en s'opposant aux contrefaçons. Cet enfant d'Apollon reçut ma proposition avec le plus grand mépris. Jamais je ne pus lui faire comprendre qu'il était plus honnête de vivre des fruits de son travail que de mendier des pensions auprès des grands, et de donner des honoraires aux libraires que d'en recevoir.

Cependant, au milieu de tant d'épines, je cueillis beaucoup de fleurs et quelques fruits. On m'adressa de toutes parts des lettres de félicitation. Mes anciens services me valurent à l'occasion de la faveur publique, une petite

gratification annuelle que le roi me donna de son propre mouvement. Ces premiers dons de la fortune, joints à quelques autres qui avaient quelque apparence de solidité, et sur-tout un produit de deux éditions, me firent songer à réaliser un désir que je formais depuis long-tems. C'était d'aller continuer mes Études de la Nature, au sein de la Nature même. Je voulais acquérir quelque petite métairie, où loin des hommes injustes et jaloux, je pusse m'occuper encore de la cause des marées, et des courans de la mer, qui fluent alternativement des glaces de chaque pôle par l'action sémi-journalière et sémi-annuelle du soleil. J'avais démontré cette importante vérité jusqu'à l'évidence, mais je m'étonnais de l'indifférence de notre marine et de nos académies sur un objet si utile à la navigation et au commerce mutuel des hommes, elles qui ont fait tant d'entreprises dispendieuses et souvent inutiles pour la nation et pour le genre humain. Je voulais encore rassembler quelques nouvelles harmonies dans l'étude ravissante des plantes, et surtout continuer l'*Arcadie* dont j'avais publié le premier livre; à ces idées de félicité publique, se joignaient des projets de bonheur personnel. Le sentiment m'en était doux comme celui d'une convalescence. J'étais

au moment de les réaliser, lorsque la révolution arriva.

Sollicité avec instance par le peuple de mon quartier, qui avait de moi une grande opinion parce que j'avais fait un livre, je fis un effort sur ma santé pour assister à la première assemblée de mon district. J'y éprouvai que mes études n'avaient pas diminué mes infirmités, ni la révolution assagi les citoyens. Ils parlaient tous à la fois. Je leur présentai trois propositions. La première, qu'on ne délibérerait sur aucun objet que trois jours après qu'il aurait été proposé, afin de conserver la liberté de son jugement. La seconde, que les votes se feraient, non de vive voix, mais au scrutin, afin de conserver la liberté de son suffrage. La troisième, que l'assemblée nationale serait permanente, et ses membres amovibles tous les trois ans, en les renouvelant par tiers chaque année. On ne se donna pas seulement la peine de discuter mes propositions, excepté un maître de pension qui combattit la permanence de l'assemblée, et qui fut ensuite nommé électeur. On m'avait déjà fait le même honneur, mais j'en donnai la démission le lendemain à cause de ma santé, physique et morale. Je venais d'éprouver, ce que je savais déjà, que le peuple désirait le bien public, mais que les

corps ne voulaient que leur bien particulier. D'ailleurs, quand mes indispositions me l'auraient permis, il m'aurait été bien difficile de prendre un parti. J'étais lié au peuple par devoir, et par reconnaissance au roi dont les bienfaits me soutenaient depuis douze ans. J'avais combattu le despotisme aristocratique, je ne voulais pas flatter l'anarchie populaire. Je voyais parmi les chefs du peuple des hommes qui avaient le plus profité des faveurs de la cour, et dans le parti de la cour ceux qui avaient le plus flatté le peuple. Je les connaissais les uns et les autres pour des ambitieux, c'est-à-dire, pour des hommes de la plus dangereuse espèce, selon moi. Ils ne connaissent ni l'amitié, ni l'égalité quoiqu'ils en parlent sans cesse : quand on marche à côté d'eux, on devient leur ennemi, et derrière eux, leur esclave. On est forcé d'être dans leur société hypocrite ou méchant. Je ne voulais pas m'empirer en travaillant à améliorer les autres. Il y avait aussi, à la vérité, à la tête de la révolution, des hommes vertueux, désintéressés, sages, éclairés, qui, dans tous les tems de leur vie, n'avaient jamais changé de principes; mais il était difficile de deviner où ce nouvel ordre de choses, dont le plan n'existait pas encore, les conduirait eux-mêmes.

Tous ces changemens ne me faisaient pas plus d'illusion que celui du théâtre, où les mêmes acteurs ne font que changer d'habits et de noms. Je retrouvais dans notre nouvel ordre politique nos anciens citoyens, comme dans notre nouvelle géographie de la France nos anciens fleuves. Les hommes se succèdent comme les eaux courantes, mais ils ne changent pas plus de passions que les fleuves de canal; c'étaient toujours les mêmes ambitions, avec cette différence que celles des petits avaient surmonté celles des grands; toutes avaient lutté sans respect pour les lois anciennes et modernes. J'en ai été moi-même la victime en plus d'un genre, d'abord à l'occasion d'un cimetière au bout de mon jardin, interdit depuis huit ans, et envahi par la commune qui en a fait un foyer de méphitisme par des enterremens journaliers: ensuite au sujet de mes ouvrages devenus la proie des contrefacteurs. En vain je me suis plaint au juge de paix, à la section, à la municipalité, au département; ce qu'il y a de pis, c'est qu'on a fait semblant de me rendre justice, et on a laissé les abus sans réforme, quoiqu'ils intéressassent directement les lois municipales et les propriétés personnelles. La loi peut paraître sourde aux réclamations d'un particulier, parce qu'on peut la croire distraite;

mais dès qu'elle les écoute, les trouve justes et n'y satisfait pas, on la méprise, parce qu'on la juge impuissante. J'ai aidé moi-même, en ne publiant pas mes peines, à couvrir sa faiblesse. Je la regardais comme une mère malheureuse au milieu d'enfans ingrats et désobéissans. Mais comment aurais-je pu en augmenter le nombre? Quelque emploi que j'eusse pris, il m'eût fallu épouser les intérêts d'un parti, promettre et tromper, voir des abus et les favoriser, et en tout obéir au peuple, afin de paraître le gouverner. Avec tant de raisons pour m'éloigner de nos assemblées tumultueuses, je n'en avais pas moins pour renoncer à mes projets de retraite. Nos campagnes étaient encore plus agitées que nos villes. On ne doit jamais compter sur un bonheur hors de soi, et s'il est pour un homme quelque asile impénétrable, ce ne peut être que dans sa conscience. On m'en avait offert d'agréables et de paisibles hors du royaume, mais je me serais reproché d'abandonner ma patrie dans son état de crise. Encore que je ne pusse calmer l'esprit d'anarchie qui la bouleversait, je pouvais influer sur celui de quelques particuliers, modérer l'un, encourager l'autre, consoler celui-là. On attache trop de prix aux vertus publiques, et trop peu aux vertus privées. Dans

une tempête, il ne faut pas moins d'art pour gouverner une gondole que le Bucentaure. On ne doit pas juger de la bonté des machines par la grandeur de leurs mouvemens : si les grandes produisent de plus grands effets que les petites, c'est qu'elles ont de plus grands léviers. Il en est de même des vertus. Il est certain que si, dans un tems de trouble, chaque citoyen rétablissait l'ordre seulement dans sa maison, l'ordre général résulterait bientôt de chaque ordre domestique. Je me consolai donc de rester dans ma solitude physique et morale, persuadé que n'étant point livré à l'intérêt des partis, j'étais plus en état de connaître l'intérêt national, et que si j'étais capable de le servir, je pouvais le faire d'une manière plus durable par la voie de l'impression où j'avais eu des succès, que par celle de la parole où je n'étais point exercé.

En conséquence, quoique mes études de la nature eussent pour moi un charme inexprimable, je les abandonnai pour m'occuper de celles de la société. J'écrivis les *Vœux d'un Solitaire*. C'est celui de tous mes ouvrages qui m'a le plus coûté, et dont je suis le moins content. J'y ai voulu concilier les intérêts d'un prince qui m'avait obligé ; d'un clergé qui m'avait témoigné plus que de l'indifférence,

parce que j'avais refusé de solliciter ses bienfaits ; des grands qui m'avaient repoussé ; des ministres qui m'avaient trompé ; de leurs flatteurs qui m'avaient calomnié ; des académies qui m'avaient traversé. Le tems des vengeances publiques était arrivé, je pouvais y associer les miennes ; mais fidèle à ma devise, je ne voulus pas même rétablir dans mes Vœux, les articles que le censeur avait retranchés dans mes Études. Les hommes dont j'avais à me plaindre étaient trop malheureux ; j'aimai mieux oublier quelques objets de l'intérêt national, que de satisfaire mes ressentimens particuliers. Je me proposai donc de conserver l'ancienne commune de la patrie, en émondant seulement ses grands arbres pour donner de l'air et du soleil aux petits. On a été au-delà de mes vœux. On a étêté, arraché, et replanté sans doute sur un très-beau plan ; mais ce sont toujours les mêmes arbres. Les vieux ne pourront reprendre, parce qu'ils sont vieux ; les jeunes s'étoufferont, parce qu'ils ne sont pas bien alignés : il n'y a donc d'espérance que dans les pépinières. Ce n'est que sur une éducation nationale qu'on peut fonder une bonne constitution. Malgré mes anciens travaux, j'ai osé entreprendre celui-ci, en suivant la chaîne des lois naturelles dont j'ai montré quelques an-

neaux dans mes Études. Les droits de l'homme n'en sont que des résultats. Ce grand ouvrage demande du tems, du repos, de la santé et des talens, tous biens qui ne sont pas dans ma dépendance; mais au moins j'ai tâché de remplir mes devoirs de citoyen. Je n'ai pas même perdu de vue les circonstances passagères où j'ai cru être de quelqu'utilité. Lorsqu'après le retour du roi de la frontière, le royaume se divisait en deux partis, dont l'un voulait faire une république de la France, et l'autre, conserver la monarchie, et que tous invoquaient la guerre civile et étrangère, je me suis hâté de rappeler au peuple les anciennes obligations qu'il avait à son monarque, et au monarque ses devoirs envers son peuple. J'envoyai mes observations bien recommandées à l'entrepreneur du Mercure et du Moniteur; mais il ne jugea pas à propos de les publier (1). Elles ne

(1) J'ignorais alors que cet entrepreneur n'eût aucune influence sur ces journaux, comme il l'a imprimé depuis. Cependant il a publié lui-même, dans une petition aux électeurs de Paris, qu'il en avait beaucoup sur les gens de lettres, et qu'il avait même donné des honoraires à M. de Buffon.

Dans ce même opuscule, il a eu la bonté de me plaindre, comme victime des contrefaçons des li-

furent pas mieux accueillies d'un autre journal fort répandu. J'éprouvai alors ce que je savais déjà par expérience, c'est qu'il y a fort peu de papiers publics au service d'un homme qui ne

---

braires, dont à la vérité je n'ai jamais voulu recevoir d'honoraires. Mais ce qui m'a paru bien étrange, c'est qu'il y propose de faire la fortune des auteurs, en leur assurant, pendant quatorze ans, la propriété de leurs ouvrages, « à condition qu'au bout de ce terme, » il serait libre à tout libraire de les imprimer. » Il m'avait déjà fait l'honneur de me communiquer ce projet de vive voix ; je lui dis : « C'est comme si les » jardiniers de Boulogne demandaient que le beau » jardin, que vous y avez, rentrât dans leur com- » mune, parce que vous en jouissez depuis plus de qua- » torze ans. La propriété d'un ouvrage est encore plus » sacrée que celle d'un jardin. » Il me répondit que cette loi existait en Angleterre, et qu'il comptait la solliciter auprès de l'assemblée nationale. J'ignore si cette loi existe ; mais après tout, il faut chercher de bonnes lois chez ses voisins et non pas des abus. Les Anglais, renfermés dans une île, ont sans doute des moyens d'empêcher les contrefaçons d'y pénétrer ; mais il n'en est pas de même en France : il est certain que notre ancienne administration, avec ses espions, ses gardes, ses inspecteurs et tout son despotisme, n'a jamais pu les arrêter. Comment donc la nouvelle en viendrait-elle à bout sous le régime de la liberté, aujourd'hui que les villes n'ont ni portes, ni barrières, ni commis ? Ainsi donc un auteur, après

tient

tient à aucun corps particulier. Cependant, ayant adressé mes observations au rédacteur des petites Affiches de Paris, elles furent publiées assez à tems pour produire un bon effet, même dans l'Assemblée nationale. Je les ai in-

---

avoir été pendant quatorze ans la proie des contrefacteurs, finirait par être celle des libraires. Ainsi un marchand, un agriculteur, un fabriquant pourront acquérir, par leurs travaux, des propriétés qui passeront à perpétuité à leurs enfans, et un homme de lettres, qui a souvent mieux mérité de sa patrie, ne jouirait pas des mêmes droits : il se verrait lui-même dépouillé de la propriété de ses ouvrages au bout de quatorze ans : les études de sa jeunesse ne lui appartiendraient plus dans sa vieillesse : malgré les lois, des fripons lui en enleveraient les premiers fruits par de misérables contrefaçons, et à la faveur des lois, de riches libraires acheveraient de le dépouiller par des éditions fastueuses. L'assemblée est trop sage pour ne pas rejeter le projet captieux dont je viens de démontrer l'injustice. Elle doit sévir, au contraire, contre ceux qui emploient tant d'artifice pour enlever aux gens de lettres les fruits tardifs de leurs longs travaux. Les chefs de l'administration ont feint jusqu'à présent de ne pas trouver de moyens pour arrêter les contrefaçons. Il y en a un bien simple, c'est de punir ceux qui les vendent. En vain les libraires s'excusent sur leur ignorance : tout libraire doit savoir distinguer une contrefaçon d'avec une édition originale, comme tout orfèvre doit savoir distinguer le cuivre d'avec l'or.

sérées depuis au commencement de l'avis en tête de ma quatrième édition des Études de la Nature. Elles n'ont rien de bien remarquable que la circonstance pour laquelle je les avais destinées, et l'autorité de Fénelon et des antiques lois de Minos sur les devoirs des rois, parfaitement conforme aux décrets de l'Assemblée nationale constituante.

Depuis cette époque, je me suis occupé du soin de recueillir quelques idées relatives à notre constitution; elles sont une suite naturelle des *Vœux d'un Solitaire*. J'ai été d'autant plus encouragé à y joindre les seconds, que plusieurs des premiers ont été remplis par l'Assemblée. Quelques-uns de ceux-ci même n'en paraissent avoir été négligés qu'à cause des circonstances embarrassantes où elle se trouvait. Tel est celui de l'impôt de censure sur les grandes propriétés territoriales, qui serait devenu un obstacle à la vente des biens nationaux. Cet objet mérite toute l'attention de la présente législature, si elle veut s'opposer aux progrès d'une aristocratie qui a renversé autrefois la Grèce et l'Empire Romain.

Lorsque mes *Vœux d'un Solitaire* parurent, ils ne plurent qu'à un petit nombre de personnes. Ils ne furent point agréables au clergé et à la noblesse, parce qu'il leur sembla que

j'étendais trop loin les droits du peuple. Ils auraient pu plaire au peuple dont je réclamais les droits, si, alors occupé à vaincre la résistance des corps qui l'opprimaient, il n'avait appris à les étendre aussi loin que sa puissance. L'Assemblée constituante, soutenue de sa faveur, a été dans ses décrets beaucoup plus loin que moi dans mes Vœux. Ceux qui les trouvaient alors trop hardis, les ont trouvés depuis bien modérés. D'un autre côté, nos législateurs se sont trouvés fort embarrassés. Ils ont été vis-à-vis de l'état tombant en ruine, comme des architectes devant un vieux bâtiment à réparer. Une fois le marteau mis dans ses murs, il a fallu le démolir jusque dans ses fondemens. Il eût été sans doute à désirer qu'un seul architecte eût tracé seul tout le plan de la reconstruction pour y mettre plus d'ensemble. Malgré les vues différentes de nos législateurs et les obstacles en tout genre qu'ils ont éprouvés, il y a de si belles parties dans notre constitution, qu'on peut dire que c'est la plus convenable au bonheur des peuples, qui ait encore paru en Europe.

Il en est des premiers plans des empires comme de ceux de nos anciennes villes ; la plupart des rues y font de longs détours. Je n'ai vu même aucun chemin en pleine campagne ;

tracé en ligne droite, par l'allure naturelle des hommes : ils vont tous en serpentant. Cela prouve qu'il n'est pas aisé d'aller droit même à ceux qui en ont l'intention, et que pour aligner sa route, on a besoin de points invariables dans son horizon. Ceux de la terre ne se rencontrent que dans le ciel, comme le savent ceux qui ont fait le tour du monde.

Il y a lieu de croire que notre nouvelle constitution sera durable, parce qu'elle est fondée en grande partie sur les droits de l'homme, qui dérivent eux-mêmes des lois célestes et immuables de la nature.

Tous les maux dont l'état etait accablé chez nous, provenaient uniquement de l'ambition particulière des corps. Les capitalistes s'étaient emparés de ses finances; les parlemens, de sa justice; la noblesse, de son honneur; le clergé, de sa conscience; les académies, de sa raison. Tous tenaient le corps national lié, sans qu'il pût faire le moindre mouvement que pour leurs intérêts particliers.

Heureusement ils n'étaient pas d'accord pendant qu'ils se querellaient, la nation a dégagé ses mains et a brisé une partie de ses chaînes. La principale reste à rompre, c'est celle de l'or; l'or seul donnant aujourd'hui les moyens de satisfaire toutes les ambitions, toutes les am-

bitions se réduisent à celle d'avoir de l'or. C'est pour avoir de l'or qu'on laboure et qu'on navigue, qu'on est artiste, magistrat, prêtre, militaire, docteur, que les nations font la paix ou la guerre, et que nos États-Généraux même se sont assemblés. L'or est le premier mobile du corps social, comme le soleil, dont il est l'emblême, et peut-être la production, est celui du monde. Mais comme le soleil lui-même détruirait ce monde, si la sagesse divine ne gouvernait ses effets, l'or détruirait la société, si une bonne politique ne dirigeait son influence. J'appelle politique, non l'art moderne de tromper les peuples, qui est un grand vice; mais, suivant son étymologie même, l'art antique de les gouverner, qui est une grande vertu, et qui est une émanation de la sagesse divine.

Le plus grand mal que l'or puisse produire dans un état, c'est lorsqu'il s'accumule dans un petit nombre de mains : c'est comme si les rayons du soleil se fixaient dans la seule zone torride, et abandonnaient le reste du globe aux glaces. Il est donc nécessaire de surveiller les hommes qui ont des moyens d'attirer à eux tout l'or du royaume. Ce sont les ministres, les capitalistes, la noblesse et le clergé; les ministres, par l'influence royale; les capita-

listes, par celle de leur argent ; les nobles, par celle des armes ; le clergé, par celle des consciences. Nous avons à opposer aux ministres, l'assemblée nationale ; aux capitalistes, les départemens ; à la noblesse, les gardes nationales ; au clergé, les municipalités. C'est sans doute pour balancer les quarante-quatre mille seigneuries et cures du royaume qui étaient à la tête de la puissance militaire et spirituelle de la France, qu'on a créé quarante quatre mille municipalités. Un jour viendra sans doute où les puissances anciennes et modernes s'amalgameront ensemble et n'auront qu'un seul but, le bonheur de l'homme ; mais, en attendant que tous les ressentimens soient éteints et que l'intérêt national ait remplacé les intérêts des corps, nous allons nous livrer à quelques considérations sur les dangers que nous avons à craindre, et sur les remèdes que nous pouvons y apporter. Elles sont des conséquences des décrets même de l'assemblée constituante qui n'a pas eu le tems de tout prévoir. Plus sa moisson a été abondante, plus elle nous a laissé à glaner.

Des Ministres et de l'Assemblée Nationale.

Un des décrets les plus sages de l'Assemblée nationale constituante, est celui qui déclare

la personne du roi inviolable, et les ministres seuls responsables de ses fautes. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs sur le caractère personnel du roi : il suffit de dire qu'il a été le premier mobile de notre liberté. Il méritait donc, à plusieurs titres, l'honorable prérogative qui rend sa personne sacrée comme la loi même qu'il est chargé de faire exécuter. Mais elle lui appartenait encore comme roi ; les rois ne sont trompés que par ceux qui les environnent. Néron lui-même eût été forcé d'être vertueux, si le sénat romain avait puni ses crimes dans ses ministres.

Ce sont donc les ministres seuls qui peuvent lutter avec l'assemblée, en lui opposant une partie des forces nationales, dont le nerf principal est l'argent. 1°. Par une disposition dangereuse des revenus de la liste civile qui monte à trente millions. 2°. Par la distribution de beaucoup d'emplois lucratifs qui peuvent leur donner quantité de créatures au-dedans et au-dehors du royaume. 3°. Parce que la durée de leur ministère n'étant point fixée, ils ont un grand avantage sur les membres de l'Assemblée qui changent tous les deux ans. Ainsi ils ont au-dessus de l'Assemblée nationale une pondération d'argent, de crédit et de tems qui seul amène beaucoup de révolutions.

Il est donc nécessaire : 1°. que l'Assemblée nationale veille sur l'emploi des revenus de la liste civile, dans le cas où ils serviraient à corrompre ses propres membres, ou même ceux des assemblées de département, municipales ou primaires. Ce délit est un crime de lèse-nation ; un ministre corrupteur doit être déclaré encore plus coupable qu'un député corrompu.

2°. L'Assemblée nationale doit aussi porter une attention particulière sur le caractère patriotique des hommes qui sont employés par les ministres, comme fonctionnaires publics. Elle doit observer sur-tout, si, conformément à la constitution, on a eu égard, dans leur choix, au mérite et non à la naissance. Faute de cette surveillance, il peut arriver en peu de tems que la plupart des employés dans les travaux de l'état, les officiers de guerre et de marine, ainsi que les consuls, ministres et ambassadeurs hors du royaume, choisis par des ministres mal intentionnés, se trouvent tous préparés pour opérer de concert une contre-révolution au-dedans et au-dehors du royaume. Il leur serait facile de la faire désirer au peuple, en opérant des chertés de blé, en suscitant des brigandages, ou des querelles religieuses ; car le peuple, fatigué des anciennes secousses de la révolution, et

voyant augmenter ses maux, ne manquerait pas d'en accuser l'Assemblée qu'il a chargée du soin de l'en garantir. Il s'y porterait d'autant plus volontiers qu'il aime le changement, et que vivant, sur-tout dans la capitale, du luxe des grands qui y ont fixé leur demeure, il est à leur égard dans une dépendance naturelle qui naît de leurs richesses et de ses besoins, et qu'il n'éprouve pas de la part des membres peu riches et passagers de l'Assemblée nationale. Cette disposition au mécontentement général, peut encore être puissamment secondée par des journalistes factieux et soudoyés. Avant que la constitution fût achevée, sans doute il a été libre à tout écrivain de la discuter; mais aujourd'hui qu'elle est sanctionnée par le roi, reçue par la nation, confirmée par une seconde assemblée de ses députés élus avec une pleine liberté, il ne doit plus être permis d'écrire que pour l'améliorer. Enfin la constitution peut être renversée par une multitude d'indigens, sans morale, et dont la plupart donnerait leur part à la liberté publique pour un écu: ils peuvent d'autant plus aisément être les principaux instrumens d'une contre-révolution, qu'ils se souviennent d'avoir été ceux de la révolution. Toutes ces considérations doivent paraître de la plus grande

importance à l'Assemblée. Elle préviendra ces maux en les arrêtant dès leur source. Elle doit décréter que les ministres seront responsables de la conduite des fonctionnaires publics qui sont à leur nomination, comme ils le sont des ordres du souverain. Ils doivent répondre de l'émanation de ces ordres et de leur exécution.

3°. Il me semble que nos députés restent trop peu de tems en place. J'aurais désiré qu'au lieu de deux ans, ils y eussent été au moins trois. En effet, beaucoup d'entre eux quittent des états solides et lucratifs, pour un état passager, qui les dédommage à peine de leurs sacrifices. Tels sont, entr'autres, les gens de loi qui ont fourni tant de défenseurs à la liberté publique. J'aurais souhaité aussi qu'on eût renouvelé un tiers de l'assemblée tous les trois ans. On a craint, dit-on qu'elle ne se perpétuât en aristocratie. Mais sa révolution totale ne peut-elle pas amener celle de la constitution? Une nouvelle assemblée perd beaucoup de tems avant de se mettre au fait des affaires. Dans un tems de troubles, son renouvellement total peut être fort dangereux. Le vaisseau de l'état, en changeant son équipage au milieu d'une tempête, peut sombrer sous voile ou changer de route. Tout grand mouvement est à craindre dans les grandes crises.

Un état renouvellerait-il toute son armée en présence de l'ennemi, pour lui substituer des troupes sans expérience ? Comment donc oserait-il, en présence de tant d'ennemis de ses intérêts, substituer à une assemblée qui les a défendus, une assemblée nouvelle, dont la plupart des membres ne connaissent que ceux des départemens qui les ont choisis ? Il leur faut plusieurs mois avant de se mettre au niveau des affaires publiques et d'en rétablir le cours. On peut, ce me semble, éviter d'une part les dangers d'une aristocratie permanente, et de l'autre ceux d'une révolution subite et totale, en renouvelant les membres de l'assemblée par tiers tous les ans, c'est-à-dire, que chaque département destituerait tous les ans un tiers des anciens députés, et en instituerait un tiers de nouveaux. Il résulterait de là deux grands avantages pour la nation, c'est qu'elle supprimerait ceux de ses députés suspects de corruption sans les entacher, puisque leur réforme serait un résultat de la loi même qui les aurait élus, et qu'elle se conserverait perpétuellement le droit de surveiller son assemblée et d'y maintenir l'esprit public: alors on pourrait sans risque prolonger la durée même de l'assemblée à cinq ans, en en renouvelant tous les ans la cinquième partie.

Telles sont les précautions que je crois nécessaires à la durée de la constitution, et pour donner à l'Assemblée nationale une prépondérance qui la rende respectable au peuple, et qui la mette à même de lutter avec avantage contre les ministres. Il faut espérer cependant qu'elles seront un jour superflues. Plusieurs de nos ministres choisis par le roi se pénètrent de son patriotisme, et ils sentent que leur gloire, comme la sienne, est dans le bonheur national.

Il y a un moyen, ce me semble, de les y diriger. On a fait plusieurs décrets contre leurs mauvaises intentions, et aucun en faveur de leurs bons offices. C'est les désigner à la nation comme ses ennemis, et les engager à le devenir. Ils sont trop à plaindre d'avoir tout à craindre du côté d'une nation qui se méfie d'eux, et peu à espérer du côté du roi qui ne peut plus leur donner ni cordons bleus, ni duchés. Je voudrais donc que la nation se chargeât de les récompenser d'une manière digne d'elle. Ainsi, après dix ans de services, l'assemblée examinerait leur conduite, et après l'avoir jugée constitutionnelle et irréprochable, elle leur décernerait une statue. On pourrait la poser à la base de celle du roi, élevée sous la coupole d'un temple de mémoire et décretée

de la même manière. Ainsi au lieu de voir nos rois à cheval, sur le bord d'un piédestal, flanqué de nations enchaînées, ou de figures allégoriques des vertus, on les verrait debout, entourés de leurs bons ministres, dont les uns tiendraient le trident de Neptune, d'autres le caducée de Mercure, d'autres la foudre de Jupiter, ou, ce qui vaut encore mieux, sa corne d'abondance. On pourrait ajouter à ces symboles, des inscriptions et des bas-reliefs qui rappelleraient les actions principales de leur ministère. Ce monument accessible de toutes parts, figurerait à merveille au milieu d'une place publique, ou même sur les bords de la Seine, suivant l'inclination dominante du prince. Le peuple juge assez bien des caractères de plusieurs rois par l'emplacement de leurs statues; il croit que Louis XV n'aimait que la chasse, parce que la sienne est hors la ville; Louis XIV, la grandeur, parce qu'il s'est entouré des grands hôtels de la place de Vendôme et de celle des Victoires, Louis XIII, la noblesse, parce qu'il est à la place royale, dans le marais, l'ancien séjour de la cour; Henri IV, le peuple, parce qu'il est au centre de la promenade populaire, le Pont-Neuf. Je trouverais cependant Henri bien plus respectable, si on voyait aux quatre

coins de son piédestal, au lieu d'esclaves enchaînés, le sage Duplessis-Mornai, le véridique Sully, le vertueux la Noue, et quelques autres des amis du roi, qui, comme lui, ont aimé le peuple. Notre capitale ne manque pas de nouveaux emplacemens. Ses marchés en offriront de bien intéressans à ceux de nos rois qui se plairont au milieu de l'abondance de leurs sujets.

Des Capitalistes et des Départemens.

L'or est le seul mobile de notre politique; pour en avoir, les puissances oublient les premiers principes de la morale et de la justice. Quelque difficile qu'il soit aujourd'hui de réfuter des erreurs accréditées par l'opinion publique et mises en exécution, je commencerai ce paragraphe par quelques réflexions qui pourront servir à nous en préserver au moins pour l'avenir. C'est au sujet de l'invitation que le ministère des finances a faite aux citoyens de donner le quart de leur revenu pour leur contribution patriotique. 1°. Cette invitation était subreptice, puisqu'on a fait une obligation civile, d'une offre purement volontaire. 2°. La loi promulguée à cette occasion est impolitique, parce qu'il ne faut jamais faire balancer

les hommes entre leurs intérêts et leur conscience; en effet, elle a produit quantité de fausses déclarations. L'assemblée a été très-sage en ne permettant pas qu'on y joignît de faux sermens. 3°. Cette loi est inquisitoriale, elle oblige les citoyens de révéler publiquement les secrets de leurs fortunes, après que le fisc a abusé de leur confiance pendant tant de siècles, et lorsqu'il en abuse encore en faisant un devoir obligatoire d'un acte de bonne volonté; elle met ceux d'entre eux qui, au-dehors, paraissent à leur aise, mais qui au fond sont hors d'état de contribuer, dans l'alternative cruelle de publier leur indigence ou de passer pour mauvais citoyens. Ces considérations si morales, empêchèrent Louis XIV de faire exécuter un projet semblable. Malgré son despotisme, il n'osa pénétrer dans le secret des familles. Il eut des remords de conscience, dit le duc de Saint-Simon. 4°. Cette loi n'est pas équitable, car elle ne proportionne pas la contribution à la fortune des contribuables. Un homme qui a du superflu, est plus en état de payer le quart de son revenu que celui qui n'a que le simple nécessaire. Il y a plus, le rentier qui a mille livres de rentes foncières, est une fois plus riche que celui qui a un pareil revenu en rentes viagères, et celui-

ci l'est encore plus que celui qui les tient d'un emploi qu'il peut perdre immédiatement après avoir payé sa contribution. Cependant tous les trois, quoique d'une fortune très-inégale, paient également, ce qui est contraire à l'esprit même de la loi. 5°. Enfin il est résulté de toutes ces inconséquences, que les plus riches capitalistes qni ont la meilleure partie de leur fortune cachée dans leur porte-feuille, ont le moins payé, comme on en peut juger par leurs déclarations. C'était cependant en partie pour acquitter les intérêts de leurs papiers, qu'on a décrété la contribution patriotique. Sans doute le ministre patriote qui en a proposé la loi, et l'assemblée qui l'a décrétée, ont eu de bonnes intentions; mais au milieu des troubles où ils se trouvaient, ils n'en ont pas prévu les inconvéniens. Ils pouvaient l'établir sur les mêmes bases que celles des impositions municipales. A Dieu ne plaise que je veuille donner aux mauvaises consciences des argumens pour l'éluder! Tout bon citoyen doit obéir aux lois, même injustes. J'ai désiré seulement que nos fautes passées nous servissent de leçons pour l'avenir. L'assemblée constituante y a été plus d'une fois entraînée par l'influence des capitalistes. Telle était celle qui obligeait tout citoyen de payer l'impôt direct d'un

d'un marc d'argent, pour pouvoir être élu parmi ses membres. En l'abolissant, elle a fait voir qu'elle avait un autre tarif que celui de l'argent pour apprécier le mérite, et qu'il fallait à sa constitution d'autres mobiles que ceux de la fortune.

Maintenant qu'on a ôté aux capitalistes les moyens de faire valoir leur argent, par la suppression des charges vénales, des emprunts publics, et bientôt de l'agiot des grands assignats par l'émission des petits, il est à craindre que leur avidité n'engloutisse toutes les terres du royaume. Je n'y connais d'autre empêchement qu'un impôt de censure qui croisse avec les propriétés territoriales. J'ai proposé ce moyen dans la première partie de cet ouvrage, et il n'a pas plu aux riches, quoiqu'il y aille même de leurs intérêts particuliers : mais le salut de l'état en dépend. J'ai démontré en plusieurs endroits de mes Études mêmes, que les grandes propriétés territoriales avaient causé la ruine de la Grèce, de l'Empire Romain et de plusieurs royaumes de l'Afrique, suivant les témoignages de Pline et de Plutarque. J'y ai observé qu'elles avaient contribué en grande partie à celle de la Pologne, et j'ai parlé des maux qu'elles avaient produits en France. Ces maux ne feront qu'augmenter,

maintenant que beaucoup de personnes qui étaient déjà riches en terres, acquiérent, avec le remboursement de leurs charges, des biens nationaux. A la vérité, l'abolition du droit d'aînesse divisera un jour les héritages en portions égales parmi les parens; mais les familles n'en seront pas moins riches, et leur aristocratie est aussi dangereuse que celle des corps. Chez les Romains, les héritages se partageaient également, ils n'en furent pas moins ruinés par les grands propriétaires en terre.

Il y a, au sujet de la vente des biens nationaux, un autre grand abus à réformer, c'est celui des capitalistes monopoleurs qui les achètent en gros pour les revendre en détail. Souvent ils bénéficient 15 et 20 pour cent, sans bourse délier, ainsi que j'ai entendu un d'entre eux s'en vanter. Je sais bien que les départemens tolèrent ces abus pour faciliter la vente des grandes terres, mais on parviendrait au même but, en les divisant en petites propriétés de vingt ou trente arpens. Elles trouveraient plus d'acquéreurs, et se vendraient plus cher au profit de la nation. On en écarterait à coup sûr les monopoleurs, en établissant un impôt de censure qui irait toujours en croissant, suivant le nombre de ces petites propriétés accumulées sur la même tête.

C'est l'avidité des grands propriétaires qui a introduit et maintenu si long-tems, en Europe, l'esclavage dans l'agriculture. Où trouveren effet des hommes libres qui veulent cultiver une terre uniquement pour le profit d'autrui? En Russie, les terres n'ont de valeur que par le nombre de leurs serfs. Il y a, dans ces pays, des propriétaires qui ont des domaines aussi grands que des provinces, et dont ils ne tirent presque rien, faute d'esclaves. Ce sont les grands propriétaires qui ont introduit l'esclavage des noirs en Amérique. Les premiers Espagnols qui firent la conquête des Antilles, du Mexique et du Pérou, s'en partagèrent les terres, et en réduisirent les habitans à la servitude pour les cultiver, mais sur-tout pour en exploiter les mines d'or et d'argent. Malgré les modifications politiques du roi d'Espagne en faveur des malheureux Indiens, ses soldats en agirent envers eux comme il en avait agi lui-même envers leurs princes. Ils les dépouillèrent et les détruisirent pour la plupart; ils suppléèrent ensuite à leurs services par des esclaves tirés de l'Afrique. Les Français ne les employèrent aux Antilles qu'en 1635, après le renouvellement de la compagnie des Indes. Ainsi, les Espagnols ont à se reprocher d'avoir été les premiers Européens qui ont versé

le sang des Américains, et ont introduit l'esclavage des noirs en Amérique. Un crime produit toujours un autre crime. Il en est résulté trois peuplades malheureuses, d'Indiens asservis, de Noirs esclaves, de Blancs tyrans. Les Blancs sont sans doute les plus misérables: par une réaction bien remarquable de la justice divine, ils ont trouvé leur punition dans cet or même qu'ils ont tant désiré. Ils vivent d'abord au milieu de leurs frères, cuivrés et noirs, dans une crainte perpétuelle qu'ils ne se réunissent pour les piller et les exterminer. Ils s'efforcent de les attacher à leur joug par tous les liens de la superstition, mais ce sont eux qui en portent les chaînes à leur cou. Ils sont gouvernés par des moines qui sont aussi avides qu'eux de leurs richesses, et qui les en dépouillent par la crainte des satellites de l'inquisition dans ce monde, et des démons dans l'autre. L'or et l'argent arrosés des pleurs des hommes, ne sortent de leurs mines que pour enrichir des monastères.

D'un autre côté, les sabres des flibustiers ne leur sont pas moins redoutables que les légendes des missionnaires. Des poignées d'aventuriers, attirés par ce même or, ont répandu souvent la terreur dans ces riches contrées dont les habitans misérables sont sans patrio-

tisme. Nos Colonies n'éprouvent pas de si grands maux, parce qu'elles sont plus pauvres. L'Assemblée nationale s'est occupée de leur bonheur en voulant rendre aux mulâtres et aux noirs libres, l'initiative aux assemblées coloniales que Louis XIV leur avait accordée, et qui leur appartenait de droit naturel. N'est-il pas juste donc que des hommes libres qui cultivent la terre, qui en paient les impositions et qui la défendent en tems de guerre, aient quelque part à son administration? Quelle que soit leur couleur, ne sont-ils pas citoyens? Les habitans blancs leur en avaient oté les prérogatives, sans doute par une suite de leurs alliances orgueilleuses avec nos grands seigneurs, mais elles subsistaient dans les colonies portugaises. Je les en ai vu jouir dans notre île de Bourbon, dont les premiers habitans épousèrent des négresses de Madagascar, faute de femmes blanches, et laissèrent à leurs enfans mulâtres leurs héritages avec tous les droits de citoyen. Les familles françaises qui s'y sont établies depuis, et parmi lesquels il y en a plusieurs de nobles, n'ont point dédaigné de s'allier avec eux. Il est fort commun d'y voir des neveux et des nièces, des cousins et des cousines, des frères et des

sœurs, des pères et des mères de différentes couleurs. Rien ne m'a paru plus intéressant que cette diversité. J'y ai reconnu le pouvoir de l'amour qui rapproche ce que les mers et les zones du monde avaient séparé. Ces familles à la fois blanches, mulâtres et noires, unies par les liens du sang, me représentaient l'union de l'Europe et de l'Afrique, bien mieux que ces terres fortunées, où le sapin et le palmier confondent leurs ombrages. Il est bien fâcheux que, sur de vaines terreurs, l'Assemblée constituante ait aboli, par son décret du mois de septembre 1791, la justice qu'elle avait rendue aux hommes de couleur des Antilles, et qu'elle ait abandonné aux seuls blancs le droit de se constituer eux-mêmes; c'est les regarder, en quelque sorte, comme étrangers au royaume. Ils sentiront un jour la nécessité d'y être intimement unis, par l'impossibilité de se suffire à eux-mêmes en aucune manière; mais avant tout, ils doivent se rapprocher des hommes de couleur: il y va de leur sûreté et de leur prospérité. Il est nécessaire, par la même raison, qu'ils y adoucissent le sort de leurs malheureux esclaves, en attendant qu'ils trouvent eux-mêmes des moyens sages de leur rendre la liberté. J'en ai indiqué

quelques-uns : cette grande révolution ne doit se faire que peu-à-peu, et en dédommageant convenablement les maîtres.

Mais ce n'est pas assez de peupler nos îles de noirs libres et heureux ; il faut y introduire des cultivateurs blancs, qui sont plus industrieux. Il y va également des intérêts de nos colonies, et de ceux de la métropole. Il y a plus, l'introduction des cultivateurs blancs en Amérique, est une suite nécessaire de notre nouvelle constitution. L'agriculture et le commerce ayant été délivrés en France de leurs entraves, il s'en suit que la population doit y augmenter considérablement. D'un autre côté, les goufres qui l'absorbaient étant comblés, tels que les communautés célibataires d'hommes et de femmes, et les guerres fréquentes suscitées par l'ambition de la noblesse et de la monarchie, dont on a détruit les préjugés, il est de toute nécessité que le nombre des habitans y croisse rapidement, d'autant plus que l'amour y a un grand empire, par la température du ciel, la fécondité du sol, les spectacles, l'usage du vin et les agrémens des femmes. Il faut joindre à ces causes anciennes et modernes de population, celle des étrangers qui viennent déjà s'y établir, attirés par notre nouvelle constitution, qui leur assure

la liberté de conscience. Il est donc urgent de lui trouver des débouchés hors du royaume, et il n'y en a point de plus commode et de plus à notre portée que nos colonies. Il faut donc y introduire la culture par les blancs; si on n'employe pas ce moyen, la France, avant un demi-siècle, ne pourra nourrir ses habitans. On y verra, comme dans la Chine circonscrite par ses lois, les mères exposer leurs enfans, et tous les crimes qui naissent de l'excès d'une population indigente. L'abolition de l'esclavage des noirs, et l'introduction de la culture des blancs en Amérique, dérivent donc de l'intérêt des blancs en France, quand elles ne seraient pas des conséquences des droits de l'homme qui font les bases de notre constitution.

Des hommes de mauvaise foi ont prétendu que les Européens ne pouvaient cultiver les terres brûlantes de l'Amérique. Il est fort aisé de leur répondre par des faits. L'espagnol Barthélemi de Las Casas, avait amené à Saint-Domingue même des laboureurs de son pays qui y auraient réussi, s'ils n'eussent été détruits par les Caraïbes irrités des brigandages des soldats espagnols, qui n'avaient fait la conquête de cette île que pour la ravager. On voit tous les jours, sur les ports de nos colonies,

où la chaleur est bien plus forte que dans l'intérieur des terres, nos matelots, nos charpentiers, nos tailleurs de pierre occupés à des travaux bien plus rudes que ceux de la culture du café, du coton et du cacao, que des femmes et des enfans peuvent exercer. J'ai vu à l'île de France, des blancs abattre eux-mêmes des portions de forêts, et les défricher. Cependant ils n'avaient pas été élevés à des métiers aussi pénibles, et quelques-uns d'entr'eux même avaient été officiers de la compagnie des Indes. A la vérité, le climat de Saint-Domingue est plus chaud; mais les anciens Flibustiers et Boucaniers de cette île étaient blancs; malgré leurs fatigues excessives ils se portaient très-bien, et vivaient long-tems. Au lieu de nos esclaves, ils avaient de jeunes serviteurs ou engagés, blancs, quelquefois de bonne famille, qui étaient tenus de les servir pendant trente-six mois, ce qui leur en avait donné le nom. Ces jeunes gens résistaient à des travaux sans comparaison plus rudes que ceux de nos esclaves, comme on peut s'en assurer par les relations qui en existent. Les anciens Indiens qui cultivaient les Antilles, ainsi que les terres du Pérou et du Mexique, étaient d'un tempérament bien plus faible que les Européens qui les ont détruits. Enfin ne

voit-on pas, par une juste réaction de la vengeance divine, les Européens supporter à Maroc un esclavage plus cruel que celui des noirs, sous le ciel de l'Afrique, plus brûlant que celui de l'Amérique ? J'ai fait sur ce sujet un petit drame, dans l'intention de ramener à l'humanité par le sentiment des hommes que la cupidité empêche d'y revenir par la raison; mais je suis convaincu qu'il me serait plus aisé de le faire représenter à Maroc qu'à Paris.

Il est donc de notre intérêt, et même de celui des créoles, d'introduire dans nos îles des cultivateurs blancs, afin de donner d'abord des moyens de subsister à nos compatriotes, et ensuite de s'étendre dans les vastes solitudes de l'Amérique, qui sont dans le voisinage. Je sais bien que plusieurs puissances de l'Europe s'en sont emparées. Je n'examinerai pas si leur possession est légitime, et si le même droit, dont elles se sont autorisées pour les enlever à leurs anciens propriétaires, ne peut pas servir à son tour à les priver de leurs usurpations. On ne doit pas fonder de mauvais principes sur de mauvais exemples. Mais, quelque respecté que soit le droit de conquête en Europe, il est certain que le droit de la nature est plus ancien. Pour qu'un prince

européen prenne possession d'un pays étranger, où des hommes sans méfiance ont reçu ses vaisseaux avec hospitalité, il ne lui suffit pas d'y faire enterrer furtivement une planche gravée de son nom, ou d'y faire élever une croix armoriée de son écusson, par un missionnaire qui l'adore en chantant un *Te Deum*, en faisant accroire aux bons sauvages étonnés de cette cérémonie, que cette croix les préservera de toutes sortes de maux. Il ne lui suffit pas encore de construire le long d'une côte, toutes les cinquante lieues, une batterie de canons, entourée de fossés et de palissades, pour dire : tout le continent est à moi. La terre appartient non à celui qui s'en empare, mais à celui qui la cultive. Les lois de la nature sont vraies en général comme en particulier. Un jour je vis, hors de la grille de Chaillot, un paysan semer des pois dans un terrain qui depuis long-tems était en friche : je lui demandai s'il était à lui. « Non, me dit-« il; mais il est permis à tout homme d'ense-« mencer une terre qui est plus de trois ans « sans être cultivée ». Je ne sais si cette loi est du droit civil ou du droit romain; mais il est certain qu'elle est de droit naturel. Dieu n'a fait la terre que pour être cultivée : tout homme a donc droit de s'établir dans des déserts. Il

voit-on pas, par une juste réactio[n] Espagne geance divine, les Européens [...] immenses Maroc un esclavage plus cru[el] ue, les hom- noirs, sous le ciel de l'Afri[que], pour en ac- que celui de l'Amérique ? [...] ets. S'ils ne les un petit drame, dans [...] ime cultivateurs, à l'humanité par le [...] n jour comme con- que la cupidité en[fante] raison; mais je s[uis] le peuple français trouve plus aisé de le[ur] sa population future dans ses Paris. [...]-delà, il faut empêcher les colo-

Il est de [...]-mêmes d'enlever au peuple français celui de [...]ens de subsister. Il tire aujourd'hui de des cu[ltures] l'Amérique la plus grande partie des objets des [...] qui sont de sa consommation journalière; les et [...] principales sont le sucre, le café, le tabac et le coton. Il n'y a guère de blanchisseuse qui ne dépense sur ces divers articles au moins la moitié de ce qu'elle gagne. Les capitalistes les monopolent à leur arrivée dans nos ports, pour en augmenter le prix. Les départemens doivent veiller sur ces abus, et en détruire, s'il est possible, les causes. C'est une grande faute en politique, de mettre une métropole dans la dépendance de ses colonies.

Les départemens doivent donc encourager la culture des ruches, afin de remplacer l'usage du sucre par celui du miel, si aimé des anciens

qualités salutaires, mais rejeté des
ar le préjugé où ils sont qu'il a un
al. C'est la quintessence des
rait de sa consommation une
ur nos campagnes, où tant
t en vain leurs huiles éthé-
s s'occuperaient de l'éduca-
nnocente des abeilles, dont les
ajours libres ne sont jamais forcés,
ire du sucre, de travailler à coups de
et, comme les malheureux noirs.

On pourrait peut-être aussi remplacer le café par quelque substance végétale de nos climats. J'ai souvent admiré qu'une graine d'une espèce de jasmin, sèche, coriace, d'une saveur très-amère, dont aucun insecte ne veut goûter, qui s'est perdue pendant des siècles dans les forêts de l'Arabie, soit devenue par la torréfaction, et sa combinaison avec le sucre et l'eau, une boisson d'un usage si universel en Europe, que sans elle des peuples entiers, jusqu'aux extrémités du nord, ne croiraient pas pouvoir déjeûner ou digérer leur dîner; qu'à son occasion on ait construit dans toutes les villes une infinité de salles, où les citoyens se rassemblent, et décident, en le buvant, du sort des empires; que de grandes villes fleurissent par son commerce, et des

colonies populeuses par sa culture. Certes, les Grecs reconnaissans auraient consacré un temple au Derviche qui, le premier, en trouva l'usage, comme ils en avaient élevé à Cérès, à Bacchus et à Minerve, qui leur apprirent à tirer de la farine d'une graminée, du vin du fruit de la vigne, et de l'huile douce de l'olive amère. Il y a peut-être telle baie qui se perd dans nos bois, méprisée même des animaux, qui servira un jour aux voluptés des hommes. C'est aux départemens à encourager, par des prix, les expériences de celles qui pourraient remplacer le café. Ce fruit du luxe étant devenu un aliment de nécessité pour le peuple, il serait bon au moins qu'on en trouvât un équivalent plus substantiel dans son territoire. Quand un jeune homme perd son argent et son tems à courir après une maîtresse, on le ramène à l'économie et à sa maison, en le mariant avec une honnête femme. Mais les peuples sont toujours assez jeunes pour courir après les nouveautés, et ils sont souvent trop vieux pour renoncer à leurs habitudes.

Une des plus étranges et des plus difficiles à détruire, est celle du tabac. Il n'y en a point d'aussi répandue sur toute la terre. Le tabac vient originairement de l'Amérique, et ce sont

les sauvages qui nous ont appris à le fumer; mais on en fume aujourd'hui depuis la Norwège jusqu'à la Chine, et depuis Archangel jusque chez les Hottentots. On en prend beaucoup en poudre en Europe. C'était une poudre d'or pour nos capitalistes de France, qui l'avaient mis en parti. Ils en vendaient plus cher l'once que la livre ne leur coûtait en feuilles. J'ai vu de pauvres ouvriers dépenser chaque jour en tabac le quart de leur paye. Depuis la révolution, son commerce et sa culture sont libres en France, où il croît d'une excellente qualité : il y deviendra donc à bon marché, et sa consommation y tournera au profit de notre agriculture. Il serait à souhaiter qu'on pût y naturaliser de même la canne à sucre et le café. La Sicile et quelques portions de l'Italie en seraient susceptibles, mais le climat s'y oppose en France. J'ai remarqué dans mes Études, que la nature avait rendu toute la terre capable de produire par-tout les mêmes substances, avec cette différence, qu'elle varie les végétaux qui les portent suivant les latitudes. Les sauvages du Canada font du sucre avec la sève des érables, et les noirs d'Afrique, du vin avec celle de leurs palmiers. La saveur de la noisette se retrouve dans la grosse noix du cocotier, et celle de

plusieurs herbes aromatiques de nos campagnes, dans les arbres à épices des Moluques. En général, la nature place les consonances des arbres de la zone torride, dans les buissons et les herbes des zones tempérées, et même jusques dans les mousses et les champignons de la zone glaciale. Elle a mis au midi les fruits à l'abri de la chaleur, en les élevant sur des arbres; et en allant vers le nord, elle les met à l'abri du froid, en les abaissant sur des herbes, qui d'ailleurs ne vivant qu'un été, ne craignent point l'hiver. C'est donc dans les classes humbles de nos plantes annuelles et spontanées, que nous pourrions trouver des productions équivalentes à celles des grands végétaux du midi.

Le coton, d'un usage si répandu parmi le peuple, fournit une nouvelle preuve de ces compensations. Il croît dans les forêts de l'Afrique et de l'Amérique torridienne, sur de grands arbres épineux; aux Indes, sur de grands arbrisseaux; et à Malte et dans les îles de l'Archipel, sur une plante herbacée. Nous pouvons suppléer à son usage par celui du lin, herbe annuelle qui vient originairement d'Égypte. Il a suffi long-tems, avec la laine de nos troupeaux, à nous vêtir, même avec luxe. Nos femmes sont encore plus adroites à le filer, que

que celles des Indes le coton. Elles en font des toiles qui surpassent en finesse les mousselines. Il y eut à ce sujet un pari considérable fait au Bengale, entre le directeur de la compagnie des Indes de Hollande, et celui de la compagnie des Indes d'Angleterre. Le directeur hollandais soutenait l'affirmative, et l'anglais la niait. Celui-ci produisait à l'appui de son sentiment une pièce de mousseline d'une finesse inexprimable; mais l'autre gagna: il fit venir de son pays une pièce de batiste, qui, par pouce quarré, contenait plus de fils, qu'une pareille étendue en mousseline. Les fils de lin de nos dentelles surpassent en finesse ceux de coton. On en peut faire des toiles damassées, satinées, transparentes, peintes de toutes les couleurs. Cependant les femmes riches et les pauvres leur préfèrent celles de coton. Les femmes riches font tort aux travaux du peuple, en faisant venir leurs étoffes des Indes; et celles du peuple, qui les imitent, font tort à elles-mêmes, en prenant dans un pays étranger la matière première de leurs habits.

Le gouvernement a d'abord cherché à favoriser la culture du coton dans nos colonies, ainsi que son importation en France. Bientôt nos capitalistes en ont tiré un si grand

parti par l'établissement de quantités de manufactures, que la plupart des femmes du peuple sont vêtues en tout tems de ces toiles, ainsi que leurs enfans. Leur usage n'est pas salubre : elles conviennent à merveille aux hivers des pays dont les habitans vont presque nuds le reste de l'année; mais elles sont trop chaudes pour nos étés, et trop froides pour nos hivers. Leur usage sur-tout est fort dangereux l'hiver. Elles sont très-faciles à s'enflammer ; elles sont une des causes les plus fréquentes de nos incendies qui commencent souvent par une étincelle qui tombe sur une couverture ouatée, ou sur un rideau de coton. Le feu s'y propage avec la plus grande rapidité. A ma connaissance, plusieurs enfans et vieillards ont été brûlés vifs, pour s'être endormis, vêtus de ces toiles, près de leurs foyers. On sait que ce fut ainsi que périt le vieux roi de Pologne, Stanislas. La laine n'a aucun de ces inconvéniens : on en peut faire des étoffes très-légères pour l'été. Les femmes grecques et romaines, qui se mettaient de si bonne grace, en portaient des robes en tout tems. Je souhaiterais que la révolution, qui a opéré tant de changemens dans nos lois, en produisit dans nos mœurs et même dans nos habits. Ceux des hommes,

parmi nous, sont ouverts de toutes parts et écourtés. Il n'y a rien, au contraire, à la fois de si chaud et de si léger, de si commode et de si noble, que ceux des anciens. Si nos femmes veulent engager les hommes à les adopter, elles n'ont qu'à imiter elles-mêmes le costume des femmes grecques, qui ne s'habillaient que de lin et de laine. Il en résultera un grand avantage pour la santé, et la bonne mine de tout un peuple. Notre agriculture, notre commerce et nos manufactures en profiteront immédiatement. Les chiffons de toiles de lin se multiplieront, et serviront à nos fabriques de papier, qui commencent à manquer de matière première. On ne peut les remplacer par ceux de toiles de coton, quoique cependant les Indiens en fassent de très-beau papier, quand il n'est pas teint. Je n'examinerai pas ce que notre métropole peut gagner dans la balance de son commerce avec ses colonies, mais je la vois totalement à leur avantage. Nous leur fournissons du vin, du fer, des farines et des salaisons ; mais nous en recevons le café, le sucre, l'indigo, le tabac, le coton, le cacao, dont les consommations sont incomparablement plus grandes ; d'ailleurs, elles ne veulent ni de nos modes, ni de nos arts li-

béraux. Les femmes créoles ont leur costume particulier, et elles font venir la plupart de leurs étoffes des Indes. Je n'ai pas vu, à l'Ile de France, une maison où il y eût un tableau, ni même une estampe. Je n'y ai trouvé de livres que chez quelques Européens, et en bien petit nombre. Cependant les arts et les lettres donnent des jouissances aux riches, et des consolations aux pauvres. La nature les enseigne à l'homme, et ils ramènent l'homme à la nature. Nos colonies ne s'occupent qu'à gagner de l'argent ; et on peut juger qu'elles en tirent de nous une quantité prodigieuse, par les fortunes énormes qui s'y font rapidement. Qu'elles le gardent ! Le bonheur d'un peuple ne se calcule pas par les piastres de ses négocians, mais par les moyens qu'il a de se nourrir et de se vêtir. Or, je le répète, c'est une grande faute contre la politique, que la matière première de l'habillement du peuple Français soit aujourd'hui dans ses colonies de l'Amérique, ainsi que le sucre et le café de son déjeûner, et le tabac dont il fait un usage perpétuel : il ne manque plus que d'y faire croître son bled, pour le mettre entièrement dans leur dépendance. Aussi avons-nous vu, par les réclamations violentes de nos négocians en fa-

veur de la traite inhumaine des noirs contre les décrets de l'Assemblée, que nos ports de mer marchands avaient cessé d'être français, pour se faire américains.

Sauvons au moins la partie saine de la Nation, en mettant sa principale subsistance à l'abri de l'avidité des capitalistes. La seule cause des séditions populaires est la disette du pain, même dans les querelles politiques et religieuses. Le peuple ne se mêle de la conduite des Dieux, que quand il est abandonné par Cérès. Il n'y a qu'un seul moyen de le maintenir en paix, c'est de lui donner toujours le pain au même prix, et d'avoir pour cet effet, dans chaque municipalité, des magasins de bled qui en contiennent des provisions au moins pour deux ans; il sera facile alors à chaque département d'en faire le commerce, en vendant à ses voisins, et même hors du royaume, le surplus de ses approvisionnemens. Le peuple en verra la circulation sans inquiétude, lorsqu'il sera assuré qu'on a pourvu à ses besoins. J'ai déjà mis ailleurs ce conseil en avant, mais je le répète ici à cause de son importance; il n'y a pas d'autres moyens de prévenir les séditions. Le pain est nécessaire au peuple comme l'air. Que diraient les riches, si l'air qu'ils respirent était quelquefois au moment

de leur être supprimé tout-à-fait? Dans quelle terrible inquiétude vivraient-ils, s'il y avait des physiciens qui, avec des machines pneumatiques, pussent le rendre plus ou moins rare, à leur volonté? Ne les regarderaient-ils pas comme les plus dangereux des tyrans, de les faire vivre sans cesse dans l'alternative de la mort ou de la vie? Ainsi le peuple considère ceux qui font le commerce des bleds.

En vain on lui parle des besoins des provinces voisines et de ceux de la capitale, y prendra-t-il plus d'intérêt qu'à ceux de ses enfans? Il ne se fie plus d'ailleurs à cette prétendue humanité, qui a servi tant de fois de prétexte au commerce dangereux du bled. Quand on l'exporte de ses marchés, il croit, non sans raison, que c'est pour le faire renchérir. C'est donc une négligence bien coupable de notre administration, pendant plusieurs siècles, de n'avoir pas établi des magasins de bled dans les provinces, et assuré un prix fixe au pain. Elle voulait disposer de la nourriture du peuple, pour le gouverner par la faim, ainsi que de sa fortune, par les impôts; de sa vie, par les guerres étrangères; et de sa conscience, par les opinions religieuses. Tels ont été les longs abus de notre odieuse politique, dont on doit se hâter de réformer

le principal. S'il est quelque motif qui puisse engager le peuple à opérer une contre-révolution, c'est la cherté du pain; c'est elle seule qui a exécuté la révolution contre ceux même qui avaient cru stupidement l'empêcher, en affamant le peuple.

J'ajouterai ici quelques réflexions sur l'usage du pain, devenu d'une nécessité si absolue en Europe. Qui croirait que c'est un aliment de luxe? De tous ceux qu'on sert sur la table de l'homme, quoiqu'il soit le plus commun et à meilleur marché, il n'y en a point qui coûte aussi cher. Le bled dont on le fait, est de toutes les productions végétales, celle qui demande le plus de culture, de machines et de manipulations. Avant de le semer, il faut des charrues pour labourer la terre, des herses pour en briser les mottes, des engrais pour la fumer. Quand il commence à croître, il faut le sarcler; quand il est mûr, il faut des faucilles pour le moissonner; des fléaux, des vans, des sacs, des granges pour le battre, le vanner et le serrer; des moulins pour le réduire en farine, le blutter et le sasser; des boulangeries pour le pétrir, le faire lever, le cuire et en faire du pain. Certes, l'homme n'aurait jamais pu exister sur la terre, s'il avait dû tirer sa première nourriture du bled. Nulle part on ne le trouve

indigène. Son grain même paraît, par sa forme, bien plus destiné aux becs des oiseaux granivores, qu'à la bouche de l'homme. Il n'y a pas la vingtième partie des peuples de la terre qui mange du pain. Presque toute l'Asie vit de riz, plus abondant que le bled, et qui ne demande d'autre apprêt que d'être émondé de sa pellicule, et bouilli. L'Afrique vit de millet; l'Amérique de manioc, de pommes-de-terre, de patates. Ces substances même n'ont pas été les premiers alimens de l'homme. La nature lui a d'abord présenté sa nourriture toute préparée dans les fruits des arbres; elle a placé principalement pour cet effet, entre les tropiques, le bananier et le fruit à pain; dans les zones tempérées, les chênes verts, et sur-tout les chataigniers; et peut-être dans la zone glaciale, des pins dont les pignons sont comestibles. Mais, sans sortir de nos climats, le chataignier paraît mériter toute l'attention de nos cultivateurs. Il produit sans soins, beaucoup plus de fruits substantiels, qu'un champ de bled de la même étendue que ses branches; il donne de plus, dans son bois incorruptible en charpente, de quoi se bâtir des habitations durables. Nos départemens doivent donc multiplier un arbre si utile et si beau, dans les communes, dans les landes et sur les grands

chemins; ils doivent aussi y propager la culture de tous les arbres qui produisent des fruits alimentaires, ainsi que celle des légumes de la meilleure espèce. Pour cela il serait nécessaire que chaque département eût un jardin public, où l'on essaierait de naturaliser tous les végétaux étrangers qui peuvent fournir de nouveaux moyens de subsistance ou d'industrie, afin d'en donner *gratis* à tous les cultivateurs des semences et des plants.

Il n'est pas besoin de recommander aux départemens les intérêts des pauvres. La plupart des biens de l'église ont été légués en leur faveur. Ils y ont encore plus de droits que les capitalistes. Il serait à souhaiter qu'on ne les vendît pas tous, et qu'on en réservât quelques portions, dans chaque municipalité, et sous sa direction, pour y faire, en leur faveur, des établissemens utiles.

Il ne suffit pas de pourvoir aux besoins physiques des campagnes, il faut en adoucir les mœurs. Nos paysans sont souvent barbares, et c'est leur éducation qui en est la seule cause; souvent ils assomment de coups, leurs ânes, leurs chevaux, leurs chiens, et quelquefois leurs femmes, parce qu'on les a traités de même dans leur enfance. Les pères et les mères, trompés par des maximes prétendues religieu-

ses, recommandent soigneusement dans les écoles qu'on corrige bien leurs enfans, c'est-à-dire, qu'on les élève comme on les a élevés eux-mêmes : ainsi ils prennent leurs vices pour des vertus. Il est donc très-nécessaire de bannir des écoles des enfans les châtimens corporels; ainsi que la superstition qui les a imaginés, et qui, non contente de torturer leurs corps, bat leurs ames innocentes des fouets de l'enfer; elle jette parmi les enfans des bergers les premières racines de la terreur qui doit un jour couvrir les enfans des rois de son redoutable ombrage. C'est dans les esprits simples des paysans, que des moines adroits ont répandu tant de légendes, qui leur ont valu, par les frayeurs de ce monde et de l'autre, tant de richesses dans les campagnes, et de puissance autour des trônes. On doit éclairer la raison des paysans, parce que ce sont des hommes. Il faut leur montrer Dieu intelligent, prévoyant, très-libéral, très-bon, très-aimant, et seul digne d'être aimé par-dessus toutes choses, dans la nature qui est son ouvrage, plutôt que dans des pierres, du bois, du papier, sans mouvement, sans vie, ouvrages des hommes, et qui ne sont souvent que des monumens de leur tyrannie. Il faut policer leurs mœurs, en introduisant parmi eux le goût de

la musique, des danses et des fêtes champêtres, si propres à les délasser de leurs rudes travaux, et à les leur faire aimer. C'est ainsi qu'on les fera renoncer à leurs jeux barbares, fruits de leur éducation cruelle. Il y en a un, entr'autres, que je trouve abominable; c'est celui où ils prennent une oie vivante, la suspendent par le cou, et s'exercent à le lui rompre, en lui lançant tour à tour des bâtons. Pendant cette longue agonie, qui dure des heures entières, ce pauvre animal agite ses pieds en l'air, à la grande satisfaction de ses bourreaux, jusqu'à ce que le plus adroit d'entre eux, achevant de lui rompre les vertèbres, fasse tomber à terre son cadavre meurtri de coups et palpitant; alors il l'emporte en triomphe, et le mange avec ses compagnons. Ainsi ils font passer dans leur sang la substance d'un animal mort enragé. Ces fêtes féroces et imbécilles se donnent fréquemment dans les avenues des châteaux ou auprès des églises, sans que le seigneur ou le curé se mette en peine de s'y opposer; souvent celui-ci défend les danses aux jeunes filles, et il permet aux garçons de supplicier des oiseaux innocens. C'est ainsi que dans nos villes, des prêtres chassent des églises les femmes qui s'y présentent en chapeaux; mais ils saluent avec respect des hommes qui y portent

des épées. Plusieurs regardent comme un grand péché d'aller à l'opéra, et voient avec plaisir, au combat du taureau, ce compagnon du laboureur, déchiré par une meute de chiens. Partout, malheur aux faibles! par-tout, la barbarie est une vertu, pour qui les graces sont des crimes.

La cruauté qu'on exerce envers les animaux n'en est que l'apprentissage envers les hommes. J'ai cherché d'où venait la coutume atroce de nos paysans, de faire mourir dans les tourmens, l'oie, oiseau innocent, utile, et qui leur rend quelquefois le service du chien, étant capable comme lui d'attachement et de vigilance. Il m'a semblé qu'il fallait la rapporter aux premiers Gaulois, qui, après s'être emparés de Rome, manquèrent l'escalade du Capitole, parce que les oies sacrées de Junon, qui n'y dormaient pas faute de nourriture, en réveillèrent par leurs cris les gardes assoupis de veilles et de fatigues. Ainsi les oies sauvèrent l'empire romain, et firent échouer l'entreprise des Gaulois. Plutarque raconte que de son tems, sous Trajan, les Romains célébraient encore la délivrance du Capitole, par un jour de fête, où ils promenaient dans les rues de Rome un chien pendu, parce que leurs chiens dormaient pendant l'escalade des Gau-

lois, et une oie portée sur un riche coussin, à cause de la vigilance de ces oiseaux auxquels ils étaient redevables de leur salut. Il y a grande apparence que les Gaulois qui retournèrent dans leur pays, adoptèrent l'usage contraire, et pendirent tous les ans des oies françaises, en haine des oies romaines, sans penser qu'ils pouvaient en attendre les mêmes services dans les mêmes circonstances. Mais l'homme souvent condamne dans son ennemi ce qu'il approuverait dans son ami. Une autre coutume vient à l'appui de la première : c'est celle où sont nos paysans d'allumer de grands feux de réjouissance vers la St. Jean, peut-être en mémoire de l'encendie de Rome, qui arriva dans le même-tems, c'est-à-dire au solstice d'été, suivant Plutarque. Je sais bien que la religion avait en quelque sorte consacré les feux de la St. Jean, mais je les crois d'une antiquité plus reculée que le christianisme, ainsi que plusieurs autres usages qu'il a adoptés.

Quoi qu'il en soit, les départemens doivent abolir parmi nos paysans ces jeux inhumains, et y substituer ceux qui exercent le corps et l'ame, comme chez les Grecs. Tels sont la lutte, la course, la natation, l'exercice des armes à feu, la danse, et sur-tout la musique qui a tant de pouvoir pour policer les esprits.

Mais nous espérons traiter ces sujets plus à fond lorsque nous nous occuperons de l'éducation nationale.

Nos capitalistes peuvent seconder puissamment cette révolution morale de nos campagnes, en combinant leurs moyens avec les lumières des départemens. Au lieu de monopoler l'argent et les subsistances des peuples dont ils s'attirent les malédictions, et quelque fois la vengeance, il leur est facile de placer leurs fonds avec solidité, profit, honneur et plaisir. Ils peuvent établir des caisses rurales pour prêter à un intérêt raisonnable aux agriculteurs, qui, faute d'argent, voient souvent dépérir leurs biens. Ils peuvent eux-mêmes dessécher des marais, défricher des landes, multiplier des troupeaux, établir des fabriques, rendre les petites rivières navigables; au lieu d'acquérir de grandes propriétés territoriales, de peu de revenu entre les mains de leurs grands fermiers, parce qu'il en faut chaque année laisser la moitié en jachères, ils doivent les diviser en petites portions, de quatre, de six, de dix arpens, qui seront d'un rapport perpétuel, parce qu'une seule famille peut les cultiver. Ils peuvent les planter de vergers, les enclore de haies vives moins dispendieuses, plus durables, plus agréables et plus utiles à

l'agriculture, que les longs et tristes murs des parcs; y élever de petites maisons riantes et commodes, ou même de simples chaumières, et les vendre ou les louer à des bourgeois qui viendront y chercher la santé et le repos. Ainsi les goûts simples de la campagne s'introduiront dans les villes, et l'urbanité des villes se communiquera aux campagnes. Nos capitalistes peuvent porter leurs établissemens patriotiques au-delà des mers, ouvrir de nouvelles sources au commerce et aux pêches maritimes, découvrir de nouvelles îles sous le climat fortuné des tropiques, et y établir des colonies sans esclavage. La plus grande des îles de l'océan, si toutefois elle ne forme qu'une île, la nouvelle Hollande les invite à achever la découverte de ses côtes, et à pénétrer dans ses immenses solitudes où jamais aucun Européen n'a voyagé. Ils peuvent, avec la liberté et l'industrie françaises, fonder sur ses rivages une nouvelle Batavia qui attirera à elle les richesses des deux mondes; ou plutôt, nouveaux Lycurgue, puissent-ils en bannir l'argent, et y faire régner, à sa place, l'innocence, la concorde et le bonheur!

De la Noblesse et des Gardes Nationales.

L'ambition de la noblesse s'était emparée des honneurs ecclésiastiques, militaires, parlementaires, financiers, municipaux, et même de ceux des gens de lettres et des artistes. Il fallait être noble pour être Évêque, Colonel et même simple Officier, Conseiller de grand'-chambre, Prévôt-des-Marchands; on le devenait pour avoir été Echevin de Paris; bientôt il aurait fallu l'être, pour être membre de nos académies, qui avaient toutes des nobles, ou soi-disant tels, à leurs têtes. M. le Clerc était devenu M. le Comte de Buffon, et Voltaire, M. le Comte de Ferney; d'autres bornaient leur ambition au cordon de St. Michel; tous nos illustres voulaient être gentilshommes, ou le devenir. Il n'y avait que ce pauvre Jean-Jacques qui était resté homme. Aussi n'était-il d'aucune académie.

Une nation qui ne serait composée que de nobles, finirait par perdre sa religion, ses armées, sa justice, ses finances, son agriculture, son commerce, ses arts et ses lumières: elle y substituerait des cérémonies, des titres, des impôts, des loteries, des académies et des inquisitions. Voyez l'Espagne

et

et une partie de l'Italie, principalement Rome, Naples et Venise. L'Assemblée nationale française a rouvert la carrière des honneurs à tous les Français; mais pour s'y maintenir, il faut qu'ils y courent eux-mêmes. La liberté n'est qu'un exercice perpétuel de la vertu. C'est en se reposant sur des corps, que les citoyens en perdent les habitudes et bientôt les récompenses. Si tant d'évêques et de colonels ont été si aisément dépouillés de leur crédit et de leurs places, c'est qu'ils se déchargeaient de leurs devoirs sur leurs subalternes. C'était l'habitude de faire ses aumônes par les mains du clergé qui avait appauvri le peuple, et enrichi tant de maisons religieuses. C'était pour s'être fait remplacer dans le service militaire par des soldats, que les citoyens eux-mêmes avaient perdu le pouvoir exécutif, et que les régimens s'en étaient emparés au profit des nobles. Ce fut en remplissant ce devoir, que Sparte maintint sa liberté, et en s'en déchargeant sur des soldats mercénaires, qu'Athènes perdît la sienne. Il faut donc que les citoyens français servent eux-mêmes. J'ai proposé, dans mes vœux, les moyens d'entretenir aisément en France une armée formidable, qui ne coûtera pas un sou à la patrie pendant la paix. C'est en instituant, dans les villes et villages, des exercices, des

jeux, et des prix militaires parmi les jeunes gens. Ainsi, on les formera à la subordination, sans laquelle il ne peut y avoir d'armée, ni de citoyens. Il n'y a que l'obéissance aux lois qui assure la liberté publique; c'est à la vertu et non à l'ambition à les y dresser.

C'était l'ambition des nobles qui s'étaient emparés de tout, et qui ne voulaient rien céder, qui avait mis l'état sur le penchant de sa ruine, et a fini par les perdre eux-mêmes. En vain ils se sont rassemblés près de nos frontières du Nord, et se flattent de rentrer en France dans la jouissance de leurs privilèges exclusifs, par le secours des puissances étrangères. Il n'est pas vraisemblable qu'aucune d'elles se croie en droit d'empêcher la nation française de se constituer comme elle le trouvera bon. Toute l'Europe a admiré Pierre-le-Grand poliçant son peuple barbare, et y réformant son clergé et ses boyards, qui s'étaient emparés de toute l'autorité; aurait-elle eu moins de vénération pour lui, s'il eût ramené vers la nature un peuple corrompu, et s'il eût détruit les corps qui s'opposaient à ses réformes, lui, qui cassa ses propres gardes, et comme Brutus, punit de mort son fils unique, pour avoir conjuré contre les lois qu'il avait données à son pays? Ce qu'un prince a fait,

sans doute une nation peut le faire. La souveraineté d'une nation réside en elle-même, et non dans son prince qui n'est que son subdélégué. On ne saurait trop répéter cette maxime fondamentale du droit des peuples, « Les rois, dit Fénélon, sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. » Il en est de même des prêtres et des nobles. Tous les ordres d'une nation lui sont subordonnés, comme les branches d'un arbre, malgré leur élévation, le sont à sa tige. La nation française a donc pu supprimer l'ordre de sa noblesse, et ses ordres ecclésiastiques réfractaires à ses lois, sans que les nations voisines puissent y trouver à redire. Dans une tempête, un vaisseau mouillé sur une côte dangereuse, coupe ses cables lorsqu'il ne peut lever ses ancres. Ainsi la nation, pour sauver le corps national, a tranché le joug des préjugés qui l'entraînaient vers sa ruine, et qu'elle ne pouvait dénouer.

Combien de grands princes ont tenté d'en faire autant, et ne l'ont osé, n'étant point secondés de la puissance populaire! L'empereur Joseph II a entrepris les mêmes réformes dans le Brabant, et y a échoué. Les nobles émigrés ont-ils pu croire que son auguste successeur,

le sage Léopold, ce nouveau Marc-Aurèle, cet ami des hommes, qui, dans ses états de Toscane, avait rouvert toutes les carrières au mérite; qu'un roi de Prusse, qui a passé lui-même par tous les grades militaires, étant prince royal; que l'impératrice de Russie même, cette émule de Pierre-le-Grand qui ôta aux nobles de son pays les prérogatives de leur naissance, et leur en montra l'exemple en se dépouillant de celles du trône, et se faisant lui-même tambour et charpentier; que tous ces souverains, dis-je, se coalisent pour forcer les français de rétablir leurs anciens abus, et de donner, comme par le passé, tous les emplois à la vénalité, à l'intrigue et à la naissance? Cela est impossible. Si les princes, nos voisins, tiennent des armées considérables sur leurs frontières, c'est pour empêcher la révolution française de pénétrer trop rapidement dans leurs états, afin d'éviter les désordres qui l'ont accompagnée. Si l'impératrice de Russie fait à nos gentilshommes des offres plus particulières de service, et leur donne de l'argent, il y a grande apparence qu'elle veut les attirer plutôt dans ses états, que de pénétrer elle-même dans les nôtres. En effet, des nobles français éprouvés par le malheur, ne contribueraient pas peu à

civiliser son pays, ainsi qu'ont fait les officiers suédois, transportés en Sibérie après la bataille de Pultava.

Mais l'hommage que je dois à la vérité, et la pitié que je porte aux malheureux, m'oblige ici de prévenir nos gentilshommes, que la plupart d'entre eux seraient très à plaindre en Russie; d'abord par leur propre éducation qui, les armant, dès l'enfance, les uns contre les autres, ne leur offrirait pas, parmi leurs compatriotes même, les supports auxquels des infortunés de la même nation doivent s'attendre, sur-tout hors de leur patrie. J'en ai fait plus d'une fois l'expérience. Les plus grands ennemis que les français aient dans les pays étrangers, sont les français: leur jalousie est un résultat de leur éducation ambitieuse qui, dès l'enfance, dit à chacun d'eux, mais sur-tout aux nobles, *sois le premier*. A la vérité, le besoin de vivre avec les hommes, et sur-tout avec les femmes, couvre d'un vernis de politesse cet instinct mal-faisant, et fait d'un noble français un homme qui, brûlant intérieurement de l'envie de dominer, paraît sans cesse animé du désir de plaire; mais ses talens brillans ne font qu'exciter contre lui la jalousie des étrangers, dont les vices se montrent sans apprêt. Ils détestent également sa galanterie et son

point d'honneur, ses danses et ses duels. C'est donc une triste perspective pour un gentilhomme, de passer sa vie dans un pays étranger, jalousé par ses compatriotes et haï des nationaux. Je ne parle pas de la rigueur du service militaire en Russie, où la subordination est telle, qu'un lieutenant ne s'asseoit point devant son capitaine sans sa permission; ni de la modicité des appointemens, dans un climat où l'homme civilisé a tant de besoins. Ces inconvéniens, que j'ai éprouvés, sont si insupportables, que la plupart des officiers que j'y ai vu passer, nobles ou autres, s'y font ochitels, ou gouverneurs d'enfans chez les seigneurs Russes. C'est en effet une des ressources les moins malheureuses de ce pays: mais pourrait-elle convenir à des nobles, qui ne s'expatrient que parce qu'ils ne peuvent dominer leurs compatriotes? Faut-il qu'ils imitent Denis, le tyran de Syracuse, qui, dépossédé de sa seigneurie, se fit maître d'école à Corinthe, et ayant perdu son empire sur les hommes, s'en fit un sur les enfans. Je ne dirai rien de la rigueur du climat de la Russie, car c'est une considération qui n'est d'aucun poids pour les ambitieux: vivre à Saint-Pétersbourg ou à Saint-Domingue, servir sous des russes ou tyranniser des nègres, c'est tout un pour la

plupart des hommes, pourvu qu'ils atteignent à la fortune. Elle trompe aussi souvent dans ces pays que dans les autres. Mais quand, pour se consoler de ses injustices, on veut se jeter dans les bras de la nature, il est triste, surtout pour un français expatrié en Russie, de comparer des hivers de six mois, où toute la terre est couverte de neige et de noirs sapins, avec le doux climat de la France, et ses campagnes fertiles plantées de vignobles, de vergers et de prairies. Il est pénible, en voyant des paysans esclaves menés à coup de bâton, de se rappeler la gaieté et la liberté de ses compatriotes, de parler d'amour à des bergères qui ne vous entendent pas, et dont les cœurs ne vous sentiraient point. Il est douloureux de penser que sa postérité sera un jour flétrie par le même esclavage, et que l'on ne reverra jamais soi-même les lieux où l'on apprît à sentir et à aimer. J'ai vu en Russie, des Français, dans les grades militaires supérieurs, si frappés de ces ressouvenirs, qu'ils me disaient: » J'aimerais mieux être simple « soldat en France, que colonel ici. »

Ce n'est pas que les pays civilisés n'aient aussi leurs maux, souvent bien cruels. Sans doute la philosophie peut habiter par-tout, et au défaut de bonnes lois, procurer plus

de bonheur dans les marais mêmes du Kamschatka, au milieu d'une meute de chiens, qu'au sein des villes livrées à l'anarchie.

Mais, nobles français, pourquoi ajouter aux maux que peuvent causer les hommes, ceux que ne vous a pas faits la nature? La nation, dites-vous, vous a fait des injustices: pourquoi vous en punir vous-mêmes? Elles vous a privés de vos prérogatives; mais elle ne vous a point ôté son climat, ses productions, ses arts, ses lumières, ce qu'elle a de plus doux. Vous voulez vous venger des torts qu'on vous y a faits; on vous a brûlé des châteaux: croyez-vous les rétablir en brûlant des villages? On a massacré des gentilshommes; leur rendrez-vous la vie en tuant des citoyens? Ne croyez plus aux fausses promesses de vos orateurs. Vos hostilités ne feront qu'augmenter vos maux, ainsi qu'ont fait vos résistances. Un corps ne peut s'opposer à une nation. Ne croyez pas occasionner en France des guerres civiles; il y assez de nobles patriotes pour y combattre les nobles aristocrates. Voudriez-vous d'ailleurs vous armer contre la royauté de qui vous tenez vos privilèges, et contre un roi qui, d'après le vœu général de la France, a sanctionné la constitution à laquelle vous refusez d'obéir? La seconde assemblée nationale a

prouvé la légitimité de la première. Vous devez plus à votre nation qu'à votre ordre; ce n'est point un sophisme de factieux: « On doit plus « à sa patrie qu'à sa famille, a dit le sage Fé- « nélon. » Appellerez-vous contre la vôtre les puissances de l'Europe? Elles n'épouseront point votre querelle. D'abord elles ne font rien pour rien, et vous êtes sans argent et sans crédit. Leur promettrez-vous de démembrer, en leur faveur, la France, où vous n'avez pas eu le pouvoir de vous maintenir? Elles craindraient bien plutôt de voir leurs états embrasser les lois françaises, qu'elles n'espéreraient de voir la France se soumettre à celles de l'Allemagne ou de la Russie. La révolution pénétrerait chez elles par les soldats même qu'elles lui opposeraient. Que leur promettraient-elles pour les engager d'entrer en France? Le pillage de Paris? Mais les frontières du royaume sont hérissées de forteresses, défendues par une multitude de régimens et de gardes nationales, et il y a dans son intérieur un million de citoyens armés, tout prêts à les remplacer. Leur diraient-elles, pour les engager à combattre en faveur d'étrangers qui n'ont jamais rien fait pour eux: « Allez rétablir « des nobles français dans le droit apporté en « naissant, par tout noble, de commander aux

« hommes ? Si vous êtes victorieux, vous ac-
« querrez l'honneur d'asservir les Français sous
« un joug semblable au vôtre. Si vous périssez,
« vous mourrez fidèles à votre religion qui
« vous commande d'obéir, et vous défend
« de raisonner. » La France, au contraire, dirait à ses citoyens : « Les nobles vous accu-
« sent d'être des rebelles, mais ce sont eux
« qui le sont ; la rébellion est la résistance des
« particuliers ou des corps à la volonté natio-
« nale. La rébellion est le renversement des
« lois, et la révolution est celui des tyrans.
« Ce sont les nobles qui veulent être ceux de
« la France, en armant, contre elle et contre
« son roi, des soldats étrangers. Allez les
« combattre. Si vous êtes victorieux, vous
« vous assurerez pour toujours la liberté de
« votre fortune, de vos talens, de votre cons-
« cience. Si vous mourez, vous périrez en
« défendant les droits de l'homme. Votre
« cause est la plus juste et la plus sainte pour
« laquelle un peuple ait jamais combattu : c'est
« celle de Dieu et du genre humain. »

Gentilshommes Français, irez-vous périr pour la défense des abus dont vous vous êtes plaints vous-mêmes tant de fois ? La Nation, dites-vous, vous a privés de vos honneurs. C'est pour ceux qui ont de l'honneur, et qui

ne veulent pas usurper celui d'autrui, qu'elle veut que tous les Français puissent s'élever par leur propre mérite. Mettez-vous au rang de ses citoyens : elle a élevé ceux de votre ordre, qui se sont distingués par des vertus, aux places de Président, de Commandant, de Maire, de Député à son Assemblée ; elle leur a confié ses plus chers intérêts : c'est pour vous particulièrement qu'elle a travaillé. L'ancien gouvernement ne réservait ses honneurs que pour les grands et les riches; aujourd'hui vous pouvez, par des vertus, obtenir ce qu'ils n'acquéraient que par l'or et les intrigues.

S'il n'y a plus de noblesse de race, il y en aura toujours une personnelle; d'ailleurs, l'état où nous naissons influe sur nos mœurs. Le commerce inspire l'amour de l'argent; le barreau, la chicane; les arts disposent à l'artifice, et les travaux rudes à la grossièreté. La noblesse, du tems de l'ancienne chevalerie, se distinguait par sa générosité, sa franchise, sa politesse. Nobles qui en descendez, joignez-y du patriotisme et des lumières, le peuple Français ira au-devant de vous. Vous vous plaignez de son anarchie : c'est votre insurrection sur la frontière qui l'alimente. Qui s'oppose aux lois, ne peut en être protégé.

C'est le patriotisme qui a fait la révolution,

et qui la maintiendra; c'est lui qui, rassemblant tous les ordres de citoyens, a rejeté loin d'eux les funestes préjugés de leur éducation ambitieuse. Il a réuni à la fois ceux qui devaient donner des conseils, et ceux qui devaient les exécuter; il a fait disparaître toutes les distinctions de rang et d'état. On a vu des nobles obéir à des bourgeois, des prêtres à des laïques, des conseillers à des avocats; on a vu des soldats, sans solde, passer indifféremment du rang d'officier à celui de fusilier, toujours prêts à quitter, de nuit et de jour, leurs affaires, leurs plaisirs, leurs familles, ne se proposant d'autre récompense que de servir la Patrie. C'est ainsi que vous vous êtes formée, vertueuse garde nationale de Paris. Tantôt, combattant l'aristocratie, vous l'avez désarmée sans vengeance; tantôt, résistant à l'anarchie, vous lui avez opposé un rempart invincible. Ni les flatteries des courtisans, ni les injures de la populace, n'ont pu vous faire sortir de votre modération. Vous ne vous êtes proposé d'autre but que la tranquillité publique. Généreux habitans de Paris, c'est sous votre protection que la constitution française s'est formée. Votre exemple a été imité par toutes les municipalités du royaume; il s'étendra plus loin : les biens se propagent comme les maux.

Les grands, dans leur vain luxe, avaient adopté les jocquets, les courses, les chevaux, l'acier poli de l'Angleterre; plus sages, vous avez pris pour votre part sa liberté. Déjà votre constitution, semblable à la colombe échappée de l'arche, prend son vol par toute la terre; déjà elle plane avec l'aigle de la Pologne; elle porte pour rameau d'olivier les droits de l'homme; c'est là l'étendard de la Nature, qui appelle par-tout les peuples à la liberté. Malgré la soupçonneuse vigilance des puissances despotiques, qui interdisent à leurs sujets esclaves l'histoire de vos succès, les droits de l'homme, traduits dans toutes les langues, et imprimés jusques sur les mouchoirs des femmes, ont pénétré par-tout. Ainsi l'homme, asservi dans sa conscience même où il n'ose rentrer, lira ses droits jusques sur le sein de sa compagne; ainsi, comme vous avez influé sur les plaisirs de l'Europe par vos modes, vous influerez encore sur son bonheur par vos vertus. C'est le patriotisme qui vous a rassemblés dans la tempête; c'est à lui à vous conserver dans le calme. Recevez vos frères fugitifs et malheureux, avec générosité; vous leur devez protection, sureté, tranquillité, secours, par la constitution même à laquelle vous les invitez. Rappelez-vous qu'ils ont été vos aînés; parta-

gez avec ceux qui voudront être citoyens, les services et les honneurs de la patrie, votre mère commune ; et rendus à vos affaires, montrez à vos enfans l'exemple de la concorde.

Du Clergé et des Municipalités.

Il ne faut pas confondre le clergé et l'église. L'église est l'assemblée des fidèles dans la même communion ; le clergé est la corporation de ses prêtres. Une église peut exister sans clergé ; telle fut celle des Patriarches, telle est encore de nos jours celle des Quakers : un clergé ne peut subsister sans église.

Rome, dépouillée par les Barbares, reprit sur eux, par le pouvoir de la parole, l'empire qu'elle avait perdu par la faiblesse de ses armes. Les peuples malheureux dans les Gaules, embrassèrent avec ardeur une religion qui prêchait la charité dans ce monde, et promettait un bonheur éternel dans l'autre ; ils opposèrent les vertus de leurs premiers missionnaires, aux brigandages de leurs conquérans. Les prêtres, soutenus de la faveur populaire, acquirent une autorité sans bornes. Maîtres des consciences, ils le devinrent bientôt des fortunes, et même des personnes. Comme ils étaient les seuls qui sussent lire et écrire, ils

furent chargés de tenir les écoles et de faire les testamens. Les notaires étaient alors des clercs qui dépendaient des évêques : un testament était nul, si le testateur n'avait fait un legs à l'église. Les curés, dès ce tems-là, étaient tenus de tenir registre de ceux de leurs paroissiens qui faisaient leurs pâques, de ceux qui ne les faisaient pas, ainsi que de leurs bonnes et mauvaises qualités, et d'en envoyer des notes aux évêques. Il y a grande apparence qu'ils tenaient alors, comme aujourd'hui, un état des naissances, des mariages et des morts. Toutes les aumônes étaient données aux églises, auxquelles il était permis de recevoir argent, maisons, terres, seigneuries, et jusqu'à des esclaves.

Ainsi, avec tant de lumières, de moyens et d'ordre, les évêques devinrent tout-puissans. On voit dans l'histoire de quelle manière ils en agissaient envers les rois au nom des peuples, comme leurs pasteurs; envers les peuples au nom de Dieu, comme ses ministres; et envers les papes même, au nom de l'église Gallicane, comme ses chefs. Leur autorité excita la jalousie de Rome. Cette capitale du monde chrétien leur opposa les ordres monastiques qui relevaient immédiatement d'elle, quoique soumis en apparence aux évêques.

Le clergé français se divisa alors en deux corps, le séculier et le régulier. Toute puissance divisée s'affaiblit. Les moines qui formaient le clergé régulier, étant, par leur constitution, plus unis entre eux, et n'ayant qu'un chef unique dans le pape, étendirent leur pouvoir bien plus loin que les membres du clergé séculier, souvent distraits par les affaires du siècle, et soumis à différens évêques qui n'avaient pas toujours les mêmes vues. Le clergé séculier dominait dans les villes, les moines s'établirent dans les campagnes. Ils auraient obtenu bientôt la plus grande prépondérance dans tout le royaume, s'ils n'y avaient formé qu'un seul ordre, comme les moines de Saint-Bazile en Russie. Mais dans la crainte, peut-être, qu'ils ne vinssent comme ceux-ci à se rendre indépendans par leurs richesses, Rome divisa elle-même sa propre force. Elle introduisit en France un grand nombre d'ordres religieux, dont les chefs résidaient chez elle; et qui non seulement se partagèrent les fonctions ecclésiastiques, mais même envahirent une partie des occupations séculières. La plupart dans l'origine furent mendians, et s'introduisirent sous le prétexte si spécieux de la charité. Les dominicains, d'abord frères prêcheurs, devinrent ensuite inquisiteurs. Les bénédictins se firent

firent archivistes dans un siècle où l'on ne savait ni lire ni écrire, et se chargèrent d'une partie de l'éducation publique, qui donne tant d'influence sur les citoyens. Ils furent imités et bientôt surpassés par les jésuites, qui réunirent à eux seuls les talens des différens ordres, et bientôt toute leur puissance. D'autres ne dédaignèrent pas de faire des essences, du chocolat, de fabriquer des bas de soie, de commercer. D'autres furent en mission dans les pays étrangers. Quoique prêchant le christianisme, ils accompagnèrent nos soldats dans leurs conquêtes, et acquirent des terres en Amérique, et des esclaves en Afrique pour les cultiver. D'autres, comme les mathurins, s'enrichirent en quêtant pour la délivrance de ceux que faisaient sur nous les barbares de l'Afrique. Ils rachetaient les blancs captifs à Maroc, parce que, disaient-ils, ils étaient chrétiens : cependant beaucoup d'autres moines achetaient des noirs en Guinée pour en faire des esclaves sur leurs habitations de l'Amérique, et les rendaient chrétiens pour les captiver davantage.

Enfin la puissance civile commença à s'éclairer sur ses intérêts. Elle retira d'abord, en partie, l'éducation publique des mains des moines et du clergé, par l'établissement des

Universités ; ensuite elle créa des notaires municipaux, auxquels elle confia le soin de recueillir les testamens : elle défendit de donner des biens-fonds aux corps ecclésiastiques, déjà beaucoup trop riches ; mais, par une de ces contradictions, si communes dans nos lois, elle chargea les curés de tenir des registres publics des naissances, des mariages et des morts, afin de constater l'état des citoyens. Il est clair que cet office appartenait aux municipalités ; mais le peuple, accoutumé à la servitude, était comme cette vieille mule à laquelle les Athéniens donnèrent la liberté à cause de ses services ; mais qui, par l'habitude du joug, allait d'elle-même se ranger avec les autres mules qui portaient des pierres au temple de Minerv.

Depuis que la liberté de conscience est décrétée parmi nous, il est certain que les municipalités seules peuvent constater l'état des citoyens, dans les trois principales époques de la vie, la naissance, le mariage et la mort. Comment des ecclésiastiques romains constateraient-ils comme citoyens, des français qu'ils ne considèrent pas comme des hommes, puisqu'ils les regardent comme ennemis de Dieu lorsqu'ils ne sont pas de leur communion ? Il est certain encore que la distribution des au-

mônes, la direction des hôpitaux et de tous les lieux de charité, appartient uniquement aux municipalités. Elles doivent des soins charitables à tous les citoyens, de quelque religion qu'ils soient. On ne voit pas sans étonnement à l'Hôtel-Dieu sur les lits des malades, des écriteaux qui portent le mot *Confession* écrit en gros caractères. Ainsi, si l'Hôtel-Dieu avait été à Jérusalem, on n'y aurait point reçu le blessé du Samaritain, parce que son bienfaiteur, si agréable à Jésus-Christ, était schismatique! On n'apprend point sans douleur, que les filles mises par charité à la Salpétrière, n'en peuvent passer les portes pour se promener dans la campagne, avant l'âge de vingt ans; et que celles qui ont cet âge, n'en peuvent sortir pour leurs affaires, si elles ne présentent au portier un billet de confession. Ainsi, nos hôpitaux sont devenus des prisons, et la pauvreté y est punie comme un crime! Il faut que les municipalités délivrent les établissemens de charité de tout impôt ecclésiastique. La liberté de conscience doit y régner comme celle de l'air: il y va de l'intérêt de tous les hommes. Le charbon pestilentiel de l'inquisition peut s'y couver, comme toutes les autres maladies épidémiques, physiques et morales, et de là, se propager dans les villes.

Il y a bien d'autres abus à réformer sur l'emploi de leurs revenus, sur leur police, et même sur la nature de ces établissemens qui entassent tant de malheureux dans le même lieu; mais j'ai indiqué ici les plus dangereux.

Les cimetières ne doivent point être renfermés dans l'intérieur des villes: il y va de la santé de leurs habitans. Il y a d'anciennes lois à ce sujet qui restent sans exécution. La commodité des marguilliers et des gens d'église les porte à les enfreindre, en persuadant au peuple qu'il y va de sa religion. Qu'est-ce cependant qu'un cimetière dans les villes? souvent un lieu de passage où tous les ossemens sont confondus; on y voit des fosses profondes d'où s'exhale sans cesse un air méphitique. Un orphelin souvent y trouve la mort sur la tombe de celui qui lui donna la vie. Mère infortunée! tu crois que le tertre, sur lequel tu verses des larmes, renferme le corps de ta fille: en vain tu te consoles par le souvenir de ses graces virginales; il est sur le marbre noir d'un amphithéâtre, exposé nu aux regards et au scapel d'une jeunesse à laquelle un vain savoir a ôté toute pudeur. Peuples, qui révérez les cendres de vos ancêtres, portez-les loin des lieux où les passions des vivans viennent troubler le repos des

morts. Ce n'est qu'aux champs et loin des villes, que la mort comme la vie trouve un asyle assuré. C'est là qu'on peut rendre à Dieu ce qu'on doit à Dieu, et aux élémens ce qui appartient aux élémens. C'est-là où, dans des lieux aérés, on peut entourer les cimetières de murs, y élever des chapelles sépulcrales et y mettre des gardiens. On peut même les planter d'arbres qui rétablissent l'air méphitique en air pur. Rien ne serait plus intéressant, dans un cimetière, que de voir sous les ombres religieuses des chênes, des sapins et des frênes, des générations entières de charpentiers, de menuisiers, de charons qui trouvent leur repos au pied des mêmes arbres qui leur avaient donné les moyens de soutenir leur vie. Chaque famille, comme chaque corps, pourrait s'y réserver un coin de terre où les parens et les amis réuniraient leurs cendres.

C'est aux municipalités à veiller particulièrement sur l'exécution de ces lois. Les magistrats sont les véritables pasteurs du peuple. On ne gagne sa confiance qu'en lui parlant ; c'est par la parole que les hommes se gouvernent. Le clergé était le seul corps qui s'en fût réservé l'usage permis à tous les citoyens dans l'antiquité. Il faut donc parler

au peuple, sinon de vive voix, au moins par les édits, les proclamations, les journaux; il faut lui dire la vérité et la lui faire aimer. D'un autre côté, c'est une coupable indifférence dans ses chefs de laisser chaque jour des journalistes mercenaires l'effrayer par des bruits qui tendent à lui ôter la confiance qu'il doit à ses représentans, et à renverser la constitution. On ne doit point se jouer de l'opinion des peuples; si ces journalistes disent la vérité, il faut les récompenser comme de bons citoyens; s'ils ont trompé, il faut les punir comme des calomniateurs. L'indifférence à cet égard est un crime dans des magistrats. En vain ils regardent cette licence comme une suite de la liberté. Il n'est point libre d'empoisonner, et la calomnie est le plus dangereux des poisons. Qu'ils y fassent une sérieuse attention; du mépris des lois naîtra celui de leurs personnes, et ensuite leur ruine.

Citoyens, on ne peut trop vous le répéter: si vous voulez être libres, il faut être vertueux. Si vous vous faites suppléer à la guerre par des régimens, dans les œuvres de charité par des corps ecclésiastiques, dans l'étude des sciences par des académies, vous serez, comme par le passé, bientôt asservis, dépouillés et trompés par vos stipendiaires.

De tous les corps, les plus puissans sont ceux qui sont inamovibles. C'est à son inamovibilité que le clergé a dû sur-tout son autorité et ses richesses. Comme un rocher au milieu d'un fleuve, qui accroît sans cesse sa base des alluvions des eaux, il a vu s'écrouler autour de lui les familles, les corporations, les dynasties, les royaumes, en augmentant sa puissance de leurs débris. Les corps inamovibles qui la lui disputaient, n'existent plus. Le clergé régulier est supprimé, ainsi que les parlemens. Il n'a plus de contre-poids que dans des assemblées de citoyens dont les membres se renouvellent sans cesse, et sont bien rarement d'accord.

Pour attacher les prêtres à la constitution, il faut les rendre citoyens. Il est plus sûr de les y lier par leurs intérêts que par leurs sermens. Pour en venir à bout, on a déjà employé un très-bon moyen en les faisant soudoyer par l'état. Il y en a encore un autre plus puissant, parce qu'il les rapproche des lois de la nature; c'est celui du mariage. Les anciens patriarches, Abraham et Jacob, ces premiers pontifs de la loi naturelle, ces hommes purs qui communiquaient avec les anges, étaient entourés de nombreux enfans. Moïse à qui Dieu dicta les lois des Juifs, et Aaron son frère,

revêtu du suprême sacerdoce, étaient mariés. Les prêtres catholiques se mariaient dans la primitive église. S. Paul dit positivement, dans son épître première aux Corinthiens, chap. 26 : « Quant aux vierges, je n'ai point reçu de « commandement du Seigneur; mais voici le « conseil que je donne : je crois qu'il est avan- « tageux à l'homme de ne se point marier, à « cause des nécessités fâcheuses de la vie pré- « sente ». Il est clair que Saint Paul n'adresse point ce conseil au peuple, puisque le célibat eût entraîné sa destruction, mais aux ecclésiastiques qui avaient peu de moyens de subsister dans ces premiers tems, où l'église naissante était pauvre et persécutée. En effet, en parlant de leurs chefs, il dit ailleurs : « Que « l'évêque n'épouse qu'une seule femme », c'est-à-dire, qu'il ne se marie qu'une fois. Les prêtres de l'église grecque, qui ont conservé la plupart des usages de la primitive église, se marient encore. Mais est-il besoin d'autorité lorsqu'on a celle de la nature? Elle fait naître par toute la terre les hommes et les femmes en nombre égal. Or un prêtre qui ne se marie point, force au célibat une fille que la nature avait fait naître sa contemporaine pour être sa compagne. Que deviendront les filles célibataires, maintenant qu'il n'y a plus de

couvens de filles religieuses? Enfin les lois de la société invitent tous les hommes au mariage. Le célibat peut convenir à un particulier, mais jamais à un corps. Les prêtres seront bons citoyens, quand ils seront époux et pères de famille. Déjà plusieurs d'entre eux viennent d'en donner l'exemple, en se mariant devant les municipalités. Ils ont obéi à cette première loi de Dieu, qui accompagna la naissance du monde : « Croissez et multipliez » ; loi suivie par les prêtres de l'église patriarchale, de l'église judaïque, de l'église chrétienne primitive et de l'église grecque. L'église romaine semble ne l'avoir interdite aux siens, que pour les attacher davantage à ses intérêts, en les séparant de ceux de leur famille et de leur patrie. Toutes les religions du monde conduiraient les hommes à Dieu en se rapprochant de la nature, mais la plupart s'en éloignent pour ne pas se rapprocher les unes des autres.

On peut dire à la louange de notre clergé, qu'il est un des moins intolérans de tous ceux de l'église catholique. Ses libertés, qui passent à Rome pour des hérésies, ont sauvé la nation du joug ultramontain. Il n'a jamais voulu admettre l'inquisition établie en Italie, en Portugal, en Espagne, et jusques dans les Indes. C'est cet odieux tribunal, que la politique de

Rome étend par toute la terre, sous le prétexte de protéger la religion, qui a séparé d'elle les peuples du Nord de l'Europe. C'est à lui qu'on doit attribuer la révolution d'Avignon, quoique son joug y fût fort léger, à cause du voisinage de la France; mais il n'y en a point de plus pesant que celui qui enchaîne les consciences. Chaque habitant d'Avignon était obligé de présenter à Pâques un billet de confession à son curé : ce n'était, dit-on, qu'une formalité; mais un homme obligé de dissimuler sur sa conscience, devient faux dans toute sa conduite. Quand on est forcé de tromper sur sa religion, on trompe sans scrupule dans toutes ses affaires. Tout l'ordre civil porte sur l'ordre moral, et celui-ci sur le religieux. L'inquisition est seule la cause de la méfiance, de la mauvaise foi, de tous les vices du cœur et de toutes les erreurs de l'esprit qu'on reproche aux nations chez lesquelles elle a fondé son empire. Cette justice infernale se glisse par-tout comme un serpent; elle empoisonne de son venin les établissemens les plus utiles, même chez les peuples qui lui sont étrangers. Qui croirait, par exemple, qu'il y a à Rome une bulle qui condamne à mort les franc-maçons, dont la société n'a cependant d'autre but que d'aider les malheureux de toutes les

religions? Paraît-il un livre célèbre dans quelque partie de l'Europe? l'inquisition s'en empare, le condamne, et le mutile suivant ses intérêts. Les plus innocens sont souvent les plus maltraités. J'en citerai un exemple tout récent. On vient de m'envoyer une traduction italienne de *Paul et Virginie*, imprimée à Venise, et approuvée par l'inquisition qui en a ôté presque toute la conversation de Paul et du vieux habitant, sans doute parce qu'on y parle des injustices des grands envers le mérite et la vertu. Ainsi ce tribunal est le fauteur de toutes les tyrannies, même de celles qui ne sont pas religieuses. Ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'il a retranché de ma pastorale des images fort naïves et fort naturelles : telle est celle où Paul et Virginie, allaités alternativement par leurs mères infortunées, sont comparés à deux bourgeons greffés sur des arbres dont la tempête a brisé toutes les branches, et celle où l'un et l'autre enfant se mettent à l'abri de la pluie sous le même jupon.

L'inquisition est l'ennemie de la nature et du genre humain. Je crois donc que le genre humain doit user envers elle de représailles. Comme elle a par-tout des émissaires et des confrairies, il me semble que l'Assemblée nationale, qui a établi, pour base de la constitution, les droits

de l'homme, ferait fort sagement de décréter que tout homme affilié à l'inquisition ne pourrait être reçu en France, même étant revêtu d'un caractère public, et que tout livre approuvé par elle y serait défendu, comme étant, par cette approbation même, suspect de contenir des maximes favorables à ses intérêts, et contraires à ceux du genre humain. Il convient à une nation généreuse, de faire une guerre perpétuelle aux ennemis des droits de l'homme.

Quoiqu'il y ait eu chez nous en tout tems des prêtres qui ont tâché d'y introduire l'inquisition, en commençant par des billets de confession et de communion pascale, et qu'il en reste encore des traces dans nos hôpitaux, on peut dire que la masse générale de notre clergé a beaucoup de patriotisme. C'est ce que nous venons d'éprouver dans notre révolution. Un grand nombre d'ecclésiastiques des plus éclairés et des mœurs les plus pures, se sont rangés du côté du peuple. Il faut donc les attacher de plus en plus à ses intérêts, et rien n'y est plus propre que la solde publique et les mariages. Ils deviendront citoyens en devenant fonctionnaires publics et pères de famille. (1) Mais il ne suffit pas de rapprocher

(1) J'observerai, à ce sujet, qu'il ne semble pas juste

les prêtres du peuple par les liens de la société et de la nature, il faut rapprocher le peuple des prêtres et de la religion par ceux de l'intelligence et du sentiment. Pour cela, il faut substituer la langue française à la langue latine dans les prières de notre *Église Gallicane.*

A quelles coutumes déraisonnables l'habitude ne peut-elle pas assujettir les hommes? N'est-il pas bien étrange que le peuple français prie Dieu en latin? Que dirait-il si on le prêchait dans la même langue? Ce ne serait cependant qu'une conséquence de son propre usage; le sermon étant, comme les offices de l'église, la parole de Dieu, il serait naturel de faire parler Dieu au peuple, dans la même langue que le peuple parle à Dieu. Cette coutume en effet a existé pendant beaucoup de siècles. Il a été un tems où l'église romaine ne

---

de dépouiller les prêtres non assermentés de leurs pensions, parce qu'ils refusent de prêter le serment civique. Ces pensions ne leur ont été accordées que parce qu'ils l'avaient refusé, et qu'en conséquence, étant déchus de leurs fonctions publiques, on leur laissait quelques moyens de subsistance. Ce serait donc aller contre l'esprit du premier décret, que d'exiger le serment civique pour ces mêmes pensions; il suffit d'en priver ceux qui cabaleraient contre la constitution.

permettait pas de traduire l'écriture sainte en langue vulgaire. Quelle communication pouvait donc exister entre Dieu et les peuples, qui se parlaient dans une langue inintelligible? C'était, disait le clergé romain, pour entretenir le respect de la religion; mais quelle étrange religion que celle d'où l'on a banni l'amour de Dieu! car il ne peut y en avoir dans des prières que l'esprit ne comprend pas, et avec lesquelles le cœur ne peut exprimer ses sentimens. Il y a long-tems que St. Paul s'était récrié contre cet abus; et ce qu'il y a de bien extraordinaire, et que je ne crois pas qu'on ait remarqué, c'est à l'occasion des premiers chrétiens, qui avaient reçu le don des langues, et qui ne les entendaient pas eux-mêmes. Voici ce qu'il en dit dans sa première épître aux Corinthiens: «Que « si la trompette ne rend qu'un son confus, qui « se préparera au combat? De même si la lan- « gue que vous parlez n'est intelligible, com- « ment pourra-t-on savoir ce que vous dites? « vous ne parlerez qu'en l'air.. Si donc je n'en- « tends pas ce que signifient les paroles, je se- « rai barbare à celui qui parle, et celui qui me « parle sera barbare... C'est pourquoi, que « celui qui parle une langue, demande à Dieu « le don de l'interpréter: car si je prie en une « langue que je n'entends pas, mon cœur prie,

« mais mon esprit et mon intelligence sont sans « fruit. . . . Que si vous ne louez Dieu que du « cœur, comment celui qui est du simple peu- « ple, répondra-t-il Ainsi-soit-il à la fin de « votre action de graces, puisqu'il n'entend « pas ce que vous dites? . . . (Chapitre 14, versets 8 et 9, 11, 13 et 14, 16.)

Puisqu'il faut dire la vérité, quand nous n'aurions pas l'exemple de S. Paul, l'usage de la langue latine, comme le célibat des prêtres, est un effet de la politique de Rome moderne, pour asservir les peuples à son empire. En retranchant aux prêtres les femmes et les enfans, elle les détachait de leurs familles et de leur patrie, et les attachait plus particulièrement à sa puissance en ne leur donnant d'autre affection que celle de son service. Les princes conquérans exigent les mêmes sacrifices de leurs soldats; ils ne leur permettent pas de se marier. D'un autre côté, Rome, en ne réservant qu'aux prêtres la connaissance de la langue sacerdotale, soumettait, par son moyen, les peuples qui ne la comprenaient pas, à une obéissance aveugle: c'est ainsi que les despotes de l'Orient emploient, pour l'exécution de leurs volontés, des eunuques et des muets.

Il est cependant du plus grand intérêt pour l'église Romaine, de propager la religion par

tous les dialectes du monde. Les religions ne se répandent que par les langues ; ce sont nos nourrices qui sont nos premiers apôtres ; et chez la plupart des peuples, ce sont des femmes qui ont été les premiers missionnaires. Je ferai à ce sujet une observation bien importante ; c'est que par tous pays les religions ont suivi le sort des langues où elles sont nées. La première religion des Romains périt avec la langue toscane, qui lui avait donné naissance. Celle du dieu Lama, en Tartarie, s'est répandue dans la Chine avec les Tartares qui y introduisirent leur langue lorsqu'ils en firent la conquête. Le judaïsme resta long-tems renfermé parmi les seuls Hébreux, parce qu'ils ne communiquaient pas avec les autres nations. Mais lorsque le christianisme leur fut prêché, il pénétra au midi en Afrique avec eux, et y forma une religion mêlée de judaïsme, comme on le voit encore de nos jours en Éthiopie. Lorsqu'ensuite il fut annoncé à l'orient, aux Grecs, il s'étendit successivement avec les débris de leurs langues, chez les Grecs de l'Archipel, de la Grèce proprement dite et de Constantinople; dans la Moldavie, la Russie, une partie de la Pologne, et dans tous les pays où l'on parle la langue esclavone, qui est dérivée du grec. Lorsqu'il fut prêché aux Romains,

il

il se répandit à l'Occident chez les peuples qui parlent des langues dérivées de la langue latine, tels que les Italiens, les Espagnols, les Portugais et les Français. Enfin, ayant pénétré chez les peuples du Nord avec la langue celtique, il s'établit chez les peuples qui en parlent les dialectes, tels que les Allemands, les Suisses, les Hollandais, les Suédois, les Danois, les Anglais. Ainsi, comme il y a trois langues primitives en Europe, qui sont la grecque, la latine et la celtique, la religion chrétienne se divisa en trois grandes églises, qui sont la grecque, la romaine, et la dissidente, qu'on pourrait appeller celtique. Chacune d'elles produisit différentes communions, suivant les différens dialectes de leur langue-mère : ainsi l'église grecque se subdivisa en différens patriarchats, de Constantinople, de Russie, en maronite; ... la latine, en romaine, en gallicane, etc. la dissidente ou celtique, en luthérienne, en calviniste, en anglicane, etc. Cela est si vrai, que chez les peuples où il y a un mélange de deux langues, il y en a aussi un de deux communions. Ainsi, chez les Polonais, dont la langue est mêlée de grec et de latin, il y a l'église grecque et l'église latine; chez les Suisses, dont une partie parle français et l'autre allemand, il y a des cantons

catholiques et des cantons dissidens. Il y aurait eu, suivant toute apparence, en Europe, une quatrième église chrétienne, qui aurait été hébraïque, si les premiers hébreux qui se firent chrétiens, eussent été sédentaires; mais leur commerce les portant vers l'Afrique et l'Arabie, ils y établirent, comme je l'ai dit, le christianisme abyssin, mêlé de judaïsme, et ils donnèrent probablement naissance au mahométisme, qui est, comme on le sait, un mélange de ces deux religions. Le mahométisme lui-même se propageant, avec la langue arabe, chez les Arabes, les Africains, les Turcs, les Persans et les Indiens, se subdivisa en plusieurs sectes, suivant les dialectes de cette langue-mère.

Ainsi, les religions suivent le sort des langues. Je tire de cette importante observation, deux conséquences très-essentielles; la première, c'est qu'un peuple doit parler la langue de sa religion pour y être attaché. Il est très-remarquable que les peuples qui prient Dieu dans leur langue maternelle, tiennent bien plus à leur religion que les autres. Tels sont les Juifs, les Arabes, les Turcs; et en Europe, les communions dissidentes, chez lesquelles il y a bien moins de renégats que dans les catholiques. Il est donc nécessaire de faire chanter

les offices latins de nos églises en français, afin de lier notre peuple à sa religion, et mettre d'accord les paroles et les sentimens des fidèles, comme le voulait St. Paul. Comme toute réforme doit se faire peu à peu, on pourrait laisser subsister quelque tems, dans la langue sacerdotale, la messe et les fonctions religieuses qui renferment des mystères; mais on introduirait dans les autres offices de l'église gallicane, non-seulement des pseaumes français, mais des prières et des hymnes, qui auraient des rapports directs avec les besoins de notre patrie, plutôt qu'avec ceux de Jérusalem. C'est par des moyens semblables que les missionnaires, et sur-tout les jésuites, avaient attiré tant de peuples sauvages au catholicisme. La seconde conséquence qui résulte des relations que la religion de chaque peuple a avec sa langue, c'est qu'il faut tolérer toutes les communions. Damner un homme parce qu'il n'est pas catholique, c'est l'envoyer en enfer parce qu'il ne parle pas un des dialectes de la langue latine: d'un autre côté, ne sauver que des Italiens, des Espagnols, des Français, c'est n'ouvrir le Ciel qu'à un bien petit nombre d'élus, dont le principal mérite a été de naître dans un coin de l'Europe, qui n'est elle-même qu'une bien petite portion de la terre, et qui n'en

est certainement pas la plus innocente. Ainsi, c'est faire du salut des hommes une affaire de géographie, ou plutôt de grammaire. Jésus-Christ ne pensait pas ainsi, lorsqu'il vint rappeler d'abord les Juifs aux lois éternelles de la nature ; il n'eut pas l'intention de confier l'empire des consciences et de la vérité à une portion de la terre, mais au ciel ; à aucun homme, mais à Dieu ; à aucune langue artificielle et orale, mais à celle du cœur et au sentiment. Si donc les papes veulent ramener les peuples à Dieu, c'est de les rappeler à la nature, sans violence, sans ruse, sans inquisition. Qu'ils exercent en grand l'empire de la vertu ; qu'ils y emploient le respect qu'inspirent leur dignité, leur âge, cet ancien souvenir de Rome, jadis maîtresse du monde, et sur-tout la morale sublime de l'évangile et de la religion ; qu'ils viennent au secours des peuples malheureux, en flétrissant ceux qui réduisent les noirs à l'esclavage, qui s'emparent des terres des pauvres Indiens, qui font des guerres ambitieuses, qui troublent les nations par leurs intrigues, etc. cette langue, comme celle de l'évangile, sera entendue par tout l'univers, et l'univers alors se fera romain.

Il y a une autre langue qui en impose pour le moins autant au peuple que la latine, et qui

n'est guères plus intelligible pour lui, c'est celle des cloches. L'ambition de chaque corps a deux langages : le premier parle aux yeux par des signes ; le second, aux oreilles par des bruits : ainsi elle captive les deux sens principaux de l'ame, qui ne devraient s'ouvrir qu'à la raison.

J'ai vu autrefois dans Paris, suspendus aux boutiques des marchands, des volans de six pieds de hauteur, des perles grosses comme des tonneaux, des plumes qui allaient au troisième étage, un gant dont les doigts ressemblaient à des troncs d'arbres, une botte qui contenait plusieurs bariques ; on aurait cru Paris habité par des géans. Cependant ces énormes enseignes n'annonçaient que des marchands de jouets d'enfans, de bijoux, de modes, des gantiers, des cordonniers. Enfin, comme elles allaient toujours en augmentant, ainsi que vont tous les signes de l'ambition, la police les fit réduire à une grandeur raisonnable, parce qu'ils empêchaient de voir les maisons, et que, dans un coup de vent, elles pouvaient en écraser les habitans. Tout ce monstrueux appareil était une image fidèle des ambitieux en concurrence ; quand tous veulent se distinguer, aucun ne se distingue,

et leurs grands efforts généraux finissent souvent par les anéantir en particulier.

La police ne réforme point les autres langages de l'ambition, parce qu'ils n'importent point à la vie des citoyens : tels sont ceux qui ne sont que bruyans. Le but de tout ambitieux étant d'attirer sur lui l'attention publique, il est certain que le moyen le plus sûr d'y parvenir est de faire beaucoup de bruit. Aussi entend-on dans la capitale du royaume, la plupart des métiers s'évertuer à qui criera le plus fort. Tous les marchands ambulans ont leurs cris; et si vous joignez à leurs paroles inintelligibles, les cris aigus des laitières, les voix enrouées et les cornets des porteurs d'eau, les juremens des chartiers, les clameurs des poissardes, les roulemens des charettes, des carrosses, les cabriolets à ressorts d'acier résonnant, les cliquetis de la petite poste, les tambours des gardes, etc. vous trouverez que Paris est la ville la plus tumultueuse de l'Europe. Mais tout cela n'est rien auprès du bruit des cloches. L'ambition des paroisses et des couvens a jouté à qui en aurait de plus grosses et en plus grand nombre. Il y a telle cloche qui fait plus de bruit à elle seule que dix mille citoyens; et comme il y a à Paris plus de deux

cents clochers, on doit juger du tumulte épouvantable que font ces monumens, sur-tout les jours de fête. Certes c'est une chose monstrueuse et à laquelle la seule habitude peut nous former, d'entendre mugir de grosses tours, et des sons barbares sortir des temples de la paix, même pendant la nuit. Les cloches sonnent la veille, le jour et le lendemain des grandes fêtes, de celles des paroisses, et même des simples confrairies. Comme le bruit des cloches est un moyen sûr à un bourgeois inconnu d'attirer sur lui la considération de son quartier, il fait sonner son mariage, le baptême de ses enfans, mais sur-tout les enterremens de ses parens, la veille, le jour et le bout de l'an. Il fonde même des obits pour faire sonner après sa mort à perpétuité. Enfin, s'il est riche, il fait sonner son dîner et son souper, car chaque hôtel a aussi sa cloche. Tous ces bruits nous rendent le peuple le plus bruyant de l'Europe, et partant le plus vain; car si l'ambition a pour but principal de faire du bruit, le bruit a aussi pour objet de nous donner de l'ambition. On en voit la preuve dans les tambours et les trompettes dont on anime à la guerre, non-seulement les soldats, mais les chevaux. Aussi le premier meuble que les mères donnent chez nous à leurs petits garçons est un

tambour. C'est en effet le premier instrument de la plus glorieuse des ambitions, celle de tuer des hommes; et si elles ne leur donnent pas des cloches, c'est que le son n'en est pas militaire. Je voudrais donc qu'on diminuât le nombre, le calibre et la sonnerie de la plupart des cloches, et que le clergé fît entendre au peuple qu'elles n'entrent pour rien dans la religion, encore qu'elles soient baptisées; elles sont souvent des monumens, non de la piété de leurs fondateurs, mais de leur ambition, comme on le voit à leurs armoiries qui y sont empreintes. Les apôtres n'en avaient jamais vu. Elles nous viennent de l'Inde et de la Chine, ainsi que beaucoup d'autres inventions que nous avons adoptées des peuples idolâtres, et multipliées à l'excès. Les Turcs, les Persans, les Arabes, loin de s'en servir, les ont défendues dans leurs états aux peuples chrétiens; ils les regardent comme des instrumens d'idolâtrie. Ils croient qu'il n'y a que la voix de l'homme qui soit digne de louer Dieu. Ce sont, chez eux, les voix des Musselims qui appellent, du haut des minarêts, les peuples à la prière. Les cloches ne sont point nécessaires pour réunir les hommes. On s'assemble sans cloches aux théâtres, aux tribunaux, à l'Assemblée nationale. Il serait donc à propos

que l'on ne conservât des cloches que celles qui annoncent les heures et les offices publics. Leur sonnerie est un abus lucratif, à la vérité, pour les églises, mais ennuyeux pour les vivans, et inutile aux morts.

Rapprochons-nous en tout de la nature. Elle n'emploie les sons aigus et les bruits tumultueux que pour annoncer les tempêtes. Elle fait précéder l'orage des roulemens du tonnerre, et l'hiver, du gémissement des vents; mais elle annonce les beaux jours et le printems par le chant des oiseaux. Imitons-la dans nos villes. Leurs cris aigus, enroués, menaçans; les sons bruyans des tambours et des cloches, exaspèrent à longue l'ouie et l'ame des citoyens. Remplaçons-les par des sons convenables à chaque état. Chacun d'eux doit y pourvoir aux besoins de la société: qu'ils s'annoncent donc par des chants et par des sons agréables, nous verrons insensiblement s'adoucir les organes et le caractère de leurs habitans. Chaque jour deviendra, dans les villes, un jour de fête, comme il devrait l'être au milieu des campagnes.

Il n'est pas nécessaire de répéter ici que les municipalités, et sur-tout celle de Paris, dont elles prennent l'exemple, doivent établir, dans les villes, des trottoirs, des latri-

nes publiques ; faire couvrir de terre les voieries des environs, donner aux maisons des citoyens des dispositions agréables et commodes, les faire construire en pierres pour les préserver du feu... La nouvelle constitution les appelle à des fonctions encore plus relevées ; elles doivent s'occuper autant des besoins moraux du peuple que de ses besoins physiques. Les principaux sont les fêtes publiques. Les fêtes sont nécessaires aux hommes. La nature n'a pris tant de soin de décorer la terre de verdure, de fleurs, de parfums, d'oiseaux chantans, et d'en varier les scènes de forêts, de prairies, de montagnes, de fleuves, que chaque jour elle éclaire des feux d'une nouvelle aurore et d'un nouveau couchant, que pour faire de ce globe un lieu de fêtes perpétuelles. La pompe bienfaisante de la nature invite l'homme à l'amour de ses semblables et de la divinité. Le peuple en est privé dans les villes où il ne trouve, au milieu de ses travaux, d'autres délassemens que des fêtes religieuses, instituées souvent pour des étrangers, remplies de cérémonies qui lui sont inconnues, et qu'il ne comprend pas plus que la langue dans laquelle il s'adresse à Dieu. Si quelquefois les municipalités lui offrent des réjouissances patriotiques, c'est

dans quelque circonstance meurtrière, où le bruit du canon l'invite à un feu d'artifice qui coûte fort cher, qui ne dure qu'un moment, et qu'il voit de loin.

Les fêtes sont dans la navigation de la vie, ce que sont les îles au milieu de la mer, des lieux de rafraîchissement et de repos. Les plus mystérieuses même ont tant de pouvoir sur les peuples, par leur musique et leurs processions, qu'on peut les regarder comme les principaux moyens qui attirent au catholicisme les peuples sauvages, et qui y maintiennent les peuples policés. Que serait-ce, si à leur expression physique, il s'en joignait une morale? Les municipalités doivent donc établir des fêtes patriotiques pour attacher les citoyens à la constitution. On en a fait un sublime essai au Champ de Mars, appelé à cet époque le Champ de la Confédération; mais ce n'était qu'une fête militaire, on n'y voyait presque que des hommes en uniforme. Il faut entourer l'autel de la patrie d'un appareil civil et religieux, et entremêler aux gardes nationales des chœurs de jeunes filles et d'enfans couronnés de fleurs, qui chantent alternativement, au son des flûtes et des hautbois, des hymnes françaises semblables au poëme séculaire d'Horace. Enfin ces fêtes publiques doivent être

présidées, comme par leurs pontifes naturels, par les chefs de l'administration, ayant le roi à leur tête : ainsi on ramenera le sacerdoce à sa premire origine.

Le champ de la confédération peut devenir pour cet objet un lieu de la plus grande dignité, en l'entourant, comme un cirque romain, de bancs de pierre et des statues de nos hommes illustres, et en logeant l'Assemblée nationale dans l'École militaire qui le termine à une de ses extrémités. Mais, quelque vaste qu'il soit, il me paraît encore trop petit pour donner des fêtes au peuple de Paris.

J'ai à proposer un espace beaucoup plus grand, plus à sa portée, et dont l'architecture est toute faite. Il n'y a point de place dans Paris, où on puisse réunir seulement la dixième partie de sa population; et quand on pourrait la rassembler toute entière dans quelque plaine voisine, comme celle des Sablons, ce serait toujours un grand obstacle à cette réunion, que l'éloignement où se trouveraient la plupart des citoyens, des quartiers qu'ils habitent. Paris a près d'une lieue et demie de diamètre. Joignez à cette distance, que doivent parcourir, à pied et au soleil, la plupart des femmes et des enfans à aller et venir, ce qui entraîne la nécessité d'interrompre dans Paris

la circulation des voitures et des gens à cheval, le désordre inséparable des grandes multitudes qui, réunies en une seule masse, pèsent toujours sur leur centre.

Pour rassembler commodément le peuple de Paris, il ne faut pas l'éloigner de la ville; et comme aucune place ne peut l'y contenir, au lieu de l'attirer des faubours vers un centre commun, il faut, au contraire, le porter du centre aux faubours. Ainsi, au lieu d'el'attirer, comme dans l'ancien régime, dans cette misérable petite place de la Grève, destinée aux exécutions qui souillent, depuis tant de siècles, l'hôtel de ville, il faut le rassembler sur les boulevards. Il y trouvera une large promenade de plusieurs lieues de longueur, ombragée de quatre rangs d'arbres, sans compter ceux qu'on a plantés au-dehors des murs. Chaque boulevard est à la portée des habitans de chaque quartier, et chaque habitant peut parcourir à pied, à cheval ou en carrosse, ce vaste espace circulaire qui entoure Paris, jouissant à la fois de la ville et de la campagne, lorsqu'on aura abattu les murs qui en interceptent la vue. Il résulte de cet emplacement d'autres avantages considérables: c'est qu'on peut employer les superbes bâtimens des barrières, construits en forme de rotondes, de colonnes

colossales, de panthéons, de temples égyptiens, destinés jadis aux logemens des commis du fisc, à servir désormais de monument aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie. On en placerait les statues entre les colonnes ou sur les entablemens de ces édifices, aux mêmes barrières où aboutissent les chemins des provinces dont ces grands hommes sont originaires. Leurs simulacres augustes seraient tournés vers ces mêmes provinces, comme s'ils en invitaient les habitans à venir dans la capitale, ou ceux de la capitale à s'intéresser à ceux des provinces. Chacun de ces monumens pourrait servir d'hospice passager à de pauvres voyageurs. On y lirait, sur de grandes tables de pierre, des inscriptions relatives aux grands hommes qui ont mérité d'en devenir les divinités tutélaires, par les services qu'ils ont rendus aux infortunés. Les jours de fêtes patriotiques, on les décorerait de guirlandes de feuillages et de fleurs; on y ferait des distributions de vivres au peuple, et ces mêmes nuits on les illuminerait de cordons de lumières. Ces temples de l'hospitalité, d'une architecture antique, liés les uns aux autres par une triple avenue d'arbres verds, remplie d'un peuple libre et heureux, formeraient autour de Paris une couronne de félicité et de

gloire qui la rendrait la capitale des nations.

L'Assemblée constituante a décrété que l'église neuve de sainte Geneviève servirait à réunir les tombeaux des grands hommes qui auront bien mérité de la Nation. Comme ces citoyens illustres sont souvent de différentes communions qui s'excommunient mutuellement, on a cru, pour les mettre d'accord au moins après leur mort, devoir n'admettre aucun culte dans le temple qui réunirait leurs cendres. Il a paru à ce sujet un mémoire intéressant où l'on propose d'en dédier l'autel à la patrie, et d'y faire prononcer les sermens des magistrats. Mais où sont les vertus qui peuvent se reposer ailleurs que sur l'être suprême qui le donne, et peut seul les récompenser dignement?

Je voudrais donc que ce monument fût consacré à la divinité par ces mots : *A Dieu, père de tous les hommes.* Le mémoire que j'ai cité, observe que la sculpture devait figurer aux extrémités de ses nefs, quatre religions, la judaïque, la grecque, la romaine et la gallicane. Je ne sais quelles réflexions auraient fait naître les symboles de quatre religions engendrées les unes des autres, qui se haïssent et se persécutent. Il me semble bien plus convenable d'y introduire la religion primitive ou patriarchale, dont toutes les autres sont émanées, et d'en

nommer pour pontifes les premiers magistrats. Son culte antique, simple et répandu par toute la terre, conviendrait aux grands hommes de toutes les communions, puisqu'ils ne peuvent être grands qu'en servant le genre humain. Il est le seul qui puisse rapprocher les hommes de toutes les religions, car il n'y en a aucune qui n'admette Dieu pour principe et pour fin. Ainsi les morts donneraient aux vivans des leçons de tolérance.

Je ne peux mieux terminer cet article qu'en insérant ici une anecdote orientale bien propre à inspirer à tous les hommes la tolérance religieuse.

LE

LE CAFÉ DE SURATE.

Il y avait à Surate un café où beaucoup d'étrangers s'assemblaient l'après midi. Un jour il y vint un Seidre Persan ou docteur de la loi, qui avait écrit toute sa vie sur la théologie, et qui ne croyait plus en Dieu. Qu'est-ce que Dieu, disait-il ? d'où vient-il ? qu'est-ce qui l'a créé ? où est-il ? Si c'était un corps on le verrait : si c'était un esprit il serait intelligent et juste ; il ne permettrait pas qu'il y eût des malheureux sur la terre. Moi-même, après avoir tant travaillé pour son service, je serais pontife à Ispahan, et je n'aurais pas été forcé de m'enfuir de la Perse, après avoir cherché à éclairer les hommes. Il n'y a donc point de Dieu. Ainsi le docteur égaré par son ambition, à force de raisonner sur la première raison de toutes choses, était venu à perdre la sienne, et à croire que c'était non sa propre intelligence qui n'existait plus, mais celle qui gouverne l'univers. Il avait pour esclave un Cafre presque

nu, qu'il laissa à la porte du café. Pour lui, il fut se coucher sur un sopha, et il prit une tasse de coquenar ou d'opium. Lorsque cette boisson commença à échauffer son cerveau, il adressa la parole à son esclave qui était assis sur une pierre au soleil, occupé à chasser les mouches qui le dévoraient, et il lui dit : Misérable noir! crois-tu qu'il y ait un Dieu? Qui peut en douter? lui répondit le Cafre. En disant ces mots, le Cafre tira d'un lambeau de pagne qui lui ceignait les reins, un petit marmouset de bois, et dit : Voilà le dieu qui m'a protégé depuis que je suis au monde; il est fait d'une branche de l'arbre fétiche de mon pays. Tous les gens du café ne furent pas moins surpris de la réponse de l'esclave que de la question de son maître.

Alors un brame haussant les épaules, dit au nègre : Pauvre imbécille! comment, tu portes ton dieu dans ta ceinture? Apprends qu'il n'y a point d'autre dieu que Brama qui a créé le monde, et dont les temples sont sur les bords du Gange. Les brames sont ses seuls prêtres, et c'est par sa protection particulière qu'ils subsistent depuis cent vingt mille ans, malgré toutes les révolutions de l'Inde. Aussitôt un courtier Juif prit la parole, et dit : Comment les brames peuvent-ils croire que Dieu n'a de temples que dans l'Inde, et qu'il n'existe que

pour leur caste ? Il n'y a d'autre Dieu que celui d'Abraham, qui n'a d'autre peuple que celui d'Israël. Il le conserve, quoique dispersé par toute la terre, jusqu'à ce qu'il l'ait rassemblé à Jérusalem pour lui donner l'empire des nations, lorsqu'il y aura relevé son temple, jadis la merveille de l'univers. En disant ces mots, l'Israélite versa quelques larmes. Il allait parler encore, lorsqu'un Italien en robe bleue lui dit en colère : Vous faites Dieu injuste, en disant qu'il n'aime que le peuple d'Israël. Il l'a rejeté depuis plus de dix-sept cents ans, comme vous en pouvez juger par sa dispersion même. Il appelle aujourd'hui tous les hommes dans l'église romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut. Un ministre protestant, de la mission danoise de Trinquebar, répondit en pâlissant au missionnaire catholique : Comment pouvez-vous restreindre le salut des hommes à votre communion idolâtre ? apprenez qu'il n'y aura de sauvés que ceux qui, suivant l'Évangile, adorent Dieu en esprit et en vérité, sous la loi de Jésus. Alors un Turc, officier de la douane de Surate, qui fumait sa pipe, dit aux deux chrétiens d'un air grave : Padres, comment pouvez-vous borner la connaissance de Dieu à vos églises ? la loi de Jésus a été abolie depuis l'arrivée de Mahomet, le paraclet prédit

par Jésus lui-même le verbe de Dieu. Votre religion ne subsiste plus que dans quelques royaumes, et c'est sur ses ruines que la nôtre s'est élevée dans la plus belle portion de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de ses îles. Elle est aujourd'hui assise sur le trône du Mogol, et se répand jusque dans la Chine, ce pays de lumières. Vous reconnaissez vous-même la réprobation des Juifs, à leur humiliation; reconnaissez donc la mission du prophète à ses victoires. Il n'y aura de sauvés que les amis de Mahomet et d'Omar; car pour ceux qui suivent Ali ce sont des infidèles. A ces mots, le Seidre qui était de Perse, où le peuple suit la secte d'Ali, se mit à sourire; mais il s'éleva une grande querelle dans le café, à cause de tous les étrangers qui étaient de diverses religions, et parmi lesquels il y avait encore des chrétiens Abyssins, des Cophtes, des Tartares Lamas, des Arabes Ismaélites, et des Guèbres ou adorateurs du feu. Tous disputaient sur la nature de Dieu et sur son culte, chacun soutenant que la véritable religion n'était que dans son pays.

Il y avait là un lettré de la Chine, disciple de Confucius, qui voyageait pour son instruction. Il était dans un coin du café, prenant du thé, écoutant tout et ne disant mot. Le

douanier Turc, s'adressant à lui, lui cria d'une voix forte : Bon Chinois, qui gardez le silence, vous savez que beaucoup de religions ont pénétré à la Chine. Des marchands de votre pays, qui avait besoin ici de mes services, me l'ont dit, en m'assurant que celle de Mahomet était la meilleure. Rendez comme eux justice à la vérité : que pensez-vous de Dieu et de la religion de son prophète ? Il se fit alors un grand silence dans le café. Le disciple de Confucius, ayant retiré ses mains dans les larges manches de sa robe, et les ayant croisées sur sa poitrine, se recueillit en lui-même et dit d'une voix douce et posée : Messieurs, si vous me permettez de vous le dire, c'est l'ambition qui empêche, en toutes choses, les hommes d'être d'accord; si vous avez la patience de m'entendre, je vais vous en citer un exemple qui est encore tout frais à ma mémoire. Lorsque je partis de la Chine pour venir à Surate, je m'embarquai sur un vaisseau anglais qui avait fait le tour du monde. En chemin faisant nous jetâmes l'ancre sur la côte orientale de Sumatra. Sur le midi, étant descendus à terre avec plusieurs gens de l'équipage, nous fûmes nous asseoir sur le bord de la mer, près d'un petit village, sous des cocotiers, à l'ombre desquels se reposaient plusieurs hommes de

divers pays. Il y vint un aveugle qui avait perdu la vue à force de contempler le soleil. Il avait eu l'ambitieuse folie d'en comprendre la nature, afin de s'en approprier la lumière. Il avait tenté tous les moyens de l'optique, de la chimie, et même de la négromancie, pour renfermer un de ses rayons dans une bouteille; n'ayant pu en venir à bout, il disait: La lumière du soleil n'est point un fluide, car elle ne peut être agitée par le vent; ce n'est point un solide, car on ne peut en détacher des morceaux; ce n'est point un feu, car elle ne s'éteint point dans l'eau; ce n'est point un esprit, puisqu'elle est visible; ce n'est point un corps, puisqu'on ne peut la manier; ce n'est pas même un mouvement, puisqu'elle n'agite pas les corps les plus légers: ce n'est donc rien du tout. Enfin, à force de contempler le soleil et de raisonner sur sa lumière, il en avait perdu les yeux, et qui pis est, la raison. Il croyait que c'était, non pas sa vue, mais le soleil qui n'existait plus dans l'univers. Il avait pour conducteur un nègre qui, ayant fait asseoir son maître à l'ombre d'un cocotier, ramassa par terre un de ses cocos, et se mit à faire un lampion avec sa coque, une mèche avec son caire, et à exprimer de sa noix un peu d'huile pour mettre dans son lampion. Pen-

dant que le nègre s'occupait ainsi, l'aveugle lui dit en soupirant : Il n'y a donc plus de lumière au monde ? Il y a celle du soleil répondit le nègre. Qu'est-ce que le soleil ? reprit l'aveugle. Je n'en sais rien, répondit l'Africain, si ce n'est que son lever est le commencement de mes travaux, et son coucher en est la fin. Sa lumière m'intéresse moins que celle de mon lampion qui m'éclaire dans ma caze : sans elle je ne pourrais vous servir pendant la nuit. Alors, montrant son petit coco, il dit : Voilà mon soleil. A ce propos un homme du village qui marchait avec des béquilles, se mit à rire ; et croyant que l'aveugle était un aveugle-né, il lui dit : Apprenez que le soleil est un globe de feu qui se lève tous les jours dans la mer, et qui se couche tous les soirs à l'occident dans les montagnes de Sumatra. C'est ce que vous verriez vous-même, ainsi que nous tous, si vous jouissiez de la vue. Un pêcheur prit alors la parole, et dit au boiteux : on voit bien que vous n'êtes jamais sorti de votre village. Si vous aviez des jambes, et que vous eussiez fait le tour de l'île de Sumatra, vous sauriez que le soleil ne se couche point dans ses montagnes ; mais il sort tous les matins de la mer, et il y rentre tous les soirs pour se rafraîchir ; c'est ce que je vois tous les jours le long des côtes.

Un habitant de la presqu'île de l'Inde dit alors au pêcheur : Comment un homme qui a le sens commun peut-il croire que le soleil est un globe de feu, et que chaque jour il sort de la mer, et qu'il y rentre sans s'éteindre ? Apprenez donc que le soleil est une deuta ou divinité de mon pays, qu'il parcourt tous les jours le ciel sur un char, tournant autour de la montagne d'Or de Merouwa ; que lorsqu'il s'éclipse, c'est qu'il est englouti par les serpens ragoū et kétou, dont il n'est délivré que par les prières des Indiens sur les bords du Gange. C'est une ambition bien folle à un habitant de Sumatra de croire qu'il ne luit que sur l'horizon de son île ; elle ne peut entrer que dans la tête d'un homme qui n'a navigué que dans une pirogue. Un Lascar, patron d'une barque de commerce qui était à l'ancre, prit alors la parole, et dit : C'est une ambition encore plus folle de croire que le soleil préfère l'Inde à tous les pays du monde. J'ai voyagé dans la mer rouge, sur les côtes de l'Arabie, à Madagascar, aux îles Moluques et aux Philippines ; le soleil éclaire tous ces pays, ainsi que l'Inde. Il ne tourne point autour d'une montagne ; mais il se lève dans les îles du Japon, qu'on appelle, pour cette raison, Jepon ou Gé-puen, naissance du soleil, et il se couche bien loin à l'occident ;

derrière les îles d'Angleterre. J'en suis bien sûr, car je l'ai ouï dire dans mon enfance à mon grand-père qui avait voyagé jusqu'aux extrémités de la mer. Il allait en dire davantage, lorsqu'un matelot anglais de notre équipage l'interrompit, en disant : Il n'y a point de pays où l'on connaisse mieux le cour du soleil qu'en Angleterre : apprenez donc qu'il ne se lève et ne se couche nulle part. Il fait sans cesse le tour du monde ; et j'en suis bien certain, car nous venons de le faire aussi, et nous l'avons rencontré par-tout. Alors, prenant un rotin des mains d'un des auditeurs, il traça un cercle sur le sable, tâchant de leur expliquer le cours du soleil d'un tropique à l'autre ; mais, n'en pouvant venir à bout, il prit à témoin de tout ce qu'il voulait dire le pilote de son vaisseau. Ce pilote était un homme sage qui avait entendu toute la dispute sans rien dire ; mais quand il vit que tous les auditeurs gardaient le silence pour l'écouter, il prit alors la parole, et leur dit : « Chacun de vous trompe les autres, et en est trompé. Le soleil ne tourne point autour de la terre, mais c'est la terre qui tourne autour de lui, lui présentant tour à tour en 24 heures les îles du Japon, les Philippines, les Moluques, Sumatra, l'Afrique, l'Europe, l'Angleterre, et bien d'autres pays.

Le soleil ne luit point seulement pour une montagne, une île, un horizon, une mer, ni même pour la terre; mais il est au centre de l'univers, d'où il éclaire avec elle cinq autres planètes qui tournent aussi autour de lui, et dont quelques-unes sont bien plus grosses que la terre, et bien plus éloignées qu'elle du soleil. Telle est entre autres saturne, de trente mille lieues de diamètre, et qui en est à deux cents quatre-vingt-cinq millions de lieues de distance. Je ne parle pas des lunes qui renvoient aux planètes éloignées du soleil sa lumière, et qui sont en bon nombre. Chacun de vous aurait une idée de ces vérités, s'il jetait seulement la nuit les yeux au ciel, et s'il n'avait pas l'ambition de croire que le soleil ne luit que pour son pays ». Ainsi parla, au grand étonnement de ses auditeurs, le pilote qui avait fait le tour du monde et observé les cieux.

Il en est de même, ajouta le disciple de Confucius, de Dieu comme du soleil. Chaque homme croit l'avoir à lui seul, dans sa chapelle, ou au moins dans son pays. Chaque peuple croit renfermer dans ses temples, celui que l'univers visible ne renferme pas. Cependant, est-il un temple comparable à celui que Dieu lui-même a élevé pour rassembler tous les hommes dans la même communion? Tous

les temples du monde ne sont faits qu'à l'imitation de celui de la nature. On trouve, dans la plupart, des lavoirs ou bénitiers, des colonnes, des voûtes, des lampes, des statues, des inscriptions, des livres de la loi, des sacrifices, des autels et des prêtres. Mais dans quel temple y a-t-il un bénitier aussi vaste que la mer, qui n'est point renfermée dans une coquille? d'aussi belles colonnes que les arbres des forêts ou ceux des vergers chargés de fruits? une voûte aussi élevée que le ciel, et une lampe aussi éclatante que le soleil? Où verra-t-on des statues aussi intéressantes que tant d'êtres sensibles qui s'aiment, qui s'entre-aident et qui parlent? des inscriptions aussi intelligibles et plus religieuses que les bienfaits même de la nature? un livre de la loi aussi universel que l'amour de Dieu fondé sur notre reconnaissance, et que l'amour de nos semblables sur nos propres intérêts? des sacrifices plus touchans que ceux de nos louanges pour celui qui nous a tout donné, et de nos passions pour ceux avec lesquels nous devons tout partager? enfin un autel aussi saint que le cœur de l'homme de bien, dont Dieu même est le pontife? Ainsi, plus l'homme étendra loin la puissance de Dieu, plus il approchera de sa connaissance; et plus il aura d'indulgence pour les hommes, plus il

imitera sa bonté. Que celui donc qui jouit de la lumière de Dieu répandue dans tout l'univers, ne méprise pas le superstitieux qui n'en aperçoit qu'un petit rayon dans son idole, ni même l'athée qui en est tout-à-fait privé, de peur qu'en punition de son orgueil il ne lui arrive comme à ce philosophe qui, voulant s'approprier la lumière du soleil, devint aveugle, et se vit réduit, pour se conduire, à se servir du lampion d'un nègre.

Ainsi parla le disciple de Confucius; et tous les gens du café qui disputaient sur l'excellence de leurs religions, gardèrent un profond silence.

LA CHAUMIERE INDIENNE.

AVANT-PROPOS.

VOICI un petit conte indien qui renferme plus de vérités que bien des histoires. Je l'avais destiné à augmenter la relation d'un voyage à l'Ile de France, publiée en 1773, et que je me propose de faire réimprimer avec des additions. Comme j'y parle des Indiens qui sont dans cette île, j'avais voulu y joindre un tableau des mœurs de ceux qui sont dans l'Inde, d'après des notes assez intéressantes que je m'étais procurées. J'en avais donc formé un épisode que j'avais lié à une anecdote historique qui en fait le commencement. C'est à l'occasion d'une compagnie de savans anglais envoyés, il y a une trentaine d'années, dans diverses parties du monde, pour y recueillir des lumières sur plusieurs objets des sciences. J'y parle d'un d'entre eux qui vint aux Indes, pour

concourir aux progrès de la vérité; mais comme cet épisode formait un hors-d'œuvre dans mon ouvrage, j'ai jugé à propos de le publier séparément.

Je proteste ici que je n'ai eu aucune intention de jeter quelque ridicule sur les académies, quoique j'aie beaucoup à m'en plaindre, non par rapport à ma personne, mais à cause des intérêts de la vérité,* qu'ils persécutent souvent, quand elle contrarie leurs systèmes. Je suis d'ailleurs trop redevable à plusieurs savans anglais qui, sans me connaître, et par le seul amour des sciences, ont honoré mes Etudes de la Nature de leurs plus glorieux suffrages, qu'ils n'ont pas craint de publier, comme on peut le voir, entre autres, dans un extrait de leurs journaux rapporté par le Moniteur français, le 9 février 1790. Le caractère, que j'ai donné à un de leurs confrères, est une preuve

* Voyez la note première à la fin de l'avant-propos.

non

non équivoque de mon estime pour eux. Certainement j'ai dû regarder comme une démarche qui mérite toute la reconnaissance de leur nation, d'avoir cherché à importer des lumières des pays étrangers en Angleterre, ainsi que je considère celle d'en avoir exporté d'Angleterre dans des pays sauvages par les voyages de Cook et de Banck, comme digne de toute celle du genre humain. La première a été imitée depuis par le Danemarck, et la seconde par la France*; mais toutes deux bien malheureusement, puisque de douze savans voyageurs danois, il n'en est revenu qu'un seul dans sa patrie, et que l'on n'a aucune nouvelle des deux vaisseaux de guerre français envoyés à cette mission d'humanité, et commandés par l'infortuné de la Peirouse. Ce n'est donc point la science en elle-même que je blâme; mais j'ai voulu faire voir que les corps savans, par leur ambition,

* Voyez la note seconde à la fin de l'avant-propos.

leur jalousie et leurs préjugés, ne servent que trop souvent d'obstacles à ses progrès.

Je me suis proposé un but encore plus utile, c'est de remédier aux maux dont l'humanité est affligée aux Indes. Ma devise est de secourir les malheureux, et j'étends ce sentiment à tous les hommes. Si la philosophie est venue autrefois des Indes en Europe, pourquoi ne retourneraitelle pas aujourd'hui de l'Europe civilisée aux Indes devenues barbares à leur tour ? Il vient de se former, à Calcuta, une société de savans anglais qui détruiront peut-être un jour les préjugés de l'Inde, et par ce bienfait compenseront les maux qu'y ont apportés les guerres et le commerce des Européens. Pour moi, qui n'influe sur rien, afin de donner plus de faveur et de graces à mes argumens, j'ai tâché de les revêtir de celles d'un conte. C'est avec des contes qu'on rend par-tout les hommes attentifs à la vérité.

Nous sommes tous d'Athène en ce point; et moi-même,
Au moment que je fais cette moralité,
Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

LA FONTAINE. *Le pouvoir des fables*, liv. 8, fable 4.

On a dit avec plus d'esprit que de raison, que la fable était née dans les pays despotiques de l'Orient, et qu'on y avait voilé la vérité, afin qu'elle pût s'approcher des tyrans. Mais je demande si un Sultan ne se trouverait pas plus offensé de se voir peint sous l'emblême d'un chat-huant ou d'un léopard, que d'après nature; et si des vérités de réflexion ne le blesseraient pas pour le moins autant que des vérités directes? Thomas Rhoé, ambassadeur d'Angleterre auprés de Sélim-Cha, empereur du Mogol, rapporte que ce prince très-despotique ayant fait ouvrir devant lui des coffres qui arrivaient d'Angleterre, afin d'y prendre quelques présens qui lui étaient destinés, fut fort surpris d'y trouver un tableau représentant un Satyre qu'une Vénus me-

nait par le nez. « Il s'imagina, dit-il, que « cette peinture était faite en dérision « des peuples de l'Asie; qu'ils y étaient « figurés par le Satyre noir et cornu, « comme étant d'une même com- « plexion, et que la Vénus, qui me- « nait le Satyre par le nez, représen- « tait le grand empire que les femmes « de ce pays-là ont sur les hommes. »

Thomas Rhoé, à qui ce tableau était adressé, eut bien de la peine à en détruire l'effet dans l'esprit du Mogol, en lui donnant une idée de nos fables; il recommande, à cette occasion, bien expressément aux directeurs de la compagnie des Indes, en Angleterre, de n'envoyer à l'avenir aucune peinture allégorique aux Indes, parce que les princes, dit-il, y sont très-soupçonneux. C'est en effet le caractère des despotes. Je crois donc que nulle part les fables n'ont été imaginées pour eux, si ce n'est pour les flatter.

En général, le goût pour les fables est répandu par toute la terre, mais bien plus dans les pays libres que

dans les despotiques. Les peuples sauvages fondent leurs traditions sur des fables : il n'y a point de pays où elles aient été plus communes que dans la Grèce, où tous les objets de la nature, de la politique et de la religion n'étaient que des résultats de quelques métamorphoses. Il y avait peu de familles illustres qui n'eût quelque animal au nombre de ses ancêtres, et qui ne comptât parmi ses cousins ou ses cousines, des taureaux, des cygnes, des rossignols, des tourterelles, des corneilles ou des pies. On peut observer que les Anglais, dans leur littérature, ont un goût particulier pour l'allégorie, quoique la vérité puisse se dire chez eux fort librement. Les Asiatiques ont été dans le même cas, du tems d'Ésope et de Lockman; mais on ne trouve plus aujourd'hui chez eux de fabulistes, quoique leur pays soit rempli de sultans.

Ce sont les peuples les plus rapprochés de la nature, et par consé-

quent les plus libres, qui ont le plus aimé à orner la vérité de fables : c'est par un effet de l'amour même de la vérité qui est le sentiment des lois de la nature. La vérité est la lumière de l'ame, comme la lumière physique est la vérité des corps. L'une et l'autre réunies donnent la science de ce qui est : celle-ci éclaire les objets, celle-là nous en montre les convenances ; et comme dans le principe, toute lumière tire son origine du soleil, toute vérité tire la sienne de Dieu, dont cet astre est la plus sensible image. Peu d'hommes peuvent supporter la lumière pure du soleil. C'est à cause de la faiblesse de nos yeux, que la nature nous a donné des paupières pour les voiler au degré qui nous convient ; qu'elle a planté la terre de forêts, dont les feuillages verts nous offrent des ombrages doux et transparens, et qu'elle répand dans les cieux des vapeurs et des nuages, pour affaiblir les rayons trop vifs de l'astre du jour. Peu d'hommes aussi

peuvent saisir les vérités purement métaphysiques. C'est à cause de la faiblesse de notre intelligence, que la nature nous a donné l'ignorance, pour servir de paupière à notre ame : c'est par son moyen que l'ame s'ouvre par degrés à la vérité, qu'elle n'en admet que ce qu'elle en peut supporter, qu'elle s'entoure de fables qui sont comme autant de berceaux, à l'ombre desquels elle la contemple ; et lorsqu'elle veut s'élever jusqu'à la Divinité même, elle la voile d'allégories et de mystères pour en soutenir l'éclat.

Nous ne verrions pas la lumière du soleil, si elle ne s'arrêtait sur des corps ou au moins sur des nuages. Elle nous échappe hors de notre atmosphère, et nous éblouit à sa source. Il en est de même de la vérité ; nous ne la saisirions pas si elle ne se fixait sur des événemens sensibles, ou au moins sur des métaphores et des comparaisons qui la réfléchissent; il lui faut un corps qui la renvoie. No-

tre entendement n'a point de prise sur les vérités purement métaphysiques : il est ébloui par celles qui émanent de la Divinité, et il ne peut saisir celles qui ne se reposent pas sur ses ouvrages. C'est par cette dernière raison que le langage des peuples civilisés ne peint rien, parce qu'il est plein d'idées vagues et d'abstractions ; et celui des peuples simples et naturels est très-expressif, parce qu'il est rempli de similitudes et d'images. Les premiers sont habitués à cacher leurs sentimens ; les seconds, à les étendre. Mais comme souvent les nuages dispersés sous mille formes phantastiques, décomposent les rayons du soleil en teintes plus riches et plus variées que celles qui colorent les ouvrages réguliers de la nature ; ainsi les fables réfléchissent la vérité avec plus d'étendue que les événemens réels : elles la transportent dans tous les règnes ; elles l'approprient aux animaux, aux arbres, aux élémens, et en font jaillir mille reflets ; ainsi les

rayons du soleil se jouent, sans s'éteindre, au fond des eaux, y réflettent les objets de la terre et des cieux, et redoublent leurs beautés par des consonnances.

L'ignorance est donc aussi nécessaire à la vérité que l'ombre l'est à la lumière, puisque c'est des premières que se forment les harmonies de notre intelligence, comme des secondes se composent celles de notre vue.

Les moralistes, comme je l'ai déjà observé dans mes Études, ont presque toujours confondu l'ignorance avec l'erreur. L'ignorance, à la considérer seule et sans la vérité, avec laquelle elle a de si douces harmonies, est le repos de notre intelligence; elle nous fait oublier les maux passés, nous dissimule les présens et nous cache ceux de l'avenir; enfin elle est un bien, puisque nous la tenons de la nature: l'erreur, au contraire, est l'ouvrage de l'homme; elle est toujours un mal; c'est une fausse lumière qui luit pour nous égarer. Je ne puis mieux la comparer qu'à la

lueur d'un incendie qui dévore les habitations qu'elle éclaire. Il est remarquable qu'il n'y a pas un seul mal moral ou physique qui n'ait pour principe une erreur. Les tyrannies, l'esclavage, les guerres sont fondées sur des erreurs politiques et même sacrées ; car les tyrans, qui les ont répandues pour établir leur puissance, les ont toujours dérivées de la Divinité ou de quelque vertu, afin de les faire respecter des hommes.

Il est cependant bien facile de distinguer l'erreur de la vérité. La vérité est une lumière naturelle qui luit d'elle-même par toute la terre, parce qu'elle vient de Dieu ; l'erreur est une lueur artificielle qui a besoin sans cesse d'être alimentée, et qui ne peut jamais être universelle, parce qu'elle n'est que l'ouvrage des hommes. La vérité est utile à tous les hommes ; l'erreur n'est profitable qu'à quelques-uns, et est nuisible à tous, parce que l'intérêt particulier est l'ennemi de l'intérêt général, quand il s'en sépare.

Il faut bien prendre garde de con-

fondre la fable avec l'erreur. La fable est le voile de la vérité, et l'erreur en est le phantôme. Ce fut souvent pour le dissiper que la fable fut imaginée; cependant quelque innocente qu'elle soit dans son principe, elle devient dangereuse lorsqu'elle prend le caractère principal de l'erreur, c'est-à-dire, lorsqu'elle tourne au profit particulier de quelques hommes. Par exemple, il importait peu qu'on eût fait jadis de la lune, sous le nom de Diane, une déesse toujours vierge, qui présidait à la chasse. Cette allégorie signifiait que la lumière de la lune était favorable aux chasseurs, pour tendre des pièges aux bêtes fauves, et que l'exercice de la chasse détruisait la passion de l'amour. Il n'y eut pas un grand mal quand on lui dédia le pin * dans les forêts : cet arbre devint un rendez-vous de chasse. Il n'y eut pas encore un grand mal quand un chasseur, pour s'attirer la protection de Diane, y suspendit la

* Voyez la note troisième à la fin de l'avant-propos.

tête d'un loup. Mais quand il y mit la peau toute entière, il se trouva des gens qui songèrent à en profiter; ils bâtirent à la déesse une chapelle où l'on offrit non-seulement la peau d'un loup, mais des moutons, afin de préserver des loups le reste du troupeau. Les offrandes s'y multiplièrent à l'occasion de la hure de quelque monstrueux sanglier qui avait bouleversé les vignes, et qui avait mis à ses trousses tous les chiens et toute la jeunesse du voisinage. Les chasseurs y attirèrent les pélerins, et les pélerins, les marchands. Il se forma bientôt un bourg autour de la chapelle qui, parmi tant de gens crédules, ne tarda pas d'avoir ses oracles. Comme on y prédisait des victoires, les rois y envoyèrent des présens; alors la chapelle devint un temple, et le bourg, une ville qui eut des pontifes, des magistrats, des territoires. Bientôt on leva des impôts sur les peuples, pour lui bâtir des temples magnifiques comme celui d'Ephèse; et comme la crainte a encore plus de pouvoir que

la confiance sur l'esprit humain, pour rendre le culte de Diane redoutable, on lui sacrifia des hommes dans la Tauride. Ainsi concourut au malheur des peuples, une allégorie imaginée pour leur bonheur, parce qu'elle tourna au profit d'une ville ou d'un temple.

La vérité même est funeste aux hommes, quand elle devient le patrimoine d'une tribu. Il y a certainement bien loin de la tolérance de l'évangile à l'intolérance de l'inquisition, et du précepte donné par Jésus à ses apôtres, de secouer la poussière de leurs pieds des maisons où on refusait de les recevoir, et de son indignation lorsqu'ils lui proposèrent d'y faire tomber le feu du ciel, à la destruction des anciens Indiens de l'Amérique et aux bûchers des auto-da-fé.

Il y a, à la galerie des tuileries, à droite, en entrant dans le jardin, une colonne ionique que le célèbre Blondel, professeur d'architecture, montrait comme un modèle à ses élèves; il leur faisait observer que toutes cel-

les qui la suivaient, allaient en diminuant de plus en plus en beauté. La première, disait-il, est l'ouvrage d'un fameux sculpteur, et les autres ont été faites successivement par des artistes qui se sont écartés de ses graces et proportions, à mesure qu'ils s'en éloignaient. Celui qui a sculpté la seconde, a assez bien imité la première; mais celui qui a fait la troisième, ne copiait plus que la seconde: ainsi, de copie en copie, la dernière se trouve fort au-dessous de l'original. J'ai comparé bien des fois l'évangile à cette belle colonne des tuileries, et les ouvrages des commentateurs anciens à celles du reste de la galerie. Mais si on mettait de suite les commentateurs modernes jusqu'à nos jours, quelles colonnes informes offriraient leurs volumes! et qui, dans les tempêtes de la vie, oserait s'y appuyer?

Puisque la vérité est un rayon de la lumière céleste, elle luira toujours pour tous les hommes, pourvu qu'on ne mette pas d'impôts sur leurs fenê-

tres; mais dans tous les genres, combien de corps fondés pour la propager, par cela même qu'elle tourne à leur profit, y substituent celle de leurs bougies ou de leurs lanternes! Ils en viennent bientôt, quand ils sont puissans, à persécuter ceux qui la trouvent: et quand ils ne le sont pas, ils leur opposent une force d'inertie qui les empêche de la répandre: voilà pourquoi ceux qui l'aiment, s'éloignent souvent des hommes et des villes. Telle est la vérité que j'ai voulu prouver dans ce petit ouvrage. Heureux si je peux contribuer, dans ma patrie, au bonheur d'un seul infortuné, en peignant aux Indes celui d'un Paria dans sa chaumière!

Ce n'est qu'à vous, auguste assemblée des représentans de la France, qu'il appartient de faire du bien à tous les hommes, en détruisant les obstacles qui s'opposent à la vérité, puisqu'elle est la source de tous les biens, et qu'elle se répand par toute la terre. Rome et Athènes ne défendirent que leur liberté. Les peuples

modernes n'ont combattu que pour étendre leur religion et leur commerce. Tous ont opprimé l'univers ; vous seule avez défendu ses droits en sacrifiant vos privilèges. Un jour il s'intéressera à votre bonheur, comme vous vous êtes intéressée à ses destins. Puisse le monarque vertueux qui vous a convoquée et a sanctionné vos laborieux travaux, en partager la gloire à jamais ! Son nom sera immortel comme vos lois. Les peuples anciens ont fixé leur principale époque à celle qui importait le plus à leurs plaisirs, à leur puissance ou à leur liberté ; les Grecs, si amoureux des fêtes, à leurs olympiades ; les Romains, si patriotes, à la fondation de Rome ; les peuples opprimés, à la naissance de leurs religions ; mais les peuples, que vous rappelez au bonheur auquel la nature les destinait, dateront les droits de l'homme, aussi anciens que le monde, du règne de Louis XVI.

NOTES.

NOTES.

(1) *A cause de l'intérêt de la vérité.* La science, cette commune de l'esprit humain, a aussi ses aristocraties; ce sont les académies. On en jugera par la conduite d'un de leurs principaux membres, à l'égard de ma Théorie des Marées.

D'abord il l'a décriée tant qu'il l'a pu dans ses sociétés particulières; il a empêché les journaux, sur lesquels les académies étendent leur influence, c'est-à-dire, les plus répandus, d'en faire aucun extrait : il s'est même amusé, m'a-t-on dit, dans ses cercles privés, à jeter des ridicules sur mes noms de baptême qui sont à la tête de mes Études de la Nature, parce que je n'ai pas l'honneur d'accompagner, comme lui, mon nom de famille d'une longue suite de titres académiques. Comme pendant l'ancien régime, son nom était dans toutes les feuilles publiques, et sa personne dans toutes les antichambres des grands, il lui a été facile d'agir comme il l'a voulu à l'égard d'un solitaire qui ne s'occupait que de l'étude de la nature; mais jugeant, depuis la révolution, que tous ses moyens de crédit pourraient fort bien ne plus s'entr'aider, et voyant mes travaux, malgré ses obstacles, gagner peu-à-peu de la faveur, il a changé de conduite à mon égard. Il est venu, l'été dernier, me voir à la campagne où j'étais allé passer quelques jours. Il répandit d'abord dans le voisinage que j'étais un de ses bons et anciens amis. La vérité est que je ne lui avais jamais parlé, et que, malgré sa célébrité, je ne me rappelais pas même l'avoir vu. Il vint donc dans la maison où j'étais, et

nous eûmes ensemble une conversation particulière ; dont je retrancherai ici tout ce qui n'a pas rapport à ma Théorie des Marées, l'objet secret de sa visite.

Après quelques préambules de complimens, il me dit : — « C'est bien dommage, Monsieur, que vous ayiez » avancé dans vos Etudes de la Nature, que la fonte » des glaces polaires était la cause des marées. C'est une » opinion insoutenable, contraire à celle de toutes les » académies de l'Europe : c'est une grande erreur. » — « Monsieur, lui répondis-je, vous auriez dû la réfuter. » — « Que réfuter, lorsque vous n'avez apporté aucune » preuve en faveur de votre Théorie ? » — « Il y en a » deux fois plus que dans celle des astronomes. Je pour- » rais en faire des volumes in-4.°, si je recueillais seu- » lement celles que j'ai notées dans les voyages des » marins. Après tout, je ne manque pas de suffrages. — « Oh ! il ne faut pas s'arrêter à ce que disent quel- » ques journaux qui n'y entendent rien. » Je soupçon- nai alors qu'il voulait parler de l'extrait des papiers anglais rapporté par le Moniteur. « Quand il n'y au- » rait, lui dis-je, dans ma Théorie, que l'objection » géométrique que j'ai faite contre les académiciens » qui se sont égarés sur les pas de Newton, en con- » cluant, de la grandeur des degrés vers les pôles, » que la terre y était applatie, vous auriez dû y répon- » dre. » — « Qu'entendez-vous par un degré, repris- » il avec chaleur ? » — « Ce qu'entendent tous les géo- » mètres, la 360e. partie d'un cercle. » — « Vous êtes » tombé dans la même erreur que M. de la Hire, il y » a 130 ans. Ce n'est point par l'arc d'un cercle qu'on » mesure un degré, c'est par sa perpendiculaire. » En même tems, pour me le démontrer, il tira de sa poche

un crayon blanc, et se mit à tracer, sur une porte, un cercle, deux rayons, une corde, des sinus, etc.... Je l'arrêtai, en lui disant : — « Vous sortez de la question. » Ce n'est point de la perpendiculaire du degré de » Tornéo, dont les académiciens ont rapporté la me- » sure, mais de la portion de la courbe terrestre com- » prise entre deux rayons qui mesurent un degré cé- » leste du méridien. Ils ont trouvé au cercle polaire » cette portion de la circonférence de la terre qu'ils » appellent, ainsi que moi, un degré, de 57,422 toises, » qui s'est trouvé surpasser de 674 toises le degré me- » suré au Pérou, près de l'équateur, degré dont l'arc » ne contient que 56,748 toises; d'où ils ont conclu » que les degrés ou portions de la circonférence de la » terre, correspondans aux degrés du méridien cé- » leste, allaient en croissant vers les pôles, et que, par » conséquent, la circonférence de la terre y était ap- » platie. Maintenant, si vous pouvez faire entrer cette » courbe construite sur le diamètre de la sphère et » formée de degrés plus grands que ceux de la sphère, » dans la sphère même, j'ai tort. »

Ne sachant que me répondre, il changea de conversation.

Il me dit : — » Vous avez avancé que les marées » étaient de douze heures dans la mer du Sud, et cela » n'est pas. » — « Je n'ai pas dit cela, lui répondis-je, » quoique je sois disposé à le croire pour tout l'hémis- » phère entier; mais je n'ai pas eu des preuves suffi- » santes pour l'affirmer. Je n'ai cité que cinq à six en- » droits de la mer du Sud où les marées sont de douze » heures. J'en ai trouvé depuis plusieurs autres d'une » égale durée dans la mer des Indes, et même dans

» notre hémisphère, entre autres, celles du Tonquin » rapportées par Dampierre. » Comme il se trouva sous ma main un quatrième volume de mes Études de la Nature, je lui montrai, dans l'avis qui est en tête, les témoignages de Carteret, de Byron, de Cook, de Clerke, sur les marées de douze heures dans la mer du Sud. Après les avoir lus, il me dit : — « Savez-vous » l'anglais ? Je me rappelai alors la circonstance où le médecin malgré lui demande : savez-vous le latin ? « Non, lui répondis-je ; et je crus qu'il allait me parler anglais. « Il ne faut pas, reprit-il, citer d'après » des traductions. J'ai chez moi vos voyageurs en originaux ; il n'y est nulle part question des marées de » douze heures. J'en suis bien sûr, car j'ai fait un » traité de toutes les marées du globe que j'ai trouvées par-tout égales aux nôtres. » Il me parut d'abord fort étrange qu'il eût fait un traité des marées de tout le globe, sans avoir cité des traductions ; mais ce point ne méritait pas de réponse. « Comment, lui dis-je, » vous voulez que des traducteurs aussi éclairés et » aussi exacts que ceux que j'ai cités, se soient trompés sur des points aussi importans à la navigation et « à l'astronomie, et qu'ils aient affirmé que les marées » étaient de douze heures dans plusieurs endroits de la » mer du Sud, lorsque les voyageurs, qu'ils traduisaient, assuraient positivement qu'elles n'étaient que » de six heures ! cela est impossible. »

Alors je mis fin à la conversation, en lui disant : « Attaquez publiquement ma Théorie, et je vous répondrai. » Il me repartit qu'il n'en avait pas l'intention, mais qu'il était venu pour m'éclairer. J'ai rapporté le précis de notre dialogue ; c'est au public à

juger de quel côté ont été la bonne foi et la lumière.

J'ai réfuté l'erreur des académiciens avec des preuves simples et intelligibles à tout le monde ; pourquoi n'en emploient-ils pas de semblables à mon égard, si je suis moi-même dans l'erreur ?

Il ne s'agit que d'une vérité élémentaire de géométrie. Il est certain que la demi-circonférence de la terre contient 180 degrés, et que ses degrés étant, pour la plupart, plus grands que les 180 degrés de la demi-sphère construite sur le même diamètre, elle ne peut y être renfermée.

Un officier du génie m'écrivit de Mézières, il y a deux ans, que, par ce simple raisonnement, il avait réduit un professeur de mathématiques, non au silence, car quel professeur s'y est vu forcé ? mais à répondre une absurdité. Je lui disais, m'écrit-il, que la courbe terrestre étant plus étendue que l'arc sphérique, elle ne pouvait y être renfermée, si on ne l'y supposé rentrante, et les pôles creusés en entonnoir. Le croirez-vous, ajoute-t-il, il m'a répondu : J'aime mieux croire que les pôles du monde sont creusés en entonnoir, que de croire que Newton s'est trompé.

Plusieurs Newtoniens sont disposés à adopter ma Théorie des Marées par la fonte des glaces polaires ; c'est déjà un grand point de gagné : mais ils veulent que je leur accorde l'applatissement des pôles, avec l'élévation des mers sous l'équateur, par la force centrifuge ; et c'est ce qui est contraire à l'expérience. Je pourrais faire de nouveaux volumes en faveur de ma Théorie, dussent-ils devenir la proie des contrefacteurs, comme le reste de mes ouvrages. Mais comment détruire une erreur consacrée par le nom de Newton, et

professée par tous les géomètres de l'Europe ? Comment lutter seul contre des académies coalisées entre elles, qui ferment les yeux à l'évidence, et leurs journaux à mes preuves ?

Malgré leur indifférence, j'ose leur prédire que cette vérité, qu'ils rejettent, deviendra un jour la base de l'étude de la nature.

O hommes de mon siècle, on ne vous intéresse qu'avec des contes !

P. S. Je me suis trompé en accusant les astronomes d'inconséquence, ainsi que je l'ai dit franchement dans une note de l'avis du premier volume de ma quatrième édition des Etudes de la Nature. J'ignorais qu'ils supposaient à la terre les degrés de son méridien, la plupart, plus petits que ceux de la sphère, sur-tout près de l'équateur. Je n'admets pas leur théorie, et il ne me sera pas difficile de la réfuter un jour par des preuves de fait, géographiques et physiques.

J'ai encore bien d'autres objections à faire contre elle. Si la force centrifuge élève la mer, sous l'équateur, de cinq lieues et demie au dessus des pôles, elle doit y élever encore davantage l'atmosphère qui est un fluide bien plus mobile que l'océan. Le baromètre, chargé de ce grand volume d'air, devrait hausser considérablement sous la ligne : or, c'est ce qui n'arrive pas. Par la même raison, si la lune, en passant au méridien, attire l'Océan, elle doit aussi attirer l'atmosphère, et le baromètre alors devrait hausser et annoncer les marées : or, c'est ce qui n'arrive pas. On ne peut répondre à ces objections que par des sophismes.

D'un autre côté, on explique, par ma Théorie de la fonte alternative des glaces polaires, une infinité de

problêmes inexplicables par celle des physiciens. Par exemple, pourquoi l'hiver est-il plus tiède et l'été plus froid sur les bords de la mer Atlantique, que dans les parties correspondantes des continens ? C'est parce qu'en hiver l'Océan Atlantique vient de la zone torride, et qu'en été il descend de la zone glaciale. Voyez la note citée du premier volume des Etudes. On peut expliquer, par la même Théorie, pourquoi les îles de l'Asie sont plus chaudes que celles de l'Amérique situées aux mêmes latitudes, ainsi que beaucoup d'autres effets physiques dont je ne peux m'occuper ici.

(2) . . . *Et la seconde par la France.* La France n'a eu besoin d'imiter aucune nation sur ces deux points : depuis long-tems elle envoyait des savans dans les pays étrangers, et y répandait ses arts, ses modes et sa langue, mais c'était pour sa gloire. Il faut espérer qu'elle la dirigera au bonheur des hommes par sa nouvelle constitution. Le patriotisme n'est qu'une des branches de l'humanité.

(3) . . . *Quand on lui dédia le pin.* On dédia pareillement le chêne à Jupiter, l'olivier à Minerve, le pin à Pan, le laurier à Apollon, le myrthe à Vénus, etc... On consacra aussi des arbres aux demi-dieux et aux héros : le peuplier était l'arbre d'Hercule. Enfin des nymphes, des bergers et des bergères eurent part au reste de la végétation : la jalouse Clithie donna sa jaunisse et son attitude au tournesol ; Adonis teignit de son sang la fleur qui porte son nom, etc. Les plantes, et sur-tout les arbres, furent les premiers monumens des hommes. J'ai donc pu faire servir, à l'Ile de France, deux cocotiers de monumens à la naissance de Paul et de Virginie, sans prendre cette

idée dans un poète moderne célèbre qui s'en est plaint sans sujet; il est assez riche de ses propres idées, pour qu'on puisse lui en emprunter. Mais si celle-là n'était pas dans la nature, je l'aurais trouvée comme lui dans les anciens, ses modèles. Elle est fort commune chez les botanistes qui déterminent, avec des plantes nouvelles, des époques d'amitié et de reconnaissance, en leur faisant porter les noms de leurs patrons et de leurs amis. Enfin les astronomes ont étendu ce sentiment aux astres, et les marins aux terres, aux fleuves et aux îles qu'ils découvrent, auxquels ils donnent des noms de saints, de rois, de capitaines, d'événemens, de conquêtes et de massacres dont ils veulent conserver le souvenir. Quand la plupart des objets de la terre et des cieux servent de monumens aux passions des hommes, et souvent à leurs fureurs, n'ai-je pu avoir la pensée de consacrer, dans une forêt, deux arbres à l'innocence et à l'amour maternel?

PRÉAMBULE

DE LA

CHAUMIÈRE INDIENNE.

LE début de ce petit ouvrage a été marqué par trois sortes de succès.

Le premier, c'est que, dès qu'il a été publié sous format in-18, il en a paru plusieurs contre-façons au Palais-Royal.

Le second succès de la Chaumière Indienne, est de m'avoir attiré des éloges des journalistes les plus distingués, et des lettres pleines d'intérêt, de beaucoup de mes lecteurs. Rien n'est agréable comme une amitié nouvelle. Toutes les primeurs plaisent, et sur-tout celles du cœur. Quelque sensible que j'y sois, il ne m'est pas possible de les cultiver toutes. Parmi les personnes qui me font l'honneur de rechercher ma correspondance, il y en a, et ce ne sont pas toujours des dames, qui, de peur, disent-elles, de m'importuner, m'écrivent de petites lettres qui demandent de grandes réponses : le contraire m'arrangerait beaucoup mieux. C'est sans doute la plus douce de mes jouissances, de voir les sentimens sortis de mon ame y retourner avec ceux des amis qu'ils m'ont conciliés; mais c'est une de mes plus grandes pei-

nes, de ne pouvoir suffire à des relations si intéressantes. Je suis seul, ma santé est mauvaise, et je ne peux écrire que quelques heures de la matinée; j'ai des matériaux considérables à arranger, que je n'ai ni la force, ni le tems de mettre en ordre; ma fortune même est un obstacle à mes correspondances, car beaucoup de ces lettres m'arrivent de fort loin sans être affranchies. J'espère que ces considérations, qui me forcent de tant de manières au laconisme ou au silence, me serviront d'excuses auprès de la plupart de mes lecteurs, dont les suffrages, d'ailleurs, sont la plus agréable récompense de mes travaux.

Le troisième succès de la Chaumière Indienne, est d'avoir excité l'envie. Des journalistes m'ont attaqué dans leurs feuilles. Un abbé, déguisé sous le nom d'un Anglais, a prétendu, dans son journal, que, sous le nom de Brames, je voulais tourner nos prêtres en ridicule. A la vérité, il a dit à une dame de ses souscripteurs, qui lui en faisait des reproches, que s'il avait su qu'elle fût de mes amies, il n'aurait pas publié cette lettre: tant il est vrai que c'est l'intérêt et non la vérité qui guide un écrivain mercenaire!

Un journaliste académicien s'est plaint avec amertume d'une note de mon avant-propos, où je parle de l'applatissement des pôles comme d'une erreur. Un autre journaliste du même ordre, n'ayant rien à voir ni à ma religion, ni aux pôles du monde, a senti réveiller sa jalousie naturelle par des succès qu'il n'avait pas

préparés. N'ayant rien à reprendre dans ma Chaumière Indienne, il a attaqué avec amertume mes Principes sur l'Education. Accoutumé à ne répéter que les idées d'autrui, il ne veut pas que j'aie les miennes; il me blâme d'interdire l'ambition aux enfans, qu'il veut élever, comme lui, avec des hochets académiques; il trouve mauvais que je leur défende de chercher à être les premiers; que je substitue dans leurs jeunes ames, l'amour de l'humanité à l'amour de soi, l'intérêt général à l'intérêt particulier, et que je les fasse vivre en paix dans l'âge de l'innocence, afin de les disposer à la concorde dans celui des passions. Certainement si j'avais besoin de quelque preuve bien frappante des mauvais effets de l'éducation ancienne, pour rendre les hommes jaloux, injurieux, à grandes prétentions et à petit talent, je ne voudrais pas lui en alléguer d'autre exemple que lui-même.

Il y a des êtres méchans sans nécessité. J'ai vu des pies tourner autour des cages des pigeons, uniquement pour leur crever les yeux. Ces oiseaux babillards et malfaisans se saisissent de tout ce qui brille, pour le cacher dans leurs trous. J'ai balancé si je ne mettrais pas les détracteurs de mes ouvrages dans le préambule de ma Chaumière, comme on cloue des piés sur la porte d'un colombier; mais je me suis ressouvenu de ce précepte de Pythagore : « Ne « charge pas tes enfans de ta vengeance ». Pensées de ma solitude, filles de la nature, vous n'êtes point renfermées dans des cages, et

l'envie ne pourra vous crever les yeux; libres comme votre mère, vous parcourrez un jour les diverses régions de la terre, vous reposant près des cœurs sensibles, et leur portant, comme des colombes, l'amour et la paix.

En défendant la vérité de mes ennemis, je tairai donc leurs noms, quoique dans leurs journaux ils aient nommé ou désigné le mien. Ces trompettes de différens partis se sont rendus les dispensateurs de la louange et du blâme, mais ils ne sont redoutables qu'aux ames énervées par notre éducation ambitieuse. On ne donne à un homme le pouvoir de nous déshonorer, que quand on lui a donné celui de nous honorer. Tout flatteur est calomniateur. Pour moi, je n'attends mon jugement que de l'opinion publique; c'est à elle à faire justice de ces petits tribunaux qui s'élèvent de leur propre autorité pour lui donner des lois. Elle a détruit des aristocraties qui s'étaient emparées de l'honneur, de la justice, de la conscience des peuples; c'est à elle à réformer celles qui ont envahi les arts, les sciences, les lettres et les plus nobles facultés de la raison humaine, le tout souvent pour le profit d'un entrepreneur, qui trafique de leur politique, de leur philosophie et de leur théologie.

Mettant donc à part tout ce qui m'est personnel, je ne répondrai qu'à quelques objections faites contre des vérités morales, qui sont les premiers principes de l'amour que nous devons à Dieu et aux hommes. Cette réponse servira de suite aux Études de la Nature, et

aux Vœux d'un Solitaire dans lesquels je me suis particulièrement occupé des bases fondamentales de la société humaine, relativement à notre nouvelle constitution. Quant aux vérités physiques, d'où dépendent, selon moi, les premières connaissances du globe, je veux dire l'alongement de ses pôles et la circulation de ses mers qui en découlent tour-à-tour, je les réserve pour un autre ouvrage, où j'espère, graces à Dieu, après avoir réfuté les systèmes contraires, ajouter de nouvelles preuves à ma théorie, et les mettre, avec les anciennes, dans un ordre qui ne laissera rien à désirer.

En attendant, je répondrai à ceux qui m'accusent d'avoir voulu, dans ma Chaumière Indienne, faire la satire de nos prêtres sous le nom de Brames, que si c'eût été mon intention, j'aurais fait voyager le docteur anglais, non chez les Brames, mais chez le Dalaï-Lama, l'image vivante du dieu Fo, dont le clergé a une hiérarchie, des cérémonies et des dogmes si semblables à ceux de l'église romaine, que les missionnaires-jésuites Grebner, Désideri, Gerbillon et le père Horace, de la Penna, capucin, qui y ont voyagé et nous en ont donné des relations, croient que le christianisme y a été autrefois prêché. On peut consulter sur ces conformités le 7e. tome de l'Histoire générale de l'abbé Prevost; mais, suivant l'observation même de ce rédacteur, les usages religieux des prêtres Lamas paraissent beaucoup plus anciens, puisque Fo ou La, le fondateur de leur religion, est né 1026 ans avant

Jésus-Christ. Je n'ai donc voulu peindre dans les Brames que les Brames, et c'est ce que savent tous ceux qui ont été dans l'Inde, ou qui en ont lu les relations.

Il y a bien plus ; c'est que loin d'avoir voulu attaquer la religion chrétienne, j'ai représenté un homme rempli de son esprit, dans le respectable habitant de la Chaumière Indienne. Le Paria est l'homme de l'évangile ; il aime tous les hommes, et il fait du bien même à ses ennemis ; il ne se fie qu'à Dieu seul. A la vérité, il n'a point de foi aux livres ; en quoi il est fort excusable, puisqu'il ne sait point lire. Mais ce n'était point avec des livres que Jésus, qui n'en a jamais fait, appelait ses apôtres, qui n'étaient guères plus savans que le Paria ; c'était par sa bonté, sa charité et la sublimité de sa morale, dont les premières lois ne sont point imprimées dans des livres, mais dans le cœur humain, et dont la lumière éclaire, suivant St. Jean, tout homme venant en ce monde. Jésus n'a rien écrit qu'à l'occasion des docteurs de la loi, qui accusaient la femme adultère. On a supposé, avec vraisemblance, que c'étaient leurs propres péchés ; mais il est digne de remarque qu'il ne les écrivit que sur le sable. J'ai donc tâché, par l'exemple du Paria, et conformément à la doctrine de Jésus, de rapprocher les infortunés de Dieu et des hommes, en leur montrant que Dieu a mis dans leur propre cœur une source de vérités éternelles, où chacun d'eux peut puiser pour ses besoins, et que les méchans ne peuvent

troubler. C'est à ce sujet que le Paria, interrogé par le docteur anglais, s'il faut dire la vérité aux hommes, répond comme Jésus, qu'il ne faut pas la dire aux méchans; et se servant d'une similitude semblable, il compare la vérité à une perle fine, et le méchant au crocodile. « Ne jetez pas, dit Jésus, les perles « devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les « foulent aux pieds, et que se tournant contre « vous ils ne vous déchirent ». Matth. ch. 7, v. 6. Enfin c'est aux hommes semblables au Paria, pauvres d'esprit, doux, affligés, victimes de l'injustice, charitables, purs, pacifiques et persécutés, que Jésus a promis les huit béatitudes de la terre et du ciel, quoiqu'ils ne sachent pas lire, tandis qu'il menace des huit malédictions de l'enfer ceux qui, prenant le nom de docteur qu'il interdit à ses disciples, ferment aux hommes le royaume des cieux, dévorent les maisons des veuves sous prétexte de leurs prières, courent la mer et la terre pour faire des prosélytes, dispensent des sermens, sacrifient la justice, la miséricorde et la confiance en Dieu, à de simples réglemens de discipline, ne nettoient que les dehors de leur coupe, sont semblables à des sépulchres blanchis, et élèvent avec faste des monumens religieux, pour en imposer aux hommes. Matth. chap. 5 et 23.

Je ne dissimulerai pas qu'en venant au secours des malheureux, suivant la devise de mes écrits, j'ai tâché de renverser leurs tyrans de quelque espèce qu'ils puissent être. Celle de leurs maxi-

mes, la plus universellement répandue, est que les enfans sont héritiers des vertus et des vices de leurs pères. C'est ainsi que l'ambition a tendu ses chaînes, non-seulement dans le présent, mais dans le passé et dans l'avenir. Toute tyrannie est fondée sur une erreur souvent consacrée par la religion; c'est à l'influence prétendue de la naissance, que sont attachés la plupart des maux du genre humain. C'est sur elle que sont fondés, d'un côté, la haine et le mépris qui accablent une foule d'hommes utiles et même des peuples entiers, l'esclavage des nègres, les persécutions faites aux Juifs, l'ancienne servitude féodale de nos paysans, l'oppression des Guèbres chez les Turcs, l'infamie des Parias chez les Indiens, etc..... et d'un autre côté, les prérogatives et les respects accordés aux castes nobles et religieuses de l'Asie et de l'Europe, telles que les naïres, les brames, etc.... Cette opinion fait irrévocablement le malheur des hommes, lorsqu'elle se combine avec la religion; car elle inspire aux uns un orgueil intolérable, en leur persuadant qu'ils sont revêtus d'une origine et d'une puissance céleste, et elle jette les autres dans le désespoir, en les empêchant d'oser lever les yeux vers une divinité implacable dont ils se croient les victimes de père en fils.

Si les armes de la raison m'eussent manqué pour combattre une erreur si injurieuse à Dieu et si funeste aux hommes, j'en eusse trouvé dans les livres mêmes dont les docteurs de mauvaise foi se sont servi pour l'établir

blir parmi nous. Du tems du prophète Ézéchiel, les Israëlites, accablés de maux, accusaient d'injustice Dieu qui, selon eux, leur faisait porter la peine des fautes de leurs pères. Ils disaient : « Les pères ont mangé des raisins verds, et les dents des enfans en sont « agacées. » Ézéchiel leur répond au nom de Dieu : « Je jure par moi-même, dit le Seigneur, « que cette parabole ne passera plus parmi « vous en proverbe dans Israël ; car toutes les « ames sont à moi : l'ame du fils est à moi « comme l'ame du père. Le fils ne portera point « l'iniquité du père, et le père ne portera point « l'iniquité du fils. La justice du juste sera sur « lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui. » Ézéchiel, ch. 18, v. 2, 3, 20. On ne peut rien de plus précis pour prouver l'innocence naturelle de l'homme. La même vérité se retrouve dans l'évangile. Quoique les Juifs fussent alors fort corrompus, Jésus regarde leurs enfans comme innocens. Il dit à ses disciples qui les repoussaient avec des paroles rudes : « Laissez « venir à moi les petits enfans, et ne les en « empêchez point ; car le royaume du ciel est « pour ceux qui leur ressemblent. » Math. ch. 18, v. 16. Il dit ailleurs : « Quiconque reçoit « un enfant en mon nom, me reçoit. » Certainement il n'eût pas parlé ainsi des enfans, si les vices des pères les eussent entachés.

J'ai fait raisonner le Paria comme le prophète Ézéchiel, et je l'ai fait agir comme un disciple de Jésus. L'évangile n'est que l'expression des lois sublimes de la nature. Quand

nous n'aurions pas l'autorité de ce livre sacré, nous avons celle de la nature même. Nous voyons tous les jours les enfans différer essentiellement de leurs pères. Si les qualités morales se transmettaient par la naissance, on verrait des races invariables de Socrates, de Catons, de Nérons, de Tibères; ou plutôt tous les hommes seraient absolument semblables, puisqu'ils sortent tous du premier homme.

C'est cependant sur cette opinion si réfutée par l'expérience, que les aristocraties fondent leurs prérogatives. Dans nos écoles qui ont flatté toutes les tyrannies, on les soutient par des raisonnemens subtils. Tous les hommes, y dit-on, ont été contenus de pères en fils dans le premier homme, comme des gobelets renfermés les uns dans les autres. Leur naissance n'est que leur développement. Il en est de même de tous les êtres organisés. Chaque individu sort de son premier germe, où il était enclos avec toute sa postérité. Le premier gland renfermait tous les chênes de l'univers. On cite en preuve visible un oignon de tulipe, qui renferme sa fleur déjà toute formée; et si on n'aperçoit pas, dit-on, dans les semences de cette fleur, une seconde génération de tulipes, c'est que l'œil de l'homme ne peut pas porter plus loin ses observations. Nos docteurs, non contens de resserrer une quantité infinie de matière dans un espace très-petit, étendent, avec la même facilité, une très-petite portion de matière dans un espace infiniment grand. Si vous mettez, disent-ils, un grain de carmin dissoudre dans une pinte d'eau, toute cette

eau sera colorée de rouge. Si vous la mêlez à l'eau d'un tonneau, chaque goutte d'eau du tonneau aura une portion d'eau carminée. Si vous videz le tonneau dans un lac, chaque goutte du lac contiendra une portion de l'eau rougie du tonneau. Enfin, si vous faites écouler le lac dans la mer, chaque goutte d'eau de la mer renfermera une portion de l'eau carminée du lac. Ainsi un grain de carmin s'étend dans tout l'océan. Voilà comme se prouve, selon eux, la divisibilité de la matière à l'infini, en descendant du grand au petit, et en remontant du petit au grand. J'ai passé de beaux jours de ma jeunesse à combattre ces chimères dans nos écoles dites de philosophie. Quand je rejetais l'incompréhensibilité de ces raisonnemens, on m'objectait l'insuffisance de ma raison. On m'opposait l'autorité géométrique, en me citant, dans les asymptotes de l'hyperbole, deux lignes qui vont toujours s'approchant de la courbe, sans jamais la rencontrer. Ce n'était qu'un sophisme de plus. Le mal est que de cette descendance à l'infini, on tire des conséquences dangereuses pour le malheur de plusieurs tribus, et sur tout pour celui du genre humain.

J'aurais pu me démontrer la fausseté de ce principe, d'après l'injustice de ses conséquences, car tout mal a pour racine quelque erreur, comme tout bien émane de quelque vérité. Ainsi Dieu n'est la source de l'intelligence, que parce qu'il est celle de la bonté. Mais il s'agissait moins de régler mon cœur que d'éclairer mon esprit. Il fallait donc le débarrasser des

nous n'aurions pas l'autorité de ce
nous avons celle de la nature
voyons tous les jours les enfans
tiellement de leurs pères. Si
rales se transmettaient par
verrait des races invariabl
Catons, de Nérons, de T
les hommes seraient ab
puisqu'ils sortent tou

C'est cependant
par l'expérience,
leurs prérogativ
flatté toutes les
des raisonner
y dit-on, on
le premier
fermés le
n'est qu
de tor
sort
av
fr
aussi aller toujours en diminuant; de sorte qu'au point où les deux montans se toucheraient, le dernier échelon se trouverait réduit à rien. Je suppose donc que les deux montans représentent le premier mâle et la première femelle dans chaque espèce d'être, et les échelons les générations descendantes du père et de la mère; il est clair que ces générations iront en diminuant, puisque la première renferme la seconde, la seconde la troisième, etc.... Ainsi la dernière génération, enclose dans le père et la mère, comme le dernier échelon compris

deux montans de l'échelle, doit, au
elques degrés, se réduire à rien.
onstration me parut bien autre-
uand j'eus étudié les lois mêmes
is clairement que si Dieu eût
énérations de chaque être
e, il eût contrevenu aux
même pour engendrer
tions, et les rendre
es lois sont celles de
t pour les hommes, les
étaux, et peut-être pour des
e règne. L'exemple d'un oignon
qui renferme sa fleur toute formée,
une preuve. Cette fleur enclose n'est
iposée que d'embrions floraux, dont les pétales ont besoin d'être développés par le concours des élémens. Ses anthères ou parties mâles ont besoin pareillement de devenir fécondantes par l'action du soleil, et les stygmates du pistil ou parties femelles de la fleur, d'être fécondées par les poussières séminales des anthères, pour que les semences enfermées dans l'ovaire puissent produire des tulipes. Ainsi toute l'échelle de cette prétendue descendance infinie de tulipes se termine au premier oignon. D'ailleurs, la semence de la tulipe n'est pas même un oignon, puisque, pour parvenir à cet état, il faut qu'elle soit mise en terre, et que chaque lune la couvre d'une nouvelle couche concentrique, comme les plantes bulbeuses et plusieurs autres racines. En prenant pour exemple un gland, et en supposant

qu'on puisse y apercevoir un chêne renfermé, certainement on n'y verrait pas les rudimens de ses nbueuses racines qui doivent percer le lit des rochers, ni ceux de son tronc, ouvrage des siècles, auquel chaque année solaire ajoute un cercle, comme chaque mois lunaire ajoute un cercle aux plantes bulbeuses. Il est d'ailleurs impossible que ce chêne embrion puisse porter actuellement des glands; car la génération de ces glands dépend de la fécondation de leurs fleurs mâles et femelles qui n'existent pas encore, puisqu'elles ne paraissent sur l'arbre même, qu'après un certain nombre d'années, l'orsqu'il est en quelque sorte adulte. Ainsi la prétendue suite infinie de chênes, renfermée dans un premier gland, se termine tout au plus à un premier chêne embrion. Il en est de même des générations successives des hommes. En supposant que le premier de tous ait renfermé un embrion humain, cet embrion a eu besoin du sein maternel pour parvenir à la vie élémentaire, et de douze à quatorze ans pour se développer, et former en lui-même les molécules séminales qui doivent renfermer une seconde génération. L'anatomie n'a jamais découvert les molécules séminales dans les enfans morts avant l'âge de puberté; elles n'existent donc pas dans le premier embrion, qui a besoin lui-même du concours de deux sexes pour recevoir la vie élémentaire et développer ses organes. Ainsi la nature n'a pu renfermer toutes les générations de chaque être dans leur premier germe, puisque chaque génération ne peut recevoir l'existence que par l'action combinée

d'un père et d'une mère, et qu'elle ne peut la donner à son tour à la génération suivante, que par les mêmes moyens. Dire que tous les chênes étaient renfermés dans le premier gland, et toutes les générations de tous les hommes dans le premier embrion, c'est dire que tous les siècles du monde étaient renfermés dans la première minute. Ainsi un fils n'est pas plus contenu actuellement dans son père, que demain n'est renfermé dans aujourd'hui, et l'année prochaine dans l'année présente. Chaque enfant doit son existence au concours d'un mâle et d'une femelle, comme chaque année doit la sienne au mouvement combiné du soleil et de la terre; et l'enfant, comme l'année, ne devient capable d'engendrer que par une suite périodique de jours et de saisons que l'astre de la lumière, image de Dieu, produit successivement.

C'est cependant en soutenant que tous les hommes étaient renfermés dans leurs ancêtres, que nos écoles ont égaré les esprits pendant des siècles. Combien de conséquences dangereuses n'a-t-on pas tirées de cette métaphysique pour le malheur des hommes! Car je le répète, il n'y a point d'erreur qui ne produise de mal, ni de mal qui ne provienne de l'erreur. Des écrivains ont de plus rendu des familles, des tribus, des peuples entiers infâmes ou illustres, vicieux ou vertueux, uniquement à cause de leur origine; d'autres, et souvent les mêmes, ont étendu une proscription universelle sur tout le genre humain, sans s'em-

barrasser même de se contredire par leurs exceptions. Cependant la nature leur faisait voir que, dans les mêmes familles, il y avait des hommes bons et méchans, ce qui ne serait pas arrivé, s'ils avaient tous la même empreinte originelle; comme des pièces de métal frappées au même coin; d'ailleurs si les vices et les vertus se transmettaient, il en serait de même des talens, des arts et des sciences. Un père savant engendrerait des enfans savans, comme on suppose qu'un père vertueux produit un enfant vertueux; mais l'expérience prouve que les lumières et les erreurs, ainsi que les vertus et les vices, sont les fruits de l'éducation et des habitudes.

Je crois que tous les hommes sont sortis d'un premier homme, mais qu'ils sont formés successivement par le concours des deux sexes. La loi merveilleuse, par laquelle on les suppose renfermés les uns dans les autres, ne serait, au bout du compte, qu'une loi très-mécanique; mais celle qui les produit par l'harmonie des amours, est une loi divine.

C'est une loi toujours vivante, toujours aimante, et digne seule de l'auteur de l'univers. Il a engendré autrefois les genres, il engendre encore les individus; il agit à chaque instant; il fait intervenir tour-à-tour les harmonies élémentaires, filiales, végétales, animales, fraternelles, conjugales, maternelles, tributives, nationales, et jusqu'à celles de tout le genre humain, pour former un seul homme. Il fait naître des harmonies physiques, les harmonies morales; des élémentaires, les premiers

sentimens d'amour et de haine dans les enfans; des filiales, leur reconnaissance et leur piété envers leurs parens; des végétales et des animales, l'intelligence de la nature et de son auteur dans les adolescens; des fraternelles, le sentiment de l'amitié et de l'égalité dans les jeunes gens; des conjugales, la foi, la constance, la générosité et toutes les affections des amans; des paternelles, l'économie, la prudence, la force et toutes les vertus domestiques qui honorent l'âge viril; des tributives, l'amour de la gloire qui naît du désir de servir ses semblables; des nationales, l'amour de la patrie qui, dans un âge avancé, étend ses affections à toutes les tribus; et des harmonies du genre humain, la philantropie qui embrasse toutes les nations, et qui résulte de l'expérience et de la sagesse des vieillards. Toutes ces harmonies physiques et morales sont encore divisées en actives et en passives, en positives et en négatives; et il résulte de leur accord, le concert admirable de l'univers et du genre humain.

Dira-t-on maintenant qu'un homme renferme en lui toute sa postérité? Par la seule harmonie des sexes, chaque génération se trouve modifiée, de manière que, pour l'ordinaire, les mâles tiennent de la mère et les filles du père, leur caractère et leur physionomie. Ainsi la nature se perpétue en se variant sans cesse. J'ai présenté, dans mes Études, quelques anneaux de la chaîne admirable de ces harmonies; mais si Dieu me donne un jour, loin des villes, le loisir et la grace de parcourir

ce cercle d'amours et de vertus, je ferai voir que c'est à ces lois harmoniques que doivent se fixer toutes les lois sociales, puisque ce sont celles de la nature même. J'espère au moins y attacher celles de l'éducation nationale; car l'éducation ne doit être qu'un apprentissage de la vie humaine.

Nous tenons donc le premier germe de nos corps de nos parents, et souvent notre constitution physique, bonne ou mauvaise; mais il n'en est pas de même de notre constitution morale. Nos ames nous sont données innocentes et pures, parce qu'elles viennent de Dieu et qu'elles sont à lui seul, comme le dit Ézéchiel; c'est à nous, avec son aide, à les conserver bonnes et justes. Il avait tracé, pour les développer, un cercle d'amours et de vertus : si nous en avons été rejetés par les dépravations de la société, nous y reviendrons en rentrant en nous-mêmes : le bonheur d'un seul homme est fondé sur les mêmes lois qui assurent celui du genre humain.

C'est d'après ce sentiment naturel, que le Paria se dégage des préjugés de son pays. J'ai regardé souvent comme un des plus grands malheurs de la condition humaine, que la superstition vînt envahir, dès l'enfance, une ame innocente, sans qu'elle puisse s'en préserver; mais considérant combien les superstitieux étaient par tout pays, opiniâtres, intolérans, durs et cruels, malgré les moyens que la nature leur présente dans le cours de la vie, pour les ramener à la vérité et à la vertu, j'ai connu que la superstition était, comme

l'athéisme, une suite de l'ambition, et que, comme lui, elle en était la punition. En effet, on ne rend point un enfant superstitieux, sans lui inspirer une ambition positive ou négative de sa religion : on commence d'abord par lui en faire peur; bientôt il cherche à en effrayer les autres à son tour. Chacun, volontiers, fait part de l'objet de sa crainte, et garde pour soi celui de ses espérances (1). Les religions les plus tyranniques ont toujours fait le plus de prosélites. Il faut donc préparer une ame innocente avec quelque vice étranger, pour y faire mordre la superstition, comme on ronge une laine blanche avec l'alun, pour la teindre en noir. Le Paria, en rentrant en lui-même, se dépouille des préjugés des Brames, et se retrouve tel que la nature l'a fait, comme un sauvage qui, en déposant l'habit dont les Européens l'avaient revêtu, échappe à la fois à la vanité qu'ils lui avaient inspirée, et à la servitude où ils voulaient le réduire.

Plusieurs personnes considérant les erreurs et les terreurs qui se saisissent de nous dès la naissance, et nous enveloppent pendant tout

(1) Le superstitieux passe souvent à l'athéisme : car, ses probabilités de salut étant en très-petit nombre, et celles de damnation étant infinies, il s'ensuit qu'il a beaucoup plus a craindre qu'à espérer, et dans cette inquiétude, il se détermine à la longue à ne rien croire du tout. Il aime mieux croire que Dieu n'existe pas, que de croire qu'il est un tyran éternel. L'athée passe rarement à la superstition, par la raison qu'un homme ne retombe point en maladie, quand une fois il est mort. La vraie religion est entre la superstition et l'athéisme; elle est la santé de l'ame.

le cours de notre vie, ont désiré, pour en être préservées, la solitude profonde du Paria, sous le beau climat de l'Inde; mais nous en trouverons de plus inaccessibles que les rochers, et de plus douces que les figuiers des Banians, si nous rentrons en nous-mêmes. Le sort pouvait nous faire naître du tems des Druides ou sous la tyrannie des Brames, ou, ce qui renferme tous les maux, sous la peau d'un noir d'Afrique, livré en Amérique aux fouets et aux opinions des Européens, et adorant jusqu'aux erreurs qui le rendent misérable; dans toutes ces modifications de la misère humaine, nous aurions reçu de la nature, pour contrepoids des maux des sociétés, une ame amie de la vérité. Cherchons donc en nous-mêmes et dans la nature qui ne nous trompe point, la vérité qui doit nous éclairer. O homme qui croyez qu'il n'y a dans l'univers d'autre livre que celui où on vous a appris à lire, et d'autre clarté que celle de votre lampe, regardez le livre de la nature et l'astre du jour qui l'éclaire pour l'instruction de tous les mortels! Lisez dans la nature, et vous verrez que toutes les vérités viennent de Dieu, comme toutes les lumières, du soleil. Que vous faut-il donc pour les recueillir et les conserver? Un cœur pur, qui s'ouvre à la vérité et se ferme aux préjugés. La nature vous l'a donné en naissant, comme elle vous a donné des yeux pour voir la lumière, et des paupières pour les couvrir.

LA CHAUMIÈRE INDIENNE.

Il y a environ trente ans qu'il se forma à Londres, une compagnie de savans anglais, qui entreprit d'aller chercher, dans diverses parties du monde, des lumières sur toutes les sciences, afin d'éclairer les hommes et de les rendre plus heureux. Elle était défrayée par une compagnie de souscripteurs de la même nation, composée de négocians, de lords, d'évêques, d'universités, et de la famille royale d'Angleterre, à laquelle se joignirent quelques souverains du nord de l'Europe. Ces savans étaient au nombre de vingt, et la société royale de Londres avait donné à chacun d'eux un volume, contenant l'état des questions dont il devait rapporter les solutions. Ces questions montaient au nombre de 3500. Quoiqu'elles fussent toutes différentes pour chacun de ces docteurs, et convenables au pays où ils de-

vaient voyager, elles étaient toutes liées entre elles, en sorte que la lumière répandue sur l'une devait nécessairement s'étendre sur toutes les autres. Le président de la société royale, qui les avait rédigées, à l'aide de ses confrères, avait fort bien senti que l'éclaircissement d'une difficulté dépend souvent de la solution d'une autre, et celle-ci d'une précédente; ce qui mène dans la recherche de la vérité, bien plus loin qu'on ne pense. Enfin, pour me servir des expressions mêmes employées par le président dans leurs instructions, c'était le plus superbe édifice encyclopédique qu'aucune nation eût encore élevé aux progrès des connaissances humaines; ce qui prouve bien, ajoutait-il, la nécessité des corps académiques, pour mettre de l'ensemble dans les vérités dispersées par toute la terre.

Chacun de ces savans voyageurs, avait, outre son volume de questions à éclaircir, la commission d'acheter, chemin faisant, les plus anciens exemplaires de la bible, et les manuscrits les plus rares en tout genre, ou au moins de ne rien épargner pour s'en procurer de bonnes copies. Pour cela, leurs souscripteurs leur avaient procuré à tous des lettres de recommandation pour les consuls, ministres et ambassadeurs de la Grande-Bretagne, qu'ils

devaient trouver sur leur route ; et ce qui vaut encore mieux, de bonnes lettres de change, endossées par les plus fameux banquiers de Londres.

Le plus savant de ces docteurs, qui savait l'hébreu, l'arabe et l'indou, fut envoyé par terre aux Indes orientales, le berceau de tous les arts et de toutes les sciences. Il prit d'abord son chemin par la Hollande, et visita successivement la synagogue d'Amsterdam, et le synode de Dordrecht ; en France, la sorbonne et l'académie des sciences de Paris ; en Italie, quantité d'académies ; de musæums et de bibliothèques, entr'autres le musæum de Florence, la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise ; et à Rome, celle du vatican. Étant à Rome, il balança si, avant de se diriger vers l'orient, il irait en Espagne consulter la fameuse université de Salamanque ; mais, dans la crainte de l'inquisition, il aima mieux s'embarquer tout droit pour la Turquie. Il passa donc à Constantinople, où, pour son argent, un effendi le mit à même de feuilleter tous les livres de la mosquée de Sainte-Sophie. De-là il fut en Égypte, chez les Copthes, puis chez les Maronites du mont Liban, les moines du mont Cassin ; de-là à Sana, en Arabie ; ensuite à Ispahan, à Kandahar, Delhi, Agra : Enfin,

après trois ans de courses, il arriva sur les bords du Gange à Bénarès, l'Athènes des Indes, où il conféra avec les brames. Sa collection d'anciennes éditions, de livres originaux, de manuscrits rares, de copies, d'extraits et d'annotations en tout genre, se trouva alors la plus considérable qu'aucun particulier eût jamais faite. Il suffit de dire qu'elle composait quatre-vingt-dix ballots, pesant ensemble neuf mille cinq cent quarante livres, poids de troy. Il était sur le point de s'embarquer pour Londres avec une si riche cargaison de lumières, plein de joie d'avoir surpassé les espérances de la société royale, lorsqu'une réflexion toute simple vint l'accabler de chagrin.

Il pensa, qu'après avoir conféré avec les Rabins juifs, les Ministres protestans, les Surintendans des églises luthériennes, les Docteurs catholiques, les Académiciens de Paris, de la Crusca, des Arcades, et de vingt-quatre autres des plus célèbres académies d'Italie, les Papas grecs, les Molhas turcs, les Verbiests arméniens, les Seidres et les Casys persans, les Scheics arabes, les anciens Parsis, les Pandects indiens, que loin d'avoir éclairci aucune des trois mille cinq cents questions de la société royale, il n'avait contribué qu'à en multiplier les doutes; et comme elles étaient toutes liées

les

les unes aux autres, il s'ensuivait, au contraire de ce qu'avait pensé son illustre président, que l'obscurité d'une solution obscurcissait l'évidence d'une autre, que les vérités les plus claires étaient devenues tout-à-fait problématiques, et qu'il était même impossible d'en démêler aucune dans ce vaste labyrinthe de réponses et d'autorités contradictoires.

Le docteur en jugeait par un simple aperçu. Parmi ces questions, il y en avait à résoudre deux cents sur la théologie des hébreux; quatre cent quatre-vingt sur celle des diverses communions de l'église grecque et de l'église romaine; trois cent douze sur l'ancienne religion des brames; cinq cent huit sur la langue hanscrit ou sacrée; trois sur l'état actuel du peuple indien; deux cent onze sur le commerce des Anglais aux Indes; sept cent vingt neuf sur les anciens monumens des îles d'Éléphanta et de Salsette, dans le voisinage de l'île de Bombay; cinq sur l'antiquité du monde; six cent soixante-treize sur l'origine de l'ambre gris, et sur les propriétés de différentes espèces de bézoards; une sur la cause non encore examinée du cours de l'océan indien, qui flue six mois vers l'orient et six mois vers l'occident; et trois cent soixante-dix-huit sur les sources et les inondations périodiques du Gange. A cette occasion,

le docteur était invité de recueillir, sur sa route, tout ce qu'il pourrait touchant les sources et les inondations du Nil, qui occupaient les savans de l'Europe depuis tant de siècles. Mais il jugea cette matière suffisamment débattue, et étrangère d'ailleurs à sa mission. Or, sur chacune des questions proposées par la société royale, il apportait, l'une dans l'autre, cinq solutions différentes, qui, pour les trois mille cinq cents questions, donnaient dix-sept mille cinq cents réponses; et en supposant que chacun de ses dix-neuf confrères en rapportât autant de son côté, il s'ensuivait que la société royale aurait trois cent cinquante mille difficultés à résoudre avant de pouvoir établir aucune vérité sur une base solide. Ainsi, toute leur collection, loin de faire converger chaque proposition vers un centre commun, suivant les termes de leur instruction, les ferait au contraire diverger l'une de l'autre, sans qu'il fût possible de les rapprocher. Une autre réflexion faisait encore plus de peine au docteur; c'est que, quoiqu'il eût employé, dans ses laborieuses recherches, tout le sang froid de son pays, et une politesse qui lui était particulière, il s'était fait des ennemis implacables de la plupart des docteurs avec lesquels il avait argumenté. Que deviendra donc, disait-il, le

repos de mes compatriotes, quand je leur aurai rapporté, dans mes quatre-vingt-dix ballots, au lieu de la vérité, de nouveaux sujets de doutes et de disputes?

Il était au moment de s'embarquer pour l'Angleterre, plein de perplexité et d'ennui, lorsque les brames de Bénarés lui apprirent que le brame supérieur de la fameuse pagode de Jagrenat, ou Jagernat, située sur la côte d'Orixa, au bord de la mer, près d'une des embouchures du Gange, était seul capable de résoudre toutes les questions de la société royale de Londres. C'était, en effet, le plus fameux pandect, ou docteur, dont on eût jamais ouï parler : on venait le consulter de toutes les parties de l'Inde, et de plusieurs royaumes de l'Asie.

Aussi-tôt, le docteur anglais partit pour Culcuta, et s'adressa au directeur de la compagnie anglaise des Indes, qui, pour l'honneur de sa nation et la gloire des sciences, lui donna, pour le porter à Jagrenat, un palanquin à tendelets de soie cramoisie, à glands d'or, avec deux relais de vigoureux coulis, ou porteurs, de quatre hommes chacun; deux portefaix; un porteur d'eau; un porteur de gargoulette, pour le rafraîchir; un porteur de pipe; un porteur d'ombelle, pour le couvrir du soleil

le jour; un masalchi, ou porte-flambeau, pour la nuit; un fendeur de bois; deux cuisiniers; deux chameaux, et leurs conducteurs, pour porter ses provisions et ses bagages; deux pions ou coureurs pour l'annoncer; quatre cipayes, ou respoutes montés sur des chevaux persans, pour l'escorter; et un porte-étendard, avec son étendard aux armes d'Angleterre. On eût pris le docteur, avec son bel équipage, pour un commis de la compagnie des Indes. Il y avait cependant cette différence, que le docteur, au lieu d'aller chercher des présens, était chargé d'en faire. Comme on ne paraît point aux Indes les mains vides, devant les personnes constituées en dignité, le directeur lui avait donné, aux frais de sa nation, un beau télescope, et un tapis de pied, de perse, pour le chef des brames; des chittes superbes pour sa femme, et trois pièces de taffetas de la Chine, rouges, blanches et jaunes, pour faire des écharpes à ses disciples. Les présens chargés sur les chameaux, le docteur se mit en route dans son palanquin, avec le livre de la société royale.

Chemin faisant, il pensait à la question par laquelle il débuterait avec le chef des brames de Jagrenat, s'il commencerait par une des trois cent soixante-dix-huit qui avaient

rapport aux sources et aux inondations du Gange, ou par celle qui regardait le cours alternatif, et semi-annuel, de la mer des Indes, qui pouvait servir à découvrir les sources et les mouvemens périodiques de l'océan par tout le globe; mais quoique cette question intéressât la physique infiniment plus que toutes celles qui avaient été faites depuis tant de siècles sur les sources et les accroissemens même du Nil, elle n'avait pas encore attiré l'attention des savans de l'Europe. Il préférait donc d'interroger le brame sur l'universalité du déluge, qui a excité tant de disputes; ou, en remontant plus haut, s'il est vrai que le soleil ait changé plusieurs fois son cours, se levant à l'occident et se couchant à l'orient, suivant la tradition des prêtres de l'Égypte rapportée par Hérodote; et même sur l'époque de la création de la terre à laquelle les Indiens donnent plusieurs millions d'années d'antiquité. Quelquefois il trouvait qu'il serait plus utile de le consulter sur la meilleure sorte de gouvernement à donner à une nation, et même sur les droits de l'homme, dont il n'y a de code nulle part; mais ces dernières questions n'étaient pas dans son livre.

Cependant, disait le docteur, avant tout; il me semblerait à propos de demander au pan-

dect indien, par quel moyen on peut trouver la vérité; car si c'est avec la raison, comme j'ai tâché de le faire jusqu'à présent, la raison varie chez tous les hommes: je dois lui demander aussi où il faut chercher la vérité, car si c'est dans les livres, ils se contre-disent tous; et enfin, s'il faut communiquer la vérité aux hommes, car dès qu'on la leur fait connaître, on se brouille avec eux. Voilà trois questions préalables auxquelles notre illustre président n'a pas pensé. Si le brame de Jagrenat peut me les résoudre, j'aurai la clef de toutes les sciences; et, ce qui vaut encore mieux, je vivrai en paix avec tout le monde.

C'est ainsi que le docteur raisonnait avec lui-même. Après dix jours de marche il arriva sur les bords du golfe du Bengale; il rencontra sur sa route quantité de gens qui revenaient de Jagrenat, tous enchantés de la science du chef des pandects qu'ils venaient de consulter. Le onzième jour, au soleil levant, il apperçut la fameuse pagode de Jagrenat, bâtie sur le bord de la mer, qu'elle semblait dominer avec ses grands murs rouges et ses galeries, ses dômes et ses tourelles de marbre blanc. Elle s'élevait au centre de neuf avenues d'arbres toujours verts, qui divergent vers autant de royaumes. Chacune de ces avenues est

formée d'une espèce d'arbres différente, de palmiers arecques, de tecques, de cocotiers, de manguiers, de lataniers, d'arbres de camphre, de bambous, de badamiers, d'arbres de sandal, et se dirige vers Ceylan, Golconde, l'Arabie, la Perse, le Thibet, la Chine, le royaume d'Ava, celui de Siam, et les îles de la mer des Indes. Le docteur arriva à la pagode par l'avenue de bambous, qui côtoie le Gange et les îles enchantées de son embouchure. Cette pagode, quoique bâtie dans une plaine, est si élevée, que l'ayant aperçue le matin, il ne put s'y rendre que vers le soir. Il fut véritablement frappé d'admiration quand il considéra, de près, sa magnificence et sa grandeur. Les portes, de bronze, étincelaient des rayons du soleil couchant; et les aigles planaient autour de son faîte, qui se perdait dans les nues. Elle était entourée de grands bassins de marbre blanc, qui réfléchissaient au fond de leurs eaux transparentes, ses dômes, ses galeries et ses portes: tout autour régnaient de vastes cours, et des jardins environnés de grands bâtimens où logeaient les brames qui la desservaient.

Les pions du docteur coururent l'annoncer, et aussi-tôt une troupe de jeunes bayadères sortit d'un des jardins, et vint au devant de lui en chantant et en dansant au son des tam-

bours de basque. Elles avaient pour colliers, des cordons de fleurs de mougris; et pour ceintures, des Guirlandes de fleurs de frangipanier. Le docteur, entouré de leurs parfums, de leurs danses, et de leur musique, s'avança jusqu'à la porte de la pagode, au fond de laquelle il aperçut, à la clarté de plusieurs lampes d'or et d'argent, la statue de Jagrenat, la septième incarnation de brama, en forme de pyramide, sans pieds et sans mains, qu'il avait perdus en voulant porter le monde pour le sauver *: à ses pieds étaient prosternés, la face contre terre, des pénitens, dont les uns promettaient, à haute voix, de se faire accrocher, le jour de sa fête, à son char, par les épaules; et les autres, de se faire écraser sous ses roues. Quoique le spectacle de ces fanatiques, qui poussaient de profonds gémissemens en prononçant leurs horribles vœux, inspirât une sorte de terreur, le docteur se préparait à entrer dans la pagode, lorsqu'un vieux brame, qui en gardait la porte, l'arrêta, et lui demanda quel était le sujet qui l'amenait. Lorsqu'il l'eut appris, il dit au docteur: qu'attendu sa qualité de frangui, ou d'impur, il ne pouvait se présenter, ni devant Jagrenat,

* Voyez Kircher.

ni devant son grand-prêtre, qu'il n'eût été lavé trois fois dans un des lavoirs du temple, et qu'il n'eût rien sur lui qui fût de la dépouille d'aucun animal; mais sur-tout, ni poil de vache, parce qu'elle est adorée des brames, ni poil de porc, parce qu'il leur est en horreur. Comment ferais-je donc, lui répondit le docteur? J'apporte en présent, au chef des brames, un tapis de Perse, de poil de chèvre d'Angora, et des étoffes de la Chine, qui sont de soie. Toutes choses, repartit le brame, offertes au temple de Jagrenat, ou à son grand-prêtre, sont purifiées par le don même; mais il n'en peut être ainsi de vos habillemens. Il fallut donc que le docteur ôtât son surtout de laine d'Angleterre, ses souliers de peau de chèvre, et son chapeau de castor; ensuite, le vieux brame l'ayant lavé trois fois, le revêtit d'une toile de coton, couleur de sandal, et le conduisit à l'entrée de l'appartement du chef des brames. Le docteur se préparait à y entrer, tenant sous son bras le livre des questions de la société royale, lorsque son introducteur lui demanda de quelle matière ce livre était couvert. Il est relié en veau, répondit le docteur. Comment! dit le brame hors de lui, ne vous ai-je pas prévenu que la vache étoit adorée des brames? et vous osez vous

présenter devant leur chef avec un livre couvert de la peau d'un veau! Le docteur aurait été obligé d'aller se purifier dans le Gange, s'il n'eût abrégé toute difficulté en présentant quelques pagodes ou pièces d'or, à son introducteur. Il laissa donc le livre des questions dans son palanquin, mais il s'en consolait en lui-même, en disant: « Au bout du compte, je n'ai que trois questions à faire à ce docteur indien. Je serai content s'il m'apprend par quel moyen on doit chercher la vérité, où on peut la trouver, et s'il faut la communiquer aux hommes. »

Le vieux brame introduisit donc le docteur anglais, revêtu de sa toile de coton, nu-tête et nu-pieds, chez le grand-prêtre de Jagrenat, dans un vaste sallon, soutenu par des colonnes de bois de sandal. Les murs en étaient verds, étant corroyés de stuc mêlé de bouze de vache, si brillant et si poli qu'on pouvait s'y mirer. Le plancher était couvert de nattes très-fines, de six pieds de long, sur autant de large. Au fond du sallon était une estrade, entourée d'une balustrade de bois d'ébène; et sur cette estrade on entrevoyait, à travers un treillis de cannes d'inde, vernies en rouge, le vénérable chef des pandects avec sa barbe blanche, et trois fils de coton passés en bandoulière,

suivant l'usage des brames. Il était assis sur un tapis jaune, les jambes croisées, dans un état d'immobilité si parfaite, qu'il ne remuait pas même les yeux. Quelques-uns de ses disciples chassaient les mouches autour de lui avec des éventails de queue de paon; d'autres brûlaient, dans des cassolettes d'argent, des parfums de bois d'aloès; et d'autres jouaient du tympanon sur un mode très-doux: le reste, en grand nombre, parmi lesquels étaient des faquirs, des joguis et des santons, était rangé sur plusieurs files, des deux côtés de la salle, dans un profond silence, les yeux fixés en terre, et les bras croisés sur la poitrine.

Le docteur voulut d'abord s'avancer jusqu'au chef des pandects pour lui faire son compliment; mais son introducteur le retint à neuf nattes de là, en lui disant que les omrahs, ou grands seigneurs indiens, n'allaient pas plus loin; que les rajahs, ou souverains de l'Inde, ne s'avançaient qu'à six nattes; les princes, fils du Mogol, à trois; et qu'on n'accordait qu'au Mogol l'honneur d'approcher jusqu'au vénérable chef, pour lui baiser les pieds.

Cependant plusieurs brames apportèrent, jusqu'au pied de l'estrade, le télescope, les chittes, les pièces de soie et le tapis, que les gens du docteur avaient déposés à l'entrée de

la salle; et le vieux brame y ayant jeté les yeux, sans donner aucune marque d'approbation, on les emporta dans l'intérieur des appartemens.

Le docteur anglais allait commencer un fort beau discours, en langue indou, lorsque son introducteur le prévint qu'il devait attendre que le grand-prêtre l'interrogeât. Il le fit donc asseoir sur ses talons, les jambes croisées comme un tailleur, suivant l'usage du pays. Le docteur murmurait en lui-même de tant de formalités; mais que ne fait-on pas pour trouver la vérité, après être venu la chercher aux Indes?

Dès que le docteur se fût assis, la musique se tut, et après quelques momens d'un profond silence, le chef des pandects lui fit demander pourquoi il était venu à Jagrenat?

Quoique le grand-prêtre de Jagrenat eût parlé en langue Indou assez distinctement pour être entendu d'une partie de l'assemblée, sa parole fut portée par un faquir qui la donna à un autre, et cet autre à un troisième, qui la rendit au docteur. Celui-ci répondit dans la même langue: « Qu'il était venu à Jagrenat consulter le chef des Brames sur sa grande réputation, pour savoir de lui par quel moyen on pourrait connaître la vérité. »

La réponse du docteur fut rapportée au chef des pandects par les mêmes interlocuteurs qui avaient été chargés de la demande. Il en fut ainsi du reste du colloque.

Le vieux chef des pandects, après s'être un peu recueilli, répondit: La vérité ne se peut connaître que par le moyen des Brames. Alors toute l'assemblée s'inclina, en admirant la réponse de son chef.

« Où faut-il chercher la vérité, reprit assez vivement le docteur anglais? Toute vérité répondit le vieux docteur indien, est renfermée dans les quatre beths écrits il y a cent vingt mille ans dans la langue hanscrit, dont les seuls brames ont l'intelligence. »

A ces mots, tout le salon retentit d'applaudissemens.

Le docteur reprenant son sang froid dit au grand-prêtre de Jagrenat: Puisque Dieu a renfermé la vérité dans des livres dont l'intelligence n'est réservée qu'aux brames, il s'ensuit donc que Dieu en a interdit la connaissance à la plupart des hommes qui ignorent même s'il existe des brames: or, si cela était, Dieu ne serait pas juste.

Brama l'a voulu ainsi, reprit le grand-prêtre. On ne peut rien opposer à la volonté de Brama. Les applaudissemens de l'assemblée redou-

blèrent. Dès qu'ils se furent appaisés, l'anglais proposa sa troisième question: Faut-il communiquer la vérité aux hommes?

Souvent, dit le vieux pandect, c'est prudence de la cacher à tout le monde, mais c'est un devoir de la dire aux brames.

Comment, s'écria le docteur anglais en colère, il faut dire la vérité aux brames qui ne la disent à personne? En vérité les brames sont bien injustes.

A ces mots il se fit un tumulte épouvantable dans l'assemblée. Elle avait entendu sans murmurer, taxer Dieu d'injustice; mais il n'en fut pas de même, quand elle s'entendit appliquer ce reproche. Les pandects, les faquirs, les santons, les joguis, les brames et leurs disciples voulaient argumenter tous à la fois contre le docteur anglais; mais le grand-prêtre de Jagrénat fit cesser le bruit en frappant des mains, et disant d'une voix très-distincte: Les brames ne disputent point comme les docteurs de l'Europe. Alors s'étant levé il se retira, aux acclamations de toute l'assemblée, qui murmurait hautement contre le docteur, et lui aurait peut-être fait un mauvais parti sans la crainte des Anglais, dont le crédit est tout-puissant sur les bords du Gange. Le docteur étant sorti du salon, son introducteur lui dit:

Notre très-vénérable père vous aurait fait présenté, suivant l'usage, le sorbet, le bétel et les parfums; mais vous l'avez fâché. Ce serait à moi à me fâcher, reprit le docteur, d'avoir pris tant de peines inutiles. Mais de quoi donc votre chef a-t-il à se plaindre? Comment, reprit l'introducteur, vous voulez disputer contre lui! Ne savez-vous pas qu'il est l'oracle des Indes, et que chacune de ses paroles est un rayon d'intelligence? Je ne m'en serais jamais douté, dit le docteur, en prenant son surtout, ses souliers et son chapeau. Le tems était à l'orage, et la nuit s'approchait; il demanda à la passer dans un des logemens de la pagode; mais on lui refusa d'y coucher, à cause qu'il était frangui. Comme la cérémonie l'avait fort altéré, il demanda à boire. On lui apporta de l'eau dans une gargoulette; mais dès qu'il y eut bu on la cassa, parce que, comme frangui, il l'avait souillée en buvant à même. Alors le docteur, très-piqué, appela ses gens, prosternés en adoration sur les degrés de la pagode, et étant remonté dans son palanquin, il se remit en route par l'allée des bambous, le long de la mer, à l'entrée de la nuit et sous un ciel couvert de nuages. Chemin faisant, il se disait à lui-même: le proverbe indien est bien vrai: Tout européen qui vient

aux Indes, gagne de la patience, s'il n'en a pas; et il la perd, s'il en a. Pour moi, j'ai perdu la mienne. Comment, je ne pourrai savoir par quel moyen on peut trouver la vérité, où il faut la chercher, et s'il faut la communiquer aux hommes! l'homme est donc condamné par toute la terre aux erreurs et aux disputes: c'était bien la peine de venir aux Indes consulter les brames!

Pendant que le docteur raisonnait ainsi dans son palanquin, il survint un de ces ouragans, qu'on appelle aux Indes un typhon. Le vent venait de la mer, et faisant refluer les eaux du Gange, les brisait en écume contre les îles de son embouchure. Il enlevait de leurs rivages des colonnes de sable, et de leurs forêts des nuées de feuilles qu'il emportait pêle-mêle à travers le fleuve et les campagnes, jusqu'au haut des airs. Quelquefois il s'engouffrait dans l'allée des bambous, et quoique ces roseaux indiens fussent aussi élevés que les plus grands arbres, il les agitait comme l'herbe des prairies. On voyait, à travers les tourbillons de poussière et de feuilles, leur longue avenue toute ondoyante, dont une partie se renversait à droite et à gauche jusqu'à terre, tandis que l'autre se relevait en gémissant. Les gens du docteur, dans la crainte d'en être écrasés

écrasés, ou d'être submergés par les eaux du Gange qui débordaient déjà leurs rivages, prirent leur chemin à travers les champs, en se dirigeant au hazard vers les hauteurs voisines. Cependant la nuit vint; et ils marchaient depuis trois heures dans l'obscurité la plus profonde, ne sachant où ils allaient, lorsqu'un éclair fendant les nues et blanchissant tout l'horizon, leur fit voir bien loin sur leur droite la pagode de Jagrenat, les îles du Gange, la mer agitée, et tout près devant eux, un petit vallon et un bois entre deux collines. Ils coururent s'y réfugier, et déjà le tonnerre faisait entendre ses lugubres roulemens, lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée du vallon. Il était flanqué de rochers et rempli de vieux arbres d'une grosseur prodigieuse. Quoique la tempête courbât leurs cimes avec d'horribles mugissemens, leurs troncs monstrueux étaient inébranlables comme les rochers qui les environnaient. Cette portion de forêt antique paraissait l'asyle du repos, mais il était difficile d'y pénétrer. Des rotins qui serpentaient à son orée, couvraient le pied de ces arbres, et des lianes qui s'enlaçaient d'un tronc à l'autre, ne présentaient de tous côtés qu'un rempart de feuillages où paraissaient quelques cavernes de verdure, mais qui n'avaient point d'issue. Cependant

les reispoutes s'y étant ouvert un passage avec leurs sabres, tous les gens de la suite y entrèrent avec le palanquin. Ils s'y croyaient à l'abri de l'orage, lorsque la pluie qui tombait à verse forma autour d'eux mille torrens. Dans cette perplexité ils aperçurent sous les arbres, dans le lieu le plus étroit du vallon, une lumière et une cabane. Le masalchi y courut pour allumer son flambeau; mais il revint un peu après, hors d'haleine, criant : N'approchez-pas d'ici; il y a un paria. Aussi-tôt la troupe effrayée, cria : Un paria! un paria! Le docteur croyant que c'était quelque animal féroce, mit la main sur ses pistolets. Qu'est-ce qu'un paria, demanda-t-il à son porte-flambeau? C'est, lui répondit celui-ci, un homme qui n'a ni foi ni loi. C'est, ajouta le chef des reispoutes, un indien de caste si infâme, qu'il est permis de le tuer si on en est seulement touché. Si nous entrons chez lui, nous ne pouvons de neuf lunes mettre le pied dans aucune pagode, et pour nous purifier, il faudra nous baigner neuf fois dans le Gange, et nous faire laver autant de fois, de la tête aux pieds, d'urine de vache, par la main d'un brame. Tous les indiens s'écrièrent : Nous n'entrerons point chez un paria. Comment, dit le docteur à son porte-flambeau, avez-vous su que votre

compatriote était paria, c'est-à-dire, sans foi ni loi? C'est, répondit le porte-flambeau, que lorsque j'ai ouvert sa cabane, j'ai vu qu'il était couché avec son chien, sur la même natte que sa femme, à laquelle il présentait à boire dans une corne de vache. Tous les gens de la suite du docteur répétèrent: nous n'entrerons point chez un paria. Restez ici si vous voulez, leur dit l'anglais: pour moi, toutes les castes de l'Inde me sont égales, lorsqu'il s'agit de me mettre à l'abri de la pluie.

En disant ces mots, il sauta en bas de son palanquin, et prenant sous son bras, son livre de questions avec son sac de nuit, et à la main ses pistolets et sa pipe, il s'en vint tout seul à la porte de la cabane. A peine il y eut-frappé, qu'un homme d'une phisionomie fort douce vint lui en ouvrir la porte et s'éloigna de lui aussi-tôt, en lui disant: Seigneur, je ne suis qu'un pauvre paria, qui ne suis pas digne de vous recevoir; mais si vous jugez à propos de vous mettre à l'abri chez moi, vous m'honorerez beaucoup. Mon frère, lui répondit l'anglais, j'accepte de bon cœur votre hospitalité. Cependant le paria sortit avec une torche à la main, une charge de bois sec sur son dos, et un panier plein de cocos et de bananes sous son bras; il s'approcha

des gens de la suite du docteur qui étaient à quelque distance de là sous un arbre, et leur dit : Puisque vous ne voulez pas me faire l'honneur d'entrer chez moi, voilà des fruits enveloppés de leurs écorces que vous pouvez manger sans être souillés, et voilà du feu pour vous sécher et vous préserver des tigres. Que Dieu vous conserve ! Il rentra aussi-tôt dans sa cabane, et dit au docteur : Seigneur, je vous le répète, je ne suis qu'un malheureux paria ; mais comme à votre teint blanc et à vos habits, je vois que vous n'êtes pas indien, j'espère que vous n'aurez pas de répugnance pour les alimens que vous présentera votre pauvre serviteur. En même tems, il mit à terre, sur une natte, des mangues, des pommes de crême, des ignames, des patates cuites sous la cendre, des bananes grillées et un pot de riz accommodé au sucre et au lait de coco ; après quoi il se retira sur sa natte, auprès de sa femme et de son enfant endormi près d'élle dans un berceau. Homme vertueux, lui dit l'anglais, vous valez beaucoup mieux que moi, puisque vous faites du bien à ceux qui vous méprisent. Si vous ne m'honorez pas de votre présence sur cette même natte, je croirai que vous me prenez moi-même pour un homme méchant, et je sors à l'instant de

votre cabane, dussé-je être noyé par la pluie ou dévoré par les tigres.

Le paria vint s'asseoir sur la même natte que son hôte, et ils se mirent tous deux à manger. Cependant le docteur jouissait du plaisir d'être en sûreté au milieu de la tempête. La cabane était inébranlable ; outre qu'elle était dans le plus étroit du vallon, elle était bâtie sous un arbre de war ou figuier des banians dont les branches, qui poussent des paquets de racines à leurs extrémités, forment autant d'arcades qui appuient le tronc principal. Le feuillage de cet arbre était si épais, qu'il n'y passait pas une goutte de pluie; et quoique l'ouragan fît entendre ses terribles rugissemens entremêlés des éclats de la foudre, la fumée du foyer, qui sortait par le milieu du toît, et la lumière de la lampe n'étaient pas même agitées. Le docteur admirait autour de lui le calme de l'indien et de sa femme, encore plus profond que celui des élémens. Leur enfant, noir et poli comme l'ébène, dormait dans son berceau: sa mère le berçait avec son pied, tandis qu'elle s'amusait à lui faire un collier avec des pois d'angole rouges et noirs. Le père jetait alternativement, sur l'une et sur l'autre, des regards pleins de tendresse. Enfin, jusqu'au

chien prenait part au bonheur commun ; couché avec un chat auprès du feu, il entrouvrait de tems en tems les yeux et soupirait en regardant son maître.

Dès que l'anglais eut cessé de manger, le paria lui présenta un charbon de feu pour allumer sa pipe ; et, ayant pareillement allumé la sienne, il fit un signe à sa femme, qui apporta, sur la natte, deux tasses de coco, et une grande calebasse pleine de punch, qu'elle avait préparé, pendant le souper, avec de l'eau, de l'arrack, du jus de citron, et du jus de canne de sucre.

Pendant qu'ils fumaient et buvaient alternativement, le docteur dit à l'indien : Je vous crois un des hommes les plus heureux que j'aie jamais rencontrés, et par conséquent un des plus sages. Permettez-moi de vous faire quelques questions. Comment êtes-vous si tranquille au milieu d'un si terrible orage ? Vous n'êtes cependant à couvert que par un arbre, et les arbres attirent la foudre. Jamais, répondit le paria, la foudre n'est tombée sur un figuier des banians. Voilà qui est fort curieux, reprit le docteur ; c'est sans doute parce que cet arbre a une électricité négative, comme le laurier. Je ne vous comprends pas, repartit le paria ; mais ma femme croit que c'est parce

que le dieu Brama se mit un jour à l'abri sous son feuillage : pour moi, je pense que Dieu, dans ces climats orageux, ayant donné au figuier des banians un feuillage fort épais, et des arcades pour y mettre les hommes à l'abri de l'orage, il ne permet pas qu'ils y soient atteints du tonnerre. Votre réponse est bien religieuse, repartit le docteur. Ainsi c'est votre confiance en Dieu qui vous tranquillise. La conscience rassure mieux que la science. Dites-moi, je vous prie, de quelle secte vous êtes; car vous n'êtes d'aucune de celles des Indes, puisqu'aucun indien ne veut communiquer avec vous. Dans la liste des castes savantes que je devais consulter sur ma route, je n'y ai point trouvé celle des parias. Dans quel canton de l'Inde est votre pagode? Par-tout, répondit le paria : ma pagode c'est la nature; j'adore son auteur au lever du soleil, et je le bénis à son coucher. Instruit par le malheur, jamais je ne refuse mon secours à un plus malheureux que moi. Je tâche de rendre heureux ma femme, mon enfant, et même mon chat et mon chien. J'attends la mort à la fin de ma vie, comme un doux sommeil à la fin du jour. Dans quel livre avez-vous puisé ces principes? demanda le docteur. Dans la nature, répondit l'indien; je n'en connais pas d'autre. Ah! c'est

un grand livre, dit l'anglais : mais qui vous a appris à y lire ? Le malheur, reprit le paria : étant d'une caste réputée infâme dans mon pays, ne pouvant être indien, je me suis fait homme ; repoussé par la société, je me suis réfugié dans la nature. Mais dans votre solitude vous avez au moins quelques livres ? reprit le docteur. Pas un seul, dit le paria ; je ne sais même ni lire ni écrire. Vous vous êtes épargné bien des doutes, dit le docteur en se frottant le front : pour moi, j'ai été envoyé d'Angleterre, ma patrie, pour chercher la vérité chez les savans de quantité de nations, afin d'éclairer les hommes et de les rendre plus heureux ; mais après bien des recherches vaines et des disputes fort graves, j'ai conclu que la recherche de la vérité était une folie, parce que, quand on la trouverait, on ne saurait à qui la dire, sans se faire beaucoup d'ennemis. Parlez-moi sincèrement, ne pensez-vous pas comme moi ? Quoique je ne sois qu'un ignorant, répondit le paria, puisque vous me permettez de dire mon avis, je pense que tout homme est obligé de chercher la vérité pour son propre bonheur ; autrement il sera avare, ambitieux, superstitieux, méchant, anthropophage même, suivant les préjugés ou les intérêts de ceux qui l'auront élevé.

Le docteur, qui pensait toujours aux trois questions qu'il avait proposées au chef des pandects, fut ravi de la réponse du paria. Puisque vous croyez, lui dit-il, que tout homme est obligé de chercher la vérité, dites-moi donc d'abord de quel moyen on doit se servir pour la trouver; car nos sens nous trompent, et notre raison nous égare encore davantage. La raison diffère presque chez tous les hommes; elle n'est, je crois, au fond, que l'intérêt particulier de chacun d'eux : voilà pourquoi elle est si variable par toute la terre. Il n'y a pas deux religions, deux nations, deux tribus, deux familles, que dis-je? il n'y a pas deux hommes qui pensent de la même manière. Avec quel sens donc doit-on chercher la vérité, si celui de l'intelligence n'y peut servir? Je crois, répondit le paria, que c'est avec un cœur simple. Les sens et l'esprit peuvent se tromper; mais un cœur simple, encore qu'il puisse être trompé, ne trompe jamais.

Votre réponse est profonde, dit le docteur. Il faut d'abord chercher la vérité avec son cœur et non avec son esprit. Les hommes sentent tous de la même manière, et ils raisonnent différemment, parce que les principes de la vérité sont dans la nature, et que les conséquences qu'ils en tirent sont dans leurs inté-

rêts. C'est donc avec un cœur simple qu'on doit chercher la vérité; car un cœur simple n'a jamais feint d'entendre ce qu'il n'entendait pas, et de croire ce qu'il ne croyait pas. Il n'aide point à se tromper ni à tromper ensuite les autres : ainsi un cœur simple, loin d'être faible comme ceux de la plupart des hommes séduits par leurs intérêts, est tel qu'il convient pour chercher la vérité et pour la garder. Vous avez développé mon idée bien mieux que je n'aurais fait, reprit le paria : la vérité est comme la rosée du ciel; pour la conserver pure, il faut la recueillir dans un vase pur.

C'est fort bien dit, homme sincère, reprit l'anglais; mais le plus difficile reste à trouver. Où faut-il chercher la vérité? Un cœur simple dépend de nous; mais la vérité dépend des autres hommes. Où la trouvera-t-on, si ceux qui nous environnent sont séduits par leurs préjugés, ou corrompus par leurs intérêts, comme ils le sont pour la plupart? J'ai voyagé chez beaucoup de peuples; j'ai fouillé leurs bibliothèques; j'ai consulté leurs docteurs, et je n'ai trouvé par-tout que contradictions, doutes et opinions mille fois plus variés que leurs langages. Si donc on ne trouve pas la vérité dans les plus célèbres dépôts des connaissances humaines, où faudra-t-il l'aller

chercher? à quoi servira d'avoir un cœur simple parmi des hommes qui ont l'esprit faux et le cœur corrompu? La vérité me serait suspecte, répondit le paria, si elle ne venait à moi que par le moyen des hommes : ce n'est point parmi eux qu'il faut la chercher, c'est dans la nature. La nature est la source de tout ce qui existe; son langage n'est point inintilligible et variable comme celui des hommes et de leurs livres. Les hommes font des livres, mais la nature fait des choses. Fonder la vérité sur un livre, c'est comme si on la fondait sur un tableau, ou sur une statue, qui ne peut intéresser qu'un pays, et que le tems altère chaque jour. Tout livre est l'art d'un homme, mais la nature est l'art de Dieu.

Vous avez bien raison, reprit le docteur, la nature est la source des vérités naturelles; mais où est, par exemple, la source des vérités historiques, si ce n'est dans les livres? Comment donc s'assurer aujourd'hui de la vérité d'un fait arrivé il y a deux mille ans? Ceux qui nous l'ont transmis étaient-ils sans préjugés, sans esprit de parti? avaient-ils un cœur simple? D'ailleurs, les livres même qui nous le transmettent, n'ont-ils pas besoin de copistes, d'imprimeurs, de commentateurs, de traducteurs; et tous ces gens-là n'altèrent-ils

pas plus ou moins la vérité? Comme vous le dites fort bien, un livre n'est que l'art d'un homme. Il faut donc renoncer à toute vérité historique, puisqu'elle ne peut nous parvenir que par le moyen des hommes sujets à l'erreur. Qu'importe à notre bonheur, dit l'indien, l'histoire des choses passées? L'histoire de ce qui est, est l'histoire de ce qui a été, et de ce qui sera.

Fort bien, dit l'anglais; mais vous conviendrez que les vérités morales sont nécessaires au bonheur du genre humain. Comment donc les trouver dans la nature? Les animaux s'y font la guerre, s'entretuent et se dévorent, les élémens mêmes combattent contre les élémens: les hommes en agiront-ils de même entr'eux? Oh! non, répondit le bon paria, mais chaque homme trouvera la règle de sa conduite dans son propre cœur, si son cœur est simpe. La nature y a mis cette loi : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que les autres vous fissent. Il est vrai, reprit le docteur; elle a réglé les intérêts du genre humain sur les nôtres : mais les vérités religieuses, comment les découvrira-t-on parmi tant de traditions et de cultes qui divisent les nations? Dans la nature même, répondit le paria; si nous la considérons avec un cœur simple, nous

y verrons Dieu dans sa puissance, son intelligence et sa bonté ; et comme nous sommes faibles, ignorans et misérables, en voilà assez pour nous engager à l'adorer, à le prier, et à l'aimer toute notre vie, sans disputer.

Admirablement, repartit l'anglais ! Mais maintenant, dites-moi, quand on a découvert une vérité, faut-il en faire part aux autres hommes ? Si vous la publiez, vous serez persécuté par une infinité de gens qui vivent de l'erreur contraire, en assurant que cette erreur même est la vérité, et que tout ce qui tend à la détruire est l'erreur elle-même. Il faut, répondit le paria, dire la vérité aux hommes qui ont le cœur simple ; c'est-à-dire aux gens de bien qui la cherchent, et non aux méchans qui la repoussent. La vérité est une perle fine, et le méchant, un crocodile qui ne peut la mettre à ses oreilles parce qu'il n'en a pas. Si vous jetez une perle à un crocodile, au lieu de s'en parer il voudra la dévorer ; il se cassera les dents, et de fureur il se jettera sur vous.

Il ne me reste qu'une objection à vous faire, dit l'anglais ; c'est qu'il s'ensuit de ce que vous venez de dire, que les hommes sont condamnés à l'erreur, quoique la vérité leur soit nécessaire ; car puisqu'ils persécutent ceux qui la leur disent, quel est le docteur qui osera

les instruire ? Celui, répondit le paria, qui persécute lui-même les hommes pour la leur apprendre ; le malheur. Oh ! pour cette fois, homme de la nature, reprit l'anglais, je crois que vous vous trompez. Le malheur jette les hommes dans la superstition ; il abat le cœur et l'esprit. Plus les hommes sont misérables, plus ils sont vils, crédules et rampans. C'est qu'ils ne sont pas assez malheureux, repartit le paria. Le malheur ressemble à la montagne noire de Bember aux extrémités du royaume brûlant de Lahor ; tant que vous la montez, vous ne voyez devant vous que de stériles rochers ; mais quand vous êtes au sommet, vous appercevez le ciel sur votre tête, et à vos pieds le royaume de Cachemire.

Charmante et juste comparaison, reprit le docteur : chacun, en effet, a dans la vie sa montagne à grimper. La vôtre, vertueux solitaire, a dû être bien rude, car vous êtes élevé par-dessus tous les hommes que je connais. Vous avez donc été bien malheureux ? Mais dites-moi d'abord pourquoi votre caste est-elle si avilie dans l'Inde, et celle des brames si honorée ? Je viens de chez le supérieur de la pagode de Jagrenat, qui ne pense pas plus que son idole, et qui se fait adorer comme un Dieu. C'est, répondit le paria, parce que

les brames disent que dans l'origine ils sont sortis de la tête du dieu Brama, et que les parias sont descendus de ses pieds : ils ajoutent de plus, qu'un jour Brama en voyageant demanda à manger à un paria qui lui présenta de la chair humaine; depuis cette tradition, leur caste est honorée, et la nôtre est maudite dans toute l'Inde. Il ne nous est pas permis d'approcher des villes, et tout naïre ou reispoute peut nous tuer, si nous l'approchons seulement à la portée de notre haleine. Par Saint-George, s'écria l'anglais, voilà qui est bien fou et bien injuste! Comment les brames ont-ils pu persuader une pareille sottise aux indiens? En la leur apprenant dès l'enfance, dit le paria, et en la leur répétant sans cesse : les hommes s'instruisent comme les perroquets. Infortuné! dit l'anglais, comment avez-vous fait pour vous tirer de l'abîme de l'infamie où les brames vous avaient jeté en naissant? Je ne trouve rien de plus désespérant pour un homme, que de le rendre vil à ses propres yeux; c'est lui ôter la première des consolations; car la plus sûre de toutes, est celle qu'on trouve à rentrer en soi-même.

Je me suis dit d'abord, reprit le paria, l'histoire du dieu Brama est-elle bien vraie? Il n'y a que les brames, intéressés à se donner une

origine céleste, qui la racontent. Ils ont sans doute imaginé qu'un paria avait voulu rendre Brama anthropophage, pour se venger des parias qui refusaient de croire ce qu'ils débitaient de leur sainteté. Après cela je me suis dit : Supposons que ce fait soit vrai ; Dieu est juste ; il ne peut rendre toute une caste coupable du crime d'un de ses membres, lorsque la caste n'y a pas participé. Mais en supposant que toute la caste des parias ait pris part à ce crime, leurs descendans n'en ont pas été complices. Dieu ne punit pas plus dans les enfans les fautes de leurs aïeux qu'ils n'ont jamais vus, qu'il ne punirait dans les aïeux les fautes de leurs petits-enfans qui ne sont pas encore nés. Mais supposons encore que j'aie part aujourd'hui à la punition d'un paria perfide envers son dieu, il y a des milliers d'années, sans avoir eu part à son crime ; est-ce que quelque chose pourrait subsister, haï de Dieu, sans être détruit aussitôt ? Si j'étais maudit de Dieu, rien de ce que je planterais ne réussirait. Enfin je me dis : Je suppose que je sois haï de Dieu qui me fait du bien ; je veux tâcher de me rendre agréable à lui, en faisant, à son exemple, du bien à ceux que je devrais haïr.

Mais lui demanda l'anglais, comment faisiez-vous

siez-vous pour vivre, étant repoussé de tout le monde? D'abord, dit l'indien, je me dis: Si tout le monde est ton ennemi, sois à toi-même ton ami. Ton malheur n'est pas au-dessus des forces d'un homme. Quelque grande que soit la pluie, un petit oiseau n'en reçoit qu'une goutte à la fois. J'allais dans les bois et le long des rivières chercher à manger, mais je n'y recueillais le plus souvent que quelque fruit sauvage, et j'avais à craindre les bêtes féroces: ainsi je connus que la nature n'avait presque rien fait pour l'homme seul, et qu'elle avait attaché mon existence à cette même société qui me rejetait de son sein. Je fréquentai alors les champs abandonnés, qui sont en grand nombre dans l'Inde, et j'y rencontrais toujours quelque plante comestible qui avait survécu à la ruine de ses cultivateurs. Je voyageais ainsi de province en province, assuré de trouver par-tout ma subsistance dans les débris de l'agriculture. Quand je trouvais les semences de quelque végétal utile, je les ressemais, en disant: Si ce n'est pas pour moi, ce sera pour d'autres. Je me trouvais moins misérable en voyant que je pouvais faire quelque bien. Il y avait une chose que je désirais passionnément, c'était d'entrer dans quelques villes. J'admirais de loin leurs remparts et leurs

tours, le concours prodigieux de barques sur leurs rivières et de caravanes sur leurs chemins, chargées de marchandises qui y abordaient de tous les points de l'horizon; les troupes de gens de guerre qui y venaient monter la garde du fond des provinces; les marches des ambassadeurs, avec leurs suites nombreuses, qui y arrivaient des royaumes étrangers pour y notifier des événemens heureux, ou pour y faire des allianees. Je m'approchais le plus qu'il m'était permis de leurs avenues, contemplant avec étonnement les longues colonnes de poussière que tant de voyageurs y faisaient lever, et je tressaillais de désir à ce bruit confus qui sort des grandes villes, et qui, dans les campagnes voisines, ressemble au murmure des flots qui se brisent sur les rivages de la mer. Je me disais : Une congrégation d'hommes de tant d'états différens, qui mettent en commun leur industrie, leurs richesses et leur joie, doit faire d'une ville un séjour de délices. Mais s'il ne m'est pas permis d'en approcher pendant le jour, qui m'empêche d'y entrer pendant la nuit ? Une faible souris qui a tant d'ennemis, va et vient où elle veut, à la faveur des ténèbres; elle passe de la cabane du pauvre dans le palais des rois. Pour jouir de la vie, il lui suffit de la lumière des

étoiles; pourquoi me faut-il celle du soleil ? C'était aux environs de Delhi que je faisais ces réflexions; elles m'enhardirent au point que j'entrai dans la ville avec la nuit : j'y pénétrai par la porte de Lahor. D'abord je parcourus une longue rue solitaire, formée à droite et à gauche, de maisons bordées de terrasses, portées par des arcades où sont les boutiques des marchands. De distance à autre, je rencontrais de grands caravanserails bien fermés, et de vastes bazards ou marchés, où régnait le plus grand silence. En approchant de l'intérieur de la ville, je traversai le superbe quartier des omrahs, rempli de palais et de jardins situés le long de la Gemna. Tout y retentissait du bruit des instrumens et des chansons des bayadères, qui dansaient sur les bords du fleuve à la lueur des flambeaux. Je me présentai à la porte d'un jardin pour jouir d'un si doux spectacle; mais j'en fus repoussé par des esclaves, qui en chassaient les misérables à coups de bâton. En m'éloignant du quartier des grands, je passai près de plusieurs pagodes de ma religion, où un grand nombre d'infortunés, prosternés à terre, se livraient aux larmes. Je me hâtai de fuir à la vue de ces monumens de la superstition et de la terreur. Plus loin les voix perçantes des mollahs,

qui annonçaient du haut des airs les heures de la nuit, m'apprirent que j'étais au pied des minarets d'une mosquée. Près de là étaient les factories des européens avec leurs pavillons, et des gardiens qui criaient sans cesse, *kaberdar !* prenez garde à vous! Je côtoyai ensuite un grand bâtiment, que je reconnus pour une prison, au bruit des chaînes et aux gémissemens qui en sortaient. J'entendis bientôt les cris de la douleur dans un vaste hôpital, d'où l'on sortait des chariots pleins de cadavres. Chemin faisant, je rencontrai des voleurs qui fuyaient le long des rues, des patrouilles de gardes qui couraient après eux; des groupes de mendians qui, malgré les coups de rotin, sollicitaient aux portes des palais, quelques débris de leurs festins; et par-tout, des femmes qui se prostituaient publiquement pour avoir de quoi vivre. Enfin, après une longue marche dans la même rue, je parvins à une place immense, qui entoure la forteresse habitée par le grand Mogol. Elle était couverte de tentes des rajahs ou nababs de sa garde, et de leurs escadrons, distingués les uns des autres par des flambeaux, des étendards et de longues cannes terminées par des queues de vaches du Thibet. Un large fossé plein d'eau, et hérissé d'artillerie, faisait, comme la place, le

tour de la forteresse. Je considérais, à la clarté des feux de la garde, les tours du château, qui s'élevaient jusqu'aux nues, et la longueur de ses remparts, qui se perdaient dans l'horizon. J'aurais bien voulu y pénétrer; mais de grands korahs, ou fouets, suspendus à des poteaux, m'ôtèrent même le désir de mettre le pied dans la place. Je me tins donc à une de ses extrémités, auprès de quelques nègres esclaves, qui me permirent de me reposer auprès d'un feu autour duquel ils étaient assis. De là je considérai, avec admiration, le palais impérial, et je me dis : C'est donc ici où demeure le plus heureux des hommes! c'est pour son obéissance que tant de religions prêchent; pour sa gloire, que tant d'ambassadeurs arrivent; pour ses trésors, que tant de provinces s'épuisent; pour ses voluptés, que tant de caravanes voyagent; et pour sa sûreté, que tant d'hommes armés veillent en silence!

Pendant que je faisais ces réflexions, de grands cris de joie se firent entendre dans toute la place, et je vis passer huit chameaux décorés de banderolles. J'appris qu'ils étaient chargés de têtes de rébelles, que les généraux du Mogol, lui envoyaient de la province de Décon, où un de ses fils, qu'il en avait nommé gouverneur, lui faisait la guerre de-

puis trois ans. Un peu après arriva, à bride abattue, un courier monté sur un dromadaire; il venait annoncer la perte d'une ville frontière de l'Inde, par la trahison d'un de ses commandans qui l'avait livrée au roi de Perse. A peine ce courier était passé, qu'un autre, envoyé par le gouverneur du Bengale, vint apporter la nouvelle que des européens, auxquels l'empereur avait accordé, pour le bien du commerce, un comptoir à l'embouchure du Gange, y avaient bâti une forteresse, et s'y étaient emparés de la navigation du fleuve. Quelques momens après l'arrivée de ces deux couriers, on vit sortir du château un officier à la tête d'un détachement des gardes. Le Mogol lui avait ordonné d'aller dans le quartier des omrahs, et d'en amener trois des principaux, chargés de chaînes, accusés d'être d'intelligence avec les ennemis de l'état. Il avait fait arrêter la veille un mollah, qui faisait dans ses sermons l'éloge du roi de Perse, et disait hautement, que l'empereur des Indes était infidèle, parce que, contre la loi de Mahomet, il buvait du vin. Enfin on assurait qu'il venait de faire étrangler et jeter dans la Gemna une de ses femmes, et deux capitaines de sa garde, convaincus d'avoir trempé dans la rébellion de son fils. Pendant que je réfléchissais sur ces

tragiques événemens, une longue colonne de feu s'éleva tout-à-coup des cuisines du sérail; ses tourbillons de fumée se confondaient avec les nuages, et sa lueur rouge éclairait les tours de la forteresse, ses fossés, la place, les minarets des mosquées, et s'étendait jusqu'à l'horizon. Aussi-tôt les grosses timbales de cuivre, et les karnats ou grands hautsbois de la garde, sonnèrent l'alarme avec un bruit épouvantable: des escadrons de cavalerie se répandirent dans la ville, enfonçant les portes des maisons voisines du château, et forçant, à grands coups de korats, leurs habitans d'accourir au feu. J'éprouvai ainsi moi-même combien le voisinage des grands est dangereux aux petits. Les grands sont comme le feu, qui brûle même ceux qui lui jetent de l'encens s'ils s'en approchent de trop près. Je voulus m'échapper, mais toutes les avenues de la place étaient fermées. Il m'eût été impossible d'en sortir, si, par la providence de Dieu, le côté où je m'étais mis n'eût été celui du sérail. Comme les eunuques en déménageaient les femmes sur des éléphans, ils facilitèrent mon évasion; car si par-tout les gardes obligeaient, à coups de fouet, les hommes de venir au secours du château, les éléphans, à coups de trompe, les forçaient de s'en éloigner.

Ainsi, tantôt poursuivi par les uns, tantôt repoussé par les autres, je sortis de cet affreux cahos; et à la clarté de l'incendie je gagnai l'autre extrémité du faubourg, où, sous des huttes, loin des grands, le peuple reposait en paix de ses travaux. Ce fut là que je commençai à respirer. Je me dis : j'ai donc vu une ville! j'ai vu la demeure des maîtres des nations! Oh! de combien de maîtres ne sont-ils pas eux-mêmes les esclaves? Ils obéissent, jusque dans le tems du repos, aux voluptés, à l'ambition, à la superstition, à l'avarice : ils ont à craindre, même dans le sommeil, une foule d'êtres misérables et malfaisans dont ils sont entourés, des voleurs, des mendians, des courtisanes, des incendiaires; et jusqu'à leurs soldats, leurs grands et leurs prêtres. Que doit-ce être d'une ville pendant le jour, si elle est ainsi troublée pendant la nuit? Les maux de l'homme croissent avec ses jouissances. Combien l'empereur, qui les réunit toutes, n'est-il pas à plaindre? Il a à redouter les guerres civiles et étrangères, et les objets même qui font sa consolation et sa défense, ses généraux, ses gardes, ses mollahs, ses femmes et ses enfans. Les fossés de sa forteresse ne sauraient arrêter les fantômes de la superstition; ni ses éléphans si bien dressés, repousser loin de lui les noirs soucis.

Pour moi je ne crains rien de tout cela : aucun tyran n'a d'empire, ni sur mon corps, ni sur mon ame. Je peux servir Dieu suivant ma conscience, et je n'ai rien à redouter d'aucun homme, si je ne me tourmente moi-même : en vérité, un paria est moins malheureux qu'un empereur. En disant ces mots, les larmes me vinrent aux yeux ; et tombant à genoux, je remerciai le Ciel, qui, pour m'apprendre à supporter mes maux, m'en avait montré de plus intolérables que les miens.

Depuis ce tems, je n'ai fréquenté dans Delhi que les faubourgs ; de là je voyais les étoiles éclairer les habitations des hommes et se confondre avec leurs feux, comme si le ciel et la ville n'eussent fait qu'un même domaine. Quand la lune venait éclairer ce paysage, j'y apercevais d'autres couleurs que celles du jour. J'admirais les tours, les maisons et les arbres, à-la-fois argentés et couverts de crêpes qui se reflétaient au loin dans les eaux de la Gemna. Je parcourais en liberté de grands quartiers solitaires et silencieux, et il me semblait alors que toute la ville était à moi. Cependant l'humanité m'y aurait refusé une poignée de riz, tant la religion m'y avait rendu odieux ! Ne pouvant donc trouver à vivre parmi les vivans, j'en cher-

chais parmi les morts; j'allais dans les cimetières manger sur les tombeaux les mets offerts par la piété des parens. C'était dans ces lieux où j'aimais à réfléchir. Je me disais: c'est ici la ville de la paix; ici ont disparu la puissance et l'orgueil; l'innocence et la vertu sont en sûreté: ici sont mortes toutes les craintes de la vie, même celle de mourir; c'est ici l'hôtellerie où pour toujours le charretier a dételé, et où le paria repose. Dans ces pensées, je trouvais la mort désirable, et je venais à mépriser la terre. Je considérais l'orient d'où sortait à chaque instant une multitude d'étoiles. Quoique leurs destins me fussent inconnus, je sentais qu'ils étaient liés avec ceux des hommes, et que la nature qui a fait ressortir à leurs besoins tant d'objets qu'ils ne voyent pas, y avait au moins attaché ceux qu'elle offrait à leur vue. Mon ame s'élevait donc dans le firmament avec les astres; et lorsque l'aurore venait joindre à leurs douces et éternelles clartés ses teintes de rose, je me croyais aux portes du ciel. Mais dès que ses feux doraient les sommets des pagodes, je disparaissais comme une ombre; j'allais, loin des hommes, me reposer dans les champs au pied d'un arbre, où je m'endormais au chant des oiseaux.

Homme sensible et infortuné, dit l'anglais,

votre récit est bien touchant: croyez-moi, la plupart des villes ne méritent d'être vues que la nuit. Après tout, la nature a des beautés nocturnes qui ne sont pas les moins touchantes; un poëte fameux de mon pays n'en a pas célébré d'autres. Mais dites moi: comment enfin avez-vous fait pour vous rendre heureux à la lumière du jour?

C'était déjà beaucoup d'être heureux la nuit, reprit l'indien; la nature ressemble à une belle femme, qui pendant le jour ne montre au vulgaire que les beautés de son visage, et qui pendant la nuit en dévoile de secrètes à son amant. Mais si la solitude a ses jouissances, elle a ses privations; elle paraît à l'infortuné un port tranquille, d'où il voit s'écouler les passions des autres hommes, sans en être ébranlé; mais, pendant qu'il se félicite de son immobilité, le tems l'entraîne lui-même. On ne jete point l'ancre dans le fleuve de la vie; il emporte également celui qui lutte contre son cours et celui qui s'y abandonne, le sage comme l'insensé; et tous deux arrivent à la fin de leurs jours; l'un après en avoir abusé, et l'autre sans en avoir joui. Je ne voulais pas être plus sage que la nature, ni trouver mon bonheur hors des lois qu'elle a prescrites à l'homme. Je désirais sur-tout un ami à qui je

pusse communiquer mes plaisirs et mes peines. Je le cherchai long-tems parmi mes égaux, mais je n'y vis que des envieux. Cependant j'en trouvai un sensible, reconnaissant, fidèle, et inaccessible aux préjugés : à la vérité, ce n'était pas dans mon espèce, mais dans celle des animaux; c'était ce chien que vous voyez. On l'avait exposé, tout petit, au coin d'une rue, où il était près de mourir de faim. Il me toucha de compassion; je l'élevai; il s'attacha à moi, et je m'en fis un compagnon inséparable. Ce n'était pas assez, il me fallait un ami plus malheureux qu'un chien, qui, connût tous les maux de la société humaine, et qui m'aidât à les supporter, qui ne désirât que les biens de la nature, et avec qui je pusse en jouir. Ce n'est qu'en s'entrelaçant que deux faibles arbrisseaux résistent à l'orage. La providence combla mes désirs en me donnant une bonne femme. Ce fut à la source de mes malheurs que je trouvai celle de mon bonheur. Une nuit que j'étais au cimetière des brames, j'aperçus, au clair de la lune, une jeune bramine, à demi-couverte de son voile jaune. A l'aspect d'une femme du sang de mes tyrans, je reculai d'horreur; mais je m'en rapprochai de compassion, en voyant le soin dont elle était occupée. Elle mettait à manger sur un

tertre qui couvrait les cendres de sa mère, brûlée, depuis peu, toute vive, avec le corps de son père, suivant l'usage de sa caste; et elle y brûlait de l'encens pour appeler son ombre. Les larmes me vinrent aux yeux en voyant une personne plus infortunée que moi. Je me dis: hélas! je suis lié des liens de l'infamie, mais tu l'es de ceux de la gloire. Au moins je vis tranquille au fond de mon précipice; et toi, toujours tremblante sur le bord du tien. Le même destin qui t'a enlevé ta mère, te menace aussi de t'enlever un jour. Tu n'as reçu qu'une vie, et tu dois mourir de deux morts: si ta propre mort ne te fait descendre au tombeau, celle de ton époux t'y entraînera toute vivante. Je pleurais et elle pleurait: nos yeux, baignés de larmes, se rencontrèrent, et se parlèrent comme ceux des malheureux: elle détourna les siens, s'enveloppa de son voile et se retira. La nuit suivante, je revins au même lieu. Cette fois elle avait mis une plus grande provision de vivres sur le tombeau de sa mère: elle avait jugé que j'en avais besoin; et comme les brames empoisonnent souvent leurs mets funéraires pour empêcher les parias de les manger, pour me rassurer sur l'usage des siens, elle n'y avait apporté que des fruits. Je fus touché de cette marque

d'humanité; et pour lui témoigner le respect que je portais à son offrande filiale, au lieu de prendre ses fruits, j'y joignis des fleurs. C'étaient des pavots, qui exprimaient la part que je prenais à sa douleur. La nuit suivante je vis, avec joie, qu'elle avait approuvé mon hommage; les pavots étaient arrosés, et elle avait mis un nouveau panier de fruits à quelque distance du tombeau. La pitié et la reconnaissance m'enhardirent. N'osant lui parler comme paria, de peur de la compromettre, j'entrepris, comme homme, de lui exprimer toutes les affections qu'elle faisait naître dans mon ame : suivant l'usage des Indes, j'empruntai, pour me faire entendre, le langage des fleurs; j'ajoutai aux pavots des soucis. La nuit d'après, je retrouvai mes pavots et mes soucis baignés d'eau. La nuit suivante, je devins plus hardi; je joignis aux pavots et aux soucis une fleur de foulsapatte, qui sert aux cordonniers à teindre leurs cuirs en noir, comme l'expression d'un amour humble et malheureux. Le lendemain, dès l'aurore, je courus au tombeau; mais j'y vis la foulsapatte desséchée, parce qu'elle n'avait pas été arrosée. La nuit suivante, j'y mis en tremblant une tulipe dont les feuilles rouges et le cœur noir exprimaient les feux dont j'étais brûlé:

le lendemain je retrouvai ma tulipe dans l'état de la foulsapatte. J'étais accablé de chagrin; cependant, le surlendemain, j'y apportai un bouton de roses avec ses épines, comme le symbole de mes espérances mêlées de beaucoup de craintes. Mais quel fut mon désespoir, quand je vis, aux premiers rayons du jour, mon bouton de rose loin du tombeau! je crus que je perdrais la raison. Quoiqu'il pût m'en arriver, je résolus de lui parler. La nuit suivante, dès qu'elle parut, je me jetai à ses pieds, mais j'y restai tout interdit, en lui présentant ma rose. Elle prit la parole et me dit : « Infortuné, tu me parles d'amour, et bientôt je ne serai plus. Il faut, à l'exemple de ma mère, que j'accompagne au bûcher mon époux qui vient de mourir; il était vieux, je l'épousai enfant : adieu ; retire-toi et oublie-moi : dans trois jours je ne serai qu'un peu de cendre. » En disant ces mots, elle soupira. Pour moi, pénétré de douleur, je lui dis : « Malheureuse bramine, la nature a rompu les liens que la société vous avait donnés; achevez de rompre ceux de la superstition. Vous le pouvez, en me prenant pour votre époux. — Quoi! reprit-elle en pleurant, j'échapperais à la mort pour vivre avec toi dans l'opprobe! Ah! si tu m'aimes, laisse-moi mourir;

— A Dieu ne plaise, m'écriai-je, que je ne vous tire de vos maux, que pour vous plonger dans les miens ! Chère bramine, fuyons ensemble au fond des forêts; il vaut encore mieux se fier aux tigres qu'aux hommes. Mais le ciel, dans qui j'espère, ne nous abandonnera pas. Fuyons : l'amour, la nuit, ton malheur, ton innocence, tout nous favorise. Hâtons-nous, veuve infortunée ! déjà ton bûcher se prépare, et ton époux mort t'y appelle. Pauvre liane renversée, appuie-toi sur moi, je serai ton palmier. » Alors elle jeta, en gémissant, un regard sur le tombeau de sa mère, puis vers le ciel, et laissant tomber une de ses mains dans la mienne, de l'autre elle prit ma rose. Aussi-tôt je la saisis par le bras, et nous nous mîmes en route. Je jetai son voile dans le Gange, pour faire croire à ses parens qu'elle s'y était noyée. Nous marchâmes pendant plusieurs nuits le long du fleuve, nous cachant le jour dans des rizières. Enfin nous arrivâmes dans cette contrée que la guerre autrefois a dépeuplée d'habitans. Je pénétrai au fond de ce bois où j'ai bâti cette cabane et planté un petit jardin : nous y vivons très-heureux. Je révère ma femme comme le soleil, et je l'aime comme la lune. Dans cette solitude, nous nous tenons lieu de tout : nous étions mépris

prisés du monde ; mais comme nous nous estimons mutuellement, les louanges que je lui donne, ou celles que j'en reçois, nous paraissent plus douces que les applaudissemens d'un peuple. En disant ces mots, il regardait son enfant dans son berceau, et sa femme qui versait des larmes de joie.

Le docteur, en essuyant les siennes, dit à son hôte : « En vérité, ce qui est en honneur chez les hommes, est souvent digne de leur mépris, et ce qui est méprisé d'eux, mérite souvent d'en être honoré. Mais Dieu est juste; vous êtes mille fois plus heureux dans votre obscurité, que le chef des brames de Jagrenat dans toute sa gloire. Il est exposé, ainsi que sa caste, à toutes les révolutions de la fortune : c'est sur les brames que tombent la plupart des fléaux des guerres civiles et étrangères qui désolent votre beau pays depuis tant de siècles ; c'est à eux qu'on s'adresse souvent pour avoir des contributions forcées, à cause de l'empire qu'ils exercent sur l'opinion des peuples. Mais ce qu'il y a de plus cruel pour eux, ils sont les premières victimes de leur religion inhumaine. A force de prêcher l'erreur, ils s'en pénètrent eux-mêmes au point de perdre le sentiment de la vérité, de la justice, de l'humanité, de la piété; ils sont liés des chaînes de la superstition dont

ils veulent captiver leurs compatriotes; ils sont forcés à chaque instant de se laver, de se purifier et de s'abstenir d'une multitude de jouissances innocentes ; enfin, ce qu'on ne peut dire sans horreur, par une suite de leurs dogmes barbares, ils voient brûler vives leurs parentes, leurs mères, leurs sœurs et leurs propres filles : ainsi les punit la nature, dont ils ont violé les lois. Pour vous, il vous est permis d'être sincère, bon, juste, hospitalier, pieux; et vous échappez aux coups de la fortune et aux maux de l'opinion, par votre humiliation même.

Après cette conversation, le paria prit congé de son hôte pour le laisser reposer, et se retira, avec sa femme et le berceau de son enfant, dans une petite pièce voisine.

Le lendemain, au lever de l'aurore, le docteur fut réveillé par le chant des oiseaux nichés dans les branches du figuier d'Inde et par les voix du paria et de sa femme qui faisaient ensemble la prière du matin. Il se leva, et fut bien fâché lorsque le paria et sa femme, ouvrant leur porte pour lui souhaiter le bon jour, il vit qu'il n'y avait pas d'autres lits dans la cabane que le lit conjugal, et qu'ils avaient veillé toute la nuit pour le lui céder. Après qu'ils lui eurent fait le salam, ils se hâtèrent de lui préparer à déjeûner. Pendant ce tems;

là, il fut faire un tour dans le jardin : il le trouva, ainsi que la cabane, entouré des arcades du figuier d'Inde, si entrelacées qu'elles formaient une haie impénétrable, même à la vue. Il apercevait seulement au-dessus de leur feuillage, les flancs rouges du rocher qui flanquait le vallon tout autour de lui : il en sortait une petite source qui arrosait ce jardin planté sans ordre. On y voyait pêle-mêle des mangoustans, des orangers, des cocotiers, des litchis, des durions, des manguiers, des jacquiers, des bananiers et d'autres végétaux tous chargés de fleurs ou de fruits. Leurs troncs mêmes en étaient couverts; le bétel serpentait autour du palmier arecque, et le poivrier le long de la canne à sucre. L'air était embaumé de leurs parfums. Quoique la plupart des arbres fussent encore dans l'ombre, les premiers rayons de l'aurore éclairaient déjà leurs sommets; on y voyait voltiger des colibris étincelans comme des rubis et des topazes, tandis que des bengalis et des sensasoulé ou cinq cents voix, cachés sous l'humide feuillée, faisaient entendre, sur leurs nids, leurs doux concerts. Le docteur se promenait sous ces charmans ombrages, loin des pensées savantes et ambitieuses, lorsque le paria vint l'inviter à déjeûner. « Votre jardin est délicieux, dit l'anglais, je ne lui trouve

d'autres défauts que d'être trop petit; à votre place, j'y ajouterais un boulingrin et je l'étendrais dans la forêt. --- Seigneur, lui répondit le paria, moins on tient de place, plus on est à couvert. Une feuille suffit au nid de l'oiseau-mouche. » En disant ces mots, ils entrèrent dans la cabane où ils trouvèrent, dans un coin, la femme du paria qui allaitait son enfant: elle avait servi le déjeûner. Après un repas silentieux, le docteur se préparant à partir, l'indien lui dit : « Mon hôte, les campagnes sont encore inondées des pluies de la nuit; les chemins sont impraticables; passez ce jour avec nous. — Je ne le peux, dit le docteur, j'ai trop de monde avec moi. — Je le vois, reprit le paria, vous avez hâte de quitter le pays des brames pour retourner dans celui des chrétiens, dont la religion fait vivre tous les hommes en frères. » Le docteur se leva en soupirant; alors le paria fit un signe à sa femme qui, les yeux baissés et sans parler, présenta au docteur une corbeille de fleurs et de fruits. Le paria, prenant la parole pour elle, dit à l'anglais : « Seigneur, excusez notre pauvreté; nous n'avons, pour parfumer nos hôtes suivant l'usage de l'Inde, ni ambre gris, ni bois d'aloès; nous n'avons que des fleurs et des fruits; mais j'espère que vous ne mépriserez pas cette petite corbeille remplie par les mains

de ma femme; il n'y a ni pavots, ni soucis, mais des jasmins, du mougris et des bergamottes, symboles, par la durée de leurs parfums, de notre affection dont le souvenir nous restera lors même que nous ne vous verrons plus. » Le docteur prit la corbeille et dit au paria : « Je ne saurais trop reconnaître votre hospitalité et vous témoigner toute l'estime que je vous porte : acceptez cette montre d'or; elle est de Gréenham, le plus fameux horloger de Londres; on ne la remonte qu'une fois par an. » Le paria lui répondit : Seigneur, nous n'avons pas besoin de montre, nous en avons une qui va toujours et qui ne se dérange jamais ; c'est le soleil. — Ma montre sonne les heures, ajouta le docteur. — Nos oiseaux les chantent, repartit le paria. — Au moins, dit le docteur, recevez ces cordons de corail pour faire des colliers rouges à votre femme et à votre enfant. — Ma femme et mon enfant, répondit l'indien, ne manqueront jamais de colliers rouges, tant que notre jardin produira des pois d'angole. — Acceptez donc, dit le docteur, ces pistolets pour vous défendre des voleurs dans votre solitude. — La pauvreté, dit le paria, est un rempart qui éloigne de nous les voleurs; l'argent dont vos armes sont garnies, suffirait pour les attirer. Au nom de Dieu qui nous protége, et de qui nous attendons notre récompense, ne

nous enlevez pas le prix de notre hospitalité! — Cependant, reprit l'anglais, je désirerais que vous conservassiez quelque chose de moi. — Eh bien, mon hôte, répondit le paria, puisque vous le voulez, j'oserai vous proposer un échange; donnez-moi votre pipe et recevez la mienne; lorsque je fumerai dans la vôtre, je me rappellerai qu'un pandect européen n'a pas dédaigné d'accepter l'hospitalité chez un pauvre paria. Aussi-tôt le docteur lui présenta sa pipe de cuir d'Angleterre, dont l'embouchure était d'ambre jaune, et reçut en retour celle du paria, dont le tuyau était de bambou et le fourneau de terre cuite.

Ensuite il appela ses gens qui étaient tous morfondus de leur mauvaise nuit passée; et après avoir embrassé le paria, il monta dans son palanquin. La femme du paria, qui pleurait, resta sur la porte de la cabane, tenant son enfant dans ses bras; mais son mari accompagna le docteur jusqu'à la sortie du bois, en le comblant de bénédictions. « Que Dieu soit votre récompense, lui disait-il, pour votre bonté envers les malheureux! Que je lui sois en sacrifice pour vous! Qu'il vous ramène heureusement en Angleterre, ce pays de savans et d'amis, qui cherchent la vérité par tout le monde pour le bonheur des hommes! » Le docteur lui répondit: « J'ai parcouru la moitié du globe, et je n'ai vu par-tout que l'er-

reur et la discorde ; je n'ai trouvé la vérité et le bonheur que dans votre cabane. » En disant ces mots, ils se séparèrent l'un de l'autre en versant des larmes. Le docteur était déjà bien loin dans la campagne, qu'il voyait encore le bon paria, au pied d'un arbre, qui lui faisait signe des mains pour lui dire adieu.

Le docteur, de retour à Calcuta, s'embarqua pour Chandernagor, d'où il fit voile pour l'Angleterre. Arrivé à Londres, il remit les quatre-vingt-dix ballots de ses manuscrits au président de la société royale, qui les déposa au musæum britannique, où les savans et les journalistes s'occupent encore aujourd'hui à en faire des traductions, des éloges, des diatribes, des critiques et des pamphlets. Quant au docteur, il garda pour lui les trois réponses du paria sur la vérité. Il fumait souvent dans sa pipe ; et quand on le questionnait sur ce qu'il avait appris de plus utile dans ses voyages, il répondait : « Il faut chercher la vérité avec un cœur simple : on ne la trouve que dans la nature : on ne doit la dire qu'aux gens de bien. » A quoi il ajoutait : « On n'est heureux qu'avec une bonne femme. »

Fin du Tome V.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome cinquième.

Préambule	page j
Vœux d'un solitaire,	1
Vœux pour le Roi,	45
Vœux pour le Clergé,	51
Vœux pour la Noblesse,	59
Vœux pour le Peuple,	76
Vœux pour la Nation,	88
Vœux pour une éducation nationale,	155
Vœux pour les Nations,	176
Suite des vœux d'un solitaire,	203
Des Ministres et de l'Assemblée Nationale,	228
Des Capitalistes, et des Départemens,	236
De la Noblesse, et des Gardes Nationales,	270
Du Clergé, et des Municipalités,	284
Le Café de Surate,	319
Avant-propos de la Chaumière Indienne,	333
Notes de l'Avant-propos,	351
Préambule de la Chaumière Indienne,	359
La Chaumière Indienne,	379

Fin de la Table.